L'agriculture est la base de toute prospérité publique comme la force vive des sociétés :: :: :: :: ::

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE (LE CULTIVATEUR)

Le plus bel éloge de l'agriculture est fait par les cultivateurs qui savent attacher à la terre l'âme de leurs enfants.

51e ANNEE—No. 10 MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1923 LE NUMERO: TROIS CENTINS

L'ALLEMAGNE EST TENUE VOLONTAIREMENT RESPONSABLE

EXECUTION QUI A CREE UN GRAND EMOI DANS TOUS LES MILIEUX EN ANGLETERRE

Mme Thompson et Bywaters ont été pendus, mardi, à Londres.

VAINE DEMARCHE

LONDRES, 11. (Presse Associée) —Mme Edith Thompson et Frederick Bywaters ont été exécutés aujourd'hui pour avoir tué Percy Thompson, époux de la première, le 4 octobre dernier.

Bywaters a été exécuté dans la prison de Pentonville, à neuf heures. Mme Thompson a été pendue quelques minutes plus tard, à la prison de Holloway.

Bywaters, qui a tenté à la onzième heure de sauver Mme Thompson en faisant un aveu, a fait face à la mort avec calme, d'après les récits des témoins.

Il a fallu transporter Mme Thompson à l'échafaud. Elle a perdu connaissance, hier soir. Elle fut sous les soins des médecins, durant toute la nuit.

Les deux condamnés ont affronté la mort en protestant de leur innocence. Bywaters a déclaré que Mme Thompson n'avait pris aucune part à l'assassinat de son mari et qu'il avait tué Thompson en légitime défense. Dans sa dernière entrevue avec les membres de sa famille, Mme Thompson leur a assuré qu'elle monterait à l'échafaud, innocente du crime qu'on lui reprochait.

PAS DE MANIFESTATIONS

Les exécutions ont eu lieu sans manifestation de la part de la foule qui s'était réunie en dehors des deux prisons. Des femmes marchaient par une pluie fine devant les murs de la prison d'Holloway en portant des placards sur lesquels étaient écrits ces mots:

"Si ces personnes sont pendues, le juge et le jury sont coupables de meurtre" ou encore "Le meurtre ne peut abolir le meurtre."

La foule s'assembla aux petites heures du matin, sachant bien que la coutume anglaise ne permet qu'à un petit nombre de personnages officiels d'assister aux exécutions, mais décidée quand même à approcher aussi près de la scène que la loi le permet..

Après l'échec des dernières tentatives pour obtenir une commutation de sentence, Mme Thompson et Bywaters reçurent la visite de leurs parents.

JE SUIS PRETE

Au cours de sa dernière entrevue avec son frère et sa soeur, Mme Thompson prononça les paroles suivantes: "Je suis prête. Je n'ai rien sur la conscience." Elle ajouta que l'évêque de Stepney, qui lui avait rendu visite au commencement de la soirée, lui avait demandé si elle avait quelque chose à avouer et qu'elle lui avait répondu: "Rien, je suis innocente."

BYWATERS AIME SA MERE

Bywaters obtint la permission de passer une heure et demie avec sa mère que le chagrin oppressait.

Une association qui s'intitule "Ligue d'Intercession chrétienne" a annoncé à la fin de la nuit qu'elle avait adressé en vain une dernière requête au roi.

LA PRESSE

En dépit de l'agitation contre la peine capitale, aucun des journaux de Londres, à part le journal socialiste "Herald", n'a élevé la voix pour protester. Ramsay MacDonald, président du parti travailliste, dans un communiqué au "Herald", déclare avec colère que ces exécutions constituent "Un outrage à toute la sensibilité qui distingue les êtres civilisés et des sauvages."

LES TROUPES FRANCAISES AVANCENT ACCOMPAGNEES DE LEUR ARTILLERIE

BERLIN, 9. (Presse Associée) Un télégramme d'Essen mande que trente-huit convois chargés de troupes françaises ont quitté Mayence hier, en route pour Essen. On signale l'arrivée de canons de gros calibre et de sapeurs aux environs de Neuss, place située à trois milles et demi au sud-ouest de Dusseldorf. Les Etats-Majors de plusieurs régiments français sont arrivés à Duisbourg, hier soir et ce matin. Les troupes sont attendues en cet endroit, aujourd'hui.

LA FRANCE OUBLIE SES PRINCIPES

Ceux pour lesquels nous avons combattu, déclare l'hon. M. Rowell.

A TORONTO

TORONTO, 11.— Presse Canadienne). — L'hon. Newton W. Rowell a fait l'histoire des relations et de la situation de l'Europe après la guerre, devant "le club des jeunes membres du Board of Trade", hier soir. Il s'est prononcé en faveur de l'attitude anglaise, qui, dit-il, vise à obtenir la réhabilitation économique de l'Europe, et contre celle de la France, qui consiste, d'après lui, à faire payer l'Allemagne en autant que possible.

M. Rowell a lu des documents pour montrer que le traité de paix de Versailles diffère quant à l'indemnité allemande, des termes convenus par les Alliés et l'Allemagne avant l'armistice.

"Je crois que nous devons profondément regretter qu'à l'heure de la victoire nous n'ayons pas mis en pratique les principes pour lesquels la guerre a été livrée et pour lesquels nos soldats sont morts", dit M. Rowell.

LA MERE ET L'ENFANT TUES PAR UN TRAIN

WASHINGTON, 9. — (Presse Canadienne).—Mme John Baggott, 26 ans, d'Alburton, Maryland, et son bébé de 18 mois, Hilda, ont été tués instantanément et cinq autres personnes ont été blessées par un train à Monumental Station, ce matin. Ces personnes traversaient la voie pour prendre un train lorsqu'elles furent frappées par un autre convoi.

POUR LA PROTECTION DE NOS FORETS

La convention de l'Association de Protection de nos forêts aura lieu le mardi 23 janvier prochain, à l'hôtel Mont-Royal.

LA TAXE SUR LES RECUS ET M. FIELDING

On invite le ministre à venir donner des explications à Toronto.

UNE FEDERATION

TORONTO, 11. (Presse Canadienne).—Le bureau de direction de la Fédération des Sociétés commerciales ontariennes a envoyé, hier soir, à l'hon. W.-S. Fielding, une invitation de venir à Toronto et d'y adresser la parole aux hommes d'affaires sur la taxe sur les reçus, les chèques et les autres taxes d'affaires. Le but de la Fédération est de permettre aux hommes d'affaires de savoir ce à quoi ils peuvent s'attendre en fait de taxes au cours de l'année 1923.

La Fédération a obtenu une charte à la dernière session de la législature ontarienne, ce qui lui permet de grouper en une seule association toutes les sociétés commerciales de la province d'Ontario.

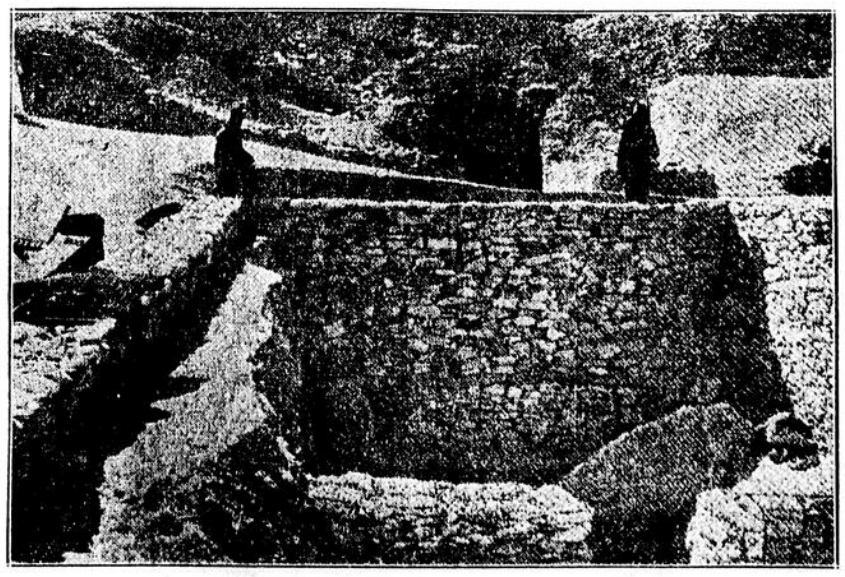
LES MARIAGES ONT AUGMENTE A TOKIO

TOKIO, 11. (Presse Associée.) — Le nombre des mariages s'est accru au Japon en 1922 en dépit d'une vieille superstition qui disait que l'année était néfaste. Au temple de Hibiya, 300 mariages se sont célébrés de plus qu'en 1921.

II. RECOIT UN TERRIBLE CHOC ELECTRIQUE

GRAND'MERE, 11. (De notre correspondant). — Ferdinand Hogue, électricien à l'emploi de la "Laurentide Co." a failli trouver une mort affreuse, hier soir, vers neuf heures. Il était à réparer un fil électrique à haute tension quand se produisit un courant qui lui brûla horriblement les mains et la figure. Le blessé souffre énormément. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital Laurentide où il est sous les soins du Dr Dixon. Son cas n'inspire aucune crainte sérieuse.

DECOUVERTE HISTORIQUE D'UNE VALEUR INESTIMABLE



LE TOMBEAU DU ROI TUTANKHAMEN, qui, après quinze ans de fouilles et de recherches en Egypte, vient d'être exhumé avec tout ce qu'il contenait, un trône, des coffrets, un chariot, etc., trésor que les Egyptiens évaluent à $40,000,000.

Tel est le verdict que la commission des réparations a rendu mardi par un vote de 3 à 1, l'Angleterre étant dissidente.

GRAVE DECLARATION DE CUNO

La France envoie des renforts pour remplacer ceux qui avancent en Allemagne. — Les stipulations du traité et la Rhénanie.

L'OCCUPATION DE LA RUHR.

PARIS, 11—(Presse Associée). — La commission des réparations a décidé mardi de tenir l'Allemagne volontairement responsable des livraisons incomplètes de houille. Le vote a donné le résultat suivant: 3 à 1. Sir John Bradbury, représentant de l'Angleterre, était dissident.

PROTESTATIO N FORMELLE

LONDRES, 11. (Presse Associée.) — Le correspondant de l'agence Reuter à Berlin mande que le gouvernement allemand élabore une protestation formelle aux puissances signataires du traité de Versailles au sujet de l'occupation projetée du bassin de la Ruhr.

L'AVANCE FRANÇAISE

ESSEN, Allemagne, 11. (Presse Associée.) — Les premières colonnes de l'armée française traînant le matériel sont déjà arrivées à la ville de Kettwig, à sept milles au sud-ouest d'Essen. Le secteur entre Dusseldorf et Essen est à demi couvert par les troupes françaises, d'après les dépêches privées qui sont arrivées ici aujourd'hui.

On dit que les chauffeurs qui voyageaient entre ces deux villes ont été arrêtés et obligés de faire un détour.

L'administration municipale a averti, hier soir, le plus grand hôtel de la ville que l'édifice serait peut-être requisitionné sur avertissement sommaire par les troupes françaises. La direction a informé ses hôtes qu'ils seraient peut-être obligés de quitter la place au cours de la nuit.

ARRET A ESSEN

LONDRES, 11. (Presse Associée.) — L'avance française dans le bassin de la Ruhr s'arrêtera à Essen, si l'on en croit des renseignements dans les milieux officiels et envoyés par des observateurs spéciaux en Rhénanie. Les Anglais soutiennent qu'ils n'ont pas encore été officiellement mis au courant des projets de la France.

DECLARATION DE CUNO

Berlin, 9. (Presse Associée).—La force reste toujours la force, quel que soit son déguisement".

Telle est la déclaration qu'a faite aujourd'hui, le chancelier allemand Wilhelm Cuno, au sujet de l'intention que l'on prête à la France d'occuper à main armée le bassin de la Ruhr, en Allemagne.

Le chancelier a ajouté qu'en Allemagne on regardait la mise en vigueur des mesures coercitives arbitraires comme une brèche au traité de paix de Versailles, "Un emploi de la force contre un peuple sans défense".

Pour l'heure, le gouvernement allemand scrute attentivement l'aspect légal de l'attitude de la France en tenant compte des prérogatives que le traité donne à cette dernière. Il n'a pas encore indiqué quelle ligne de conduite il entend suivre au cas où les Français envahiraient la Ruhr.

LE TRAITE

"La France", poursuivit Herr Cuno, "essaie de couvrir son action sous le manteau de la justice en ce sens qu'elle prétend appliquer des sanctions et des pénalités dérivant des stipulations du traité de Versailles. Cependant, si monstrueux que soit ce document, il ne va pas jusqu'à permettre aux alliés de porter atteinte à la souveraineté de l'Allemagne ou d'empiéter sur le territoire allemand.

LA RHENANIE

"Pour appuyer leurs demandes basées sur le traité ou pour prendre des gages sur les réparations, les alliés occupent la Rhénanie pendant un espace de temps déterminé. Ils ont ainsi une garantie plus sûre et plus écrasante que toute autre clause dans un traité de paix entre nations civilisées. Si la France prend sur elle de négliger de reconnaître les bornes établies dans l'accord relatif aux droits d'occupation, ou si elle s'empare de territoire rhenan en dehors de la zone d'occupation, elle ne fera plus que profiter des privilèges que lui confère le traité, mais elle rompra violemment la paix contre un peuple sans défense."

Le chancelier a dit que l'Allemagne continue à offrir un pacte de trêve basé sur un plébiscite. Il a ajouté que le gouvernement allemand serait disposé à doubler, et même à tripler le nombre d'années suggéré dans la proposition initiale pour la durée du pacte.

"Nous sommes prêts", dit le chancelier, "à le constituer, de sorte que si l'hydre de la guerre relève ses têtes, ce sera au peuple à décider quoi faire et non aux diplomates réunis en conclave secret ou au caprice d'un monarque. Ce serait aux pères, aux mères, aux fils et aux filles à prendre la décision finale."

Dès que la commisson des réparations eut déclaré l'Allemagne en défaut dans les livraisons de houille, le premier ministre Poincaré s'est mis, cet après-midi, en communication avec le premier ministre Mussolini, d'Italie, et le premier ministre Theunis, de Belgique. Il se tiendra en contact avec eux pendant la durée de l'action projetée dans la Ruhr.

M. Poincaré avertira le gouvernement anglais dit-on, dès que les ordres d'occuper la région auront été données.

A midi ,on a déclaré au ministère des affaires étrangères que tous les détails qui ont été publiés relativement à l'action du gouvernement français sont de pure invention, car le gouvernement ne pouvait donner à l'avance des informations précises concernant une entreprise de ce genre.

IL TUE SA FAMILLE ET SE FAIT JUSTICE

MUNCIE, INDIANA, 11. (Presse Associée). — William Miller, âgé de 30 ans a tué sa femme et ses 3 enfants puis s'est donné la mort. Le crime a été découvert par des voisins qui enfoncèrent les portes de la maison lorsqu'aucun des membres de la famille ne se montra pendant plusieurs jours.

D'après les renseignements fournis par le coroner mandé sur les lieux peu de temps après le découverte du crime le cadavre de Mme Miller gisait dans le lit et dans ses bras était le corps inanimé d'un de ses enfants âgé de 11 mois. Les cadavres des autres enfants furent découverts sur le parquet ainsi que celui de Miller. Un revolver fut trouvé près du corps de Miller. On croit que ce dernier est devenu subitement fou et qu'il a tué toute sa famille dans un moment d'aliénation mentale.

L'hon. M. Caron prend une action contre "L'Homme Libre"

QUEBEC, 11. (Spécial à la Patrie). — L'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, a pris une poursuite pour libelle, au montant de $999, contre "L'Homme Libre", le nouvel hebdomadaire de Québec. M. Caron se plaint d'un article du journal concernant l'administration de son département. La Compagnie de Publication de l'Action Sociale Ltée, est aussi poursuivie à titre d'imprimeur du journal.

LES ROIS EN EXIL

APRES AVOIR VENDU SES MEMOIRES, L'EX-KAISER MET EN VENTE LA SEULE PHOTOGRAPHIE PRISE DE LUI ET DE SA FEMME APRES LEUR RECENT MARIAGE

Comment une compagnie américaine obtint une photo des nouveaux époux.

DES RUSES DEJOUEES

Guillaume a toujours réussi à éviter les photographes qui le guettaient.

UNE TRANSACTION

(Comment l'agent de la compagnie Keystone se procura la photographie de Guillaume et de son épouse).

DOORN, Hollande, 11.—Depuis son arrivée en Hollande, l'ex-Seigneur de la Guerre s'est confiné dans une sorte d'exil volontaire, ne voyant que quelques amis hollandais.

Les photographes de journaux et les opérateurs de cinéma de toutes les parties du monde ont littéralement assiégé Amerongen et Doorn depuis quatre ans, à l'affût de l'occasion favorable qui leur permettrait d'avoir une bonne photo de la ci-devant majesté. Le Kaiser, au courant de ces manoeuvres, resserra la consigne. En fait, seul un artiste hollandais réussit à croquer un instantané un jour de 1919 en se cachant dans une charretée de foin. Il va de soi qu'un portrait pris de si loin et dans de telles circonstances était loin d'être parfait.

Quand, il y a un an, nous pûmes obtenir un instantané de caractère privé de lui et de la Kaiserin, il prit d'encore plus fortes précautions contre les photographes.

Nous pouvons dire avec orgueil que personne ne l'a photographié, avec ou sans son consentement.

Il est facile de comparer cette photo avec celles qui ont été publiées récemment (excepté la présente photo Keystone) et de voir que celles que l'on a données ne représentent pas le Kaiser mais quelqu'un d'autre.

Le Kaiser, comme on l'appelle à Doorn et à Potsdam, n'est pas un imbécile. Il a eu cette finesse de s'entourer de gens qui lui ressemblent. Par exemple, M. von Kagge, maréchal de la cour, avec qui j'ai négocié la présente affaire, ressemble tellement à Guillaume que, en le voyant entrer dans son bureau, comme je ne le connaissais pas jusque là, je crus tout de suite que c'était Hohenzollern. Je lui fis part de mon erreur plus tard.

Ma première entrevue avec M. von Kagge, que je pressentis le premier, eut lieu une semaine après les noces. J'avais une lettre de présentation pour lui de M. le comte von Platten, qui s'occupe des intérêts du Kaiser en Allemagne et qui réside dans l'ancien palais du Kronprinz. J'avais dit à M. von Platten que je savais l'existence d'un portrait officiel et que je serais très désireux d'en faire l'acquisition, que je paierais d'ailleurs en marks, pour le plus grand profit du peuple allemand.

Il admit ma façon de voir et me donna un mot pour M. von Kagge, à Doorn, qui, me dit-il, avait cette affaire en mains. Je vis Kagge le lendemain au château de Doorn. Son bureau était tapissé de photos de Guillaume avant et pendant la guerre. Je ne découvris pas un seul autre portrait, pas une seule oeuvre d'art, rien de ce qui n'était pas le Kaiser.

J'offris au maréchal de la cour une forte somme. Il me répondit que le Kaiser avait déjà décidé quand et à qui il cèderait la photographie. Puis il me donna le nom de la personne avec qui je devrais dorénavant traiter de la question, me recommandant de dire le moins possible que Doorn avait quelque chose à voir à la vente du portrait,

(SUITE A LA PAGE 2)



UNE PHOTOGRAPHIE INEDITE DE L'EX-KAISER D'ALLEMAGNE avec sa nouvelle épouse, Guillaume Hohenzollern et la princesse de Reuss, photographiés après leur mariage, au château de Doorn. Cette photographie inédite, la seule qui ait été faite de l'ancien empereur et de son épouse, a été obtenue dans des circonstances dont on trouvera la relation ci-contre. (Cliché Keystone View Co. Inc.).

LES COURS REGLERONT CE LITIGE

Elles enquêteront librement sur les griefs des écoles séparées.

CETTE CAUSE-TYPE

TORONTO, 11. (Presse Canadienne) — On déclare à propos de l'attaque de l'"Orange Sentinel" contre le gouvernement ontarien au sujet du fonds de $95,000, pour les écoles séparées que le gouvernement se propose de saisir les tribunaux de l'épineuse question des droits des écoles séparées.

Bien que le gouvernement se soit décidé et qu'il ait été entendu avec les autorités catholiques que le pourvoi prendrait la forme d'une cause-type, une autorité que l'on ne saurait mettre en doute affirme que la décision n'est pas irrévocable.

Récemment, a-t-on dit, on a fait des représentations au gouvernement au sujet de l'opportunoté de donner aux tribunaux toute liberté d'enquête, ce qui ne serait pas possible avec une cause-type.

Des informations prises, hier soir, ont révélé que c'était le gouvernement de la province et non les autorités catholiques qui désiraient une décision des tribunaux sur cette question.

Le gouvernement Drury, dit-on, se demande si les octrois des écoles séparées qui ne sont pas absorbés ne doivent pas être versés au revenu consolidé ou être distribués entre les écoles.

Ottawa, 5.—Le cabinet s'est réuni à 2 heures 30 hier après-midi pour étudier les crédits de quelques départements et quelques articles du programme de la session.

C'EST UN CHAT QUI LES SAUVE

OTTAWA, 9. (Spécial à la "Patrie") — Le chat faisant un vacarme infernal, M. Wm. Atman, cordonnier, rue St-Patrice, se leva hier matin vers quatre heures, pour constater que sa maison était en feu et sans le chat sa famille aurait probablement péri. Sa femme et ses trois enfants ont dû se sauver en costume de nuit. Les pertes sont d'un millier de dollars.

MODE DE RECLAME QUI FERA FUREUR

LONDRES, 11. (Presse Canadienne.) — Les annonciers des Etats-Unis attachent un vif intérêt aux faits et gestes du major Savage, cet aviateur anglais qui est parvenu tout récemment à tracer d'immenses lettres dans le ciel par un procédé qu'il s'est hâté de faire breveter. Le major Savage a résolu d'introduire ce mode de réclame en Amérique. Il se targue d'y réussir sans peine grâce à l'atmosphère limpide du ciel américain qui favorise particulièrement ses expériences.

CONSTRUCTION D'UNE ROUTE PROVINCIALE

Sault Sainte-Marie, Ont., 5 . — (Presse Canadienne). — On a commencé la route provinciale entre Espanola et Little-Current, qui sera probablement terminée l'été prochain et qui offrira aux habitants de l'île Manitoulin un bon chemin vers les villes.

ON PREPARE LA SESSION DE JANVIER

Une grande activité règne à Ottawa dans les milieux politiques.

POSTE A REMPLIR

OTTAWA, 11. (Spécial à la Patrie). — Lorsqu'il s'agira de nommer les présidents des comités parlementaires à la prochaine session le Sénat devra trouver un successeur à feu l'hon. M. Proudfoot, qui présidait le comité des divorces. Ce comité est l'un des plus importants surtout cette année alors qu'il aura probablement 130 à 140 demandes de divorces à étudier. Il est fortement question de sir James Lougheed comme président de ce comité. On parle aussi des sénateurs Tanner, de la Nouvelle-Ecosse, et Willoughby de la Saskatchewan. Les préparatifs sont commencés pour la Session et la plus grande activité règne à la Chambre des Communes. Les whips des différents partis sont attendus à Ottawa vers le 20 du courant afin de voir à la distribution des sièges. Des progressistes MM. Binnette et Hammel, siégeront à la droite de l'orateur avec le parti libéral. Les honorables MM. Fielding et Lapointe sont attendus à Ottawa lundi prochain mais l'hon. M. Robb qui revient d'Australie par voie d'Angleterre ne sera à Ottawa qu'au commencement de février. Le cabinet siégera presque continuellement, travaillant à la préparation du programme sessionnel.

Sudbury, Ont., 5.—Une partie du district commercial de Capreol, ville située au nord-est d'ici sur les chemins de fer nationaux, a été détruite par un incendie, hier soir,

LES ECOLES D'OTTAWA NE PEUVENT LES RECEVOIR TOUS

Près de quinze cents enfants privés d'instruction dans la capitale.

LA CAUSE

OTTAWA, 11. (Spécial à la "Patrie") — M. E. C. Desormeaux, secrétaire de la commission des écoles séparées, déclare que près de quinze cents enfants catholiques ne reçoivent pas d'instruction à Ottawa, faute d'écoles pour les loger. Les trente-sept écoles permanentes et les deux écoles temporaires de la commission sont insuffisantes pour les besoins de la population. Autrefois, on acceptait des élèves de quatre ans; le minimum a été fixé à six ans et malgré cela des centaines d'enfants d'âge à aller en classe sont refusés aux écoles. Une telle situation dans une ville comme Ottawa est chose très sérieuse. La commission ne peut pas faire plus, n'ayant pas d'argent pour construire de nouvelles écoles ou retenir les services d'un plus grand nombre d'instituteurs.

LA MERE EST BRULEE AVEC SES ENFANTS

Le père réussit à se sauver bien que grièvement blessé

BRASIER ARDENT

WINNIPEG, 11. (Presse Canadienne. — Quatre membres de la famille de Wilford E. Sharratt ont péri dans un incendie qui a détruit leur résidence ici, hier. Les morts sont: Mme E. Sharratt, âgée de 28 ans; Ernest, âgé de 2 1-2 ans; Margaret, 15 mois et un bébé de quelques jours. Sharratt est à l'hôpital souffrant de brûlures et de l'émotion qu'il a ressentie.

Sharratt qui exerçait la profession d'employé de commerce, avait servi dans le corps médical durant la guerre et s'était marié en Angleterre peu de temps avant de revenir à Winnipeg il y a trois ans. La cause du feu est inconnue.

Des recherches faites dans les ruines ont fait découvrir les restes calcinés de Mme Sharratt, du bébé et de la petite Margaret près d'une porte qui avait été barricadée pour l'hiver. Le cadavre d'Ernest fut trouvé près de la porte principale. La famille Sharratt vivait au-dessus d'un petit magasin de bonbons. Lorsqu'ils s'éveillèrent ils virent les flammes et la fumée qui s'échappaient d'une bouche-d'air chaud. M. Sharratt se précipita à l'étage inférieur pour voir ce qui s'y passait et lorsqu'il ouvrit la porte un jet de flammes enveloppa l'escalier coupant toute issue à sa femme et à ses enfants et l'empêchant en même temps de se porter à leur secours. Il ouvrit alors une des fenêtres donnant sur la rue et cria à sa femme de sauter, mais il ne reçut aucune réponse. Lorsque les voisins et les pompiers arrivèrent sur les lieux l'intérieur de la maison n'était qu'un brasier ardent et toute tentative de sauvetage était impossible.

ENCOURAGEMENT A TOUT CE QUI EST CANADIEN

Une campagne nationale du gouvernement pour les chasser de chez nous.

LES RENTES VIAGERES

OTTAWA, 11. (Spécial à la "Patrie). — Le gouvernement demandera un crédit spécial à la prochaine session pour mieux faire connaître les avantages des rentes viagères. Les autorités fédérales croient que ce genre de placement serait très avantageux pour la petite épargne en assurant aux canadiens qui n'ont pas de fortune, une vieillesse heureuse. Ce sera le commencement d'une campagne nationale au bénéfice de tout ce qui est canadien. Le gouvernement vient de conclure des traités de commerce avantageux avec la France et l'Italie, d'autres sont à l'étude pour d'autres pays. Les efforts du gouvernement seront couronnés de succès par une forte augmentation de notre commerce à l'étranger.

Le gouvernement espère que le public en général fera sa part en encourageant l'industrie domestique. Les produits canadiens étant appréciés à l'étranger devraient l'être davantage dans le pays de fabrication.

EMPRUNT DE $100,000 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE HULL

OTTAWA, 11.— Spécial à La Patrie). — La commission scolaire de Hull empruntera $100,000 pour consolider sa dette flottante et augmenter son accommodation pour les élèves. L'autorisation officielle du gouvernement de Québec vient d'être reçue. Cet emprunt sera pour 30 ans et portera intérêt à 5 1-2 pour cent.

Mgr HERTZOG VIENDRA LUI-MEME PORTER LE PALLIUM A Mgr EMARD

OTTAWA, 10. (Presse Canadienne.) Sa Grandeur Mgr Hertzog, procureur de Sa Grandeur Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, s'est présenté le mois dernier chez le cardinal Bisletti, doyen de l'Ordre des Cardinaux Diacres à Rome pour recevoir l'imposition du pallium pour le nouvel archevêque d'Ottawa. Il est probable que le pallium sera apporté par Mgr Hertzog lui-même et que la cérémonie de l'investiture aura lieu au mois d'avril.

LE CARNAVAL A ETE INAUGURE PAR LORD BYNG

Une foule considérable a participé à la fête de nuit sur la montagne

LE FEU D'ARTIFICE

L'inauguration des sports d'hiver s'est faite vendredi soir par Son Excellence Lord Byng, et cette fête a attiré sur le versant du Mont-Royal, une foule nombreuse et joyeuse. On avait cru tout d'abord que Son Excellence accepterait les honneurs de la première glissade en traine sauvage, et qu'il ferait part des émotions de la première descente. Son Excellence céda sa place à lady Byng, qui à son tour offrit la place à M. le Maire. Ce dernier refusa courtoisement, et lord Byng procéda alors aux formalités de l'inauguration de la glissoire. "Eh bien ! dit alors lord Byng, elle se trouve inaugurée", juste au moment où une traine descendait devant la tribune, où il se trouvait avec les autres invités.

Après l'inauguration, le parti royal se dirigea vers le club. Un des membres présents demanda à Son Excellence si elle n'avait jamais tenté le sport de la traine sauvage. "Oh oui répondit Lord Byng, il y a à peu près quarante ans, en Suisse et en Allemagne."

Après avoir passé une heure sur la montagne, lord Byng reprit sa place dans le sleigh, accompagné du maire Martin, de Mme Martin, de M. Donat Raymond président du comité des sports d'hiver; de M. C.-E. Gault, de Mme Gault. Les membres se rendirent à la demeure de M. J.-K.-L. Ross.

Il est difficile de dire exactement le nombre de personnes qui s'étaient assemblées sur la montagne. Les spectateurs s'étaient placés sur les deux côtés de la glissoire. Lorsque le parti royal arriva, il fallut que la police à cheval frayât un chemin.

Lorsque le feu d'artifice battit son plein, on pouvait distinguer une foule compacte massée sur plusieurs verges de profond sur le long de la glissoire jusqu'au chemin Shakespeare.

Somme toute cette fête de nuit a été un succès.

UNE CENTAINE DE VOITURES ONT ETE INCENDIEES A QUEBEC

QUEBEC, 9. (Spécial à la 'Patrie') Une centaine de victorias appartenant à des cochers de place et une dizaine d'autos ont été détruites ce matin, dans un incendie qui a détruit la boutique de forge et l'entrepôt de M. Alphonse Blondeau, situés sur la 4e rue, à Limoilou. La bâtisse incendiée qui mesurait 300 pieds de longueur avait un étage et a été brûlée de fond en comble avec tout son contenu. Le feu a éclaté vers deux heures et activé par un vent violent, menaça de se propager aux édifices environnants. Les pompiers purent éviter que les flammes ne se propagassent aux maisons voisines, mais il leur fallut travailler sans trêve jusqu'à 7 heures ce matin pour parvenir à éteindre le feu complètement. Les pertes, en raison de la valeur du contenu de la bâtisse, se chiffrent à près de $100,000 partiellement couvertes par les assurances.

FEU M. F.-X. BOISSEAU A SAINT-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 11. —(Spécial à la PATRIE.—On annonce la mort du notaire F.-X.-A. Boisseau, arrivée ce matin après quelques jours de maladie. Le défunt était avantageusement connu dans la région, car il a pratiqué sa profession en cette ville depuis au-delà de quarante ans. Il avait 69 ans et 7 mois. Il laisse après lui son fils, Armand Boisseau, ex-député, ses filles Laura, épouse de Georges McNulty, marchand de St-Jean et Alice, épouse du Dr J.-N. Boivin, de Hull, P.Q., ses frères William et Joseph Boisseau, de Montréal, Napoléon Boisseau, bourgeois, de St-Oura et Frédéric Boisseau, de Worcester, Mass., une soeur, Madame Ephrem Dansereau, de Contrecoeur. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église Notre-Dame du Rosaire.

OTTAWA, 8. (Spécial à la "Patrie".) — L'honorable Dr Béland, ministre du Rétablissement civil des soldats, a inauguré l'ouverture officielle de l'exposition des trophées et souvenirs de guerre à la galerie des Beaux-Arts. Les tableaux dans ce salon représentent les principaux épisodes de la grande guerre et le rôle glorieux de l'armée canadienne. Cette exposition durera trois mois.

DEUIL A OTTAWA



LE MAJOR E.-D. SUTHERLAND, vérificateur en chef du Canada, décédé mardi à Ottawa.

DE SUPERBES TOILES POUR NOTRE MUSEE

Six chefs-d'ouvre canadiens sont donnés à la Galerie Nationale.

EXPOSES

OTTAWA, 11. (Presse Canadienne) — Grâce à Mlle Edith Wilson, d'Ottawa, la Galerie Nationale s'est enrichie de trois magnifiques tableaux, trois de Cornelius Kreighoff et trois de Franklin Brownell.

Les tableaux de Brownell sont bien connus des visiteurs de la Galerie. Il y a au centre de la Galerie, "Le Marché", une vue de la place du marché à Ottawa, l'hiver, et "Le printemps" superbe peinture de la campagne sur la rivière Gatineau, près des Laurentides.

Les peintures de Kreighoff forment une importante collection. Ce peintre vécut de 1812 à 1872 et fut le premier à représenter la vie de l'habitant de Québec. On remarque un "Paysage d'hiver", une autre scène d'hiver qu'on pourrait appeler la "Ferme d'habitant" et "La Chaudière", et une peinture de la fameuse chute d'Ottawa avant que l'homme eut porté atteinte à sa beauté primitive.

Ces peintures constituent l'un des plus beaux cadeaux qui aient été offerts à la Galerie Nationale.

Ne pouvait se coucher. "L'année dernière j'étais gravement malade," écrit Mme Joseline Stupek, de Smokeless, Pa. "Je souffrais des pieds et de courbatures de dos, de sorte que je ne pouvais ni marcher ni me coucher. J'ai consulté plusieurs médecins et j'ai pris différentes drogues sans aucun succès. Alors j'eus recours au Nyxoro du Dr Pierre. Après avoir pris cinq bouteilles de ce remède la douleur m'avait quittée." Cette préparation herbacée bien connue est un remède reconstituant. Cela a un effet heureux sur tout l'organisme et aide la nature à rétablir l'harmonie de la santé. Il ne peut être obtenu chez les pharmaciens mais est vendu par des agents spéciaux ou envoyé directement des laboratoires du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Demandez la brochure gratuite.

Livrés exempt de droits au Canada.

HOMMAGE DES CONSERVATEURS A LEUR CHEF

M. Sauvé est acclamé par ses partisans hier soir à Québec.

UN BANQUET

Québec, 11.—Spécial à la Patrie.—Le banquet donné mardi soir par les conservateurs de Québec à M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, a réuni plus de deux cents convives parmi lesquels l'on remarquait des représentants de la plupart des comtés du district de Québec. Cette manifestation politique ne marquait pas cependant, contrairement à ce qu'on avait donné à entendre, l'ouverture de la campagne conservatrice. Monsieur Sauvé l'a déclaré lui-même au commencement de son discours, en expliquant l'absence de M. E. Patenaude, qui s'était excusé dans une lettre au secrétaire de l'organisation.

Les conservateurs n'ont pas voulu donner à cette démonstration en l'honneur de leur chef le caractère de l'ouverture d'une campagne électorale parce qu'ils supposent que le lieutenant-gouverneur est à considérer actuellement les objections qui lui ont été soumises à la veille des élections en hiver et qu'ils considéraient devoir dans les circonstances ajourner l'ouverture de leur campagne. C'est pour cette raison que les lieutenants de M. Sauvé dans la métropole qui devaient l'accompagner à Québec s'en sont abstenus.

M. Sauvé a été reçu avec un enthousiasme débordant par ses partisans. Il a été ovationné au début, pendant et à la fin de son discours, et plusieurs orateurs ont au cours de la soirée vanté ses mérites et son dévouement à la chose publique.

LES CHEFS DE L'EMEUTE DE CHAURI-CHAURA AUX INDES, ONT ETE CONDAMNES A MORT

Le nombre des condamnés est de 172 sur 228 accusés.

CE SOULEVEMENT

LONDRES, 10.(Presse Associée) —Des dépêches de Lucknow mandent qu'une sentence de mort a été prononcée contre 172 Indiens accusés de meurtre et d'incendie à la suite de l'émeute de Chauri-Chaura, en février dernier. Deux cent vingt-huit personnes avaient été inculpées. Sur ce nombre 47 ont été acquittées et deux ont été condamnées à deux ans de prison. Les autres sont mortes en attendant leur procès.

Dix-sept agents de police indigènes ont été tués dans l'émeute de Chauri-Chaura qui s'est produite le 4 février dernier. La manifestation ne constituait qu'un épisode d'une fin de semaine remplie d'insurrections anti-britanniques en différentes partie de l'Inde. Une bande en révolte attaqua le bureau de police et anéantit tout le personnel, y compris les huit agents que l'on avait envoyés prêter main-forte au poste.

Le même jour un soulèvement avait lieu à la ville de Bareilly, dans les provinces du centre. Une foule de cinq mille personnes tenta de prendre d'assaut l'hôtel de ville, mais elle fut dispersée par la police. Il y eût deux morts et deux blessés dans la foule.

Quelques jours plus tard, d'autres désordres au sud-est de Madras, district de Tanjore. Trois personnes étaient tuées et huit blessées.

L'HON. M. CARON NE CROIT PAS DANS CE PARTI

Un troisième parti agraire ne peut réussir dans notre province.

ICI COMME AILLEURS

QUEBEC, 9 (Du correspondant de la "Patrie"). — Dans une interview, hier, l'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture, a exprimé l'opinion que le mouvement lancé dans la province en vue de former un troisième parti groupant les fermiers, a manqué son but et ne doit pas recevoir l'encouragement des cultivateurs, parce qu'il ne peut être que préjudiciable à leurs intérêts.

Le ministre de l'agriculture n'est pas sans avoir observé les activités du groupe qui poursuit à travers la province une campagne en faveur de l'organisation du parti fermier et il croit qu'à l'exception d'un petit groupe de mécontents, le mouvement n'a pas rencontré l'approbation de l'opinion publique. M. Caron croit que le parti agraire n'est pas né viable dans les autres provinces du Dominion, pas plus que dans la province de Québec et que sa désagrégation commence déjà à se faire sentir. Il ne croit pas que les gouvernements de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta obtiennent le même succès devant le peuple lorsqu'ils y retourneront.

IL AIME MIEUX LE PENITENCIER QUE LA PRISON DE BORDEAUX

OTTAWA, 11. (Spécial à la Patrie") — Une affaire peu ordinaire vient de se passer en cour de police de Hull. Le magistrat Millar a entendu la cause d'Ernest Provincial, accusé de tentative de vol sur un nommé Mathias Groulx. Trouvé coupable, le magistrat dit qu'à cause du grand âge des parents de Provincial, son père et sa mère ayant plus de 80 ans, il ne le condamnera pas au pénitencier, mais à un an de détention à Bordeaux. "Je préfère le pénitencier à la prison de Bordeaux. — Très bien, réplique le magistrat, je vous condamne à deux ans de pénitencier. C'est la deuxième fois que semblable remarque est faite en cour de police de Hull en quelques mois.

LA DISTRIBUTION DES TERRES EN IRLANDE

LONDRES, 8. (Presse Associée.) — Le correspondant du "Daily Mail" à Dublin mande que le gouvernement de l'Etat Libre élabore une mesure pour résoudre de façon permanente le problème agraire. Le projet de loi vise à remédier à toutes les lacunes des lois agraires précédentes et contribuera beaucoup à faire disparaitre l'arbitraire des propriétaires fonciers.

TOKYO, 8 — (Presse Associée)— L'amiral Hayao Sima Mura, chef de l'état-major naval, est décédé aujourd'hui. Il était né en 1858, et portait le titre de baron. Il fut blessé pendant la guerre sino-japonaise. Plus tard, durant la guerre russo-japonaise, il fut chef de l'état-major de l'Amiral Togo.

L'amiral Sima Mura avait aussi été directeur du collège de l'état major naval.

LES ONDES ET LA RADIO-TELEGRAPHIE

DELHI, Inde, 10. (Presse Canadienne.) (Via l'Agence Reuter.) — Plusieurs compagnies et associations commerciales se disent favorables au projet de communications radiotélégraphiques entre l'Inde et la Grande-Bretagne. A la prochaine session, le parlement aura à débattre bon nombre de résolutions dans ce sens.

MGR GAUTHIER REND VISITE AUX DETENUS

Tous les prisonniers catholiques assistent à la sainte messe.

A SAINT-VINCENT

Samedi dernier, pour de l'Epiphanie Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, a rendu visite aux détenus de la prison de Bordeaux.

Tous les détenus catholiques accompagnés de leurs gardes ont assisté à la sainte messe célébrée par Sa Grandeur. Dans la chapelle se trouvaient également L'honorable Napoléon Séguin, gouverneur de la prison; M. l'abbé Désaulniers, aumônier de la géole; M. l'abbé Benoit curé de Ahuntsic; M. David, comptable en chef de la prison; le sergent-major Séguin, et plusieurs autres officiers.

Mgr Gauthier a prononcé une touchante allocution. Il a donné de bons conseils aux malheureux prisonniers. Il leur a recommandé la prière pour les soutenir dans leurs épreuves. Il leur a dit d'oublier le passé pour ne penser qu'à redevenir de bons citoyens. Un jour ils reprendront dans leur foyer la place qu'ils y occupaient. Ils vivront alors dans l'amitié de Dieu qui a pitié des pêcheurs pourvu qu'ils se repentent de leurs fautes.

Monseigneur a aussi fait une courte visite à la prison de Sainte-Darie. Il a prodigué ses consolations aux malheureuses détenues

AU PENITENCIER

Un deuxième concert a été donné aux détenus de Saint-Vincent de Paul samedi après-midi. Il y avait sept artistes au programme sous la direction de M. Bert Mason. Des chansons comiques ont été rendues par Bert Mason lui-même. M. Joe Beauchamp a déclamé et chanté en français. Le concert a duré deux heures.

Le soir les mêmes artistes étaient les hôtes du Club des Quatre-Tours qui, comme ont le sait, est le club des officiers du pénitencier. Le colonel René de la Bruère Girouard, préfet du pénitencier, s'est comme toujours révélé un hôte accompli.

L'ANNEE FUT PROSPERE AU CULTIVATEUR

La récolte du blé n'a d'égale que celle de 1915.

QUELQUES CHIFFRES

OTTAWA, 11. (Presse Canadienne).—D'après les statistiques approuvées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, la récolte totale de blé, en 1922 a été de 391,425,000 boisseaux. C'est la plus grosse récolte enregistrée depuis 1915 alors que la récolte avait été de 393,542,000 boisseaux. Le surplus sur 1921 est de 15,169,415 boisseaux. La récolte par âcre en 1922 a été de 17 1-2 boisseaux, alors qu'elle était de 26 boisseaux en 1915. Ces chiffres sont fournis par le Bureau fédéral des statistiques.

En 1922, la récolte totale de l'orge a été de 73,237,100 boisseaux, alors qu'elle n'était que de 59,709,100 boisseaux en 1921. En 1922, la production du seigle a été de 35,730,000 boisseaux, en 1921, de 21,455,260 boisseaux; en 1922, le rendement total du foin et du trèfle a été de 14,517,000 tonnes contre 11,366,100 tonnes, en 1921.

La production de pommes de terre en 1922 a été de 99,675,000 boisseaux pour 683,594 acres de terrain. En 1921, la production a été de 107,346,000 boisseaux pour 701,912 acres de terrain. Ces chiffres sont fournis par le Bureau fédéral des statistiques.

On a semé cet automne, au Canada, 947,900 acres en blé, alors que l'an passé, on a ensemencé 46,700 acres de moins que cet automne.

SHERBROOKE, 8. — Une autre vague de froid s'est abattue sur le district à la fin de la semaine et le thermomètre est descendu de bonne heure ce matin à 25 degrés au-dessous de zéro.

Victoria, 10. — On dit que trois jeunes gens sur douze, qui se sont prêtés à l'expérience d'auto-suggestion ont trouvé des positions.

LA RAISON D'ETRE DE L'HABEAS CORPUS'

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la "Patrie") — Dans un jugement qu'il vient de rendre et par lequel il renvoie la requête d'habeas corpus d'un nommé Joseph-Armand Bertrand, condamné pour infraction à la loi des liqueurs, sur une plainte de la commission des Liqueurs, sir François Lemieux, juge en chef de la cour Supérieure, a défini la raison d'être de l'habeas corpus.

Le requérant invoquait à l'appui de sa requête plusieurs irrégularités. Le juge Lemieux, en renvoyant la requête, a déclaré dans son jugement que la mission du bref d'habeas corpus n'est pas de s'enquérir de la validité et de la régularité des procédures en vertu desquelles la conviction a été obtenue, mais seulement de s'enquérir si le prisonnier est détenu, en vertu d'une autorité compétente, d'une mesure régulière énonçant une offense comme la loi et une condamnation que le magistrat avait le droit de prononcer.

LES ROIS EN EXIL

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

au cas où il me serait possible de l'acquérir.

Je ne lui cachai pas qu'il valait mieux disposer de la photographie au plus tôt. Je lui dis qu'il semblait qu'un photographe de Londres eût obtenu une photographie avec un appareil à long foyer. Kagge m'affirma que cette photographie n'était pas celle de Guillaume, mais que le général qu'on prétendait être le Kaiser n'était autre que lui-même, von Kagge.

Quand plus tard je lui parlai de ce film qu'on disait avoir été tourné par un baron bavarois, il nia de la façon la plus formelle que le personnage tourné fût le Kaiser. Il me dit que dès que j'aurais vu la vraie et authentique photographie de Guillaume, je n'aurais plus le moindre doute. En effet, la comparaison du film et de la photo en question montre bien que le personnage filmé n'est pas Hozenzollern. Il y eut dans ce cas véritable famisterie; l'entourage du Kaiser savait que le personnage qui représentait le Seigneur de la Guerre n'était qu'un sosie, et il se prêta à la ruse pour tromper le photographe.

Kagge me déclara officiellement qu'aucun de ces portraits ou de ces films n'était du Kaiser. Chaque fois que l'occasion s'en présenta au cours de nos négociations, le maréchal m'affirma que les seules photos authentiques du Kaiser étaient les petits instantanés pris par son fils.

Même la fiancée impériale, princesse Hermine, qui est certes très large envers les journalistes et les photographes, n'a pu changer là-dessus les idées du Kaiser. Elle a eu beau se prêter avant et après son mariage à l'objectif, Guillaume a toujours manoeuvré pour éviter l'appareil.

S'apercevant enfin du bénéfice fait par ces éditeurs de faux portraits, Guillaume se décida soudain à changer d'avis. Prévoyant de nouvelles dépenses dans un avenir assez rapproché, il se décida à se laisser photographier, tout comme il avait auparavant décidé de publier ses mémoires et de les vendre.

La photographie fut faite par un artiste de village de la région, un vieillard assez peu versé dans les questions de publicité et de journalisme. Il avait déjà photographié le Kaiser au mariage de la fille du comte Bentinck, mais il avait remis le négatif au château sans même garder une épreuve pour lui. Ce fut lui qui fut chargé de photographier le couple.

Le portrait fut fait le 5 novembre, à 3 heures de l'après-midi, après le départ des invités. Personne, sauf le couple impérial, n'était au courant de l'identité du bonhomme qu'on cacha absolument. Après la pose, le vieux demanda au Kaiser de photographier quelques invités, mais Guillaume lui refusa net. Il lui dit que sa besogne était terminée et lui enjoignit de remettre les négatifs au château, ce qui fut fait.

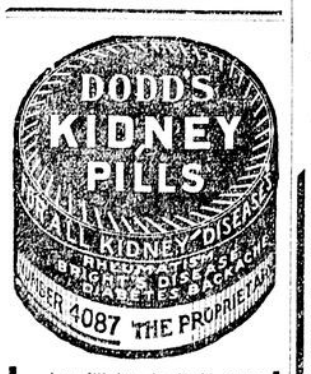
Quand Guillaume, le jour du mariage, apprit qu'une armée de journalistes et de photographes attendaient au dehors. Il leur envoya dire par son officier du service de presse qu'une photographie venait d'être prise qui serait à vendre au plus fort enchérisseur. En attendant, il reçut des soumissions, et exigea même des avances en argent. On ne sait d'ailleurs pas pourquoi Guillaume ne conclut pas l'affaire ce jour même; peut-être attendait-il une enchère plus forte.

Pour tirer de l'argent de cette photo, il redoubla de vigilance contre les artistes. Il s'aperçut un jour qu'un photographe hollandais rôdait dans les alentours; il eut recours à une ruse. Il envoya sa femme se promener avec un officier de sa tournure; le hollandais s'y trompa, fit plusieurs instantanés et les publia. Quand Guillaume vit cette photo dans le journal, il décida d'en finir et donna l'ordre de disposer de la photographie officielle.

Guillaume espère encore en son étoile. Il se croit populaire auprès du peuple allemand. Il a décidé que sitôt sa photographie publiée dans les journaux du monde entier, on en tirerait des millions de cartes postales pour être répandues partout, surtout en Allemagne. Il tient à ce que les Allemands pensent favorablement de lui.

Le Kaiser soigna sa pose. Il est vêtu en feld-maréchal allemand, la poitrine constellée de décorations, les doigts chargés de bagues, une main gauche sur son épée, l'autre au bras de la nouvelle Kaiserin. Hermine porte le collier de diamants et perles qui a coûté plusieurs millions de marks et qu'il a acheté pour la circonstance. La moustache est encore relevée; il porte une courte barbe. Sa figure a peu changé et ne se différencie que peu des photos d'avant la guerre, excepté quant à la barbe.

Avant de le payer, je lui fis signer un contrat, m'assurant ainsi du droit de reproduction dans le monde entier, même pour ce qui est des cartes postales qui sont la propriété de la Keystone.



Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de bright, diabète et mal de dos. Le clicbe ci-haut est un modèle de la boîte.

166-jno

APPAREIL DE VUES ANNIMEES GRATIS



Cet appareil automatique, nouveau modèle, de fabrication américaine avec pellicules sera donné à qui vendra 20 paquets de Blume à 15c le paquet. Donnez votre commande. Nous expédions ces paquets en colis affranchis. Une fois qu'ils sont vendus, remettez-nous $3.00 et nous vous enverrons l'appareil et les pellicules ainsi qu'une série de billets d'entrée, frais de transport acquittés. Ecrivez en anglais ou en français.

BLUINE MFG. CO., 933 Mill St., Concord Junction, Mass., E. J. A.

CHEZ NOUS



R. à Désolée.

Une tasse de café fort sans sucre dans lequel vous aurez pressé le jus d'un citron fera passer votre migraine. C'est merveilleux comme résultat.

—:o:—

R. à Très important.

1o—Avec de l'éther. 2o—C'est un bon parfum. Une fois par semaine.

—:o:—

R. à Petite Fée.

Non, puisqu'on n'a pas jugé à propos de vous répondre.

—:o:—

CE QUE DIT LA MODE

La fourrure reste la garniture de choix, élégante et sobre.

On la voit disposée en cols volumineux, en poignets, en gilets, en dépassants. Ou bien la fourrure est incrustée en chevrons, en crôneaux, en dispositions géométriques sur le tissu.

Les gros bourrelets d'étoffe forment des demi-ceintures avec les galons de métal, ou brodés de teintes vives.

Les basques accusent quelques godets ou bien sont, au contraire, appliqués sur les hanches quelles épousent étroitement. Elles sont parfois fendues sur les côtés.

—:o:—

UN CONSEIL PAR JOUR

Taches de graisse. — Prenez une once de borax pulvérisé, une once de camphre dissous dans l'alcool et mettez dans un litre d'eau. Après quoi vous pourrez en remplir des bouteilles pour être conservées. Cette eau nettoie parfaitement et n'altère nullement les nuances des tissus.

—:o:—

RECETTE

Petites Crêpes Instantanées

Délayez dans une terrine deux cuillerées de farine avec un demi-verre de lait mettez y deux jaunes d'oeufs en débattant vigoureusement et sans cesser. Incorporez peu à peu deux blancs battus en neige, battez le tout ensemble et servez-vous d'une petite poêle n'ayant pas plus de 20 centimètres de diamètre et plus petite encore si possible.

UN CONSEIL PAR JOUR

Lorsque le crêpe a été mouillé ou froissé, on peut le remettre en bon état de la manière suivante: on met de l'eau à bouillir dans un récipient aussi évasé que possible, et il suffit de tenir le crêpe étendu au-dessus de la vapeur d'eau qui se dégage. Toutefois, il faut avoir soin de n'omettre aucune partie de la surface du crêpe, mieux on le brossera bien doucement avec une petite brosse douce. Il est bon d'être deux personnes pour faire cette petite opération afin que les tissus soient bien tendus.

RECETTE

Comme entrée, le Gigot braisé à l'Italienne. Choisissez un petit gigot court, à la balle bien ronde. Parez-le et retirez-le quasi (os de devant). Mettez-le braiser dans une casserole en fonte en le mouillant de bon bouillon d'os et en ajoutant des oignons légèrement brunis dans un gros morceau de beurre, du thym, du laurier, du céleri, des carottes, une échalote, une demi-gousse d'ail, deux ou trois tomates fraiches. Assaisonnez largement de sel et de poivre, et ajoutez aussi les os et les déchets que vous avez enlevés à la viande. Couvrez soigneusement la casserole et laissez bouillonner à feu doux pendant trois heures. Enlevez le couvercle de la casserole et laisser cuire encore dix minutes découvert. Dégraissez et passez la cuisson. Ajoutez à cette cuisson une sauce italienne pour laquelle vous hachez des échalotes que vous faites bouillir avec une cuillerée de vinaigre, un verre de bouillon, du sel et du poivre. Liez avec de la farine maniée de beurre, et ajoutez des champignons sautés au beurre et hachés. Servez avec de petites croquettes rondes de pommes de terre.

Marjolaine

MAISONS RECOMMANDABLES
AUX LECTEURS DE
La Patrie
HEBDOMADAIRE



L'Antikor Laurence
Enlève les cors, verrues et durillons. Sûr, efficace, sans douleur.
En vente partout, 25c le flacon.
Franco par la poste.
Pharmacie LAURENCE
Montréal.
1-jno

Un de nos Grands Feux
pour bois dur, cuiront vos tartes et gâteaux à la Kerhulu
Placez votre commande de suite
Notre prix, 30 jours $15.00 à $92.00
J. & P. Davignon
LIMITEE
1030 Ontario Est. Coin Dorion
7-jno



Grand choix de lunettes et pince nez des plus modernes. Consultations et examen de la vue gratis avec commande.
RAOUL THIBAULT
SPECIALISTE OPTICIEN, OPTOMETRISTE
Gradué en 1904
425, RUE AMHERST - MONTREAL
en face de l'église Ste-Catherine.
7-jno

Pourquoi Aller Ailleurs ?
Lorsque vous trouvez TOUT MIEUX, MEILLEUR MARCHE pour l'ameublement de votre maison à
Amherst Furniture Co.
183, RUE AMHERST.
Tél. Est 1080 10-jno



Que de Temps Perdu !
La toilette fait perdre un temps précieux. Elle avait au beau sexe d'injustes calomnies! Mais en somme que dire d'un produit qui est tout à la fois un parfum délicieux, une exquise poudre de toilette et un remède efficace aux disgrâces du visage: taches de rousseur, masque, rides, pustules, petits boutons noirs, peau huileuse.
LE LAIT DES DAMES ROMAINES jouit de ces propriétés remarquables. Elles vous sont garanties par une épreuve de 20 années de services auprès du public qui lui garde sa faveur. Faites en un essai loyal dès aujourd'hui. En vente partout en paquets artistiques valant $1.00 au prix de cette Bouteille gratis si quelconque pourra démentir cette valeur. Echantillon envoyé gratis sur réception de 10c pour frais de poste.
COOPER & COY. Dept. E4
185 de Commissaires Ouest.
J NO

FEMOL La Mission Sublime de la Femme
ne peut s'accomplir si la femme n'a pas conscience du sacrement à ses constantes souffrances. Le docteur de science, le spécialiste Cazo a fait passer cette vérité dans le domaine pratique, en découvrant le remède efficace, après des années de laborieuses recherches.
FEMOL ainsi qu'on l'apprécie est par excellence le spécifique du beau sexe, des jeunes filles devenues femmes, des femmes à la période critique, de la femme de science, la société a de commun avec la médecine son prix. Envoyez 10c pour frais de poste et nous vous enverrons assez de Femol pour vous prouver son infaillibilité.
En vente à toutes les pharmacies $1.00 le traitement de 40 jours.
Ecrivez Institut CAZO, Dépt. G 4 Place Royale, Montréal.

LE GOUVERNEMENT EMPRUNTERAIT A LA FRANCE LE NOUVEAU CHEF DE LA POLICE PROVINCIALE

L'une des raisons du retard apporté à la réorganisation de la police provinciale est le choix d'un nouveau chef, qui, paraît-il, sera fait en France. — Les candidats canadiens.

ON ENGAGERAIT UN EXPERT EUROPEEN

QUEBEC, 11.— (Spécial à la Patrie). — La réorganisation de la police provinciale n'est pas une mince affaire si l'on se base sur le temps qu'il faut au gouvernement pour procéder à cette tâche. La raison du retard apporté à la nomination d'un nouveau chef est que le gouvernement, sur une cinquantaine d'applicants, n'en a trouvé que trois qui avaient la compétence; le meilleur a refusé la position. Quant aux autres, pour divers motifs, ils n'ont pu être nommés. Le premier ministre a déclaré au cours de la session que le gouvernement ira à Paris, s'il le faut, pour avoir un homme compétent. On croit que le département du procureur-général est en négociations avec les autorités policières françaises pour s'assurer les services d'un homme bien versé dans l'organisation policière et qui verra à mettre le service de la police provinciale sur un pied de grande efficacité.

LES REVENUS DES DOUANES ONT ETE DE $88,000,000 POUR LES NEUF DERNIERS MOIS DE 1922

OTTAWA, 11. (les revenus des douanes pour les neuf mois écoulés ont été de $88,000,000, soit une augmentation de $10,000,000, ceux des postes se sont élevés à $20,000,000, une augmentation de $2,000,000 et ceux du revenu de l'intérieur, y compris la taxe sur les ventes, à $75,000,000, soit une augmentation de $20,000,000. D'autre part les revenus de l'impôt sur le revenu ont diminué de $20,000,000. Les revenus totaux pour cette période sont de $300,000,000, ce qui représente une augmentation de $6,000,000 sur la période correspondante l'an dernier.

COUVENT INCENDIE



LE COUVENT DES SOEURS DU BON PASTEUR, de Saint-Georges de Beauce, voisin de l'église paroissiale, qui a été détruit par le feu.

SAISIE DE DROGUES A BORD D'UN NAVIRE

VANCOUVSR, 11. (Spécial à la "Patrie".) — Les douaniers ont opéré une saisie d'opium, de cocaïne, et d'autres stupéfiants sur le navire "Achilles" mercredi soir. Le tout est évalué à $65,000.

Les officiers fouillèrent les soutes au charbon, et trouvèrent 30 livres de cocaïne et 800 boîtes d'opium.

L'"Achilles" était tout récemment arrivé de l'Orient.

LE SAINT-SIEGE CONFERE A MGR PIETTE LA DIGNITE DE PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

Le bref, en date du 1er décembre, a été lu hier matin à la cathédrale et le nouveau titulaire a été investi par Mgr Georges Gauthier.

"SAGESSE, SCIENCE, SAGACITE, SERVICES"

Les fidèles de la Cathédrale ont été les témoins d'un spectacle qui n'est pas très fréquent. Avant la grand'messe, Mgr J.-A.-V. Piette, vicaire général, a été investi de la dignité de protonotaire apostolique.

Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique, présida la cérémonie de son trône; Mgr Piette était en face de lui. M. le chanoine A. Harbour, curé de la cathédrale, monta en chaire et lut le bref signé du cardinal Gasparri et daté du 1er décembre qui élevait Mgr Piette au rang des protonotaires, "à cause de ses services distingués, de sa sagesse, de sa science et de sa sagacité". Il expliqua aux fidèles la nature de cette dignité nouvelle et présenta au dignitaire les félicitations du clergé et des fidèles du diocèse.

Mgr Piette se rendit alors au pied de l'autel, et, agenouillé sur le dernier degré, prononça les serments et la profession de foi d'usage à ces promotions.

Il baisa le livre des Evangiles. Mgr Gauthier le revêtit alors du rochet des prélats supérieurs, recouvrit ses épaules de la "mantelletta" et lui imposa la barrette. Mgr Piette monta alors à l'autel et reçut le baiser de paix du prélat célébrant.

Mgr Piette a maintenant le droit de porter un liséré violet à la barrette ainsi que la mitre blanche à certaines cérémonies. Il peut aussi célébrer de façon quasi-pontificale, mais sans la crosse et ailleurs qu'au trône. Cette dignité nouvelle dont le Saint-Siège vient d'honorer Mgr Piette le place au plus haut rang des prélats séculiers non évêques. A Rome il est de droit du cortège papal.

UN WAGON DE POMMES JUGE TRES LOUCHE

La police l'examine méticuleusement et y trouve plusieurs bidons d'alcool.

GRIMSBY, ONTARIO., 11. — (Presse Canadienne).—Le consignateur et le consignataire d'un wagon de pommes auront des explications à donner à l'inspecteur King lorsqu'il arrivera ici.

"Il y a des bidons d'huile d'olive dans les pommes", déclarait le charretier de la voiture qui apportait les pommes à la station. Le chef de police Konkle conçut des soupçons qui se vérifièrent lorsqu'un des bidons fut ouvert. Il contenait de l'alcool pur. Il y avait en tout cinq bidons de cinq gallons et dix-huit bidons d'un gallon de liquide, ce qui faisait en tout quarante-trois gallons.

QUEBEC VA SE PREVALOIR DU BILL GAUTHIER

Les logements à louer devront être affichés le 1er mars

UN DELAI

QUEBEC, 11. (Du correspondant de La Patrie.—Il est probable que la ville de Québec va être l'une des premières à se prévaloir du bill présenté au parlement par M. Gauthier député de Sainte-Marie, de Montréal, et adopté à la dernière session pour limiter à 2 mois avant la date de l'expiration du bail, l'affichage des maisons à louer.

Monsieur Gauthier avait proposé un projet de loi pour réduire de 3 mois à 2 mois le délai pour l'affichage des maisons, mais la législature a amendé ce bill en laissant la chose à la discrétion des conseils municipaux.

On croit que l'échevin Lesage qui est actuellement à étudier la question, va présenter au Conseil de Ville, un règlement pour donner effet à la loi dans la cité de québec. C'est-à-dire que dans tous les cas où les baux expirent le 1er mai, il ne sera pas permis aux propriétaires d'afficher les maisons à louer ou d'imposer des visiteurs aux locataires laissant les logements à louer avant le 1er mars. A Québec tous les baux sont annuels et expirent le 1er mai.

LONDRES, 8. — D'après une dépêche de Constantinople au "Daily Express" la onzième division grecque a occupé Karaghatch, en face d'Andrinople, en dépit des protestations du colonel français auquel la ville a été confiée par les Alliés.

DEVENUE FOLLE A LA VUE D'UN CADAVRE SANGLANT

Macabre découverte faite par la police dans une maison de Suffield.

SCENE NAVRANTE

SHERBROOKE, 11. (Spécial à la Patrie). — Une découverte macabre que l'on a faite à Suffield, près de Sherbrooke, avait donné cours à la rumeur qu'il y avait eu meurtre. John McCauley, un vieillard de 70 ans environ a été trouvé mort au premier étage de sa maison. Il était tout couvert de sang, il y avait aussi du sang sur les murs. Au deuxième étage on trouva sa femme, Mme McCauley, folle et à demie morte de froid sur son lit. Il n'y avait pas de feu dans la maison et presque pas de vivres.

Le constable Prunier, de Sherbrooke, ainsi que le Dr Hubert Cabana, de Sherbrooke se rendirent sur les lieux, appelés par des voisins. L'autopsie du cadavre a été faite hier après-midi par les docteurs L.-C. Bachand et Hubert Cabana, de Sherbrooke, et l'on constata que la victime avait succombé à une hémorragie cérébrale.

On suppose qu'il aurait été pris de quelque malaise et se serait infligé des blessures en tombant car l'hémorragie semble avoir été causée par des contusions. On semble mettre de côté la version d'un crime. Il y aura enquête ce soir à Sherbrooke où le corps a été transporté.

On rapporte que la scène était navrante de ce cadavre plein de sang dans cette maison froide et de cette folle se lamentant sur son lit au second étage. La femme a été envoyée à l'hospice en attendant que l'on décide de son cas.

Il paraît que McCauley était un fermier assez à l'aise avant de l'argent à la banque.

L'ALLEMAND INVENTE LE COTON-ALUMINIUM

PARIS, 11. (Presse Associée.) —Les Allemands avaient remplacé la toile de leurs cols par du celluloid. Ils viennent de créer un coton aluminium. On dit que les Allemands ont besoin d'économiser des matières qui entrent dans la composition du celluloid et qui sont utiles à la fabrication des explosifs.

RAID DANS UNE CHAMBRE RUE ST-DENIS

—:o:—

Des drogues cachées dans un mur. — Des aiguilles hypodermiques.

ARRESTATIONS

Deux jeunes gens que la police dit être des trafiquants de narcotiques ont été arrêtés dans leur chambre 28 rue Saint-Denis, vendredi dernier, par les agents churchman et Anderson, de la police fédérale. Ce sont Joseph Gélinas, relieur, 30 ans, et Roméo Gagnon alias Viau, peintre, 25 ans.

Ils ont été traduits devant le juge en chef Décarie, lundi, sous l'inculpation d'avoir eu des drogues en leur possession. Me Emile Depocas, qui représentait le gouvernement, a demandé au juge d'exiger un cautionnement de $1,000 de chacun des accusés ce qui fut accordé. Les deux accusés défendus par Mes W. Pelon et B. Cinq-Mars, ont protesté de leur innocence. Procès le 12.

Les détectives fédéraux prétendent avoir trouvé des drogues à divers endroits dans la chambre des accusés. Ils en auraient trouvé ainsi dans une cachette pratiquée dans le mur. Les policiers disent avoir trouvé aussi un grand nombre d'aiguilles hypodermiques. Ils prétendent que la chambre en question était un rendez-vous de narcomanes.

Le procès établira si leurs prétentions sont exactes.

L'AMERICAIN AIME FORT A S'INSTRUIRE

La situation est très encourageante dans le domaine de l'enseignement.

L'ECOLE FREQUENTEE

CHICAGO, 11. (Presse Associée) —On étudiera les questions religieuses, la liberté académique, l'athlétisme, les bourses de collège, la publicité et les sujets qui s'y rapportent dans le domaine de l'éducation aux congrès annuels de l'Association des collèges américains, du conseil des commissions d'éducation religieuses et des prédicants religieux dans les universités.

La situation de l'éducation est des plus encourageante aux Etats-Unis, au dire du Dr Robert L. Kelly, de New-York secrétaire exécutif, et jamais dans l'histoire tant de jeunes gens n'ont fréquenté les collèges. L'affluence des étudiants a été si grande depuis la guerre que presque toutes les grandes institutions ont plus d'élèves qu'elles n'en peuvent accommoder et qu'elles sont forcés d'en refuser. Le plus grand problème qui embarrasse maintenant ces institutions est celui des finances.

Des directeurs, des chefs d'institutions religieuses et d'éducation, des philosophes et des économistes éminents de toutes les parties du pays seront présents.

SHERBROOKE, 8. — Quarante-sept membres du club de raquettes de Québec ont été reçus à la fin de la semaine par le club de raquettes de Sherbrooke.

TRESORS QUE L'ON EXHUME D'UNE TOMBE

Des pièces d'orfèvrerie magnifiques sont découvertes par un égyptologue

A GOUCQSOR

LOUCQSOR, Egypte, 11 (Presse Associée).—Des vêtements de toile que l'on suppose avoir appartenu au roi Tutenkhamen ont été trouvés dans la boîte d'ébène enlevée de l'antichambre de la tombe du monarque, il y a une semaine. Cette toile est très fragile. Il est douteux qu'on puisse lui appliquer avec succès des substances pour la conserver.

On a également trouvé dans la boîte une crosse d'un travail magnifique et offrant une ressemblance frappante avec celles des évêques coptes d'aujourd'hui. M. Howard Carter, qui a exécuté les fouilles, a affirmé que la sculpture de la figure asiatique surpasse en finesse les plus beaux travaux d'ivoire des Chinois. Une masse de bronze ornée d'or se trouvait aussi dans la boîte.

Un tabouret d'ébène incrusté d'ivoire a été enlevé de la chambre, hier, ainsi qu'un petit tabouret qui fut probablement à l'usage d'un enfant. Ces deux objets sont l'oeuvre d'un très habile ouvrier.

Réception de raquetteurs.

REGINA, 8. — Des pétitions pour que le gouvernement prenne le contrôle de la vente de tous les spiritueux, des liqueurs fermentées et de celles de malt circulent dans toute la province, sous la direction de la "Saskatchewan Moderation League".

LE CABINET DRURY DANS L'EMBARRAS

Il hésite à remanier la carte électorale avant les élections.

LA PROPORTIONNELLE

TORONTO, 11. (Presse Canadienne) — L'une des questions législatives qui cause le plus d'embarras au cabinet provincial à la veille de la session qui s'ouvrira le 23 janvier, est le remaniement des comtés en Ontario. Bien que la question ait été étudiée à plus d'une réunion du cabinet, le gouvernement Drury n'a pas encore décidé s'il remanierait la carte électorale de la province à l'issue de son terme d'office ou s'il laisserait la question au gouvernement qui reprendra le pouvoir après l'élection provinciale de cette année.

SITUATION DELICATE

Le cabinet se trouve en présence d'une situation délicate. S'il effectue le remaniement comme il convient de le faire, les villes en bénéficieront aux dépens des comtés ruraux. L'unité de représentation varie actuellement de 8,000 à 100,000 âmes, la campagne se trouve à être mieux représentée sous le rapport de la population.

La coutume veut que le remaniement fédéral et provincial se fasse après chaque recensement décennial. Une rumeur officieuse court le parlement que le gouvernement fera l'élection sans changer la distribution actuelle des sièges.

EXPERIENCE A TENTER

La Législature compte à l'heure actuelle 111 députés. On ne croit guère que ce nombre soit accru par la prochaine mesure de remaniement. Il se peut fort bien, cependant que le gouvernement fasse l'expérience de la réprésentation proportionnelle dans trois ou quatre comtés. On mentionne les comtés de Toronto et d'Ottawa et les deux comtés de Middlesex.

LES MARIAGES SONT FAITS DE VANITE ET DE SNOBISME

Voilà ce que dit le Révérend Père Laflamme, des unions mixtes.

A OTTAWA

OTTAWA, 11. (Spécial à la "Patrie") — Les mariages mixtes sont pour la plupart basés sur la vanité et le snobisme.

Telle est l'opinion exprimée hier par le R. P. Laflamme, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, paroisse la plus fashionable de la capitale. Ces remarques ont été faites, en annonçant qu'en 1922, il y a eu dans cette paroisse six mariages entre catholiques et protestants, sur un total de 37 soit une moyenne de 18 pour cent. L'année 1923, ne s'annonce pas mieux, dit-il, car dans cette paroisse sur trois prochains mariages il y aura deux mariage mixtes. Dans une ville, comme Ottawa, il y a assez de jeunes gens et de jeunes filles catholiques, ajoute le R. P. Laflamme, pour se marier entre eux sans avoir à déplorer chaque année un aussi grand nombre d'unions entre catholiques et protestants.

L'AFFAIRE ROBERTS EN COUR SUPREME

OTTAWA, 11. (Spécial à la Patrie".) — La cour suprême du Canada a-t-elle juridiction dans l'affaire Roberts? C'est une question qui sera décidée au terme de février de la cour suprême si les avocats du directeur du journal "The Axe", actuellement en prison à Québec, veulent faire un nouvel effort pour faire libérer le journaliste montréalais condamné par la législature de Québec. Une dépêche annonçait, ces jours derniers, que la cour suprême serait appelée à se prononcer sur le refus d'accorder un bref d'habeas corpus pour la libération de J. H. Roberts. Jusqu'à présent, aucune demande de ce genre n'a été faite. On entretient des doutes à Ottawa sur la juridiction de la cour suprême du Canada dans une affaire basée sur une loi spéciale de la législature de Québec. C'est ce point qui devra d'abord être décidé.

Vapeur en perdition.

MARSEILLE, 8. — La station de télégraphie sans fil de Marseille a rapporté la nuit dernière que le vapeur japonais "Dakar Maru" avait envoyé par télégraphe sans fil une demande de secours à la suite d'une collision.

PROFITS DE 400 P.C. SUR LE VIN A HULL

OTTAWA, 11. (Spécial à la "Patrie"). — A la suite du raid mensuel des détectives de la Commission des liqueurs de Québec, une quarantaine de citoyens de Hull et des environs, seront sommés de comparaître devant le magistrat. Récemment, on a été obligé de transférer à la prison de Bordeaux 15 autres prisonniers de Hull, coupables d'infraction à la loi des liqueurs. A certains endroits, on vendait du vin médicinale au verre à des prix variant de 25 à 50 cents, comme la bouteille coûte $1.25, le profit était plus de 400 pour cent.

M. Edmond Forcade, hôtelier bien connu de Hull, condamné à neuf mois de prison pendant qu'il était malade chez un ami, ne pourra probablement jamais être appréhendé. Il est dangereusement malade et a reçu les derniers sacrements.

LA DESTRUCTION DU CANARD EIDER

OTTAWA, Ont., 11. — Le chef des gardes-chasse préposé à la protection des oiseaux migrateurs dans les provinces maritimes rapporte que le canard eider, un des plus précieux parmi les oiseaux aquatiques protégés en vertu de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, a considérablement diminué en nombre cette année. Au dire de ce fonctionnaire, cette diminution est surtout sensible sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, qui constitue l'une des principales routes de migration des oiseaux aquatiques. Dans le Massachusetts, le directeur de la division d'Ornithologie du département local d'agriculture, dans ses "Notes for observers" du 15 novembre, remarque également que l'on ne voit dans les eaux du Massachusett que peu d'eiders, d'outardes ou de canards d'autres espèces avec des petits, ce qui démontre que la saison de nidification a été désastreuse.

STATISTIQUES SUR L'IMMIGRATION

OTTAWA, 11.—(Spécial à la PATRIE). — L'immigration au Canada, d'avril à novembre 1922, a été de 56,882, au lieu de 76,575 en 1921, diminution de 26 pour cent. Voici le détail par pays:

Angleterre: pour 1921, 35,903; pour 1922: 27,262;

Etats-Unis: pour 1921, 23,279; pour 1922: 18,040;

Autres pays: pour 1921, 17,893; pour 1922: 11,580.

PARMI LES CARDINAUX ELUS LORS DU NOUVEAU CONSISTOIRE



QUELQUES-UNS DES NOUVEAUX "PORPORATI" choisis lors du dernier consistoire tenu à Rome par Sa Sainteté Pie XI. De gauche à droite, le CARDINAL BONZANO, ancien missionnaire de Chine et délégué à Washington; le CARDINAL LOCATELLI, nonce à Lisbonne, qui séjourna à Lisbonne et renoua les relations vaticanes avec le Luxembourg; le CARDINAL EHRLE, Jésuite, le plus âgé des nouveaux cardinaux, le réorganisateur de la bibliothèque Vaticane; le CARDINAL MORI, qui n'a guère quitté Rome, ayant fait carrière dans les congrégations romaines; le CARDINAL TOSI, archevêque de Milan; le CARDINAL REIG Y CASANOVA, archevêque de Tolède.

Vous n'avez pas besoin d'un **Phonographe Cabinet**

pour briser la monotonie des longues soirées d'hiver. Le petit instrument ci-dessous en possède toutes les qualités et peut jouer n'importe quel disque. C'est un joli

Phonographe CASAVANT à $12.

d'une valeur régulière de $30.00. Vous savez que le nom CASAVANT sur un instrument, veut dire qualité, durabilité et économie.

La quantité est limitée. Venez ou écrivez immédiatement.

MONTREAL NEWS BUREAU, Ch. 3, 1er étage, Edifice "La Patrie," Montréal.

La Patrie

LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le parlement est convoqué dans la Capitale le 31 janvier, et le gouvernement a annoncé que les représentants du peuple se mettront au travail tout de suite, au lieu d'ajourner après l'ouverture officielle jusqu'au lundi suivant, suivant la coutume. Cette innovation sera bien vue du public. On ne voit pas pourquoi la besogne du parlement n'est pas préparée avant la convocation des Chambres, et, si elle l'est, pourquoi ne pas s'y appliquer diligemment dès les premiers jours. Dans le passé, le travail sessionnel a toujours été inégalement réparti; nonchalant au début, puis graduellement accéléré jusqu'à devenir précipité pendant la dernière période. Il nous semble que ce serait une bonne réforme que de répartir plus également la tâche des députés sur la période entière de la session.

Nos législateurs auront d'ailleurs devant eux un programme assez chargé, de sorte que, s'ils le traînaient en longueur au début, ils courraient risque d'être retenus dans la Capitale lorsque viendront les chaleurs de l'été. Une loi sera présentée afin de redistribuer la représentation parlementaire en conformité du recensement de 1921. Comme l'accroissement de population a été moindre qu'aux précédentes redistributions, les changements à effectuer sur la carte électorale seront relativement minimes, et par suite moins laborieux. La revision décennale de la loi des banques est aussi au programme de cette session, et cette mesure fait augurer de longs et peut-être acrimonieux débats où l'on entendra sans doute parler de la mésaventure de la Banque des Marchands.

Certains prévoient qu'une pression sera, pendant cette session, exercée sur le gouvernement pour l'induire à envisager favorablement des négociations avec les Etats-Unis en vue de la canalisation du St-Laurent. Lorsque, pendant la dernière session, Washington a essayé d'entrer en pourparlers à ce sujet avec le gouvernement du Dominion, il a reçu pour toute réponse que l'heure n'était pas opportune de mettre à l'étude un tel projet. A un grand nombre de nos concitoyens, à la population de la province de Québec en bloc, ce projet d'une exploitation en commun par les Etats-Unis et le Canada de notre route fluviale, qui est une des plus précieuses richesses naturelles du Dominion, ne sera jamais opportune. En mettre l'exploitation en commun avec nos voisins équivaudrait à un abandon de l'absolue souveraineté que le Canada exerce à l'intérieur de ses frontières; ce serait comme une partielle annexion aux Etats-Unis, puisqu'en contribuant un certain nombre de millions à une pareille entreprise ils acquerraient chez nous des droits imprescriptibles. Toronto et d'autres villes de l'Ontario peuvent envisager la question sous un autre angle ; c'est sous cet aspect que la voit cependant le peuple de Québec, et pour une fois, nous osons dire que si des démarches sont tentées en vue de forcer la main au gouvrnement King, la province de Québec défendra avec énergie sa manière de voir.

Parmi les plus importants travaux de la session, nous attendons la mise en oeuvre d'une politique nouvelle en rapport avec l'immigration. Pour alléger l'écrasant fardeau dont nous a chargés la guerre, on est unanime à reconnaître qu'il faut absolument accélérer le développement du domaine national, ce qui n'est possible qu'avec l'appoint d'une vigoureuse et nombreuse immigration. L'hon. M. Stewart a un plan d'action à soumetre qui doit rouvrir nos portes aux étrangers désirables qui désireront venir s'associer à nous pour mettre en valeur nos immenses richesses latentes.

Le parlement aura beaucoup à faire pendant cette session. Pour cette raison et pour d'autres, le "Standard" de Kingeston conseille au gouvernement de fermer hermétiquement sa porte aux individus et aux sociétés qui, comme il arrive à chaque session, viendront lui demander des amendements au code criminel et d'autres réformes d'ordre moral. "Les gens, dit le confrère, sont las des efforts tentés en crtains milieux pour les rendre vertueux par des lois du parlement, et, d'ailleurs, la chose est impossible". Faire entendre un pareil langage dans Ontario !

LA TAXE SUR LES QUITTANCES

Le gouvernement, par divers règlements touchant le nouvel impôt, a fait d'évidents efforts pour réconcilier le commerce avec la pratique d'apposer un timbre sur les quittances. Les maisons d'affaires pourront envoyer leurs formules de reçus à Ottawa où, gratuitement ou presque, elles seront marquées d'un timbre. La taxe sur les reçus de salaires, dans les établissements qui emploient un grand nombre d'ouvriers, était encombrante, à cause de la nécessité d'attendre que chaque employé recevant son salaire posât un timbre et en fit l'oblitération réglementaire en signant le reçu. Le gouvernement, conciliant, exemptera de toutes ces formalités les employeurs qui voudront assumer le paiement de la taxe, à la place de leurs employés, et à ceux-là il sera permis de faire un paiement en bloc pour les reçus de tous les employés de la maison.

Peu de taxes semblent avoir été trouvées, par anticipation et au commencement de leur application, aussi gênantes que celle-ci. Nous avons toutefois l'impression qu'on s'en est exagéré les complications, qui, dans la pratique, vont bientôt s'aplanir. Nos hommse d'affaires trouveront certainement une méthode de se soumettre à cette nouvelle imposition sans que leur commerce en souffre de sérieux inconvénients. Ils ont inventé des procédés beaucoup plus difficiles et ingénieux qui sont en usage courant dans les grandes maisons de commerce et qui en font des merveilles d'organisation méthodique et efficace.

Nous imaginons que, dans un mois ou deux tout au plus, on se sera habitué à la taxe sur les quittances, et elle sera en quelque sorte entrée dans la routine journalière du commerce.

LES HOTELS DANS ONTARIO ET QUEBEC

Depuis que les licences ont été enlevées aux hôtels dans Ontario, le public voyageur se plaint du peu de confort qui lui est offert. Dans les campagnes et les petites villes, les hôtels sont dans un état lamentable; de fait, il n'en reste presque plus d'habitables. Cet état de choses a été clairement établi devant un comité de la législature, et au dernier banquet de l'association les Voyageurs de Commerce d'Ontario, M. Watson, M.P.P., a proposé de créer une commission provinciale qui recommanderait au gouvernement de subventionner les hôtelleries bien tenues.

Le "Farmers' Sun" considère qu'il n'y a aucune raison plausible de mettre le trésor provincial à contribution pour faire le bonheur des voyageurs. "Le public, dit-il, doit se contenter des sacrifices que la province fait pour améliorer les routes. Lorsque les touristes profiteront des avantages que leur procureront les grandes routes modernes, les hôteliers comprendront qu'il est de leur intérêt de mettre leurs établissements sur le meilleur pied possible".

L'organe des fermiers veut bien que les municipalités, si elles y trouvent leur compte, viennent au secours des hôteliers, mais sous aucune circonstance il ne consentirait à engager à ce sujet le crédit du gouvernement.

La prohibition a été nonseulement funeste pour les hôtelleries ontariennes, mais elle a de plus tué le tourisme. Heureusement que dans la province de Québec, nous ne souffrons pas du désarroi dont on se plaint dans Ontario.

Dans nos campagnes, les hôtelleries ne sont pas encore ce qu'elles devraient être, mais l'on constate une amélioration sensible. Lorsque la vente de la bière et du vin sera plus générale, le voyageur trouvera partout le confort qu'il désire. Dans les villes, à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, à Sherbrooke, à St-Hyacinthe, etc., le touriste étranger se plaît à reconnaître que l'on se préoccupe de son bien-être. De fait, nos grands hôtels ne sont pas inférieurs aux plus grands établissements des Etats-Unis et de l'Europe.

Il n'y a aucun doute que tout n'est pas encore parfait. Certaines campagnes et certains villages ne possèdent pas des hôtelleries convenables. Mais notre politique progressive de voirie provinciale va tout transformer. Comme dans tous les villages de France, de Suisse, etc., les touristes trouveront un gîte sûr et agréable dans n'importe quel petit hameau de notre province.

Les bonnes routes et le tourisme sont en train de faire dans une large mesure la richesse de notre province. Et la loi de tempérance méticuleuse du gouvernement Taschereau ne sera pas étrangère aux résultats qui s'annoncent.

SIR ALLEN AYLESWORTH

Le premier ministre King et ses collègues viennent de reconnaître d'une façon éclatante les services que Sir Allen Aylesworth, ancien ministre de la Justice, a rendus à son parti, et de signaler à l'attention publique la fidélité touchante dont cet homme d'Etat distingué a fait preuve à l'égard de Sir Wilfrid Laurier à travers les temps agités de la guerre et de la conscription.

Sir Allen remplace au Sénat M. Proudfoot, libéral unioniste, qui s'était acquis la confiance du gouvernement Borden. Les vieux libéraux ne trouveront pas mal qu'un libéral qui n'a pas flanché, soit aujourd'hui appelé aux honneurs et à occuper le siège du sénateur disparu.

Sir Allen est reconnu comme l'un des plus grands juristes du pays. Dans la confection des lois, il ne manquera pas d'exercer une influence bienfaisante. Sa largeur de vue, son impartialité et sa loyauté seront fort appréciées à la Chambre Haute.

LE PORRT DE GASPÉ

Lors de son passage à Londres, l'hon. R. Lemieux a fait connaître dans le "Times" les avantages du port de Gaspé. Sa lettre, accompagnée d'une carte de la Gaspésie, n'a pas manqué d'attirer l'attention.

M. Lemieux ne craint pas d'affirmer que Gaspé est l'un des plus beaux ports de l'Atlantique. St-Jean et Halifax offrent assurément des avantages à la navigation, mais Gaspé les surpasse en fait de beauté naturelle et de sécurité pour les navires. Le bassin de Gaspé est tout creusé par la nature; pas n'est besoin d'y faire des travaux de dragage et des améliorations artificielles. Il suffirait d'y installer un outillage moderne pour le chargement et le déchargement des vaisseaux.

"La traversée à Gaspé, écrit M. Lemieux, durant les sept mois de navigation, serait trente-six heures plus courte qu'à New-York, avec des navires de même vitesse. Avec des paquebots rapides, la traversée pourrait se faire en trois jours et demi. La grande majorité des voyageurs transatlantiques suivraient sûrement la route la plus courte. De plus, beaucoup de gens qui hésitent à traverser l'Atlantique à cause de la longueur du trajet en mer ,consentiraient à faire le voyage si la traversée était plus courte. Le voyage de Liverpool via Gaspé, et de là par chemin de fer à Boston et New-York, ou par Montréal à New-York peut être effectué en moins de temps que directement par New-York, de même qu'à Chicago via Montréal, par chemins de fer canadiens. l'on peut épargner approximativement une trentaine d'heures."

L'amélioration du port de Gaspé pour rendre plus faciles et plus rapides le chargement et le déchargement des navires, entraînerait nécessairement l'amélioration des communications par voie ferrée. Les lignes actuellement en exploitation dans la Gaspésie ne suffiraient pas au mouvement des voyageurs et aux refaire à neuf, doter la péninsule d'un réseau moderne.

En attendant que le port de Gaspé devienne le rendez-vous des grands paquebots qui font la navette entre l'Europe et l'Amérique, engageons les gouvernants et le bureau de direction des chemins de fer de l'Etat à procurer dès maintenant aux citoyens de Gaspé et de Bonaventura de meilleures facilités de transport.

UN PROBLEME A RESOUDRE

Le "Journal" d'Ottawa ayant reproché au gouvernement King de n'avoir rien fait pour améliorer la situation au point de vue du combustible, M. Parker, directeur de distribution de la commission de l'anthracite de la Pennsylvanie, déclare, dans une longue lettre que les journaux nous rapportent, que les autorités du Canada ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour assurer aux habitants de notre pays une juste proportion du charbon produit depuis que les charbonnages ont été remis en exploitation. M. Parker se plaît à parler des efforts des agents du gouvernement canadien, M. Magrath et le colonel McCourt, à Washington. Grâce à eux, dit-il, le Canada a été pratiquement placé sur le même pied que les Etats-Unis quant à la distribution de l'anthracite américain, si bien que des plaintes se sont élevées de ce côté-ci de la frontière contre la part trop large qui vous a été faite. Les distributeurs du gouvernement américain ont alloué au Canada 50 pour cent de la quantité d'anthracite qu'il avait reçu l'année précédente, soit 2 millions de tonnes de 2240 livres. Les Etats de l'Ouest américain n'ont pas été mieux traités que notre pays.

De fait, il semble qu'il y aura du charbon pour tout le monde, si l'on sait se contenter de la quantité que les marchands peuvent livrer au jour le jour. L'approvisionnement considérable de charbon gallois et de charbon mou que les gros marchands ont pu accumuler, contribue puissamment à régulariser la situation et à empêcher bien des foyers de rester sans feu.

L'on prétend, non sans raison, que le Canada possède assez de charbonnages pour être indépendant des Etats-Unis. Seulement, ces charbonnages, situés surtout dans l'Ouest, restent pratiquement inexploités. De plus, les frais de transport sont si élevés que les prix du combustible qui pourrait nous être fourni seraient prohibitifs pour les consommateurs peu fortunés.

Comment résoudre ce problème difficile? Que peuvent faire les autorités fédérales et provinciales pour faciliter au consommateur canadien l'accès des charbonnages de l'Est et de l'Ouest?

Cette question sera sans doute mise à l'étude à la prochaine session du parlement central.

MGR PIETTE

De nouveaux honneurs viennent d'être conférés au vicaire général de l'archidiocèse de Montréal. Mgr Piette a été élevé par le Souverain Pontife, à la dignité de membre du collège des Protonotaires Apostoliques.

Tous les fidèles se réjouiront des témoignages de haute considération dont Mgr Piette est l'objet. Depuis qu'il a été appelé à succéder à Mgr Deladurantaye, comme administrateur de l'archidiocèse de Montréal, ce prêtre distingué n'a fait que grandir dans l'estime de ses supérieurs. Les belles qualités dont il a fait preuve à la tête de la paroisse de Saint-Stanislas sont aujourd'hui fort appréciées dant toute l'étendue de l'archidiocèse. Nous souhaitons à Mgr Piette longue vie et nous le prions d'accepter nos hommages les plus respectueux avec nos plus sincères félicitations.

NOTES

La "Tribune" de Saint-Fusion. Hyacinthe a cessé de paraître. Elle a été absorbée par le "Courrier" qui est devenu la propriété des "amis de la bonne presse", ainsi qu'il l'annonce dans son dernier numéro. Le confrère écrit en même temps qu'il ne faudra pas chercher dans le journal réformé ce que les grands quotidiens se chargent de fournir. "On n'y trouvera pas non plus, dit-il, le détail des meurtres, des scandales, des vols commis au Canada, aux Etats-Unis ou en Europe". Le "Courrier" a confiance de réussir.

—10—

Durant la saison **Les ports de** de navigation, 188,- **l'Atlantique** 510,061 de minots de blé ont été expédiés de Fort William; 115,843,757 ont pris la route de New-York. Si le St-Laurent était creusé, dit le "Globe" les grains de l'Ouest passerait par Montréal et non par New-York. Le "Chronicle" d'Halifax voudrait bien que les ports de l'Atlantique reçoivent leur large part du traité. "Ces ports, s'écrie-t-il, n'ont pas besoin d'être draguée. Les ports de St-Jean et d'Halifax coûtent aussi cher que le hâvre de Montréal. Mais qu'elle différence en faveur de notre port!

—10—

Un syndicat s'était **Pour vivre** formé dans une île **heureux** déserte du Pacifique, un syndicat composé de deux membres, deux hommes, qui s'étaient isolés du reste du monde pour la même raison: ils avaient perdu chacun leur femme. Ces deux veufs, l'un Européen, l'autre Indien, qui ne se connaissaient nullement, vivaient de pêche et de chasse. Vivaient-ils heureux? Ah! voilà la question. Car on peut se demander si ces deux hommes s'étaient retirés des régions civilisées par désespoir d'avoir perdu leurs épouses ou, par crainte de se marier une seconde fois?

—10—

Sir Henry Thorn-**Sage décision** ton a mis de côté l'ukase de M. Hanna défendant aux employés des chemins de fer de l'Etat de briguer les suffrages populaires. Il ne pouvait faire autrement, après la déclaration formelle que M. King a faite en parlement à ce sujet. Pourquoi, en vérité, fermer la porte aux parlements à des milliers et milliers d'hommes intelligents et instruits qui peuvent faire bénéficier le public de leur expérience? Le fait de briguer les suffrages de la part de quelques employés de chemin de fer ne veut pas nécessairement dire que d'administration du réseau national sera soumise aux influences politiques.

BREFS COMMENTAIRES

Le temps s'est adouci, déjà réchauffé par la campagne électorale.

—:o:—

Que ceux dont ce n'est point l'affaire ont de mal à marier le Prince de Galles !

—:o:—

Ce condamné qui a préféré le pénitencier trouve que la prison de Bordeaux ressemble à Toronto.

—:o:—

Dans moins de douze mois, ce sera Noël: faites vos emplettes de bonne heure!

—:o:—

A en juger par les rumeurs libérales, le colonel Smart n'aura pas le temps de dormir d'ici à la fin de la campagne électorale.

—:o:—

Ce qu'il nous a fallu de temps pour découvrir que nos hivers devaient être comptés dans l'actif national !

—:o:—

Tout le monde semble assez d'accord sur la date des élections provinciales, excepté le gouvernement, qui n'a encore rien dit.

—:o:—

Certains propriétaires d'autos vous affirmeront que leur voiture ne leur coûte pas cinq dollars de réparations par année; d'autres, cependant, ont meilleure mémoire.

L'OPPOSITION N'OUVRE PAS SA CAMPAGNE ELECTORALE MAIS FAIT SON OEUVRE EDUCATRICE

C'est ce que déclarent lundi soir au Monument National MM. Sauvé, Patenaude et Smart.

GRANDE FOULE

M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition provinciale, a tenu mardi soir une assemblée au Monument National. Près de 1500 personnes se sont rendues à son invitation malgré l'inclémence de la température. L'auditoire était évidemment sympathique aux orateurs, car aucune protestation ne s'est fait entendre contre l'une ou l'autre des affirmations qui ont été formulées.

On a assisté sur un point à savoir que cette assemblée n'était pas l'ouverture de la campagne électorale mais la simple continuation du mouvement commencé par M. Sauvé, lorsqu'ils inaugurèrent les assemblées d'"exposés de la situation".

A 8 h. 30, le rideau se leva. Quelques instants après M. Arthur Sauvé prenait place à l'estrade escorté de ses principaux collaborateurs, MM. le brigadier général Smart, député de Westmount, Dufresne, député de Joliette; Renaud député de Laval, Hervé Roch, Winfield Hacket et l'hon. M. E.-L. Patenaude, ancien ministre. MM. J.-L. Saint-Jacques, c.r., et F. A. Covert, faisaient office de présidents-conjoints.

M. Saint-Jacques excusa sa présidence imprévue; ce devait être M. J.-N. Dupuis qui présiderait l'assemblée, mais une maladie chez lui l'avait empêché de venir. Après quelques brèves paroles d'introduction, M. Saint-Jacques donna la parole à M. Hervé Roch.

M. H. ROCH

M. Roch se donne comme libéral d'éducation et de sympathies premières. Il dit qu'il s'est séparé d'une coterie qui n'a plus rien de l'ancien parti libéral et que avec beaucoup de jeunes de sa génération il s'est rangé du côté qui lui semble être celui de la justice.

Puis M. F. A. Covert président de langue anglaise présente M. Win. Hackett et dit en passant qu'il espère que l'électorat de Québec va enfin se réveiller.

M. Hackett fait une revue ironique des événements de la dernière session et termine par le vieux cri d'Irlande adapté à notre province: "Québec go bragh."

On devine qui va parler ensuite; aussi lorsque le président annonce l'hon. M. Patenaude la salle croule sous les applaudissements et les acclamations.

L'HON. E.-L. PATENAUDE

L'honorable E.-L. Patenaude est acclamé lorsqu'il se lève pour parler.

"Je suis venu ici comme vous y êtes venus vous-mêmes: pour assister à une assemblée tenue par le chef reconnu de l'opposition. Depuis deux ans que ces assemblées se tiennent, il a été abattu beaucoup de besogne. Les grands arbres ont été déracinés, les taillis ont été arrachés, le sol a été labouré puis ensemencé. Le sol de notre province est fertile la semence va lever; bientôt on récoltera et l'on engrangera — si vous voulez nous aider.

"Mais la récolte ne se fait pas en hiver. Le régime que nous subissons fait tout au contraire de tout le monde: voici qu'il veut faire des élections maintenant. Il ne veut pas attendre le retour de la belle saison.

POURQUOI EN FEVRIER?

"Pourquoi messieurs des élections en février? Le besoin en est-il si urgent? La dernière élection a eu lieu en juin 1919; la chambre a tenu quatre sessions en trois ans, la première en décembre 1919, la dernière vient de se terminer.

LES LISTES ELECTORALES

L'orateur passe alors en revue tout ce qui doit empêcher des élections immédiates. Il parle des "listes électorales incomplètes qui remontent souvent à deux ans. Dans ces listes ne sont pas compris les mineurs de 1919, majeurs depuis, les nouveaux résidents des villes, ceux qui ont déménagé depuis deux ans." Il mentionne ensuite "tous ceux qui dans la plupart de nos comtés ruraux, ont quitté leur domicile pour aller vivre dans les bois et qui seront arbitrairement privés de leur droit de vote."

"Puisque, nous sommes à Montréal, parlons un peu de ce qui nous touche directement. En 1912, l'Opposition faisait campagne pour les libertés municipales et mettait l'électorat en garde contre les dangers graves dont le menaçait la politique désastreuse du gouvernement.

Cette politique que nous condamnions, a continué de sévir. De session en session, depuis 1912, Montréal a souffert de ce régime.

Les municipalités de ville de l'île de Montréal avaient commencé la danse des millions; elles se mettaient dans des situations ultra-critiques aux dépens du contribuable.

Chaque année, presque toutes ces municipalités allaient faire à Québec un petit pèlerinage pour demander à la Législature l'autorisation de dépenser l'argent des deniers publics sans consulter le contribuable.

On arrangeait cela en famille et les députés qui ne payaient pas de contribution à ces municipalités donnaient toutes les permissions qu'on voulait... Et c'est ainsi, que les municipalités ont été dépouillées de leur dignité, de leur argent, de leurs droits et de leurs franchises. Voilà pourquoi les affaires municipales sont de façon générale si peu brillantes.

"Il faut empêcher la Législature de nous mener par le bout du nez! Maintenant que la population est excédée devant le flot toujours montant des impôts il est à souhaiter que Montréal élise quinze hommes qui disent à ceux qui nous conduisent de Québec: Vous n'avez plus la confiance de Montréal !"

"Nous voulons remplacre l'autocratie par un régime de liberté bien comprise. Si l'électeur veut nous aider nous y arriverons malgré les difficultés de l'heure !"

Salué d'acclamations longues et vibrantes, l'ancien ministre se rassied et M. Covert annonce le général Smart.

LE GENERAL SMART

M. Smart se confine dans des exposés budgétaires. Il veut démontrer que la prospérité financière de la Province est surtout sur le papier. Et il lit de long extraits du rapport do l'hon. M. Nicol. Malheureusement M. Smart souffre ce soir de laryngite et sa voix ne porte pas.

M. ARTHUR SAUVE

A peine le président a-t-il fait allusion au prochain orateur que la salle éclate en applaudissements et en cris d'enthousiasme. Le chef de l'opposition est en belle humeur; il sourit sous les acclamations et dénombra la foule immense qui crie: Vive Sauvé !

M. Sauvé remercie d'abord le public, puis les organisateurs de la réunion, les présidents, les orateurs précédents, ses collègues de la Législature et termine par des paroles flatteuses à l'adresse de l'hon. M. Patenaude.

"Contrairement à ce qui a été annoncé, dit-il, l'assemblée de ce soir n'est pas l'inauguration d'une campagne électorale, mais simplement une occasion de rencontrer les citoyens de Montréal, et de faire avec eux une revue politique, surtout une revue de la session."

ACTES ARBITRAIRES

M. Sauvé parle ensuite des actes arbitraires du gouvernement, mais sans entrer dans des détails, il s'arrête brusquement en disant :

"Mais je m'emporte ; j'ai tort. Qui sait si demain je ne serai pas en prison ?"

L'assemblée rit; le chef aussi. Il est d'humeur joyeuse ce soir et son discours dans l'ensemble sera plutôt dans la note gaie et humoristique.

M. Sauvé commence par raconter en quelques mots le jugement Roberts et parle de la Chambre "à la fois accusée, accusatrice, témoin et juge". Il mentionne la rôle du Procureur-général de la Province "qui prononce son réquisitoire avant que la cause soit entendue, demande avant tout des mesures sévères et, vers la fin, conseille la modération".

LA JUSTICE

"Je viens vous demander, s'écrie-t-il, si l'Opposition n'a pas eu raison et si les règles de la justice, du bon sens et de la raison n'ont pas été violées ?" On crie: "Oui, oui !" Un cri part du fond de la salle pendant que M. Sauvé avale une gorgée d'eau: "Un vrai défenseur de notre race !" (sic).

M. Sauvé—"Merci du compliment mais dans le cas présent il ne s'agissait pas de notre race. Je suis pour la justice égale envers tous : justice pour toutes les classes, justice pour toutes les races. Je veux moi-même que l'on me juge selon ma conduite et que mes actes soient mis dans la balance. Un seul poids pour tous."

L'AFFAIRE ROBERTS

M. Sauvé déclare là-dessus qu'il n'est pas question de la personne de Roberts dans l'attitude qu'il a prise à Québec. "J'ai suggéré au Premier Ministre, dit-il, qu'il ferait bien d'expliquer à la Chambre la position difficile où elle se trouvait et l'attention du public sur ses moindres actes dans cette affaire. Savez-vous ce qu'il me dit ? m'a-t-il remercié de lui avoir signalé les écueils ? Si vous croyez cela, détrompez-vous, vous ne le connaissez pas. Il s'est levé pour m'insulter pour me dire que je cherchais à défendre un homme qui n'était pas défendable et que d'ailleurs on pourvoirait à ce cas spécial par une loi spéciale. Pourquoi le gouvernement a-t-il agi ainsi ? C'est parce que, au pouvoir depuis 25 ans, il se croit le maître absolu et que tout lui est permis, non seulement taxer et surtaxer le peuple mais emprisonner ceux qui lui déplaisent. Nous qui avons été à la Chambre face à face avec le gouvernement, savons combien sa main est lourde."

NOUS ALLONS NOUS SEPARER

Le chef de l'opposition parle ensuite des derniers jours de la session.

"Le Premier Ministre nous a dit d'une voix émue : Nous allons bientôt nous séparer ! Mais, a-t-il ajouté, nous nous retrouverons bientôt, car il y aura appel au peuple dans quelques semaines. Puis il nous demanda, à mes collègues oppositionnistes et à moi-même, d'être très modérés dans notre langage. Il est triste, ajouta-t-il, d'entendre des paroles dures de ceux qui n'ont pas les responsabilités. Je lui répondis que l'assemblée ne devait pas venir que d'un seul côté. Il continua, dénonçant les journaux qui attaquaient le gouvernement et demanda pourquoi l'Action Catholique dénonçait le seul gouvernement catholique de ce continent. Eh bien, Messieurs, il y eut j'imagine, d'autres gouvernements catholiques que celui de M. Taschereau ! Les régimes Taillon, de Boucherville, Flynn, Marchand, Parent, furent des gouvernements catholiques ! Quand a-t-on posé en principe qu'un journal devait s'abstenir de critiquer un ministère pour ce motif ? Admirez la tentative de distraire l'attention publique des problèmes de l'heure !"

LES ELECTIONS

M. Sauvé parle ensuite des élections que l'on dit prochaines.

"Le jour est proche, paraît-il, où le gouvernement demandera au peuple de rendre son jugement et de dire lequel des deux a le plus mérité la reconnaissance du premier ministre ou du chef de l'opposition. Le temps est proche où le gouvernement va soumettre son bilan et où l'opposition de son côté, va demander au peuple l'appréciation de son travail et de la politique qu'elle préconise depuis quelques années. L'hon. M. Taschereau et l'hon. M. Perron—actuellement à la chasse dans le haut St-Maurice—sur ce point, ils s'entendent maintenant—veulent en appeler au peuple, en février, c'est-à-dire, dans le mois où il sera le plus difficile pour le peuple de se prononcer. Le gouvernement veut faire siéger le peuple, le plus haut tribunal politique, sur les bancs de neige. Voilà comment l'hon. M. Taschereau considère et respecte le peuple.

UNE LETTRE

J'ai écrit à son honneur le lieutenant-gouverneur pour lui demander de s'opposer à cette dissolution, et j'ai confiance que le gouvernement ne lui imposera pas pareille injustice et qu'il ne forcera pas son Excellence, qui est et doit se tenir au-dessus des intérêts de parti, à être responsable d'un acte d'autocratie digne de certains gouverneurs sous l'Acte d'Union".

M. Sauvé examine alors la situation présente de la province.

LES FINANCES

"Le Gouvernement, dit-il, se vante de l'état brillant de nos finances. Où en sommes-nous vraiment ?" M. Sauvé exhibe alors des statistiques.

"Le gouvernement se vante d'avoir de gros surplus. Ces surplus viennent du peuple. Le gouvernement avait des surplus mais ne payait pas ses dettes puisque la dette a augmenté depuis 1897 de $28,372,229.69. Le gouvernement a un gros surplus, mais les municipalités sont alarmées et découragées de l'augmentation constante de leurs taxes. Le passif total des municipalités en 1915, de $182,835,879, est en 1921 de $231,232,276, soit tout près de cinquante millions."

CORPORATIONS SCOLAIRES

"Le passif des corporations scolaires était en 1915 de $24,700,626; il était en 1921 de $42,638,543.

"Le passif des municipalités est augmenté depuis quinze ans d'au-delà de cent millions et celui des corporations scolaires d'au-delà de TRENTE MILLIONNS DE PIASTRES. Les revenus de la terre et le salaire des ouvriers n'ont pas augmentés en proportion des obligations municipales et domestiques.

"L'émigration des nôtres vers les Etats-Unis n'a jamais été aussi alarmante depuis un quart de siècle. "Hâtons-nous de secourir au plus vite les sinistrés de Terrebonne, disait l'hon. M. David, de crainte qu'ils ne partent pour les Etats-Unis."

TOUX ET RHUMES SOULAGES RAPIDEMENT

Il est très dangereux de laisser empirer la toux ou le rhume. Il est facile de les arrêter.

Cette fois-ci un remède domestique éprouvé et recommandable soulagera rapidement l'enrouement, la toux et le rhume. Il est pur, bienfaisant, parfaitement inoffensif et étonnamment efficace.

Prenez 1 ½ lb. de sucre, 1 ½ chopine d'eau, un gros bâton de réglisse, faites bouillir jusqu'à dissolution de la réglisse et du sucre, ensuite ajoutez trois cuillerées à thé de Liniment de Rundle. Ceci fait une pinte de sirop contre la toux que l'on peut prendre à raison d'une cuillerée à thé à la fois à de courts intervalles jusqu'à ce que la toux soit vaincue.

Il y a d'autres façons d'employer le Liniment de Rundle contre la coqueluche, l'asthme, le croup, le mal de gorge et l'amygdalite. Le mode d'emploi complet accompagne chaque bouteille de Liniment de Rundle en vente partout dans les pharmacies. Satisfaction ou argent remboursé.

Echappez aux Dangers de la Température



Cette sorte de température apporte aussi bien la toux et les rhumes aux forts et faibles de poitrine. Les maladies contagieuses de la gorge et de la poitr ne sont également proches. Pour vous protéger contre ce double danger prenez des Peps.

Quand une pastille Peps se dissout sur la langue de PUISSANTES VAPEURS MEDICINALES SONT ASPIREES DIRECTEMENT AUX POUMONS. Ce remède Peps calme, soulage et renforcit toute partie de la gorge et de la poitrine. Il chasse rapidement.

Les Toux, Rhumes et la Bronchite

Lorsque vous sortez de chez vous, de votre bureau ou de votre usine, mettez une pastille Peps dans votre bouche pour écarter les "microbes du rhume".

Si votre gorge est endolorie, votre tête lourde ou que vous commenciez à enrouer, nettoyez vos narines, gorge et poumons avec les vapeurs guérissantes de Peps. Elles empêchent le développement de graves maladies de la gorge et des bronches.

On peut se procurer des PEPS chez tous les marchands de remèdes, 50c la boite, 4 boites pour $1.25, ou une carte postale à Peps Co., Toronto, vous apportera un PAQUET D'ESSAI CHANTILLON GRATUIT.

Prenez les **PEPS**



Pourquoi Tant de Jeunes Filles ou de Jeunes Gens

sont-ils à la fleur de l'âge, pâles, les yeux cernés pleins de boutons, clous, dartes, glandes tuberculeuses, douleurs dans les poumons, etc., qui peuvent les rendre consomptifs? Toutes ces choses persistent parce qu'on ne fait pas usage de mes remèdes qui sont un purificateur et un reconstructeur du système entier et soignent très bien la plupart des maladies.

POURQUOI TANT DE FEMMES ET D'HOMMES MARIES ENCORE JEUNES

sont-ils déjà remplis de maladies, telles que rhumatismes, dyspepsie, maladie de rognons, du foie, du coeur, faiblesse générale, etc., tant de maladies qui les rendent main-teneux et qui à la longue les rendent incapables de remplir leurs travaux divers toujours parce qu'ils n'ont pas fait usage de mes remèdes qui sont faits pour soigner toutes ces maladies.

POURQUOI TANT DE PERSONNES DEPASSANT 50 ANS A PEINE

meurent-elles chaque jour. Parce qu'elles ne font pas usage de mes remèdes qui stimulent et aident à garder jusque dans la vieillesse le plus de forces possible.

UN BON REMEDE EST UNE CHOSE TRES RARE

qu'il faut chercher là où il est sans regarder au trouble. Le mien est de ce nombre. Il faut soit venir l'acheter chez moi ou le faire venir par la poste. Mais tout cela est très facile. Donc premièrement — Renseignez-vous. Venez me voir si vous demeurez près, aux heures ci-des sous indiquées. Si non, écrivez-moi, dites votre âge, vos maladies et je vous dirai le prix des remèdes nécessaires. Ces remèdes s'annoncent et s'envoient partout au Canada et aux Etats-Unis. N'hésitez pas, écrivez. C'est peu, et peut-être que votre santé en dépend, votre vie tient à ce petit trouble que vous vous occasionnerez. Il ne faut jamais dire je suis incurable. Il faut toujours espérer revenir en santé. Voici un témoignage de reconnaissance pris entre des milliers que je possède:

M. J. V., 46 ans, St-Augustin, Portneuf, P. Q.

Il souffrait depuis un an de clous et de mauvaise digestion qui avaient miné sa santé. Il n'avait pu trouver aucun remède pour le soulager. Quand je le pris sous mes soins il n'était plus capable de travailler et avait 20 clous répartis un peu partout. Mes remèdes firent comme un miracle. Au bout de 15 jours tous les clous avaient disparus et aucun ne reparut. Au bout d'un mois et demi il put reprendre l'ouvrage et aujourd'hui il travaille aux durs labeurs d'un cultivateur et cela sans fatigue. Avant d'avoir pris mes remèdes il avait dépensé des centaines de piastres pour se soigner et avec perte de salaire.

Adresse: M. F.-X. LACROIX, Herboriste, 438, rue Saint-Joseph, Québec.

Heures des Ventes: de 9 a.m. à 4 hrs. p.m. En plus ouvert le samedi jusqu'à 9 hrs. p.m.

Jan-11-18-25-Fév-1

LES ESPIEGLERIES DE TI-JEAN LAROUPIE

Par Gene Byrnes





COURRIER DE THETFORD MINES

Thetford Mines, 11. (De notre correspondant). — M. et Mme Irénée Nadeau sont de retour de St-Charles où ils ont passé le jour de l'an.

—M. et Mme Napoléon Mongeau, accompagnés de leur jeune fille, sont partis pour Québec où ils passeront quelques jours.

—M. J.-D. Fréchette, M. Emile Marcoux et sa famille ainsi que M. et Mme Eugène Larochelle ont passer les fêtes à St-Ferdinand d'Halifax.

—M. Gérard Beaigneuil est de retour d'une promenade à Lac Mégantic.

—M. Henri Morin, E.E.M., de Québec, ainsi que M. Antoine Morin, courtier de New-York, en promenade chez Mme J. H. Lessard, pour le temps des fêtes.

—M. J.-A. Lachance, de Robertson, est de passage en ville.

M. Louis Matte, est en promenade à Québec, chez des parents.

—M. et Mme Ben Gagnon, de Québec, passent le temps des fêtes chez M. Chs. Baillargeon.

—M. le Dr et Mme J.-A. Marcoux, de Saint-Maurice, ainsi que M. le Dr et Mme Alex Sirois, de cette ville, passent le jour de l'an à Saint-Ferdinand.

—M. J.-A. Gourdeau est en promenade à Québec pour quelques jours.

—M. Louis Wheelan passe le jour de l'an à Montréal, chez ses parents.

—M. Eugène Loignon est parti pour Daaquam, où il passera une partie de l'hiver.

—M. et Mme Nap. Giguère, de Lac Frontière, est de passage en ville chez M. Thomas Lessard.

Courrier de Rivière-du-Loup

RIVIERE DU LOUP, 5. (Spécial à la "Patrie") — Le club amateur de Montmagny a joué une partie intéressante de hockey ici avec le Rivière du Loup. La victoire est restée au Rivière du Loup. Nos clubs locaux ont commencé à s'entraîner et la ligue formée des équipes Montcalm, Saint-Ludger, Saint-François-Xavier et Saint-Patrice a commencé un concours qui fera voir leur force respective.

—M. Louis Dubé, gardien du phare du "Brandy Pot" et son assistant, M. Horace Gagnon, sont revenus dans leur foyer. C'est le "Montcalm" qui les a ramenés en revenant de son dernier voyage dans le bas du fleuve.

—A l'église Saint-Patrice on prend des mesures de sécurité contre le feu et on vient d'ordonner une installation toute nouvelle du système électrique.

—L'autre nuit, alors que la lumière électrique faisait défaut dans les rues, les pompiers ont répondu à une alarme et la voiture des échelles a frappé la lampe indicatrice à l'intersection des rues Lafontaine et Fraser. La lampe a été brisée et la voiture a subi d'assez forts dommages.

—Il ne nous vient pratiquement pas de charbon américain en notre ville cet hiver. La plupart brûlent du bois et on alimente ainsi et d'une manière à donner une bonne chaleur des fournaises assez puissantes. Certains prétendent même réaliser de l'emploi du bois comme combustible, une économie appréciable.

—M. Henri Vallière, étudiant à Québec et un de nos organistes d'avenir est venu passer le jour de l'An dans sa famille. Il s'est fait entendre à St-Patrice, dimanche et sa musique a été très appréciée.

—M. Salvator Isaurel, le professeur de musique bien connu, de Montréal, était ces jours derniers l'hôte de M. Monsarrat.

—M. Eudore Beaudoin, autre fois de Beance, est venu se fixer en notre ville pour y ouvrir un bureau de syndic autorisé.

—M. le curé Vézina, de St-Ludger, est revenu dans sa paroisse pour les fêtes de Noel, après avoir passé quelque temps au repos.

—Mme Lapointe, l'épouse du Ministre de la Marine, est arrêtée en notre ville à son retour d'Europe et y a passé quelques jours.

—Le cercle de St-Ludger est maintenant à étudier le drame "Les Piastres Rouges" qu'il nous donnera vers la fin de janvier.

COURRIER DE S.-JEAN

SAINT-JEAN, 11. (Spécial à la "Patrie".) — Le club Kiwanis, au dernier dîner de l'année 1922, a voulu manifester son appréciation de l'efficacité et de la protection donnée à la ville par les pompiers et les policiers sous les ordres du chef J. Turgeon, en invitant à leur table d'hôtes toute la brigade et les constables. Jeudi soir, à l'hôtel Canada, M. Georges A. Savoy, président du club, a exprimé d'une façon expresse l'admiration des membres du club pour le corps des policiers et pompiers. Il a en même temps fait distribuer une lettre contenant $10 à chacun des hommes, ils étaient 22, avec les compliments du club Kiwanis. M. le chef J. Turgeon, au nom des policiers et pompiers, a remercié chaleureusement les généreux donateurs de leur initiative incomparable et après un joyeux dîner, tous les invités s'en sont retournés enchantés.

—M. Harold Filemore, de Montréal, était l'hôte de M. Yvan Sabourin, avocat, ces jours derniers.

—M. le maire Dr A. Bouthillier,

COURRIER DE SAINT-PIERRE LES BECQUETS

ST-PIERRE LES BECQUETS, 5. (Spécial à la "Patrie") — Dimanche dernier après la grand'messe eut lieu l'assemblée des marguilliers et des francs-tenanciers de la paroisse pour l'élection de deux marguilliers. Ont été élus à l'unanimité MM. Noel Tousignant en remplacement de M. Ludger Pepin, décédé, et Albert Lafond, en remplacement de M. Jeffrey Cossette, sortant de charge.

—La population de notre paroisse est de 1,135 âmes. Il y a 850 communiants, et 285 non communiants. Durant le cours de l'année 1922 il y a eu 43 baptêmes, 28 sépultures et 6 mariages.

COURRIER DE JOLIETTE

JOLIETTE, 5. (Spécial à la "Patrie." — Les membres de la Société St-Vincent de Paul ont procédé dernièrement à l'élection d'un président du conseil particulier, pour succéder au regretté J. A. Martin, décédé. Les élections ont donné les résultats suivants, président, M. J. N. Gamache; vice-président, Antoine Gagnon; secrétaire, J. Dionne.

—Tous les prêtres du diocèse étaient cordialement invités à présenter leurs souhaits de bonne année à Sa Grandeur Mgr Forbes, le 28 décembre dernier, à l'évêché.

—Les citoyens de la ville sont allés présenter leurs bons souhaits à Sa Grandeur après la grand'messe du Jour de l'An. Le Jour des Rois est la journée réservée aux dames de la ville.

—La messe de minuit fut célébrée avec beaucoup d'éclat dans toutes les églises et chapelles de notre ville. La cathédrale était remplie. Le programme musical, tout de premier choix, fut rendu avec grand succès. Sa Grandeur Mgr Forbes officiait à la messe de minuit et à la messe de l'aurore. M. l'abbé Garceau était maître des cérémonies. Le programme musical était exécuté sous la direction de M. le professeur J. A. Contant, organiste et maître de chapelle. A l'église St-Pierre, un programme spécial et très choisi avait aussi été préparé. M. le magistrat Dubeau chanta le "Minuit Chrétiens," et la messe, en parties, fut exécutée par la chorale St-Pierre, dirigée par M. A. Champagne, maître de chapelle. Les Zouaves assistaient en corps à la messe de minuit à l'église St-Pierre.

—M. le chanoine Louis Bonin, curé de la paroisse St-Roch de l'Achigan, et ancien élève du séminaire, est venu célébrer la messe à l'Alma Mater, le jour de son 50e anniversaire de prêtrise, jeudi dernier.

COURRIER DE LA POINTE DU LAC

LA POINTE DU LAC, 5 — (Spécial à la "Patrie") — L'n fils est né à M. et Mme Alphonse Piché. Il a été baptisé Joseph-André-Raymond.

—M. et Mme Emile Laperrière, M. et Mme Donat Rouette, sont en promenade chez M. Napoléon Rouette.

—Nous avons eu une belle messe de minuit. Le chant a été magnifique. M. W. Bédard a chanté "Dans la nuit étoilée"; Mlle Lucille Duval a très bien rendu "Anges saints, chantez un cantique", et "Minuit Chrétiens", par M. Napoléon Dugré a été on ne peut mieux exécuté.

—En visite chez M. N. Duval et M. Ovila Garceau, M. et Mme Willie Dupont et leurs enfants ainsi que M. et Mme Emile Duval, des Trois-Rivières.

—M. et Mme Antonio Rouette, aussi des Trois-Rivières, ont passé la journée du Nouvel An chez M. Thomas Rouette, marchand.

—Mlles Irène et Edna Rouette, élèves de l'école normale de Hull, ont passé le congé de Noël chez leurs parents.

Courrier du Lac Ste-Marie

LAC STE-MARIE, 5. (Spécial à la "Patrie") — La fête de Noel fut célébrée avec pompe. L'église était très bien décorée. La collecte de M. le curé rapporta la somme de $92.00.

—Mlles M. Legault, A. Côté et Y. McNicoll, d'Ottawa, étaient les hôtes de Mlle A. Legault ces jours derniers.

—M. A. Legault est allé passer le Jour de l'An à Ottawa, chez ses filles, Mme Dupont et Mlle M. Legault.

Courrier de St-Zéphirin

SAINT-ZEPHIRIN 5. — (Spécial à la Patrie). — M. l'abbé Ernest Proulx, était de passage dans sa famille dimanche dernier. Il officiait à la grand'messe du Jour de l'An.

Notre vicaire, M. l'abbé Roland Belcourt, nous a quittés pour aller au chevet de sa mère dangereusement malade à Saint-Elphège.

—Tous nos écoliers nous sont revenus joyeux pour la vacance de Noel.

—MM. les abbés Alcide Lemaire, vicaire à La Baie, et Jean-Bruno Fréchette, vicaire à Sainte-Gertrude, étaient auest dans leur famille au Jour de l'An.

—M. Amédée Verrier de Montréal est en visite chez son beau-frère M. Elphège Lefebvre.

Courrier d'Iberville

IBERVILLE, 5. — (Spécial à la Patrie). — M. Treflé Bonvouloir, a été nommé marguillier en remplacement de M. Primeau sortant de charge.

—Nous comptons dans notre paroisse pour l'année 1922: 17 mariages, 52 sépultures et 98 naissances.

—La Cie R. T. Smith Construction nous annonce que les travaux à notre aqueduc avancent rapidement et qu'en toute probabilité nous aurons l'eau filtrée vers la fin de ce mois.

Courrier de Saint-Jérôme

SAINT-JEROME, 5. — (Spécial à la Patrie.) — Les cérémonies de la messe de minuit furent très belles. Un joli programme musical a été exécuté par le choeur des hommes sous la direction de M. André Magnant. On a chanté la messe de Saint-Lambert.

A la messe de l'aurore, le choeur des dames dirigé par Mme F. Toupin, chanta avec succès les airs de Noël.

La guignolée au profit de nos pauvres a eu un résultat qui dépasse celui des années dernières. Dans la paroisse et la ville on a recueilli en effets et en argent pour une valeur de $2,191.90.

M. Wilfrid Mayer vient d'être choisi marguillier en remplacement de M. Honorius Giraldeau.

Etaient à Saint-Jérôme, le premier de l'an: M. et Mme Léonce Plante, de Montréal; M. et Mme O. Duclac, de Montréal; M. F. Galibert, de Montréal; M. et Mme J. J. L. Richard, et Mlle M. Richard, de Montréal; M. et Mme A. Séguin, de Montréal; M. et Mme A. Paquin et Mme Paquin d'Ottawa.

MONTREAL EST UN CENTRE DE VRAI TOURISME

La beauté du S.-Laurent est devenue une attraction pour tous les touristes.

BONNES PERSPECTIVES

Le tourisme d'hiver est déjà commencé, et tout fait prévoir une augmentation plus forte que jamais de voyageurs vers la Californie.

C'est l'opinion de M. Ward G. Foster, de New-York, qui est considéré comme une autorité en matière de tourisme.

M. Foster qui voyage continuellement est venu à Montréal de Toronto. Il se rendra ensuite dans le Vermont. Il fait partie d'une organisation qui a pour but de renseigner les voyageurs. Il s'occupe de tourisme depuis trente-cinq ans.

"Il n'y a aucun doute que l'été dernier aurait battu tous les records relativement au trafic, si ce n'eut été la grève des chemins de fer, et malgré tout on peut dire que ce trafic a été considérable." Il y a beaucoup d'argent aux Etats-Unis, et les personnes qui le possèdent aiment à le dépenser à voyager. De fait le peuple des Etats-Unis est amateur du tourisme. Tout récemment notre organisation a été priée par l'Union de l'Afrique du Sud de voir à s'occuper de leurs agences de tourisme.

Référant au trafic océanique en hiver, M. Foster dit que les croisières sont très populaires. Il est très optimiste pour le tourisme l'été prochain, et tout particulièrement si les taux sont baissés. Montréal est très bien situé, et aujourd'hui il est le centre du tourisme. La beauté du Saint-Laurent est devenue une grande attraction pour les touristes.

LA PROPRIETE SHEHYN VENDUE A QUEBEC

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la Patrie). — On annonce que l'ancienne propriété de feu l'honorable J. Shehyn, située en face du parlement, sur la Grande Allée, a été achetée par un syndicat qui va en faire un hôpital pour les enfants malades.

La propriété Shehyn est une des plus belles propriétés de Québec, et il a été question, pendant un certain temps, que le gouvernement en fasse l'acquisition pour en faire la résidence d'hiver du Lieutenant-Gouverneur.

LE CONSULAT DE FRANCE AURA BIENTOT SON HOTEL A MONTREAL

Le gouvernement français va acheter un immeuble qui servira à la fois de bureau au consulat et d'hôtel au consul.

DEMANDE DE M. FOURNIER-SARLOVEZE

Paris, 11. (Du correspondant particulier de la "Patrie" à Paris.) La France entrera bientôt dans ses meubles à Montréal, en d'autres termes, le consulat général de la République au Canada aura son immeuble à lui. Bien que toutes les formalités ne soient pas encore remplies à ce sujet, on peut dire que ce projet ne tardera guère à prendre corps.

Il en avait été question en 1914, mais la guerre vint qui en empêcha la réalisation. Ces jours derniers, M. Fournier-Sarlovèze, qui fit, comme on sait, partie de la mission Fayolle en Amérique, ramena la chose sur le tapis de la Chambre. Il attira l'attention du gouvernement sur l'"état déplorable dans lequel se trouvent certains hôtels diplomatiques français et, en particulier, l'ambassade de France à Washington." D'autre part, déclara-t-il, dans la province de Québec, le consul général est obligé de louer une modeste villa indigne du représentant de la France." Et, s'adressant au ministre des Beaux-arts, il lui demanda s'il y avait un programme d'améliorations prévu en ce qui concerne ces bâtiments. M. Bérard répondit que dès que le ministre des affaires étrangères lui fera des propositions, les travaux interrompus par la guerre seront repris.

Nous apprenons, d'autre source, qu'en ce qui concerne Montréal, la France se portera acquéreur d'un immeuble qui servira à la fois de bureau au consulat et d'hôtel au consul.

AUGMENTATION D'IMPOTS SOUS LES LIBERAUX

C'est ce que soutient M. Edmond Flamant hier à une assemblée conservatrice.

LIBERTE DE PAROLE

Jeudi soir les membres du club Maisonneuve tenaient une assemblée en leur local coin des rues Pie IX et Adam.

M. William Doyle, président du club, présidait l'assemblée. Pas moins de trois cents oppositionnistes étaient présents.

M. C. Houde prit le premier la parole. Il parla des taxes que, sous le gouvernement libéral, "Baptiste" payait sans mot dire depuis 1897. De trois millions qu'elles étaient cette année-là, le parti libéral a pu les monter au chiffre de 21 millions de piastres. Voilà, dit M. Houde, la politique si grande, si belle, si noble suivie par le parti des Gouin et des Taschereau. M. Houde est applaudi.

M. Hervé Roch, avocat, fut le deuxième orateur, ce dernier parla surtout de la liberté de parole, comme cette liberté, dit-il, a été atténuée sous le régime libéral, "libéral de vieille souche, je ne puis concourir avec un tel gouvernement, et soutenir une politique qui se dit libérale, mais qui empoisonne la liberté", et M. Roch continuant sur ce sujet fit voir à ses auditeurs tout l'odieux d'une telle politique. Il est très applaudi. M. Edmond Flamant, avocat, fut le 3ième orateur. Il traita des surplus fictifs du gouvernement actuel, et s'appliqua à démontrer aux électeurs cette loi des chemins qui donnent présentement au ministre de la Voirie, des pouvoirs trop étendus. M. Wilfrid Pitre qui le remplaça critique le gouvernement actuel parce que, dit-il, il enchaîne la liberté individuelle. Les droits des municipalités sont violés, dit-il, et il est grandement temps que l'électeur soit mis au courant de cet état de choses. Il termina son discours en blâmant le régime libéral de s'être emparé du commerce des liqueurs. L'ex-échevin Aldéric Lavergne fut ensuite appelé à porter la parole. A titre de citoyen du quartier Rosemont, dit-il, "je suis heureux de venir me joindre à vous, électeurs de Maisonneuve, pour vous encourager à poursuivre une lutte digne des conservateurs et vous souhaiter tout le succès pour cette grande bataille qui commence."

Il constate que nombre de libéraux se rallient sous l'étendard du parti oppositionniste pour combattre le parti dirigé par M. Alexandre Taschereau.

M. William Doyle est le dernier orateur. Il proclame hautement qui la toujours été un fervent libéral, mais qu'il a dû changer son fusil d'épaule parce que le gouvernement actuel a semblé vouloir détruire à jamais le mot liberté.

22,400 FAILLITES AUX ETATS-UNIS

New-York, 11 janvier. Le nombre de faillites aux Etats-Unis en 1922 a été le plus considérable de l'histoire de ce pays.

La suspension des firmes commerciales se chiffre à 22,400 avec un total de $646,955,633 de déficit.

MOEURS DE LA JEUNE FILLE D'AUJOURD'HUI

Triste tableau fait par Mme Savill, des hôpitaux féminins de Londres.

MOEURS DEPLORABLES

LONDRES, 11. (Presse Canadienne). — Mme Agnes-F. Savill, chargée du service des maladies de peau à l'hôpital des Femmes de Londres-Sud, vient de donner une remarquable conférence à l'institut d'hygiène sur la santé des femmes.

A propos de la vie des jeunes filles d'aujourd'hui, Mme Savill a d'abord parlé de la jeune fille qui s'use dans les bureaux et qui s'amuse le soir; puis elle a parlé de l'étudiante, généralement portée à trop étudier et à veiller tard, et enfin elle a abordé le sujet de la jeune fille purement mondaine qui est celle qui s'use le plus vite dans des distractions factices.

"Aujourd'hui, a dit Mme Savill, la jeune fille se passe de chaperon, et, si elle reste sage, son esprit est tôt empoisonné et son idéal fait place à un grossier matérialisme qui reste même après son mariage: elle n'est pas une épouse et une mère modèle.

"J'ai vu de ces jeunes filles qui à vingt ans sont fatiguées, usées et ont les nerfs épuisés, à vingt ans elles en paraissent en avoir trente. La vie qu'elles mènent, dénuée de tout repos, dépourvue de calme, les achemine vers toutes les maladies: l'abus de la cigarette, souvent celui des spiritueux joint à la vie irrégulière aux repas incomplets et au sommeil trop court les mènent à la névrose. Et si l'effet de cette vie sur leur physique est néfaste, les résultats moraux en sont pires encore.

"La jeune fille devient incapable de converser sérieusement. Elle n'a pour nourriture intellectuelle que le papotage et des lectures sottes quand elles ne sont pas excitantes. Ces fillettes blasées ont l'esprit pour ainsi dire atrophié et incapable d'application. Leur cerveau est surmené sans raison, fatigué à vide.

"C'est cette vie mondaine qui est responsable de la perte du sommeil avant même l'âge mûr. La cigarette trop fréquente, les cocktails, les glaces trop nombreuses et trop riches et une nourriture trop riche quoique souvent peu nourrissante détériorent ces estomacs, fatiguent le foie, détruisent l'équilibre de l'organisme et mènent une vieillesse précoce."

Mme Savill n'hésite pas à dire que c'est trop souvent la faute des parents si cet état de choses sévit. C'est à eux qu'il appartient de prévenir l'effondrement de la société et de la civilisation. La civilisation est fondée sur la santé de la race, l'idéal moral et le désintéressement. Et c'est à cela que s'attaquent les moeurs flétries par la savante doctoresse.

Mgr LAFLAMME DOIT PRENDRE UN REPOS

QUEBEC, 11. (Spécial à la Patrie.) — Mgr Laflamme, curé de Notre-Dame, qui est souffrant depuis quelques jours à la suite du surmenage causé par l'incendie de la Basilique, a été conduit, hier, à l'Hôtel Dieu. On dit que son état n'est pas grave et que son transport à l'Hôpital n'a d'autre objet que de lui assurer tous les traitements que requiert son état.

LES NOYADES A OTTAWA

OTTAWA, 11. (Spécial à la "Patrie").—L'année dernière, il y a eu dans le district d'Ottawa, 21 noyades dont 18 victimes âgées de moins de 21 ans, 3 de 21 à 30 ans et les autdes de 30 à 35 ans.

MONTREAL AURA ENFIN UNE TAXE SUR LES AUTOS

Chacun des autobus venant en ville sera frappé d'une taxe de $50.00.

LEUR CONDAMNATION

Nos échevins ne pourront plus dire: "Québec empoche tous les revenus des autos, Montréal n'a absolument rien". Car Montréal a maintenant le droit de frapper d'une taxe de $50.00 tout autobus qui entre et sort de la ville, le nouveau dispositif de la loi des véhicules devant être mis en vigueur le premier mars prochain.

Il est intéressant d'autre part de rappeler que le gouvernement provincial, en vertu de cet amendement qui a surtout trait aux autobus, semble en avoir à ce genre de locomotion, parce qu'il détériore nos routes provinciales. Aussi permet-il de règlement la construction future de ces véhicules, dont la capacité et la grosseur seront réduites probablement. Nous nous souvenons que les honorables Perron et Nicol ont du reste condamné les autbus actuels au cours de la dernière session. Montréal pour sa part possède une dizaine de ces services qui la relie aux villes prochaines de la province.

L'AMELIORATION ET L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le département de la voirie se prépare activement à mettre en vigueur dès l'ouverture de la saison prochaine, la nouvelle loi qui place à la charge du gouvernement l'entretien des routes régionales et provinciales. L'an dernier, les travaux d'amélioration et d'entretien exécutés sur les routes importantes de la province ont coûté 8 millions et on croit que, dès cette année, les 11 millions votés par la chambre à la dernière session, y compris ce qui a été dépensé jusqu'à date, seront entièrement employés.

Les travaux de la route Québec-Sainte-Anne seront terminés pour le mois de juin, avant l'ouverture de la saison du tourisme. De grands travaux seront aussi exécutés sur tout le parcours de la route Montréal-Québec.

ENQUETE UTILE.

Sydney, Nouv. Galles du Sud, 4. —Une délégation d'experts anglais en fait de coton, a fait une enquête dernièrement sur la qualité du coton cultivé en Australie par les blancs et déclare dans son rapport que ce coton peut se comparer avantageusement à celui que l'on cultive dans les autres pays.

NE VOUDRAIT PAS ETRE SANS LES PASTILLES BABY'S OWN

Lorsqu'une fois une mère a employé les Pastilles Baby's Own pour ses tout petits, elle ne saurait s'en passer par la suite. Elles sont le remède domestique idéal pour le bébé; étant garanties être exemptes d'opiats ou autres drogues nuisibles. Elles sont un laxatif doux et complet et ont été trouvées du plus grand aide dans les cas de constipation, indigestion, coliques, rhumes et fièvres bénignes. Mme Ernest Gagné, de Beaséjour, Qué., écrit à leur sujet. "Je me suis servi des Pastilles Baby's Onw pour la constipation et les coliques et elles ont si bien réussi que je ne voudrais plus m'en passer. Je recommanderais à toute mère d'en avoir une boîte à la maison." Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 25 centins la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann

DES CRIMINELS AURAIENT MIS LE FEU A L'ECOLE PROVENCHER A S.-BONIFACE

La police recherche deux individus soupçonnés d'avoir allumé cet incendie.

LOURDE PERTE

WINNIPEG, 11. (Presse Canadienne). — La police recherche deux individus que l'on dit avoir vus près de l'école Provencher peu de temps, hier matin, avant l'incendie qui a détruit cette institution. On estime les pertes à environ $140,000, l'édifice seul étant évalué à $132,000. Il y a pour environ $70,000 d'assurances.

Le feu a été découvert par une personne qui demeure à côté de l'école, rue de la Cathédrale, et qui a sonné l'alarme. Lorsque les pompiers de Saint-Boniface arrivèrent sur les lieux le toit et le dernier étage de l'école étaient en feu. Le directeur de l'école, le frère Henri, ainsi que plusieurs autres frères, tentèrent d'éteindre les flammes au troisième étage, mais durent quitter l'édifice à cause de la fumée épaisse et suffocante. On a rapporté que des explosions s'étaient produites au cours de l'incendie, mais on sait maintenant que ces bruits n'étaient autres que ceux des lourds appareils d'exercice physique qui dégringolaient du plafond sur le plancher. Le maire Laurendeau de Saint-Boniface se dit convaincu que le feu a été mis par une main criminelle. Il a ajouté que dorénavant des gardiens armés surveilleraient les institutions publiques de Saint-Boniface et leurs alentours.

UNE ARRESTATION

Un individu inconnu a été vu près de l'édifice vers 3 heures du matin et deux autres, que l'on n'a pas pu non plus identifier, ont été aperçus, alors qu'ils traversaient le terrain du collège de Saint-Boniface se dirigeant du côté de l'école, par M. et Mme A.-N. Labelle qui restent tout près de là. La police recherché ces deux hommes.

Une arrestation a été opérée cet après-midi, celle d'un brave cultivateur de la Saskatchewan qui a pu fournir un alibi vu qu'il était arrivé de l'ouest à 10 heures du matin.

A L'ASSOCIATION DE REFORME D'OTTAWA

OTTAWA, 11. (Une grande activité règne actuellement chez les libéraux de la capitale. Il s'agit de choisir les officiers de l'association de réforme, principale organisation du parti à Ottawa, et qui dispose du patronage. Un seul officier a été élu par acclamation, M. J. W. Grace, avocat, nommé secrétaire.

Les candidats sont les suivants:

Pour la présidence — MM. A. E. Provost qui sollicite un autre terme; Geo. Higgerty et W. Lyle Reid.

Pour la vice-présidence il y a 21 candidats pour 9 positions. Ce sont MM. T. Sheehan, A. E. Provost, W. E. Brown, Henry Watters, D. F. Rowe, J. Gleeson, C. J. Labelle, Geo. Higgerty, C. F. Askwith, T. Foran, madame Auréliен Bélanger, madame P. McAvoy, madame E. Bédard madame Robinson; MM. P. J. Nolan, Arthur Beauchen, Jean Genest, T. O'Neil, M. J. Rock et J. Dawson.

Pour la position de secrétaire — MM. E. J. Labelle, W. H. McGillivry et R. W. Porteous.

Le président honoraire est l'honorable MacKenzie King; les vice-présidents honoraires sont les députés locaux. La votation aura lieu vendredi soir.

C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de femmes se présente à des positions dans l'exécutif de cette société politique.

LE DR R.-M. COULTER A LA RETRAITE

OTTAWA, 4. (Spécial à la "Patrie".) — Le Dr R. M. Coulter, sous-ministre des postes depuis 1897, est mis à sa retraite depuis le premier janvier. Son remplaçant sera bientôt nommé.

LES SERVICES INTERROMPUS PAR LA NEIGE

Arrêt des chemins de fer à travers le Massachussetts et le Rhode Island.

DE 9 A 14 POUCES

BOSTON, 11. (Presse Canadienne). — Boston vient d'être visité par la plus grande bordée depuis le commencement de l'hiver. On estime qu'il est tombé de 9 à 10 pouces de neige. Les chemins de fer ainsi que la circulation maritime ont subi de grands inconvénients. Les communications téléphoniques ont même été interrompues. La tempête s'est surtout fait sentir dans l'est du Massachusetts, dans le Rhode Island et dans la partie sud du Maine.

A Portland, la couche de neige a mesuré 14 pouces. La tempête a duré toute la journée. Jusqu'à date il est tombé plus de 25 pouces de neige.

A New-York, une armée de plus de plus de 1,000 hommes a dû être embauchée afin de faire déblayer les rues commerciales. Les navires ont dû d'autre part moufiller au large du port.

Québec, 8.—M. F.-H. Dunn, ancien fonctionnaire du département du Trésorier provincial, a été traduit jeudi devant le juge Lachance, en Cour des Sessions, et condamné à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi, sous deux accusations d'avoir fait de faux rapports et d'avoir détourné certaines sommes d'argent.

DES MIGRAINES ATROCES ET DES ETOURDISSEMENTS

Mlle S. Raphael, 237 Kenilworth Ave. N., Hamilton, Ont., écrit: "J'avais l'habitude de souffrir d'atroces migraines et d'étourdissements. L'été dernier, en passant sur une rue de travers, j'eus un étourdissement et tombai au milieu du chemin. Un vieux monsieur m'aida à me rendre à destination et me conseilla de me procurer une fiole de pilules Laxa-Liver de Milburn. Eh bien, je suivis son conseil et elles furent merveilleuses dans mon cas. Je ne sais comment vous remercier, car je ne ressens plus ni maux de tête ni étourdissements."

Quand votre foie devient indolent et inactif votre système entier s'en ressent et le seul moyen de se tenir en santé est de forcer le foie à agir et à remplir ses fonctions en employant les pilules Laxa-Liver de Milburn.

Prix 25c la fiole chez tous les marchands ou directement par la poste sur réception du prix, en s'adressant à The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont. 5

QU'EST-CE QU'UN RHUME ?

Que faut-il faire pour en se débarrasser ?

Si Vous Toussez Employez le BAUME RHUMAL

Plus de quatre-vingt-dix pour cent de la mortalité de ce pays est causée par les maladies du poumon résultant le plus souvent d'un simple rhume négligé.

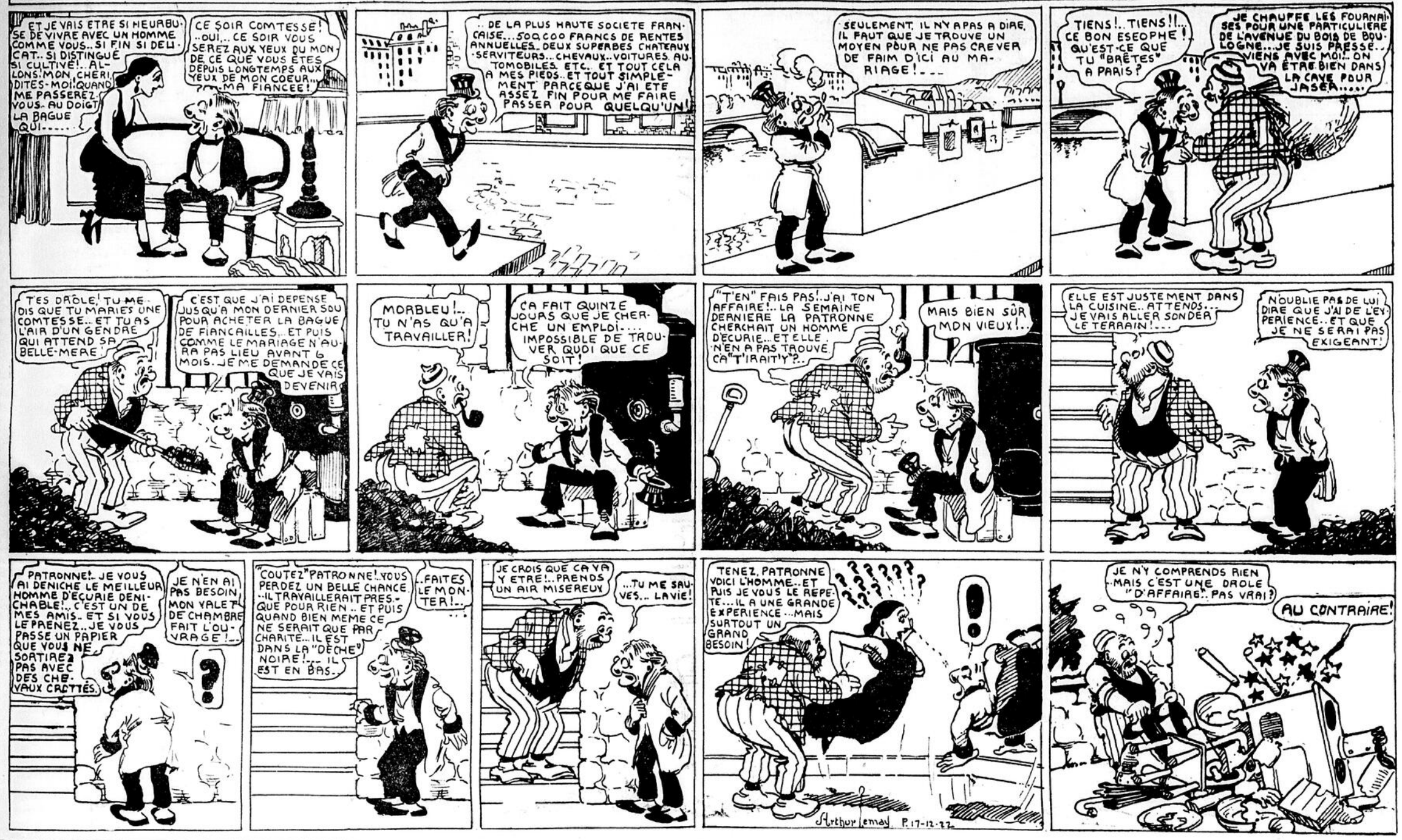
Cependant il ne devrait pas en être ainsi. Les médecins de différentes écoles sont d'accord à dire qu'un rhume, il est absolument nécessaire d'en arrêter d'entre eux donnent presque instantanément le remède à employer pour exécuter. Ce remède instant de réflexion. Ce remède est le Baume Rhumal. Un rhume en effet peut évoquer une grande variété d'esprit des praticiens modernes, depuis une simple affection nettement définie et localisée, comme la toux et comme la pleurésie ou la pneumonie. Dans tous ces cas, c'est à l'arbre des voies respiratoires que s'attaquent les différentes affections. Le Baume Rhumal est un remède qui agit directement sur les muqueuses des canaux bronchiques, le malade n'a qu'à prendre régulièrement quelques cuillerées à thé de ce remède efficace. On ajoutera de la glycérine pour les cas de toux sèche, et on ajoutera de la teinture d'iode ou le baume pectoral si la toux est grasse. Dans les cas de bronchite, de pleurésie, de pneumonie, de grippe, de laryngite, de coqueluche, de toux sèche, de rhume de poitrine, de catarrhe, de mal de gorge, de mal de tête, de douleurs dans la poitrine, une pénible respiration, de la fièvre, de la toux,

LES AVENTURES DE TIMOTHEE

-19-3

DROITS RÉSERVÉS 7 OCTOBRE 1920

PAR ARTHUR LEMAY



LES CAUSES CÉLÈBRES

L'AFFAIRE SOUGRAINE

Un indien abénakis accusé d'avoir étranglé sa femme avec la corde qui lui servait de ceinture et jeté son corps dans le fleuve.

QUERELLE SUR LA GREVE

L'étrange liaison d'un Peau-Rouge et d'une jeune fille blanche.—Acquittement de Sougraine après deux procès.

Le matin du 7 juin 1883, Florent Turgeon et son fils Théophile, de leur état pêcheurs, de St-Etienne de Beaumont, allant relever leurs filets tendus à huit arpents du rivage, y trouvèrent le cadavre d'un noyé. Tout d'abord, ils ne furent pas émus, car le fait leur était devenu coutumier. Leurs filets avaient en effet six cents pieds d'étendue et étaient disposés de manière à former une sorte d'entonnoir où avaient une tendance à venir se jeter les objets de toute nature charriés par le flot. C'était en effet la troisième fois que le fleuve roulait dans leurs rets une de ses victimes. Comme les fois précédentes, les Turgeon passèrent sous les bras un cordage dont l'extrémité fut attachée à leur barque, et ils halèrent ainsi le noyé au rivage. Comme il arrive presque toujours, à la suite d'une immersion très prolongée, par l'action patiente de l'eau, le corps avait été dépouillé de tous ses vêtements, sauf d'un bas de laine grise qui recouvrait encore le pied droit. Après l'avoir tiré sur le sable afin que le courant ne pût le ressaisir, les deux hommes examinèrent le mort, qu'ils ne trouvèrent pas défiguré au point d'être méconnaissable. Mais ils constatèrent que le crâne, auquel adhéraient des cheveux très noirs, était défoncé, et qu'un avant-bras était déchiré jusqu'à l'os. Comme il était resté des semaines et probablement des mois dans l'eau, ils pensèrent qu'il avait pu être ainsi lacéré sur des roches. Mais ils eurent un haut-le-corps en découvrant qu'une corde de la grosseur du doigt était nouée autour de la gorge par un noeud coulant, et elle était si serrée qu'elle disparaissait presque dans les chairs. Ils leur vint alors à l'idée que l'inconnu pouvait bien avoir été assassiné, puis jeté dans la rivière.

Une enquête faite par le coroner Belleau, de Québec, ne révéla tout d'abord rien, sauf que le mystérieux noyé était une femme !

Elle fut enterrée au cimetière Belmont sans qu'on eût trouvé aucune indication de son identité

La semaine suivante, l'abbé Lamontagne, curé de Notre-Dame-des-Anges de Montauban, comté de Portneuf, vint à Québec, et, sur les renseignements qu'il fournit à la justice, le corps fut exhumé et l'enquête rouverte. Et l'on put acquérir la certitude que l'on se trouvait en présence du corps de Clarisse Bisson, femme de l'indien abénakis Jean-Baptiste Sougraine. L'abbé Lamontagne la reconnut aisément à ses traits, cheveux noirs, teint bronzé et pommettes saillantes, et aussi à ses dents qui étaient noircies par l'usage du tabac, et usées à l'endroit où elle tenait habituellement le tuyau de sa pipe de terre.

Sougraine avait habité deux ans à Montauban. Il était marié à une femme sensiblement plus âgée que lui, une femme grande, et forte comme étaient souvent les femmes indiennes. Le couple avait deux enfants, dont l'aîné était âgé de dix à onze ans. Il avait logé à une lieue du presbytère de l'abbé Lamontagne, sur la rivière Batiscan, d'abord dans une maison, puis dans une cabane d'écorce.

Le curé savait que la famille était partie de sa paroisse au mois d'octobre 1882, mais il ignorait vers quelle destination. Sougraine, cependant, avait fait une courte apparition une dizaine de jours plus tard, et en même temps qu'il était reparti, une jeune fille nommée Elmire Audet, dont les parents demeuraient à un arpent du wigwam des Sougraine, avait mystérieusement disparu.

Ces renseignements du prêtre établissaient une assez forte présomption que l'Indien s'était défait de sa femme en l'étranglant et en jetant son corps dans le fleuve, et qu'ensuite, il était allé enlever la jeune fille. Un mandat d'amener fut lancé contre Sougraine, et les agents chargés d'élucider cette affaire retrouvèrent assez promptement Elmire Audet, chez un cultivateur du Lac Mégantic, où Sougraine l'avait abnadonnée, ne pouvant s'embarrasser d'une femme lorsqu'il se sentait traqué par la justice. Mais pendant longtemps, on chercha vainement la piste de l'Abénakis.

Comme il arrive pour les loups, c'est la faim qui fit sortir Sougraine du bois où il avait trouvé un refuge. Au commencement de septembre, il se présenta chez un nommé Cayen, à Notre-Dame-des-Anges, et demanda quelque chose à manger. Cayen l'avait reconnu au premier coup d'oeil, mais n'en laissa rien voir. Il pria le Sauvage de s'asseoir et d'attendre quelques instants, pendant que sa femme irait chercher chez un voisin du pain dont on manquait en ce moment dans la maison. Sougraine y consentit, quoiqu'en manifestant de l'inquiétude. Au bout de quelques instants, quatre solides gars arrivaient pour prêter main-forte à Cayen, et Sougraine, qui avait laissé dans un buisson proche son fusil et sa hache, afin de ne pas effrayer son hôte, fut saisi et ligoté.

Aux policiers qui vinrent de Québec cueillir le prisonnier, il commença, au cours du trajet en chemin de fer, à faire des confidences, mais il fut tout de suite averti qu'il était plus sage de ne rien dire, car toute parole de nature à le compromettre serait utilisée plus tard contre lui. Sougraine, ainsi mis sur ses gardes, n'en persista pas moins à parler, mais expliqua la disparition de sa femme de manière à ne pas s'incriminer, de sorte que ses explications, sujettes à caution, n'offraient plus d'intérêt.

Le procès eut lieu au mois d'octobre suivant (1883) et c'est seulement lorsque l'affaire fut instruite devant la cour d'assises de Québec que le public en connut les étranges circonstances.

Les pérégrinations de Sougraine furent racontées par son fils Louis, pour la partie se rattachant à la bizarre disparition de sa femme, et par Elmire Audet, pour la partie concernant sa fuite et son aventure amoureuse.

Le récit du petit Sauvage était tragique:

—Nous demeurions l'automne dernier à Notre-Dame-des-Anges. Un peu avant l'hiver, nous sommes partis dans notre canot dans lequel mon père avait mis nos effets. Nous sommes allés à Ste-Anne-de-la-Pérade, sur la Grand'Rivière, où nous sommes arrivés le matin. De là, nous avons traversé la Grand'Rivière et nous sommes arrivés sur le soir à St-Pierre-les-Becquets (comté de Nicolet). Mon père a allumé un feu sur la grève, et il a sorti tous les effets qu'il a déposés sur le sable sec, car le canot était vieux et faisait eau. Mon père et ma mère, qui s'étaient chicanés pendant la traversée, se sont alors battus. C'est mon père qui a commencé, parce qu'il voulait avoir son capot que ma mère avait sur elle. Papa l'a battue à coups de poings et à coups d'aviron. Il l'a jetée à terre dans les branches. Maman lui disait de ne pas la tuer, et elle pleurait. Mon petit frère et moi, nous étions dans le canot, et le feu n'était pas loin de nous. Ma maman pleurait très fort et paraissait souffrir. J'ai vu du sang sur elle. Nous avons ensuite soupé, excepté maman, qui est restée assise au bord de l'eau. Elle pleurait et ne voulait pas venir manger. Après le souper, mon père a remis hâtivement nos effets dans le canot, et nous sommes repartis, mon père, mon frère et moi. Maman est restée sur la grève parce que mon père n'a pas voulu la laisser embarquer. Elle a voulu prendre sa place dans le canot, mais mon père l'a empêchée, en menaçant de la battre avec une branche d'arbre. Lorsque nous nous sommes éloignés du rivage, ma mère s'est assise, toujours pleurant, sur une roche, et nous a regardés disparaître. Et c'est la dernière fois que nous avons vu notre maman. Pendant la traversée, notre père nous a dit:

—Si vous rapportez ce que j'ai fait, je vous tuerai!

—Nous étions partis avec deux avirons, continue le jeune Louis Sougraine. Mais en nous éloignant de St-Pierre-les-Becquets, nous n'en avions plus qu'un, mon père ayant cassé l'autre en frappant sur ma mère. Nous sommes arrivés dans la nuit à Batiscan, et notre père nous a roulés dans les couvertures pour y attendre le jour. Le matin, il nous a conduits à une maison proche, celle de M. Léon Deveau, où nous nous sommes couchés. Pendant que nous étions couchés, mon père a donné le canot à M. Deveau. De là, nous sommes allés chez mon oncle Pierre-Antoine Thomas.

On produit devant le tribunal la corde qui était attachée autour du cou de la morte, et le petit Louis Sougraine la reconnait comme la corde dont son père se faisait une ceinture pour tenir son pantalon. Mais il déclare que lorsque le canot les amenait de St-Pierre-les-Becquets, sa mère, laissée sur la rivière, n'avait à ce moment pas de corde au cou.

De sorte que son témoignage à la fois accuse et exonère son père.

Il accuse en affirmant que la corde qui a étranglé la malheureuse femme était selon toute vraisemblance un instrument de meurtre que seul son père avait pu manier. Il exonère en affirmant non moins hautement que Sougraine, malgré qu'il lui eût infligé de mauvais traitements, n'a pas étranglé sa femme avant de l'abandonner sur la grève, à St-Pierre-les-Becquets.

Sougraine a-t-il pu revenir faire le coup après avoir passé ses enfants sur la rive sud? A-t-il traversé la même nuit, pendant que ses deux petits garçons dormaient au bord du fleuve à Batiscan, ou le lendemain ?

Le procès n'a rien établi de certain sur ce point. La femme de Deveau déposa que, le jour de l'arrivée de Sougraine avec ses deux enfants, il s'absenta plusieurs fois consécutives pour aller voir à son canot, et que sa plus longue absence fut de deux heures environ. Est-il possible que, pendant une de ces absences, il ait rapidemnt traversé de nouveau la Grand'Rivière pour aller mettre à mort la mère de ses enfants ? Rien de la preuve faite au procès ne le démontrait, sauf que cette corde au cou de Clarisse Bisson ne semblait pouvoir avoir été mise là que par les mains de Sougraine.

Or, le récit du petit Louis Sougraine était corroboré. La scène qui s'était déroulée sur la grève de St-Pierre-les-Becquets avait en effet eu un autre aémoin—aunculaire. Rémi Beaudet, cultivateur de St-Jean-Deschaillons, dont la maison était à un demi-mille de l'endroit où Sougraine avait abordé avec son canot portant sa famille et ses biens mobiliers, avait une servante nommée Hermine Auger. Le soir de cette tragédie, cette femme était sortie mettre les bestiaux à l'étable, et elle avait entendu, venant de la grève de St-Pierre-les-Becquets, des voix poussées à un haut diapson par la colère. Très distinctement, elle avait entendu une voix d'homme qui criait : "Ma maudite, je vais te tuer et te noyer", et une voix de femme qui se lamentait : "Laisse-moi donc, j'ai les pieds gelés; je vais mourir". La femme pleurait, et elle a aussi crié qu'elle allait se jeter dans le fleuve. L'homme jurait. Un peu plus tard, Hermine Auger vit un canot qui s'en allait de St-Pierre-les-Becquets vers l'autre rive. Un homme, à l'arrière, conduisait le canot, à vigoureux coups d'aviron, et à l'avant, elle distingua vaguement quelque chose de blanc. Après le départ de ce canot, Hermine Auger entendit encore, sur la grève de St-Pierre-les-Becquets, du bruit ainsi que la même voix de femme, qui exhalait les mêmes lamentations.

De chez Deveau, Sougraine était allé conduire ses enfants chez leur oncle Pierre-Antoine Thomas, à Bécancour. Les enfants y passèrent l'hiver, et Sougraine ne fit qu'une rapide visite plusieurs mois plus tard, lorsqu'il se savait traqué par la police. Il voulut alors emmener ses enfants, mais l'oncle l'en dissuada, lui faisant observer que ce serait incommode pour un homme obligé de vivre dans les bois. Mais Pierre-Antoine Thomas avoua devant le tribunal que la vraie raison pourquoi il avait empêché Sougraine de reprendre possession de ses deux gars, c'est que ces enfants avaient peur de leur père !

Lorsque Sougraine était parti de Montauban, à l'automne de 1882, il avait déjà séduit Elmire Audet, et il avait convenu avec elle qu'il reviendrait la chercher. Il revint en effet au bout de dix jours, et Elmire Audet, toujours éprise, quoique son Abénakis n'eût pas du tout le physique d'un Adonis, consentit à le suivre et s'en alla en effet avec lui sans prévenir ses parents. Sougraine et cette fillette marchèrent le premier jour jusqu'à St-Ubald, et le deuxième, jusqu'à Batiscan, chez Deveau, où ils passèrent une nuit. Deveau s'étonna naturellement de voir cette jeune fille blanche en compagnie de l'Indien, mais celui-ci expliqua que c'était tout de même sa femme. Sougraine et la fillette allèrent ensuite à pied à Richmond, puis à Sherbrooke, et enfin au Lac Mégantic. Ils habitèrent une semaine chez un nommé Alphonse Boulet, puis deux ou trois mois chez Georges Rodrigue. Ils déguerpirent lorsque Rodrigue reçut un journal dans lequel il était annoncé que la justice n'avait pas retrouvé la femme Sougraine, mais qu'elle savait où mettre la main sur Elmire Audet. Le lendemain, Sougraine et la jeune fille avaient passé la frontière américaine et s'étaient réfugiés à Eustis, Maine, chez un nommé Leroyer, que Sougraine avait connu quelques années auparavant à Sorel. Rodrigue avait prêté un fusil à l'Indien, et ensuite Leroyer lui en donna un. Et Sougraine dormait avec son fusil chargé sous son lit et prenait le bois dès qu'apparaissait une figure étrangère.

De chez Leroyer, Sougraine revint au Lac Mégantic, chez un nommé Campagna. C'est là que survint un jour le père d'Elmire Audet qui en arrivant, donna la main à tout le monde, sans excepter Sougraine, et manifesta le dessein de ramener sa fille, s'informant poliment si Sougraine y voyait des objections. L'Indien déclara qu'il ne s'y opposait pas, mais la jeune fille fut d'un autre avis. Elle déclara à son père qu'elle se trouvait bien avec ce sauvage, et qu'elle n'avait aucune inclination à retourner à Montauban, où elle était déshonorée, et où elle courait risque d'être montrée du doigt. Le père Audet se retira jugeant que le parti le plus sage dans les circonstances étaient de ne pas faire violence aux sentiments de sa fille.

De son côté, Sougraine, en plusieurs occasions, déclara qu'il ne craignait pas la justice à cause de la disparition de sa femme, mais parce qu'il appréhendait d'être poursuivi pour enlèvement de mineure.

Joseph-Louis Metzalabaulette, chef de la tribu des Abénakis et cultivateur à Bécancour vint devant les assises témoigner que Sougraine jouissait d'une bonne réputation et qu'il ne le croyait pas capable de la noire action dont il était accusé.

Comme Sougraine n'avait pas d'argent, le juge Ramsay, qui présidait le tribunal, chargea d'office, pour le défendre, M. F. X. Lemieux, aujourd'hui sir François-Xavier Lemieux, juge en chef de la cour supérieure dans la province de Québec. Le jury fut incapable de s'entendre sur un verdict de sorte que le procès fut tout à recommencer, et, à ce second procès, le jury rendit un verdict d'acquittement.

"MAISONS D'OISEAUX ET LEURS OCCUPANTS"

Ottawa, Ont., 11. — Le service des Parcs nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur, vient de faire imprimer une nouvelle édition de la brochurette intitulée "Maisons d'oiseaux et leurs occupants". On y trouvera des plans, ainsi que les explications nécessaires, pour la construction de maisons par les enfants. Les 80,000 exemplaires de la première édition ont été enlevés en moins d'une année et vu que cette brochure est en grande demande il a été décidé d'en faire imprimer une deuxième édition, beaucoup plus artistique que l'autre.

MERES ! ALLAITEZ VOS BEBES

et par cela même commencez bien leur vie. Il a été prouvé par l'autorité du gouvernement anglais que les bébés nourris au lait maternel ont quinze fois autant de chances de vivre jusqu'à l'âge adulte que les bébés nourris à la bouteille. Bien plus, les bébés nourris au lait maternel sont exempts d'indigestion et de cette funeste maladie, la diarrhée infantile, tandis qu'ils sont aussi moins aptes à contracter des maladies infectieuses et des voies respiratoires. Par conséquent vous devriez allaiter votre bébé si vous le pouvez et

VOUS LE POUVEZ SI VOUS LE DESIREZ

car Lactagol vous donnera tout l'aide nécessaire. Les médecins, les gardes-malades diplômées et les centres de Bien-Etre pour l'Enfance ont prouvé que Lactagol augmente abondamment le débit du lait et qu'en même temps il améliore tellement ses qualités nutritives que vous pouvez satisfaire amplement à l'appétit du bébé grandissant. Lactagol en outre vous nourrit et renforcit tellement que vous êtes capable de continuer d'allaiter le temps voulu sans fatigue, inconvénient ou trop de grands efforts.

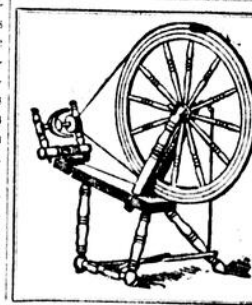
AVEC L'AIDE DE **LACTAGOL**

les mères autrefois incapables d'allaiter leurs bébés sont devenues capables de donner à leurs plus jeunes enfants cette inestimable nourriture. Si par conséquent votre lait est rare et trop pauvre pour satisfaire l'appétit du bébé ou si vous vous sentez épuisée par l'effort d'allaiter, envoyez de suite chercher Lactagol qui vous rendra capable de continuer d'allaiter votre bébé sans fatigue et sans effort.

Lactagol est vendu par la plupart des pharmaciens et des marchands, à 75c $1.50 et $2.50 ou envoyé franco par la malle par l'agent canadien.

R. J. OLD, 416 rue du Parlement, TORONTO, Canada. Seuls fabricants. E. T. PEARSON & CO. LTD., Manufacturiers et Chimistes, MITCHAM, Ang.

5—E.O.W.—Jno



ROUETS BORDUAS

Nous avons le plaisir d'annoncer aux cultivateurs que nos rouets se vendent, depuis le premier septembre, huit piastres ($8.00) chaque. Ici, à St-Hyacinthe. Notre rouet est garanti filer parfaitement.

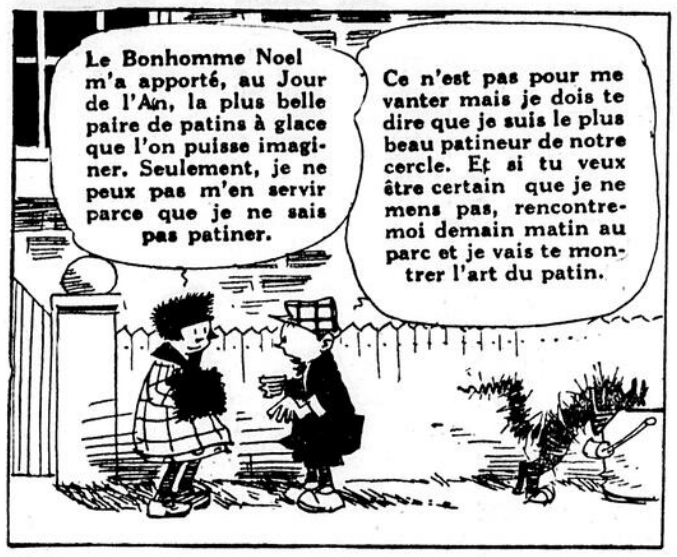
Le public doit se mettre en garde contre certaines annonces qui laissent à entendre qu'il y a qui une manufacture de rouets à St-Hyacinthe

Afin de ne pas être trompé, exigez chez le marchand un rouet avec la marque Frédéric Borduas sur le banc ou adressez-vous directement à la manufacture.

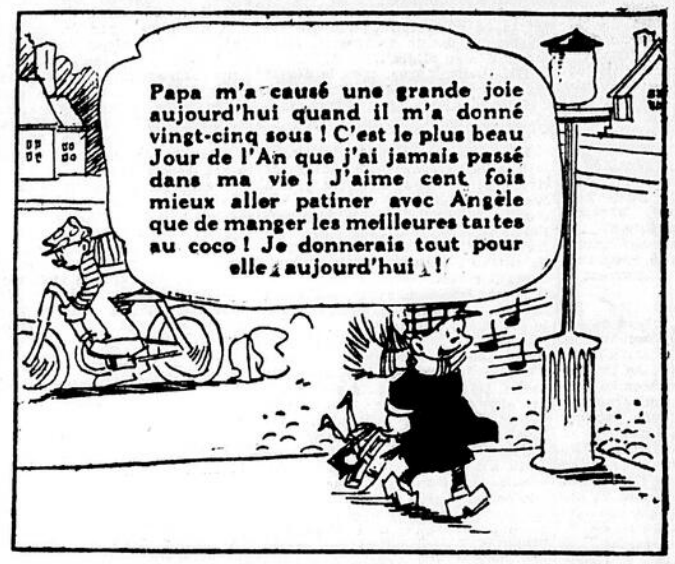
THEODORE BORDUAS
Successeur de Frédéric Borduas
ST-HYACINTHE, P.Q.
$8.00 5-D-7 14-11-18

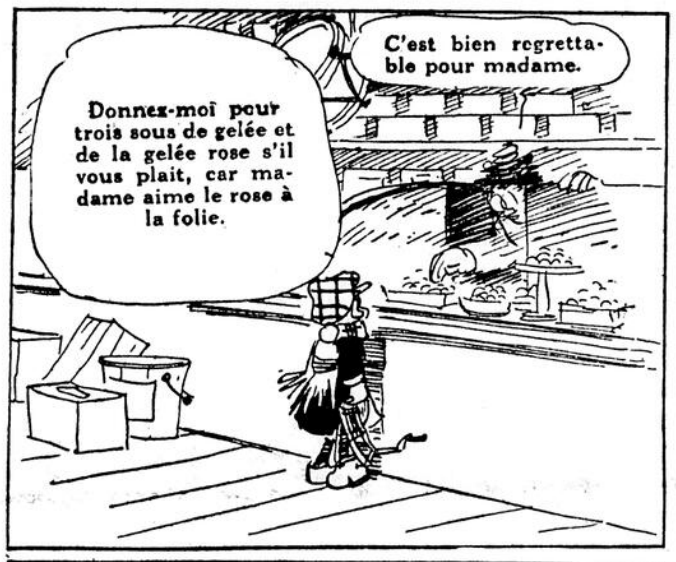
UNE PAIRE d'AMIS



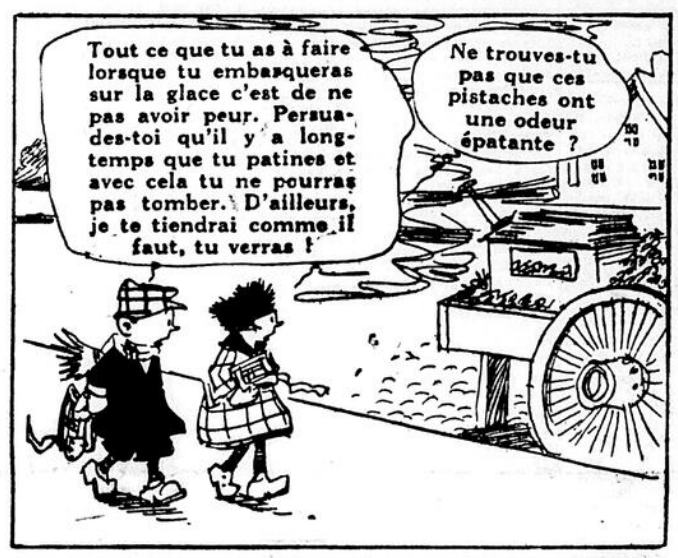


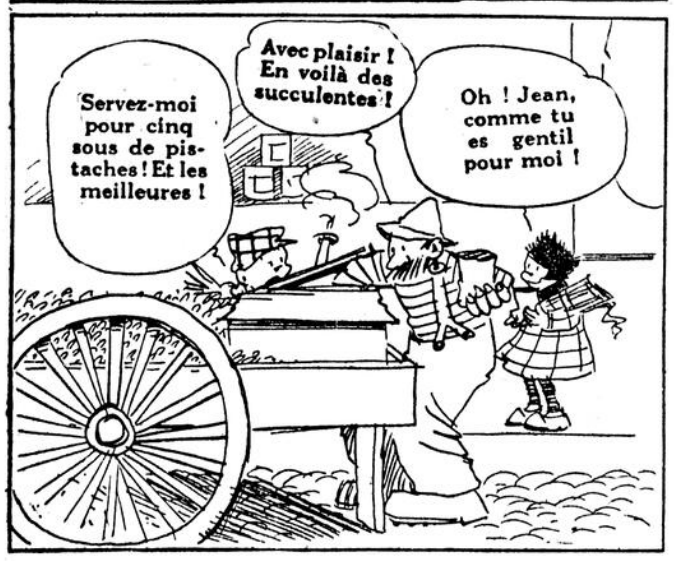


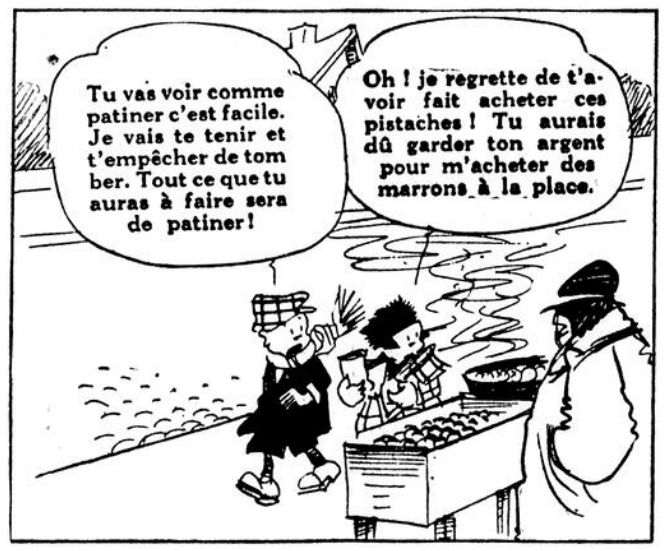




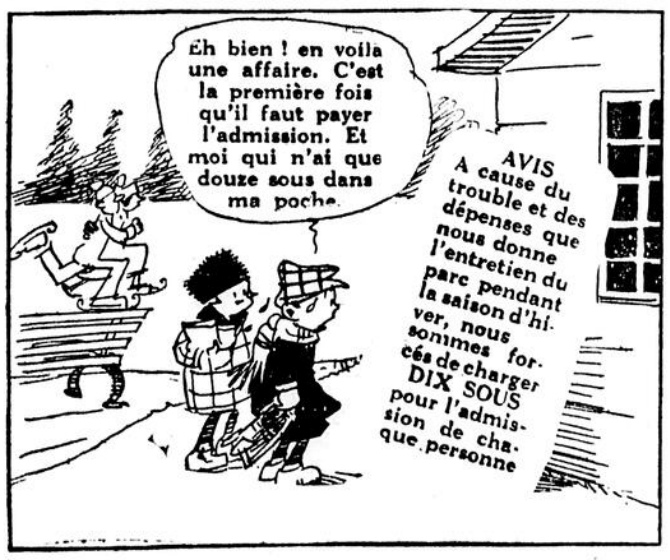




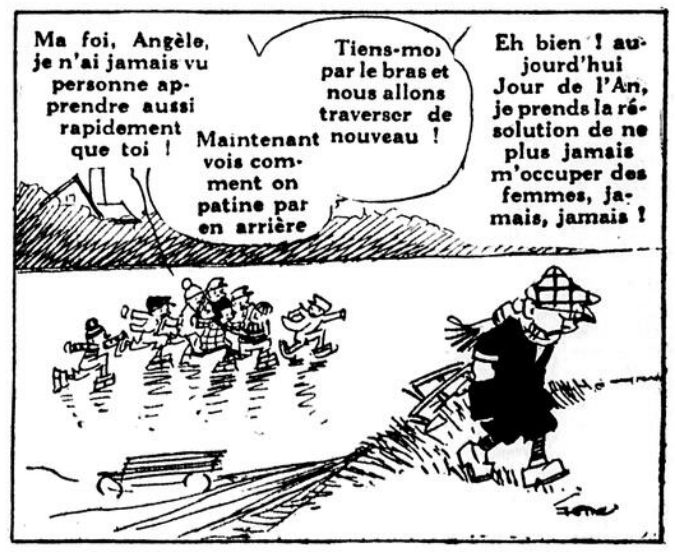














FEUILLETON DE LA "PATRIE" HEBDOMADAIRE

LE CUISTRE ENSORCELE

Par PIERRE BILLOTEY

2 (Suite)

—Je suis confus, déclara Mégeat, vraiment confus de recevoir un si beau cadeau. Voyons, comment orthographiez-tu ce nom-là, Téoya...

—Miqui, termina Joubert.

Mégeat, dans une boîte de carton, avait saisi une étiquette encadrée d'un trait bleu. Il y inscrivait le nom barbare. Quand il eut achevé, il passa l'envers du papier sur sa langue, puis il colla l'indication sur le dos de l'idole. Alors la satisfaction éclaira le visage du fonctionnaire.

—Très bien, dit-il, très bien. Mais tu l'as traitée tout à l'heure de terrible déesse. Quel rôle jouait-elle donc dans la mythologie de ces étranges aztèques ?

Joubert, qui, pendant ce temps, s'était légèrement amusé, cessa tout à coup de sourire. Gravement il répondit :

—Terrible déesse, oui bien. Car Téoyamiqui était à la fois la déesse de la mort et celle de l'amour, de l'amour exalté, de la mort violente. De l'amour avant tout, de la passion extraordinaire, suscitée en chaque lieu où son simulacre était dressé. Mère des actions passionnées, surhumaines, elle unissait et elle tourmentait les hommes et les femmes. Elle était en même temps l'Eros et l'Aphrodite de l'Amérique Centrale, la reine des âmes et des corps. C'est pour cela que ses adorateurs antiques, aux jours de fêtes et de sacrifices humains, la couronnaient de fleurs et l'arrosaient de sang...

Joubert se tut, fort animé. Il regarda soudain sa montre.

—Adieu, Octave, reprit-il vivement. Je suis attendu. A bientôt, peut-être...

Mégeat le reconduisit jusqu'à la porte de son bureau, lui serra les mains en le remerciant.

Traversant de nouveau l'antichambre, Joubert considéra d'abord un large paravent déployé. De derrière ce paravent, une tête passa, coiffée d'un bicorne. Et l'huissier tout entier parut, vêtu seulement de sa veste et de son caleçon.

Il tenait d'une main son pantalon, et de l'autre une aiguille. Car il était occupé à réparer l'accroc, marque du récent désastre.

—Monsieur voudra bien m'excuser, murmura-t-il en saluant. Je n'avais pas encore l'avantage de connaître Monsieur.

Joubert tira de son gousset une pièce, qu'il tendit sans mot dire au gardien.

Tout en descendant l'escalier, le gros homme songeait:

—Ce n'était peut-être pas là un cadeau à faire à Mégeat... Donner la déesse forcenée de l'amour à ce pauvre type! On pourrait croire que je me moque.

A la dernière marche, il s'arrêta, disant à mi-voix:

—Je ne suis pas superstitieux. C'est dommage. Car ce serait une belle chose que de voir Mégeat amoureux.

A cette idée bizarre, Joubert se mit à rire.

II

Le soir même, soir de janvier, Octave Mégeat, chez lui, assis dans un fauteuil, regardait le feu. Son corps s'engourdissait, et l'ennui, l'ennui colossal écrasait son âme. Il se sentait en détresse au milieu de la nuit méchante, de la malveillance effrénée des éléments. Le vent frôlait en sifflant les murailles, grondait dans les cheminées, pleurait dans les arbres morts, défeuillait sur les toits comme une mer d'orage et dans tout l'espace, enfuit de ses mille voix furieuses.

Octave n'avait plus la moindre pensée; ses yeux à peine entrevoyaient le foyer qu'ils fixaient. Mais son ouïe parvenait à une finesse extraordinaire, amplifiait jusqu'à l'énorme les plus infimes bruits. Ainsi, pour lui, chaque battement de la pendule retentissait comme un coup de marteau; chaque seconde se séparait de la suivante par un abîme de temps. Et les craquements des meubles, des lattes du plancher, des ais des fenêtres, lui semblaient d'instant en instant, plus nets, plus forts, plus longs et plus mystérieux.

Une horreur bizarre soudain crispa son cœur — l'horreur que nous connaissons tous, qui nous éveille parfois au cours d'un mauvais sommeil — l'horreur surnaturelle du cauchemar.

Sous une plus impétueuse rafale, la maison gémit, grinça longuement comme un navire au fort de la tempête. A deux battants, la fenêtre s'ouvrit; le vent emplit la pièce, les cendres du foyer en tournoyant s'éparpillèrent — et, tandis qu'une haute, une éclatante flamme jaillissait des bûches ranimées — la lampe s'éteignit.

Quelque chose de lourd, du haut de l'étagère, était tombé sur le tapis; et le bruit court et sec de cette chute résonna dans la poitrine de Mégeat, douloureusement.

Tremblant d'une angoisse physique inexplicable, d'un épouvantement mortel, il se leva, traversa la pièce. La bise, l'enveloppa, fit flotter ses cheveux et sa barbe, le transperça de pluie glacée. Il n'essaya pas de ramener les volets, et avec effort, referma la fenêtre.

Alors les nuages en déroute, se déchirant, laissèrent paraître la pleine lune. Ses rayons, dans la chambre, firent luire les meubles, colorèrent les étoffes. Et l'objet inconnu tombé tout à l'heure de l'étagère, brilla, sur le tapis, d'un faible éclat.

Mégeat le ramassa; et il reconnut la petite idole de porphyre, l'antique statuette mexicaine, au nom si difficile à retenir, que Joubert, aujourd'hui même, lui avait donnée.

Et comme il la tenait dans sa main droite, l'homme effaré crut mourir d'une impossible, d'une affolante illusion. Il lui parut que le morceau de pierre tout doucement remuait, comme un être vivant. D'abord, il eut l'impression d'un mouvement léger, comme celui d'une respiration. Il sentit, comme on le sent dans les rêves, parfois, que ce n'était pas vrai, que son imagination et les terreurs de la nuit lui suggéraient cela. Il serra. La statuette se comprima; puis elle repoussa les doigts contractés, comme si elle se dilatait.

Défaillant, Mégeat posa la déesse sur la cheminée, recula d'un pas et s'assit dans le fauteuil. Fixant toujours l'idole, il dit, tout haut:

—Je suis fou...

Il douta d'avoir parlé, tellement le son de sa propre voix lui parut étranger; comme si un autre, et non pas lui, venait de prononcer ces trois mots. Et il était toujours persuadé qu'il rêvait un rêve effrayant; il désirait s'en échapper. Et surtout, surtout, il voulait croire qu'il rêvait.

Les nuées, de nouveau, cachèrent la lune. Les dernières braises, dans le foyer, mouraient.

Mais une pâle lueur phosphorescente, peu à peu, aux yeux agrandis d'Octave, dessina la déesse étrange: petite, toute petite, puis plus grande, plus lumineuse. Et elle se modifiait: d'abord roide et presque informe, bloc à peine dégrossi, elle s'affinait en se développant. Ses traits s'accusaient et son visage devenait pareil à celui d'une femme très belle, au regard de lumière verte. Et tout à coup, elle fut haute un peu plus qu'Octave Mégeat et l'illumina de ses reflets: un fantôme couvert d'une robe à grands plis, rouge, tout entier rouge, à l'exception de la face seule, qui conservait sa teinte sombre, avec des pupilles rondes, étincelantes, de la dea émeraudes. Des fleurs monstrueuses couronnaient la déesse, des fleurs comme jamais Octave n'en avait vu, cachant les cheveux, descendant en grappes sur les épaules et les seins, laissant tomber à terre des pétales pareils à des taches de sang.

Elle balançait lentement la tête. Et ses bras collés au corps soudain s'en écartèrent, se tendirent vers l'halluciné, tandis que la bouche éclatante s'ouvrait. Et voici ce que Mégeat entendit dans son rêve:

—Ecoute, écoute, écoute! De ta vie, puisque tu me possèdes, je ferai un miracle incessant. L'Amour va te transformer. Tu seras un vivant parmi les vivants, une âme active, un cœur d'amant...

La déesse secoua la tête. Des fleurs merveilleuses de sa chevelure, une pluie de pétales descendit. Et il n'y eut plus rien, que la lueur pourpre du feu mourant sur les pieds d'Octave enfin réveillé.

III

Octave Mégeat le lendemain, se leva fort tard. Son premier regard lui montra, sur la cheminée, l'idole. Le souvenir de son rêve lui revint alors, avec beaucoup de netteté. En chemise, debout sur la descente de lit, Octave, songeur, passa la main parmi ses cheveux décimés. Il haussa les épaules et murmura, tout en considérant les ongles de ses orteils:

—L'homme le moins superstitieux, le plus calme, le plus lo-gique, fait quelquefois des songes déconcertants. Ainsi moi-même, dont la vie entière se règle depuis toujours par le raisonnement, j'ai conversé cette nuit avec la déesse Téoyamiqui, comme un aztèque ignorant.

Il se débarbouilla et se vêtit avec une grande hâte, sachant bien qu'il devait être au ministère à dix heures ne fût-ce que pour y sommeiller, comme souvent.

Mais aujourd'hui Octave se sentait éveillé comme un jeune homme. Il prenait envie de sauter et de courir. En se rasant, il chanta, et pourtant ne se coupa point.

Au moment de partir, il vint se mirer devant son armoire à glace. Son propre aspect le salua. A peine pouvait-il se reconnaître: par une aberration inconcevable, de laissant sa redingote noire, il était habillé d'un veston gris clair. De plus, croyant seulement se raser les joues, il avait de beaucoup réduit le volume de sa barbe. Enfin son teint habituellement pâle se colorait vivement, ses yeux brillaient, et un coup de brosse inaccoutumé donnait à ses cheveux un pli coquet.

Il murmura, effaré:

—On dirait que j'ai bu de l'alcool!

Le premier effroi passé, il ajouta:

—En somme, je suis mieux ainsi.

Alerte, il descendit les trois étages, traversa la rue Monge, entra dans la crémerie aux rideaux brodés.

A sa vue, Mlle Rose, la jeune crémière, s'engouffra dans l'arrière-boutique, sa sombre cuisine. Elle en revint presque aussitôt, tenant d'une main le bol de chocolat, et de l'autre deux croissants. Elle posa le tout devant son client. Alors elle le regarda. Et la stupéfaction distendit ses traits, lui fit écarquiller les yeux et entr'ouvrir la bouche. Elle dit:

—Mon Dieu, monsieur Mégeat, comme vous voilà ce matin! Un jeune homme, tout à fait un jeune homme...

Elle se tut, confuse, inhabile à décrire les motifs de son étonnement. En même temps, Octave la dévisageait en souriant. Il se demandait par quelle fortune, depuis trois ans qu'il prenait tous ses repas chez cette femme, il n'avait point encore considéré agréablement de ce visage commun peut-être, mais éclatant de fraîcheur, la finesse de ces cheveux blonds, le ferme dessin de la poitrine et des hanches. Une obscure conscupiscence l'animait. Il étendit la main droite, y toucha celle posée sur la table de marbre de Mlle Rose. Le bout de ses doigts caressait, remontait sur le dos de avant-bras, et plus haut, plus haut, jusqu'à



Alors l'inconnue sortit sa main droite de son manchon; et le canon d'un revolver se braqua, luisant, sur le bienheureux Mégeat.

disparaître sous la courte manche. Et Mégeat balbutia:

—Vous êtes charmante, vous êtes délicieuse...

Il s'interrompit, puis, grave:

—J'ai envie de vous embrasser.

A cet instant le timbre de la porte sonna, et un habitué entra. Mlle Rose s'en fut vers lui, n'ayant point répondu, mais nullement impressionnée. M. Mégeat était peut-être son seul client attiré qui ne l'eût point encore embrassée.

Mais Octave, effrayé de lui-même, avait rougi. Il essayait de dissimuler sa vergogne en cachant presque tout son visage par le cercle de son bol. La demi-sphère de porcelaine se détachait ainsi, blanche avec des fleurs jaunes, sur la peau écarlate.

En peu de secondes, Mégeat avala son chocolat. Il fourra vivement les croissants dans sa poche, et quitta cet endroit, théâtre de sa première audace.

A quelques pas de là, Octave s'arrêta. Un miroir étroit et vertical, devant lui, limitait la vitrine d'un charcutier. Le célibataire s'y reflèta, ainsi que les saucissons, les jambons et les langues fumées du marchand. Et, dans l'enchevêtrement des victuailles, il apercevait et il admirait son visage et le col de son veston.

—Oui, marmottait-il, c'est vrai, je suis mieux, ce matin... Cette redingote me vieillissait.

Comme il se regardait ainsi, une toute petite fille, traînant un gros panier de fleurs, s'approcha et lui tendit un bouquet de violettes:

—Dix sous, monsieur!

Octave prit les violettes et donna les dix sous. Il se retourna vers la glace, et, soigneusement, mit le bouquet à sa boutonnière.

Quand l'huissier vit arriver son maître ainsi déguisé, sans redingote, le chapeau rejeté en arrière, l'air guilleret, et faisant des moulinets avec son parapluie, il ne put se retenir de songer:

—M. le Directeur paraît bien content!

Ainsi, Octave entra dans son bureau. Mais à peine y fut-il installé qu'une impression étrange le déprima. Cette pièce familière lui apparut funèbre comme un sépulcre. L'odeur des vieux papiers, de la poussière humide, lui fut désagréable pour la première fois. Et il s'aperçut que triste était le jour que son cabinet recevait par une seule fenêtre, de la rue de Grenelle. Attristé jusqu'aux larmes, il songea que sa vie était pareille à cette tombe tapissée de drap vert, qu'elle était, comme elle, privée de soleil, et que rien ne s'y passait que les gestes mécanique de la fonction. Il se sentit enfermé pour tout le reste de sa vie entre ces cloisons étroites, gardé par un huissier, assailli pourtant par des Inférieurs, sans cesse gourmandé par le Supérieure, et toujours aux ordres du Patron politique qui l'avait mis, pour s'en servir, dans cette place élevée.

—Qu'est-ce que j'ai donc? s'écria-t-il, rempli d'inquiétude. Hier encore, je me sentais tranquille, heureux. La vie m'était douce. Et parce que ce fou de Joubert est venu se moquer de moi, de mes calmes occupations, parce qu'il m'a traité de cuistre et d'endormi, voici que l'équilibre de mon existence est rompu, voici qu'un autre homme, que je crois fou, naît en moi. Ce rêve d'hier soir prouve bien le dérangement de mon esprit. Ma conduite envers Mlle Rose, ce matin, m'épouvante encore. Et pourtant je ne cesse point de revoir, en imagination, cette femme que je n'avais point remarquée depuis des années. Le plaisir que j'ai ressenti à caresser son bras, je l'éprouve en ce moment même avec vivacité.

Comme saint Antoine dans le désert, en effet, Octave Mégeat subissait une vision. La crémière était devant ses yeux, et leur offrait la double convexité de sa gorge grasse.

Le fonctionnaire passa la main sur son front. Il soupira, et, d'un accent plein de volonté, prononça:

—Travaillons.

Il saisit un dossier, il l'ouvrit, le feuilleta. Et comme il lisait studieusement un rapport, voici que ses narines furent charmées, qu'une odeur de jardin pénétra jusqu'à son âme. Elle y éveilla l'imagination, qui lui montra des étendues de campagne sous un ciel du sud, des arbres surplombant la mer, un rivage tout chargé de fleurs et de verdure.

Il secoua la tête, il se ressaisit. Alors il connut que ce parfum était réel, et qu'il s'exhalait du bouquet de violettes, ornement de sa boutonnière.

Peut-être, dit-il, vais-je devenir le jouet de cette jeunesse tardive et forte qui, dit-on, émeut vers la cinquantaine les hommes purs, ceux qui ont, comme moi, méprisé la volupté. C'est ainsi que M. Lazare, conseiller d'Etat, ridiculisé son âge mûr par des liaisons avec des courtisanes, que M. Violon, inspecteur vénérable de l'Ariège, ne craignit pas de se constituer un sérail avec ses plus belles institutrices. Il avait alors soixante-trois ans. Combien d'autres, combien d'autres!

Tout en songeant, Octave regardait son buvard. Il eut, du même oeil effrayé, considéré un précipice. Car les pensées inoules se succédaient dans son esprit avec vélocité.

Il se leva, fit trois pas, revint à sa place, s'assit de nouveau, se redressa, et, les bras levés, dit avec colère.

—Imbécile! Imbécile! Il fallait bien que ce jour vînt. Il fallait bien qu'une heure sonnât où, me rappelant ma vie, j'en aperçus le néant. Toutes ces années, qu'une ambition médiocre à dévorées... Alors qu'autour de moi les autres hommes existaient, aimaient, agissaient. Pourquoi ai-je comprimé, jeune, mes élans, mes passions? Pour arriver plus vite en haut de ma carrière. Pour être aujourd'hui Octave Mégeat, directeur au Ministère, scribe tout-puissant. Et bientôt, je serai vieux, et je mourrai, comme un végétal desséché — sans avoir rien goûté des grandes joies humaines, sans m'être élancé une seule fois hors de moi-même. Comme les empereurs romains se ceignaient de la triple cuirasse, je me suis enfermé dans ma redingote noire, emprisonné dans ce cabinet, et je me suis lentement pétrifié. Pas tout à fait encore, pourtant: mon coeur, mon pauvre coeur s'éveille, comme un catafalque dans son cercueil cloué. Il est évide, vide... Mais il bat, il a peur de la mort.... Oh! je souffre, je souffre....

Il pleurait. Son front penché, que ses mains soutenaient, brûlait de fièvre. Mais Octave éprouvait une amère jouissance à cette douleur. Il se révélait à lui-même, il admirait la violence confuse de son désir de vie. Il sentait son être se dilater.

IV

Bien avant midi, Octave sortit de son cabinet. Interpellant l'huissier:

—Jérôme, lui dit-il, vous achèterez du papier d'Arménie, et vous le brûlerez dans mon bureau, qui sent le moisi.

Dehors, il admira la beauté de ce jour d'hiver, le bleu violace du ciel brumeux, et les façades des maisons où le soleil traçait des lignes éclatantes d'or roux.

Il allait au hasard, décidé seulement à ne point déjeuner à la crémerie. Par la rue du Bac, il atteignit les quais, et se plut à regarder longuement le beau paysage que composaient le fleuve si calme, les Tuileries, le Louvre et le vieux Pont-Royal. Il passa la Seine, traversa la place de la Concorde et se mit à suivre les arcades de la rue de Rivoli.

La même fièvre agitait toujours Octave, le faisait avancer à grands pas tandis que plus fort battaient ses artères, et que des pensées décousues le hantaient. Il considérait avec émotion les couples qu'il croisait. Il envia l'homme qui cheminait, près de lui, au bras d'une compagne souriante. Et il se sentait plus seul encore.

Tout à coup, il s'arrêta, beant, presque devant la porte d'un hôtel. Une femme venait d'en sortir. Il était presque face à face avec elle.

Elle le fixait de ses yeux verts. Et Octave ne voyait plus rien que ces yeux. Une impression de tranquillité, d'apaisement le gagna tout entier. Son exaltation tomba; il regardait ces yeux, et son âme était heureuse. La rue de Rivoli, les boutiques, les passants, les voitures, les arbres des Tuileries, tout avait disparu pour Octave, sauf les étonnantes prunelles. Il lui semblait qu'il montait dans le ciel, pendant quelques secondes. Mais il reprit terre, s'aperçut qu'il barrait la route à l'inconnue et fit un pas de côté.

Elle eut le même mouvement, en même temps. Tous deux se retrouvèrent donc l'un devant l'autre. Octave souriait avec embarras, et il contemplait maintenant la belle figure au teint mat, au nez aquilin, à la bouche arquée, et ces cheveux noirs brillant sous un chapeau de tulle. Le corps élancé se dessinait, jeune et ferme, sous le manteau de soie que le vent plaquait contre lui.

Mégeat s'écarta de nouveau, avec une égale maladresse, à l'instant où il eût dû demeurer en place.

Les yeux verts brillèrent plus vivement, d'impatience, sans doute, les sourcils écartés se froncèrent gentiment. Et la promeneuse s'écria:

—Enfin, j'attendrai.

Octave se rangea contre la muraille. Il salua, plus troublé encore. L'accent étranger, impérieux de cette voix, l'expression de ce visage, et ce regard qui avait pénétré son âme, tout cela l'abasourdissait. Il regarda, frémissant, s'éloigner la créature extraordinaire.

Elle tourna l'angle de la rue de Castiglione. Dès qu'Octave ne la vit plus, il sentit une détresse, une douleur. Sans délibérer, il s'élança, parce qu'il ne supportait pas de la perdre, parce qu'elle l'attirait, parce qu'il ne pouvait pas faire autre chose, maintenant, que de la suivre.

Il soupira de bonheur, quand, de loin, il reconnut, parmi la foule, sa démarche harmonieuse et sa tête brune, si chère déjà. Mais il précipita trop sa poursuite. En peu de temps, il fut sur les talons de l'étrangère, si bien qu'elle le remarqua et traversa la rue.

Octave s'arrêta, la laissa prendre un peu d'avance, réfléchissant aux moyens de l'aborder décemment et, aussi à quelques probabilités décourageantes. Peut-être était-elle mariée, ou bien aimait-elle déjà? Quelles chances avait-il, lui, Mégeat, bonhomme vieillissant, de lui plaire? Mais ces difficultés, bien qu'elles se présentassent avec force et avec logique, n'entamaient point l'ardeur d'Octave. Car il ne souhaitait rien d'autre, en cette minute, que la vue, la présence de la fugitive.

Et comme il se remettait en marche, se dirigeant vers la place Vendôme, un vieil individu l'aborda. C'était son collègue Sigol, directeur des affaires administratives, principal flambeau du Ministère. Ce nain ventru, à face de lune, aux yeux dissymétriques, saisit d'une main rude la main inerte de Mégeat.

—Tiens, tiens, tiens! Qu'est-ce que vous faites par ici? Ce n'est pas votre quartier! Bien content de vous rencontrer.... Vous allez me donner votre avis. Qu'est-ce que vous pensez des nouveaux programmes du certificat d'aptitude?

Octave Mégeat, envahi par la colère, éleva vers les cieux la manche de son parapluie, et, penché vers M. Sigol, qui le regardait anxieusement, il répondit:

—Le programme? oui... Eh bien, je m'en f....

Il tourna le dos au confrère pétrifié. Il courut jusqu'au pied de la colonne Vendôme, et, scrutant la masse des passants, il ne vit point ce qu'il y cherchait. Il s'adossa contre la grille. La silhouette adorable s'était évanouie. Octave se sentit abandonné, malheureux, privé de tout ressort. Maudissant l'inepte Sigol, il résolut de parcourir la ville entière, qu'il en de s'établir, pour toute la journée, devant l'entrée de l'hôtel, rue de Rivoli.

Pourtant l'espoir le ranima, le fit se hâter jusqu'à l'Opéra, stationner au croisement des avenues. Dans chaque femme, de loin, il croyait reconnaître la poursuivie, l'attendue. Déçu, étourdi par le tumulte des voitures et des conversations, il se remit en marche, au hasard.

Vers deux heures de l'après-midi, il s'assit rompu de fatigue, sur un banc, dans le Luxembourg. Il considéra ses souliers poussiéreux, et jeta loin de lui les violettes, maintenant fanées, de sa boutonnière. Il se souvint alors qu'il n'avait point déjeuné et il retrouva dans sa poche les croissants de Mlle Rose, négligés à l'heure du chocolat.

Pour les dévorer sans témoins, il s'achemina jusqu'au bassin de la Fontaine-Médicis. Et comme il avait laissé tomber quelques miettes dans l'eau, toutes les carpes se réunirent à ses pieds. Octave s'émut. Il plaignit les poissons parce qu'il habitaient ce petit univers quadrangulaire, et il les compara avec lui-même, Mégeat, qui depuis si longtemps, existait dans une pièce exiguë, son cabinet, son aquarium. Il partagea avec eux son repas. Et lorsqu'il eut fini il demeura penché vers le miroir sombre, où la fontaine monumentale, les arbres noirs et lui-même se reflétaient.

Jamais encore il ne s'était contemplé si souvent, et avec tant de curiosité, que depuis son dernier réveil. Son image l'étonnait de plus en plus. Il l'étudiait avec inquiétude, cherchant à y discerner les nouveaux mouvements de son âme.

Mais, dans la vague, à côté de sa figure, une autre figure lui apparut tout à coup, un visage renversé, la bouche en haut, le front en bas. Et il reconnut ces yeux verts, et cette bouche si particulière. Son cœur se fondit, et Octave retint son souffle. Il ne leva point la tête; il continua de considérer celle qu'il avait perdue et qu'il retrouvait là. Il sourit. Et un sourire répondit au sien, sourire de la face réfléchie à l'envers. Octave Mégeat porta la main à ses lèvres, il envoya un baiser vers le bassin. Et il se redressa.

De l'autre côté, sur la margelle, il aperçut une femme blonde, à l'œil gris, infiniment différente de l'autre. Il connut alors que son imagination, désormais exaltée, avait trompé une fois encore. Le confus on le chassa des bords de la Fontaine-Médicis. Il s'enfuit en courant presque, sans se retourner, et, par la rue de Vaugirard, il se dirigea vers le ministère.

V

Octave, las et affamé, s'installa de nouveau dans son fauteuil, et se mit à délibérer avec lui-même.

—Ce soir, j'irai dîner à l'hôtel de la rue de Rivoli. Elle y sera. Peut-être lui parlerai-je. En tout cas, j'apprendrai qui elle est, je saurai si elle est seule, d'où elle vient, et, pendant une heure, enfin, je la regarderai.

Jérôme, sur la pointe des pieds, entra dans le bureau. Il s'avança jusqu'auprès de son chef, et lui dit:

—Il y a là une dame qui demande à voir M. Mégeat (il appuya sur ces deux mots). Elle ne peut pas dire: Monsieur le directeur; c'est extraordinaire! Et elle ne veut ni donner son nom ni remplir la fiche. Je la renvoie, n'est-ce pas?

—Non, s'écria Octave, avec force. Faites-la entrer, tout de suite.

Jérome s'inclina et disparut. Et presque aussitôt elle entra, la belle étrangère aperçue le matin sous les arcades, elle entra, rapide, animée, frappant le parquet de ses hautes talons.

Octave, anéanti, se leva. Il ne croyait plus à ce qu'il voyait. Trop de fois, depuis quatre heures, l'illusion l'avait soulevé, et puis abandonné. Et pourtant, c'étaient bien là les cheveux noirs sous le tulle transparent, le teint un peu foncé, l'œil vert et profond au regard presque lumineux—ce regard surnaturel, et qu'il n'avait fait que reconnaître, tout à l'heure, le regard de la déesse, dans son rêve, le regard de Téoyamiqui...

La femme, brutalement, frappa sur la table, du plat de sa main gauche. L'autre restait dans son manchon d'astrakan. Mégeat tressaillit, et, de son geste habituel, indiqua un fauteuil.

Mais l'étrangère, un instant interdite de retrouver l'homme qui l'avait heurtée et suivie, se remit de son trouble; d'une voix furieuse elle cria:

—Tu es Mégeat, hein?

Octave ne sut rien répondre. Il palpitait, il tremblait, ses genoux pliaient. Enfin, par deux fois, il abaissa la tête, en signe d'affirmation.

Alors l'inconnu sortit sa main droite de son manchon; et le canon d'un revolver se braqua, luisant, sur le bienheureux Mégeat.

La menace ne l'émut point. A peine la comprit-il. Il était tout amour, à cette seconde, et il respirait, joyeux, satisfait, n'éprouvant qu'une seule réalité: la créature adorée lui appartenait, elle lui parlait, et même elle le tutoyait.

Elle reprit lentement:

—Où est Paul? tu vas me dire où est Paul! Octave Mégeat sourit, et, d'un accent ineffable:

—Paul. Madame? Qui donc, Paul?

Elle secoua la tête comme une lionne agacée. Des mèches noires volèrent autour de ses oreilles. Avec une étonnante volubilité, l'étrangère poursuivit:

—Il est venu hier ici, je le sais. Il me l'a dit: tu l'as vu, tu es son ami; tu vas me dire tout de suite où il est, où je te tue.

—Ah! parfaitement, madame. Paul Joubert, mon ami Joubert?... C'est bien de lui que vous parlez?

—Oui, fit-elle sèchement. Allons, parle, vite!

—Eh bien, madame, mon ami Joubert devait partir la nuit dernière, pour Marseille.

A ce coup, la terrible créature recula de deux pas, laissant son revolver sur la table. Elle s'affaissa dans un fauteuil, se prit la tête dans les mains, et se mit à sangloter.

Mégeat, tout ému, s'approcha d'elle. Il se pencha, posa la main sur son épaule et, d'un ton suppliant:

—Ne pleurez pas! Ne pleurez pas! Vous me faites mal. Peut-être puis-je quelque chose pour vous? Expliquez-moi...

Elle releva le front, elle fixa sur Octave ses yeux embués. Puis son visage exprima la plus ardente colère, elle ouvrit la bouche comme pour mordre, elle frappa du pied, tendit les poings devant elle, dans l'espace, et s'écria:

—Oh! Koutass! Koutass!

Octave eut le sentiment que ce mot, par deux fois prononcé, ne s'adressait pas à lui, mais bien plutôt à Paul Joubert; qu'il était sans doute un reproche étranger, que l'absent s'attirait par quelque mauvaise action.

—Madame, souffla-t-il, dites-moi...

—Oh! vous, gémit-elle, laissez-moi tranquille.

D'un geste, elle lui fit signe de s'écarter. Mégeat obéit, s'en fut jusqu'au fond de son cabinet, s'adossa contre la bibliothèque.

—Koutass, se répétait-il. Koutass... Qu'est-ce que cela veut dire?

Ouvrant l'armoire aux livres, il y saisit le plus gros de ses dictionnaires, le feuilleta, et bientôt y trouva l'explication suivante:

"Koutass, ou boeuf à queue de cheval, quadrupède très répandu dans les montagnes du Pamir. Il est l'animal le plus utile dans ces altitudes. Ne prospère pas au-dessous de 6,000 pieds environ. Les Khirgizes lui introduisent un morceau de bois dans la cloison du nez, le bâtent comme un âne et le mènent comme un chameau...."

Octave Mégeat reposa le dictionnaire. Il décrivit un demi-cercle autour de l'affligée, et regagna sa table de travail. A ce moment, il aperçut le revolver abandonné. Il le prit, l'examina, et reconnut qu'il n'était point chargé.

(A suivre)

SI VOUS AVEZ LA NEVRALGIE FRICTIONNEZ AVEC LA "NERVILINE"

Appliquez la Nerviline à la partie malade. Remarquez la sensation de chaleur qui s'étend plus profondément et plus complètement à mesure que l'influence adoucissante de la Nerviline pénètre dans les membranes malades. Comment la douleur est soulagée rapidement. Quelque temps après vous l'avez oubliée, le mal a réellement disparu. Pour la névralgie, sciatique, rhumatisme, la Nerviline est un don. 35c la grande bouteille. Vendu partout. 7

RENCONTRE DE LIBERAUX A SWAWINIGAN

Assemblée orageuse entre partisans de MM. Ricard et H. Guillemette, qui doit intervenir.

UNE ASSOCIATION

SHAWINIGAN FALLS, 11. (Spécial à la "Patrie").—Les deux clans libéraux qui se partagent actuellement le comté de Saint-Maurice, se sont rencontrés samedi à la station de police. Comme on dit communément, il y avait de la poudre dans l'air. C'est à qui naturellement s'assurerait la suprématie dans le comté.

Le clan ayant à sa tête M. Nestor Ricard, député actuel, a remporté certes un triomphe; mais M. Ricard n'a pu échapper aux coups que par l'intervention de son adversaire M. Hector Guillemette, celui-là même qui fut choisi par la convention libérale pour être candidat à l'élection partielle d'il y a deux ans et qui fut défait par M. Ricard.

M. Elzéar Dallaire, éditeur de l'"Echo du Saint-Maurice", a dirigé en effet plusieurs moulinets sous la figure de M. Ricard lorsque l'assemblée eût dégénéré en chahut; mais M. Guillemette, s'interposant, arrêta le flot des menaces, bien que M. Dallaire soit un de ses partisans.

Cette assemblée est une illustration suggestive de ce que sera la prochaine campagne électorale provinciale. Il est intéressant de faire remarquer d'autre part qu'à quelques milles de l'assemblée, le premier ministre, ainsi que l'honorable Antonin Galipeault, ministre des travaux publics, étaient à prendre leur repos à un club de province.

Nous devons ajouter que cette assemblée avait été convoquée par les adversaires de M. Ricard, dans le but de former une association libérale. M. Ricard n'a pas voulu croire à ce but: il a soutenu que le vrai but était plutôt de le tuer politiquement parlant en prévision des prochaines élections.

La convocation avait été fixée à 2 heures pour l'ouverture de l'assemblée. Comme les organisateurs n'étaient pas présents, M. Ricard, qui était déjà rendu dans la salle, monta sur l'estrade et nomma président de l'assemblée M. J.-R. Hébert. M. Ricard commença à porter la parole, faisant remarquer qu'il approuvait bien l'idée d'une association libérale, mais qu'il trouvait un peu étrange que le député fut mis de côté, par les organisateurs. Il fit observer encore que cette conduite n'était pas de nature à cimenter l'union entre les forces libérales.

M. Ricard parlait déjà depuis quelques instants, lorsque M. Guillemette fit son apparition, accompagné de MM. Dallaire et L.-F. Hébert. M. Ricard leur céda la place et M. Guillemette ayant expliqué les retards des organisateurs, M. Dallaire, explique à son tour, le but de l'assemblée en parlant naturellement de l'association à créer dans le comté. Après avoir parlé pendant quelques instants, il proposa comme président honoraire, le premier ministre et l'auditoire approuva. M. Dallaire allait proposer les vice-présidents lorsque M. Ricard suggéra le nom du premier ministre du Canada. M. Dallaire s'empressa d'accepter. Ce fut le premier triomphe de M. Ricard. M. Dallaire ayant proposé ensuite MM. Jacques Bureau et Ricard, un partisan de M. Ricard proposa plutôt que M. Ricard fut nommé à la présidence. Alors le bal commença.

M. Dallaire ayant fait remarquer que M. Ricard aurait ainsi un double mandat, M. Ricard observa qu'il ne serait pas confus en face de ces deux honneurs, et remerciant l'auditoire de l'élire pour président, s'empara finalement de la salle et paya son tribut à ses adversaires.

Des remarques à l'adresse de M. Dallaire firent alors crier dans la salle: "Si cela est vrai alors M. Dallaire n'a aucun droit d'être sur l'estrade". Cette remarque fut faite par l'ancien maire Prigon. "C'est exact", reprit M. Ricard. Et il continua à tomber ses adversaires, surtout M. Dallaire à qui il fit certains reproches relativement à la construction d'une école.

La salle devint alors le théâtre d'un chahut, que M. Ricard parvint à calmer la foule, puis il proposa la création d'un bureau provisoire provincial pour former la constitution de l'association et fit adopter sa liste d'officiers. Il ferma ensuite l'assemblée avec des mots de remerciements.

C'est à la sortie de la salle que la pique eut lieu entre les trois personnes dont nous avons parlé au commencement de cette chronique.



ELLE AVAIT L'UNIFORME EN HORREUR

Une mère avait déchiré l'avis de mobilisation de son fils.

LES AVEUX

BOSTON, 11. (Presse Associée.)—Une déclaration ante-mortem de sa mère demeurant à Montréal, a d'effet qu'elle avait déchiré des lettres envoyées à son fils pour le convoquer sous les drapeaux durant la guerre a eu pour effet de faire ajouter une recommandation à la clémence à la condamnation à un an de prison aux travaux forcés, imposée par un conseil de guerre à Garcia W. A. Langlois, reconnu coupable de n'avoir pas répondu à l'appel fait par le bureau de recrutement. Garcia, qui demeurait à Manchester, N.H., en 1918, a prétendu qu'il avait été mandé au chevet de ses parents malades à Montréal, qu'il était resté avec eux à cause de leur santé et qu'il n'avait appris que par la déclaration de sa mère au moment de sa mort qu'il avait été appelé sous les drapeaux.

SAINT CATHARINES, 8. — L'enquête tenue sur le meurtre du constable Truman, de Thorold, a révélé le fait que quelqu'un avait déjà tiré sur ce constable la veille du jour où il fut tué.

Contre l'Indigestion

L'acidité, les aigreurs et les gaz de l'estomac, les ballonnements, la flatuosité, essayez les pastilles de Stuart contre la dyspepsie.

Après avoir mangé ou en tout temps mâchez une ou deux pastilles de Stuart contre la dyspepsie. Elles soulagent des gaz, aigreurs, flatuosité, vomissements, ballonnements, gastralgie, l'oppression et tous maux causés par l'indigestion, parce qu'elles procurent à l'estomac l'effet alcalin le même quand l'estomac fonctionne d'une manière normale. Apportez-les en vrac dans votre poche. Mâchez-les tout simplement. Procurez-vous-en une boîte de 60 cents aujourd'hui chez tout pharmacien. Elles feront certainement leur travail. Vous savez par expérience que si l'estomac fonctionne sans gaz, aigreurs, ballonnements et ainsi de suite, vous vous sentez généralement bien, plus de maux de tête, de constipation, plus de sensation de fatigue ni de lourdeur. Assurez-vous qu'on vous donne une boîte de pastilles de Stuart contre la dyspepsie, reconnues par les gens aisés de tous les Etats-Unis et le Canada comme le seul remède recommandable contre l'indigestion. 283



Pour faire du pain, des pâtisseries, des gâteaux délicieux
Qui plairont aux estomacs les plus capricieux,
Rien n'égale
LA FARINE REGAL

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

FARINE RÉGAL
ST LA

"JE N'AI PAS PEUR ET JE NE CHANTE PAS," DIT L'HONORABLE M. NICOL

Le trésorier de la province ajoute que les accusations de "bootlegging" portées contre lui sont le fait d'adversaires peu populaires.

IL FELICITE LA "PATRIE"

Le trésorier de la province, l'hon. M. Nicoll, é tait à Montréal, mardi et il a reçu quelques visiteurs aux bureaux du gouvernement, rue Notre-Dame, dont le représentant de la PATRIE, à qui il offrit les souhaits d'usage. Il ajouta qu'il remarquait, non sans un vif plaisir les progrès vraiment extraordinaires de notre journal, tant au point de vue rédaction que popularité; pour sa part, il a pu constater par lui-même combien la PATRIE gagnait de lecteurs dans tout le district de Sherbrooke.

M. Nicol ne passe que la journée à Montréal, car il doit assister à la réunion du cabinet provincial qui a lieu demain à Québec. Il ne nie pas que cette réunion sera de la plus haute importance, et qu'on pourrait y décider la dissolution immédiate du parlement, ce qui voudrait dire les élections générales provinciales à très brève échéance.

Nous passons ensuite à une question plus délicate, celle des accusations de "bootlegging", en rapport avec la loi des liqueurs, portées publiquement contre le trésorier de la province par ses adversaires. M. Nicol se contente d'abord de nous dire que la nature de ces accusations est connue, puisqu'il en fut question devant la Chambre, et il ajoute que son action contre ses accusateurs est pendante.

Puis, il ajoute qu'on a voulu entrer dans sa vie privée et essayer de l'intimider. "Mais, on s'est trompé, dit-il, si l'on a cru réussir à me faire chanter. Je ne chante pas. Autant je suis prêt à me dépenser et à rendre service, lorsqu'on sait me prendre par la douceur, autant je me rebiffe devant les menaces. Je ne chante pas, c'est inutile d'essayer."

M. Nicol nous explique alors que tout ce tapage fait autour de lui, surtout par le docteur Noël, est dû au fait que ce dernier n'a pu obtenir tout ce qu'il désirait du gouvernement, en argent et autres faveurs.

M. Nicol nous déclare qu'il ne craint pas ses accusateurs qu'il connaît et dont le docteur Noël n'est que le paravent.

—"Qu'on sache bien surtout, dit le trésorier de la province, que je n'ai pas la moindre crainte; que je n'ai pas peur des menaces, même publiées dans les journaux anglais du matin, et surtout que je ne chante pas."

LA POLITIQUE ACTUELLE DU BLOC NATIONAL EST NEFASTE A LA FRANCE, DIT M. LONGUET

Le directeur du "Populaire" de Paris arrive à Montréal hier et donne à la "Patrie" une intéressante entrevue.

LES CANADIENS

M. Jean Longuet, directeur du "Populaire" de Paris, membre du comité du parti socialiste, et le petit fils du fameux théoricien allemand, Karl Marx, est à Montréal depuis samedi soir. Il vient de Rochester où il a donné une conférence devant plus de deux mille personnes. Avant de toucher Rochester, il a parcouru toutes les grandes villes des Etats-Unis où il a donné plus de soixante-cinq conférences.

UNE ENTREVUE

Dès hier, nous avons eu une entrevue avec M. Longuet qui, en nous voyant, nous a dit avec une voix sympathique : "C'est la première fois que je viens au Canada.

C'est une joie et un grand plaisir pour moi de me trouver avec des compatriotes, ou du moins des anciens compatriotes qui sont demeurés français".

—Et que pensez-vous de notre parler ?

—"Ma foi, il n'est pas si différent qu'on me l'avait dit. Vous avez l'accent normand et vous parlez bien français. J'ai été même surpris. Ce sont les Anglais qui nous font ces histoires-là".

"Quant à votre climat, nous a dit M. Longuet, il est sain et hygiénique. Il doit donner de l'énergie, mais il est un peu rude au premier abord".

Puis M. Longuet nous dit le but de son voyage en Amérique qui est de faire un exposé du point de vue ouvrier français et de faire une enquête sur la reaction en face de la politique française.

"Nous sommes, dit-il, contre le bloc national qui est actuellement au pouvoir.

La politique de ce bloc national est néfaste à la France. Elle lui crée des hostilités qui n'existaient pas. Elle abaisse la France que l'on idéalisait. C'est la politique de Clémenceau et de Poincaré, politique qui est erronée et qui aboutira à ruiner l'Allemagne sans que nous ayions les réparations. C'est encore une politique de haine qui est redoutable pour les peuples et pour leur avenir. En effet, après la guerre, les Allemands ne détestaient pas les Français. C'était au Anglais qu'ils en voulaient. Mais l'impression n'est plus la même aujourd'hui.

La politique du bloc national a provoqué une réaction contraire qui a donné raison aux militaristes et aux pangermanistes.

"Cette politique nous a aussi brouillés avec l'Angleterre qui fait maintenant tout son possible pour diminuer le franc. Hier encore, les journaux annonçaient que le franc était baissé à 6.90.

"Quand à l'occupation de la Ruhr, que ce bloc national veut, j'estime qu'elle coûtera beaucoup plus qu'elle rapportera. On nous dit que la Ruhr paiera lorsqu'elle sera exploitée. Eh ! bien, nous n'avons pas d'ingénieurs pour l'exploiter : nous ne connaissons pas tous les secrets de l'industrie".

CONTRUCTION DU NORD

"Le plan que les organisations ouvrières des différents pays ont élaboré, c'est la construction du nord de la France par des ouvriers Allemands payés par le gouvernement allemand. Ce serait la meilleure forme de réparations.

PAIX D'ENTENTE

"Notre but pendant la guerre a toujours été de faire la paix le plus tôt possible. Nous voulions une paix d'entente et de raison.

"Quand les Allemands sont venus si près de Paris, quand Joffre était prêt à leur abondonner la capitale, c'est nous qui avons demandé de ne pas abandonner Paris sans avoir essayé une bataille. Cette bataille ce fut la Marne.

"En 1916 et 1917, quand le prince Sixte de Bourbon est venu faire des propositions de paix, au nom de l'Autriche, nous aurions dû accepter. Cette acceptation aurait sauvé la vie à des milliers de Français, de Canadiens et d'Anglais. On n'a pas pas voulu, on a étouffé la voix de paix pour continuer la guerre".

Interrogé au sujet de la campagne de Clémenceau aux Etats-Unis, M. Longuet nous répond dubitablement. Il n'est pas contre cette campagne, mais il déclare qu'elle n'a pas été un succès pour la France. Ça été plutôt un gros succès personnel pour Clémenceau lui-même. "La preuve de cela, nous dit M. Longuet, c'est que Clémenceau, à son départ de New-York, a donné une entrevue au "World" et au "Petit Parisien", dans laquelle il se déclare nettement contre l'ocupation de la Ruhr".

M. Longuet nous raconte de plus qu'il a été six ans député de Versailles. Il est maintenant directeur conjoint du "Populaire" avec Léon Blum, député de Paris.

M. Longuet a été le premier député français à parler contre le traité de Versailles en septembre 1919.

M. Longuet est arrivé en Amérique en novembre. Il en repartira le 17 courant après avoir donné une dernière conférence aux Français de New-York.

Il a parlé hier après-midi. Ce soir il sera à l'Auditorium et repartira demain pour Toronto.



M. JEAN LONGUET, petit-fils de Karl Marx, ancien député de Versailles, directeur du "Populaire" de Paris, qui a donné une entrevue à la PATRIE. (Cliché du photographe de la "Patrie").

NEW-YORK, 8. — Un détachement de soldats de Fort Hamilton a reçu ordre, samedi, de se rendre au cimetière Cypress Hills pour garder la tombe du marin James Jones, dans laquelle on dit que des contrebandiers ont caché pour $1,000,000 de bijoux.

UN COCHER CACHAIT DE LA DROGUE SOUS LES COUSSINS

Les constables mettent la main sur les trois derniers éclopés de la bande de narcomanes de la ruelle Charlotte.

MORPHINOMANES INVETERES

Voilà un nouveau mode du commerce des stupéfiants que la police vient de dévoiler.

Louis Bienvenu un cocher de fiacre(domicilié à 962, rue Notre-Dame-Ouest, avait déjoué jusqu'ici les agents de la sûreté en plaçant les prises de cocaine et de morphine sous les sièges de sa voiture. Il avait une clientèle nombreuse. Bienvenu faisait ainsi un double commerce celui de cocher et celui de vendeur. Ses clients prenaient la voiture au coin d'une rue convenue déposaient l'argent dans la main du cocher soulevaient un coussin et y trouvaient les narcotiques. Les constabes Loiselle et Chariand ont pincé cet habile traficant, hier soir, vers 8 heures 55. Il avait neuf prises de cocaine et de morphine en sa possession.

Une des arrestations les plus improbables s'est effectuée, la nuit dernière alors que le capitaine Sauvé et les agents Rocheleau et Bélanger sont pénétrés de nouveau au No 9, ruelle Charlotte où quelques jours auparavant ils avaient saisi toute une bande d'infirmes qui faisaient le commerce des drogues. Les agents ne croyaient certes pas trouver là de nouveaux narcomanes. Ils ont arrêté trois éclopés, dont un bossu et un boiteux. La surprise des policiers s'accrut lorsque ces trois hommes remirent eux-mêmes les narcotiques qu'ils avaient en leur possession et se constituèrent prisonniers.

Les trois éclopés qui ont donné les noms de Geo. Michel John Ivenitzki et Albert Brosseau font le commerce des stupéfiants pour gagner leur vie sans mendier. Ils sont les trois derniers membres de la fameuse bande de la ruelle Charlotte. Ils iront retrouver à Bordeaux, leurs frères infirmes.

ELLE SOUFFRAIT DE L'ECZEMA

"FRUIT-A-TIVES" L'EN DEBARRASSA

Pointe Saint-Pierre, en Province

"Je souffris trois ans d'un terrible exzéma. Je consultai plusieurs médecins qui ne me firent aucun bien.

"Je fis alors usage d'une boîte de "Sootha Salva" et de deux boîtes de Fruit-a-tives et ma peau est débarrassée. La douleur a disparu et l'eczéma n'a pas reparu.

"Le "Sootha Salva" et le Fruit-a-tives, ce merveilleux médicament à base de fruits, sont étonnants".

Mme PIERRE LAMARRE.

50c la boîte; les 6, $2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives Limitée, Ottawa et Ogdenbur N. Y.

QUEBEC N'A PU ECHAPPER A LA CRISE

Le problème des logements plus difficile à résoudre que jamais.

LA HAUSSE DU LOYER

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le problème du logement se pose de nouveau cette année à Québec avec plus d'acuité que jamais. Bien que la construction ait été très active au cours de l'année 1922 et ait résulté en la construction de plus de 300 logements nouveaux, il semble que le nombre de logements disponibles n'est pas encore suffisant pour répondre à la demande, dont maints propriétaires profitent pour hausser davantage leurs loyers. Beaucoup de personnes à la recherche de logements se plaignent amèrement des prix exorbitants qu'on leur demande, et on ne peut s'empêcher de déplorer que les sommes énormes dépensées pour la construction de maisons dites ouvrières, puis salubres suivant les goûts, n'aient servi au fond qu'à des spéculations. Les compagnies qui ont bâti des maisons à même ces fonds publics les louent aujourd'hui à des prix prohibitifs, de sorte que loin d'aider à la solution du problème du logement, elles l'aggravent.

New-York, 9.—Six personnes ont failli perdre la vie et plus d'une centaine d'autres ont été obligées de se sauver en vêtements de nuit durant la tempête, aux petites heures hier matin, par un incendie qui a endommagé plusieurs maisons, rue Greenwich.

POURQUOI le RHUMATISME REVIENT SOUVENT

Le traitement ordinaire n'atteint pas le siège de la maladie.

La plupart des traitements pour le rhumatisme n'ont d'autre but que de combattre le poison dans le sang et laisser la nature vaincre cette attaque particulière. Ensuite lorsque l'organisme devient épuisé pour aucune cause, la maladie reprend le dessus et elle doit être combattue de nouveau.

Les victimes du rhumatisme qui n'ont pu obtenir de soulagement ou dont l'état a empiré employant d'autres remèdes, feraient bien d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Il a été prouvé dans des milliers de cas que le traitement tonique avec ce remède reconstitue le sang à un point qui le rend capable de chasser les poisons du rhumatisme par les conduits réguliers de l'excrétion, les intestins, les reins et la peau. Après que ceci est fait, le rhumatisme est disparu, et aussi longtemps que le sang est conservé riche et pur, le patient est hors d'atteinte d'une attaque. Ceci est prouvé par le cas de Mme J. Hewitt, Beach P.O., Hamilton, Ont., qui déclare. "Je fus affligée de rhumatisme musculaire pendant un nombre d'années, ce qui me causait de grandes souffrances. Je me débarrassais de la maladie pour un certain temps, mais elle revenait toujours. Une amie me recommanda les Pilules Roses du Dr Williams et je n'ai pas eu d'autres attaques de rhumatisme depuis que je les ai prises, et il y a cinq ans de cela. J'ai employé les pilules depuis pour l'anémie et les ai trouvées également bonnes, et je ne manque pas de les recommander à toutes les personnes qui souffrent."

Vous pouvez vous procurer ces pilules d'aucun marchand de remèdes ou par la poste à 50 centins la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

LES FRAIS DE L'ENQUETE ROYALE SUR L'AFFAIRE BLANCHE GARNEAU

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la Patrie)— On croit que les frais de l'enquête royale sur l'affaire Garneau se chiffreront à $25.000. On ne connait pas le montant payé jusqu'à présent pour les comptes transmis au procureur-général mais on dit qu'il est déjà considérable. Les témoins ont reçu tous leurs frais de transport et d'entretien pendant leur séjour à Québec. Le gouvernement avait d'abord affecté un crédit de $10,000 à cette fin, mais il a dû l'augmenter dans la suite pour faire face aux dépenses beaucoup plus grandes qu'on ne l'avait prévu.

LA QUALITE DU BEURRE D'ONTARIO

Il faut absolument l'améliorer dit M. Joseph Calder à Toronto.

M. TRUDEL PARLE

TORONTO, 11. (Presse Canadienne). — La convention annuelle de la Canadian Producers' Association vient de s'ouvrir. Si l'on en juge par les divers discours, qui ont été prononcé mardi, il faudra que l'Ontario produise du meilleur beurre si elle veut faire la concurrence sur les marchés du monde.

Ce manque de qualité du beurre ontarien n'est pas dû à l'absence d'effort de la part des gouvernements qui font bien leur possible pour garder la bonne réputation du beurre, mais plutôt, au manque d'intérêt de la part des fermiers et des crèmeries, et au fait que ces dernières paient le même prix pour une bonne crème ou pour une crème inférieure.

M. Joseph Calder, parlant au nom de la Saskatchewan Creamery de Moose Jaw, a dit que nous devrions imiter la Nouvelle-Zélande qui fait très bien sur les marchés anglais, chose que le Canada n'a pu encore faire quoiqu'il soit situé beaucoup plus près de l'Angleterre.

En Nouvelle-Zélande, a ajouté M. Calder, ils paient selon la qualité, nous devrions imiter.

M. John Scott a endossé l'avis de M. Calder en ajoutant que le beurre ontarien devient de plus en plus pauvre chaque année.

M. A. TRUDEL

Le discours le plus intéressant et le plus écouté de la journée fut sans contredit celui de M. A. Trudel de la compagnie Trudel et Ayers. Il a parlé des progrès de la fabrication du beurre canadien en la comparant avec celle des autres pays qui font de l'exportation. Il a dit que le Canada était le dernier pays avant l'Argentine au point de vue du beurre.

La Nouvelle-Zélande, le Danemark, la Hollande et l'Irlande arrivent avant nous et ce sont eux qui sont les principaux fournisseurs de l'Angleterre.

Il faut donc améliorer ce produit. Pour cela, la coopération du commerce et du producteur est nécessaire.

M. Trudel a déclaré que, ce dont on se plaignait le plus, c'était la trop grande quantité de sel, le mauvais emballage du beurre et le manque d'uniformité dans la classification. Cette classification est nécessaire.

"Si nous réussissons à améliorer la qualité du beurre à un tel point que ce sera presque la perfection, a dit en terminant M. Trudel, le Canada pourra être l'égal de n'importe quel pays, et cela, parce que nous avons une bonne organisation pour transporter la marchandise et la mettre sur le marché dans les meilleures conditions possibles.

L'ASSOCIATION DE REFORME A ELU M. A.-E. PREVOST

OTTAWA, 11. (Presse Canadienne). — M. A.-E. Prevost a été élu, hier, par acclamation président de l'Association de Réforme d'Ottawa, les deux autres candidats s'étant retirés. M. Prévost est depuis quelque temps président intérimaire de l'association.

Un surplus de cent mille dollars à Ottawa

Ottawa, 9. (Spécial à la "Patrie").—Le maire F.-X. Plant, dans son discours hier, à l'installation du conseil de ville de 1923, a déclaré que le surplus de l'année sera de cent mille dollars. La taxe qui était de $28.10 par $1,000 sera réduite à $27.10. Le maire insiste pour que l'administration de cette année pratique la plus stricte économie.

SON BEL ACTE D'HEROISME A SA RECOMPENSE

M. G. Bouchard reçoit une médaille en souvenir d'un fait héroïque

A MARIEVILLE

MARIEVILLE, 11. (Spécial à la "Patrie"). — Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu ici samedi: la présentation d'une médaille par la "Royal Canadian Association" à un étudiant de l'Université d'Ottawa, M. Gérard Bouchard, fils de M. J.-G. Bouchard, de Marieville.

Au mois d'août dernier, M. Gérard Bouchard, qui n'est âgé que de 16 ans, accomplissait au risque de sa vie un bel acte d'héroïsme. Il sau-



M. GERARD BOUCHARD

vait de la mort, au Lac Masson, M. Joseph Rémillard, entrepreneur en plomberie, de Marieville, qui, étant allé se baigner au lac de l'endroit, était sur le point de s'y noyer.

La "Royal Canadian Association", dont le représentant en cete province est M. R.-S. Weir, c.r., ancien recorder de Montréal, mise au cou-



M. JOSEPH REMILLARD

rant des faits, s'empressa de décerner au jeune homme une magnifique médaille.

La présentation de cette médaille a été faite samedi, à l'issue de la messe, à l'église paroissiale — que M. le chanoine Houle, curé de la paroisse, avait bien voulu mettre à la disposition de la Société pour la circonstance — par le Rév. P. Paquette, o.m.i., natif de Marieville et actuellement professeur à l'Université d'Ottawa.

Après une éloquente allocution, au cours de laquelle il félicita hautement le héros, le Rév. P. Paquette donna lecture des documents officiels attestant l'exploit et remit la médaille au sauveteur; puis M. Rémillard, le rescapé, tout ému, vint donner l'accolade au jeune brave.

L'église était bondée de monde. Ceux qui ont vu la scène, en garderont longtemps le souvenir.

IL FAUDRA $400,000 POUR RECONSTRUIRE LA BASILIQUE

L'enquête sur l'incendie se continue et rien d'extraordinaire n'est révélé.

LES SOUSCRIPTIONS

QUEBEC, 11. (Spécial à la Patrie"). — La continuation de l'enquête sur l'incendie de la Basilique, hier, à élucidé le fait que le tronc trouvé sur les Cove-Fields, il y a quelques jours, ne provenait pas de la cathédrale. Le prévôt des incendies a entendu M. C. E. Routhier, marguillier en charge et les deux sacristins de la Basilique, mais aucun de ces témoins n'a pu jeter quelque lumière sur l'origine de l'incendie.

La reconstruction de la Basilique va coûter $400,000.

C'est la somme que les marguilliers projettent d'affecter à l'érection du nouveau temple. Les souscriptions reçues se chiffrent aujourd'hui à près de $50,000.

LES CULTIVATEURS CHEZ M. A. SAUVE

Il y avait grande animation ce matin au bureau de l'organisation général du parti oppositionniste. Nombre de visiteurs s'y trouvaient parmi lesquels, une bonne moitié venus en ville pour assister à l'assemblée tenue hier soir par M. Arthur Sauvé.

Plusieurs candidatures oppositionnistes s'annoncent à l'horizon, si on en croit les rumeurs. Ainsi M. J. O'Brady de Sherbrooke, ferait la lutte paraît-il, à l'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial, dans le comté de Richmond.

M. Emile Ladouceur, notaire, se porterait candidat oppositionniste dans le comté Saint-Maurice.

A Louiseville, plusieurs amis se seraient présentés chez M. John Trépanier et l'auraient prié de se présenter; ce dernier a demandé quelques jours, avant de rendre une décision qui sera définitive.

Dans Rimouski, une forte pression serait exercée sur M. Eudore Couture, notaire, afin qu'il se présente; parmi les personnes qui lui ont demandé de se porter candidat se trouvaient, paraît-il, nombre de libéraux.

Il se pourrait fort bien que M. Léandre Plante, avocat, se portât candidat libéral dans le nouveau comté Mercier. Interrogé aujourd'hui par notre représentant, M. Plante n'a pas nié cette nouvelle.

LE TRAVAIL DANS LES PENITENCIERS

OTTAWA, 11. (Presse Canadienne —Si le gouvernement leur donnait des travaux, les pénitenciers du Canada pourvoiraient à leurs dépenses, a déclaré le brigadier-général W. St-Pierre Hughes, surintendant des pénitenciers dans un discours prononcé devant le Rotary Club, hier.

Le général a dit que depuis 1896 on avait chaque année demandé au gouvernement de donner de l'ouvrage aux pénitenciers, mais en vain. Il cita des exemples intéressants de la réforme qui s'accomplit dans les pénitenciers du pays, en particulier auprès des jeunes gens.

Le général Hughes a déclaré que sur un total de près de 2,800 détenus dans les pénitenciers, il y en avait 1,613 âgés de moins de 30 ans.

Sur ce nombre, 327 sont âgés de moins de 20 ans. Le général Hughes a rendu hommage à l'Armée du Salut qui est toujours prête à apporter son secours à cette oeuvre d'éducation et aux membres du "Rotary Club" de Winnipeg, qui aident aux ex-détenus à reprendre une vie honnête.

LE Dr MOREAU CHOISI DANS RIMOUSKI

QUEBEC, 11. — (Spécial à la PATRIE). — La convention libérale du comté de Rimouski, pour le choix d'un candidat à la place de M. A. Tessier, qui fut nommé juge il y a quelques mois, a eu lieu, mardi, sous la présidence de l'hon. J. E. Caron. Le Dr Moreau, maire de Rimouski, a été choisi unanimement après un premier tour de scrutin qui a donné 50 votes à M. Moreau et 4 à M. Joseph Parent, cultivateur. Une assemblée a suivi la convention. Le notaire Couture sera probablement candidat conservateur.

LA PLUPART DE CES INCENDIES DANS LA PROVINCE SONT DUS A LA NEGLIGENCE

C'est l'opinion des autorités. — Déclaration de M. Leclerc, de Québec.

LA BASILIQUE

QUEBEC, 11. (Spécial à la Patrie").—De retour de Montréal, où il a eu des entrevues avec M. Rodolphe Latulippe, prévôt des incendies, le chef Chevalier, de la brigade du feu et le chef Lorrain, de la Police provinciale, M. Eugène Leclerc, prévôt des Incendies de Québec, a exprimé l'opinion, ce matin, que les incendies nombreux que l'on a eu à déplorer depuis quelque temps, sont dûs pour la plupart à la négligence. M. Leclerc dit qu'il a étudié avec ces officiers de la Métropole les causes de trente incendies et que dans vingt-huit cas, il a été possible d'en déterminer la cause. Les deux cas qu'ils n'ont pu approfondir sont ceux du collège de S.-Boniface et de l'Université de Montréal.

Au sujet de l'Université de Montréal, M. Leclerc est d'avis que de l'alcool renversé sur les planchers a pu causer la combustion.

La lettre anonyme reçue par l'Université de Québec, a été remise au chef Lorrain qui va faire enquête à ce sujet dans la métropole, car on croit qu'elle provient de la même source que celles reçues par quelques institutions de Montréal.

Il reste encore une dizaine de témoins à entendre sur l'incendie de la Basilique.

CHEVALIERS DE COLOMB EN CONGRES ICI

Ils se réuniront le mardi 7 août prochain en assemblée générale.

500 DELEGUES

On est à se préparer en vue de la convention suprême des Chevaliers de Colomb, qui sera tenue à Montréal le mardi 7 août prochain et qui durera la balance de la semaine.

Ce sera la seconde fois que cette convention aura lieu au Canada, car la dernière fois elle avait été tenue à Québec. Comme on se le rappelle, cette immense assemblée avait revêtu un enthousiasme indescriptible. L'organisation des Chevaliers de Colomb est catholique, et elle reçut sa fondation tout d'abord dans le New-Haven, pour s'étendre ensuite aux Etats-Unis, dans le Dominion, dans Terreneuve, au Mexique, à Cuba. Tous les représentants de ces différents pays viendront à Montréal.

Les Chevaliers de Colomb se chiffrent à 900,000 membres, dont 70,000 demeurent en Canada. La première ramification de cet ordre fut établie à Montréal, il y a près de vingt-cinq ans.

On croit que la représentation officielle au congrès de Montréal, sera de 500 membres, mais ce nombre sera augmenté considérablement par les membres des familles des représentants.

En outre, Montréal étant un des plus grands centres catholiques de l'Amérique du Nord, il n'y a aucun doute que cette considération fournira à beaucoup de membres l'occasion d'être présents à la grande convention.

Le Chevalier Suprême de l'ordre est James-A. Flaherty, de Philadelphie qui est bien connu à Montréal. Le Canada a comme chevalier suprême, George-H. Boivin, député de Shefford.

L'HON. M. TURGEON A SPENCERWOOD

QUEBEC, 5. (Spécial à la "Patrie".) — Dans une interview à un journal de cette ville, l'hon. M. Rodolphe Lemieux a déclaré qu'il n'ambitionnait aucunement aller à Spencerwood et recueillir la succession de sir Charles Fitzpatrick, dont le terme d'office expirera l'an prochain. M. Lemieux a ajouté qu'il verrait avec plaisir l'hon. A. Turgeon à ce poste. La rumeur a déjà désigné M. Turgeon, comme prochain lieutenant-gouverneur de la province.

DE NOUVEAUX ECHEVINS ELUS A SHERBROOKE

MM. A. Crépeau, E. Goodhue et C. Bourque élus par acclamation.

DISCOURS DU MAIRE

SHERBROOKE, 11. (Spécial à la "Patrie") — Les élections municipales les plus paisibles que nous ayons vues en notre ville, ont certainement eu lieu mardi, alors que les trois vacances créées au conseil de ville par le départ des échevins G. Delorme, quartier sud, J. K. Edwards, quartier centre, et D. Tremblay, quartier est, ont été comblées par acclamation, comme suit:

Siège No 1, quartier sud: M. Armand Crépeau, ingénieur civil.

Siège No 1, quartier centre: M. Harold E. Goodhue, industriel.

Siège No 1, quartier est: M. E. A. C. Bourque, rentier.

M. E. C. Gatien, secrétaire-trésorier municipal, présidait aux élections et a annoncé les noms des élus. Puis, le maire Morris a remercié les échevins qui se retirent et a rappelé l'ardeur et le temps qu'ils ont consacré dans l'intérêt général de leurs quartiers et de leur ville. Il a dit espérer que leurs remplaçants ne négligeront rien eux aussi, pour bien remplir les devoirs quelquefois ingrats auxquels ils sont astreints comme représentant de groupes locaux importants.

Les nouveaux élus ont tour à tour pris la parole.

Quelques échevins ont ensuite exposé les grosses lignes du travail effectué dans leurs divers services pour l'année dernière et cela mit fin à l'assemblée.

GRAND'MERE, 11. (Spécial à la Patrie). — Le feu a détruit la maison appartenant à Amédée Lavergne située rue St-Jacques. Les pompiers volontaires de Sainte-Flore, au nombre de douze, firent un bon travail.

"J'avais des attaques de bile et des faiblesses d'estomac"

Mme Wm. Robinson, Yonker, Sask., écrit:



"Je souffrais de l'estomac et du foie, et j'avais de si mauvaises attaques de bile que j'étais parfois des semaines sans pouvoir travailler. Mon estomac devenait si faible qu'il ne gardait pas même l'eau. Sur les conseils de ma soeur je commençai à prendre les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et je dois dire qu'aujourd'hui je suis comme une nouvelle femme."

PILULES DU Dr CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Une pilule par dose, 25c la boite, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co. Ltd., Toronto. 2



Je le proclamerai bien haut

C'EST ainsi que chacun en parle à son voisin que Frank E. Johns, un commis-voyageur bien connu de Montréal, nous a écrit la lettre suivante:

"Je viens vous donner un témoignage qui n'a pas été sollicité. Jusqu'ici, j'avais un profond mépris pour tous les remèdes brévetés, en particulier pour les soi-disant liniments. Un jour de l'automne dernier, après avoir pataugé toute la journée dans la boue, je ressentis de vives douleurs aux jambes et naturellement, en homme dont l'état physique a toujours été parfait, je me plaignis plutôt bruyamment. Ma brave petite femme me dit: 'Je vais te frotter avec du liniment.' 'C'est bon,' répondis-je pour lui faire plaisir. Un peu dessous, elle revient avec une bouteille de Minard et se met à l'oeuvre. Croyez-moi, en quelques minutes la douleur avait disparu et vous pouvez dire bien haut que je fais cet aveu." * 15F

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

COIN DE POLICHINELLE

Petite Correspondance

PASSANTE—Votre venue a été ma joie.

CRIQUET DES BOIS — Les roses m'ont transmis votre message d'amitié.

ROSE EFFEUILLEE — Je devinais votre pensée malgré votre silence et votre consolant souvenir m'a touchée profondément.

AHMED — Le pacha que vous admirez vous transmettra sans doute sa persévérance afin que vous soyez Ahmed tout le temps que vous voudrez bien rester au milieu de nous qui vous chérissons.

ROLLANDE DES LYS — Je comprends votre fatigue causée par un surcroît de travail. Reposez-vous bien, petite amie et grand merci pour vos souhaits. Le cousin en question a environ seize ans.

JOLI MUGUET — Comme vous êtes gentille, ma petite fleur parfumée!

BRUYERE — Simples et exquis étaient vos souhaits.

LAURETTE B. — Vos envois arriveront certainement leur tour. C'est facile à expliquer pourquoi votre pensée se porte naturellement vers le Coin: beaucoup de tendresse attend ceux qui s'y présentent. La cousine en question a 18 ans et demeure à Ottawa. Revenez.

CHOUETTE — Votre carte contenait tout ce qu'il fallait pour me faire plaisir; que c'est charmant de penser à moi!

RITA — A vous aussi je souhaite "un bonheur sans mélange".

SARDOINE — La délicieuse amie! La jolie photo. Pour tout ce que vous m'écrivez, un merci sincère.

CHARDON BLEU ET C. MOI — "Il pleuvait dans mon coeur comme il pleuvait sur la ville", ce premier matin d'année quand lorsque distance a dissipé le nuage gris pour faire place au rayon de soleil, grâce aux voix infiniment tendres qui se sont fait entendre. Elles étaient éloignées et je les pensais tout proches, si proches que je vous écris les vers du poète qui m'ont passé par la tête à ce moment: "Vous avez pris mon coeur— En passant devant ma maison—Sans savoir pourquoi ni comment—Vous l'avez pris, je vous le donne—Tout simplement..."

ETOILE DE FRANCE ET SIMONE — La chanson dit que Simone reçut "des souliers blancs pour danser" mais elle omet de faire connaître sa générosité; quant à l'Etoile, habituée que je suis de recevoir sa douce clarté, je ne pourrais soupçonner tout de même qu'elle eût des doigts merveilleusement habiles.

GONDOLE — Que n'ai-je le temps de vous dire longuement combien je suis attristée de vous savoir malade. Mon souhait est donc la santé.

REVEUSE — Votre place vous est toujours restée et faut-il vous avouer l'espoir que j'avais de vous retrouver un jour? Votre Mère est excellente et je la conserve. La persévérance mène à tout.

EAU DORMANTE — C'est mon plus grand désir de rester longtemps au Coin. Si ce n'était avoir trop d'exigence, je dirais volontiers que je voudrais passer ma vie avec vous tous.

A. TOTS — Vos souhaits m'ont fait bien plaisir chère amie. Puisse l'an nouveau vous accorder mille bonnes choses!

EAU DORMANTE—Votre perte est irréparable et croyez à ma sympathie profonde. Rien ne saurait remplacer les vieilles choses qui ont leur histoire parfois si touchante. Vos envois sont charmants mais n'allez pas vous fatiguer car j'ai une grande réserve d'articles.

JACQUELINE AUX YEUX NOIRS, GONDOLIERE, DE VENISE, JOLI MUGUET, MAUBERT, UNE QUI ESPERE TOUJOURS, — Vos souhaits m'ont fait grand plaisir.

LILAS BLANC ET PETITE BASILIENNE.—Vos lettres racontaient si gentiment vos joies que j'en ai bien joui. Votre fable est trop connue pour être reproduite. Regrets.

SUZANNE.—Votre pensée matinale me touche. Veuillez me la continuer. Je ne puis donner d'adresse ici.

VIOLETTE.—Vous êtes généreuse et... pas banale. Oh! Combien je vous remercie!

PETIT ECOLIER.—La jolie carte! Les bons souhaits! Que c'est exquis à vous de penser à moi!

BETTY BLUE.—Et moi donc! Vous ne dites rien de ma joie."

JACQUELINE DE RAUMONT. — Votre aimable lettre évoque la belle nature drapée dans son manteau d'hiver. Et la rivière Bleue qui passe tout près de chez-vous, s'est-elle endormie?

SUZEL.—Je ne sais pas l'âge de la cousine que vous mentionnez. Mais vous en avez connu bien d'autres, le 24 dernier. Connaître Etoile, c'est veuve? C'est mon plus grand désir. Etant toujours à la course, je ne puis vous signaler que la volonté sérieuse, la douceur affectueuse, la boutade —charmante je pense—la discrétion et la bonne éducation de la nièce... en question!

PIERROT.—Vous avez été généreux pour les tout-petits. Merci.

PASCALOU.—J'avais tant l'espoir de rencontrer le chez nevsu à la Crèche, qu'il m'a semblé être au milieu de mes amis! Que dire de ses cousines, mes cousines? Qu'elles étaient un bien grand réconfort et puisque par la volonté nous avions tous quinze ans, je compte les retrouver tôdère au prochain rendez-vous donc il a été question. Est-ce être trop exigeante?

YVETTE.—Le récit de votre charité est touchant.

INCOMPREHENSIBLE. — Si notre page est jolie c'est l'oeuvre des cousines et des cousins auxquels vous êtes priée de vous joindre. Votre missive me touche et je ne demande qu'à vous compter au nombre de ceux que j'aime. Est-ce déjà fait, exquise amie?

BEBE ROSE.—Souhaits aimables, cousine très chère.

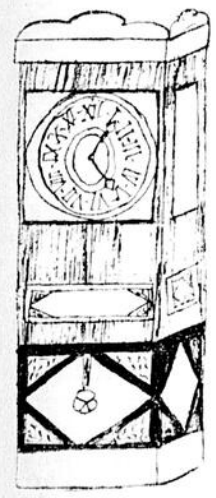
PETIT SPHINX.—Ne parlez pas d'ennui pour moi quand je lis vos billets charmants. Ne connaissant de plusieurs cousins que leurs pseudos je ne puis vous renseigner. Bonjour.

ETINCELLE.—Merci de la bonne grâce qui vous anime. Je ne l'oublierai pas.

CHIFFONNETTE.—Que le bien que vous avez fait vous fasse oublier la tristesse du tableau que vous avez vu, chère amie.

SIMONE.—La réponse l'autre jour était à une nouvelle nièce que je priais de choisir un autre pseudo, celui-ci vous appartenant. Je vous

L'horloge de grand'mère



Dessin de Zita.

LE SOIR DES ROIS



Envoi de Mélomane.



Hirondelle Passagère.

Ceci se passait aux Rois...

De sa sphère céleste, le Seigneur penché sur la terre, contemplait l'affligeant spectacle que lui offraient les hommes.

Il soupirait:

Oh! Dans tout cet univers, est-il seulement un coeur pur que ne souille point le péché d'avarice ou de convoitise?

Et s'adressant à Saint-Nicolas, qui est comme chacun sait, un des apôtres qu'il préfère envoyer en députation:

—Va et puisses-tu m'en rapporter l'inestimable hommage!...

Et Saint-Nicholas, coiffé de sa mitre, armé de sa crosse, se laissa choir tout doucement de la voûte de lumière. Dans son voyage aérien, perplexe, il se disait:

—Où diriger mes recherches?... Vers les vieux ou les jeunes, les riches ou les pauvres?... Et il songeait à tout le cortège d'innombrables faiblesses attachées à ces diverses catégories.

Il atterit dans une plaine très vaste. De la main, il touchait à la porte d'une pauvre masure bâtie en chaume... Il s'en détourna avec tristesse et se trouva vis-à-vis d'un superbe château féodal qui dressait haut dans les airs, ses tours crénelées.

—Les coeurs ont beau jeu à être généreux en une aussi luxueuse demeure.

Un souffle d'air léger enveloppa le saint et il ne resta plus vestige de la mitre et de la crosse. Seul, un vieillard à barbe blanche et à l'aspect vénérable se trouvait debout devant la lourde porte protégée par des chaînes...

Il ébranla la cloche et le puissant châtelain de Kernadec, qui cheminait lentement en une de ses allées nombreuses aperçut le vieillard. D'une voix brève et impérative dans laquelle les trois siècles de commandement de ses aïeux semblaient passer comme un tonnerre, il cria:

—La mendicité est interdite dans ce pays. Passe ton chemin, mon brave.

—Monseigneur, j'ai fait un long voyage. J'implore de votre charité un abri pour la nuit.

—Mes chambres sont habitées et mes écuries regorgent. Adresse-toi ailleurs.

Le saint baissa la tête sous l'insulte et tourna ses pas vers l'humble petite chaumière.

Il frappa à la porte étroite et basse. Tout de suite, un bruit de pas retentit à l'intérieur et apparut un doux visage de vieille femme, souriant sous un bandeau blanc. D'une voix usée et fatiguée, mais au timbre resté sympathique, elle dit:

Entrez! ... entrez!... et qui que vous soyez, vous êtes le bienvenu.

Que Dieu vous bénisse! car j'ai fait un long voyage.

Vous tombez bien... la table est mise et le mets pour être frugal sera au moins partagé de bon coeur.

—Oui oui, bien sûr, entrez donc approuva un vieillard assis au coin du feu, vers la cheminée où, sous la marmite qui contenait une pauvre soupe de pauvres, mourraient de se consumer quelques fagots ramassés au grand penne dans le bois voisin.

Le nouveau venu [illegible] que la bonne volonté rendait pré-

L'ADORATION DES MAGES

Les savants et les riches viennent à la crèche de l'Enfant-Roi, après les pauvres; les rois mages, conduits par une étoile, viennent, après les bergers, adorer Jésus dans l'étable.

Marie le tient sur ses genoux et lui montre le divin Enfant.

Ils lui offrent de précieux présents: de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

L'enfant Jésus n'a pas besoin de nos dons mais Il veut bien les accepter. Donnons-lui surtout notre coeur; c'est le seul bien qu'il nous demande.

VISITE AU COIN

Ah! les bons coeurs simples et naïfs comme coeurs d'enfants, les belles vies pures et limpides comme l'eau transparente d'un lac!...

Près de quatre-vingts années de privations avaient passé sur eux et n'avaient pas réussi à faire germer en leurs âmes primitives le moindre levain de colère ou de désirs illicites... Reconnaissants du peu qu'ils gagnaient à tresser quelques paniers, ils vivaient en paix dans leur pauvreté et remerciaient Dieu qui les laissait l'un à l'autre.

Avec béatitude le saint écoutait...

Tous trois, ils se partagèrent la pauvre petit souper et comme ils se levaient de table, Saint Nicolas saisit ce dialogue murmuré à voix basse.

Ecoute, mon vieux! disait la femme dans un sourire qui faisait rayonner son pâle visage... ne trouves-tu pas qu'il a l'air bien las, ce pauvre homme? Nous... nous n'avons pas bougé de notre chambre, et nous ne sommes pas fatigués... Si tu voulais... nous irions coucher dans le grenier à foin... il y fait très bon, tu sais... et on pourrait lui offrir le lit.

Et le vieux regarda sa femme comme émerveillé:

—Tu as toujours eu beaucoup d'esprit... Jamais je n'aurais eu cette idée-là tout seul... et elle est fameuse, pourtant!...

Et Saint Nicolas les laissa faire et adora Dieu...

Le lendemain, comme il reprenait son bâton de pèlerin, tous deux vinrent lui souhaiter un heureux terme à son voyage.

Alors il redressa sa taille courbée et l'auréole de sainteté couronna son front.

Comme merci à votre hospitalité, je réaliserai les voeux que vous formulerez... Jeunesse, beauté, richesses sont à vous... Parlez!...

Mais ce couple, peut-être unique au monde, secoua la tête et d'une seule voix:

—Nous sommes au terme de notre carrière... Que faire de ces dons que vous n'apprécierons pas? Ce que nous souhaitons, c'est de continuer notre vie ensemble, nous appuyant l'un sur l'autre jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous rappeler à lui pour contempler à jamais sa gloire immortelle.

Que ces simples vieux, tout de tendresse et de désintéressement montent vers vous, ô mon Père!...

Puis il les bénit et s'éloigna.

Seulement, du doigt il toucha le seuil de la port, et soudain la misérable chaumière se trouva transformée en une confortable petite maison blanche et propret sise dans un verger, où les fruits vermeils faisaient plier les branches des arbres presque jusqu'au pas du sol....

Or, ce matin-là le puissant seigneur Gérard, eut coeur en voyant la pimpante petite bâtisse paisiblement installée à la place même occupée par le petit champignon moisi, qui, en qualité de voisin, offusquait chaque jour son orgueil.

Qu'est cela? s'écria-t-il. Comment cette maison a-t-elle poussé là en une nuit ainsi qu'une fleur des tropiques qui déroule soudain sa tige sous l'action d'une pluie de printemps?

Qu'on aille aux nouvelles, et que je sois renseigné sur le champ.

Un pauvre vieillard avait demandé l'hospitalité à l'humble couple... sans doute c'était quelque personage de puissance surhumaine car en paiement de sa dette il avait fait ce don miraculeux.

Un mordant regret lui vint au coeur.

Il alla tout conter à son épouse. Les femmes sont parfois des conseillère de ressources.

—Hâtez-vous, baron, lui-dit-elle, et courez après ce vénérable vieillard. Vous l'inviterez à séjourner en notre demeure.

Il faisait chaud, le châtelain fit seller son meilleur cheval et se lança bride abattue à la poursuite de cet hôte extraordinaire, si malencontreusement méconnu.

Saint Nicolas qui avait lorsqu'il le jugeait bon, le pas fort allongé, était déjà loin. Aussi ce ne fut qu'après trois heures de trot que le baron le rejoignit. Il l'aborda avec humilité.

—O mon père, oubliez un moment de mauvaises humeur et revenez avec moi au château. Acceptez-y quelques jours d'hospitalité. Vous comblerez ainsi de joie votre serviteur.

—O misère des hommes, pensait Saint Nicholas, voilà donc ce fier seigneur possédant château à trois tourelles, à plat ventre devant les passagères, faveurs terrestres qu'il espère soutirer de ma reconnaissance... Petite maison blanche que de chemin tu lui as fait faire!

Tout haut, il dit:

—O monseigneur, que je suis touché de ce retour à la courtoisie... Je n'ai qu'un regret, c'est que mon temps soit trop limité pour pouvoir retourner en arrière! Mais le baron insistait et le saint dut accéder à la demande. Le châtelain fit tourner bride à son cheval. Il avait hâte d'être de retour et d'annoncer son triomphe à la baronne Géraldine. Oh! Combiner le plan qui donnerait à leur fortune un lustre incomparable.

Cependant, malgré cette entraînante perspective, le châtelain souffrait cruellement de la chaleur et commençait à ressentir les atteintes de la soif. Enfin son humeur tournait au sombre. Sa colère il épuisait son cheval, son fidèle Dark. Mais la pauvre bête avait fourni une course déjà trop longue. Un besoin ardent d'un bon repas et d'une bienfaisante litière s'imposait à elle... son poitrail [illegible] d'écume, les flancs [illegible] de sueur, signes de la trop forte impatience de celui qu'elle portait, perlaient à ses flancs. Vainement ses efforts et la tension de ses muscles d'acier, Dark fit un faux pas. Relevée d'une main courageuse, la pauvre bête se mit à boiter piteusement... de plus, au genou gauche, apparut une petite plaie rouge qui ne mit à saigner abondamment.

Le baron Gérard était hors de lui!

La belle et vaillante bête manque à la fois des quatre pieds, se couchait sur le flanc, tourna vers son maître qui se relevait péniblement, ses grands yeux doux, voilés déjà par l'ombre de la mort. Puis, laissant retomber sa tête fine, marquée au front d'une étoile blanche, Dark mourut.

Cette fois, le baron était atterré...

Après un dernier regard à son favori, le fidèle compagnon de ses chevauchées à travers bois, il partit, le pas pesant et le coeur oppressé.

De retour au château, il monta droit aux appartements de la baronne... Son coeur et sa rancune éprouvait le besoin de se soulager.

Il ouvrit la porte et resta cloué sur le seuil par l'étrange spectacle qui vint frapper ses regards ahuris: la baronne Géraldine était installée, sur une selle semblable à celle qui était demeurée sur le dos du pauvre Dark, là-bas, sur la route ensoleillée, et un furieux mouvement de va-et-vient était imprimé à la pauvre amazone.

Se croyant le jouet d'une hallucination, le malheureux baron resta suffoqué. Tout à coup, son imprudent souhait lui parut comme tracé en lettres de feu:

"Ah! je voudrais que ce fût elle qui fût sur une selle pareille à celle-ci."

Et le troisième voeu fut de faire mettre pied à terre à la baronne...

"Etes-vous certain de faire des voeux qui vous soient salutaires?..." avait dit le saint.

Saint-Nicolas était remonté dans sa céleste patrie. Il avait rendu compte de sa mission, et l'Eternel contemplait, ému et attendri, la petite maison blanche qui brillait au soleil, dans un nid de verdure.

Il songeait qu'elle abritait des coeurs rares, simples et aimants et tels qu'ils lui sont chers.

PIERROT



TABLEAU D'HONNEUR

Eau dormante, R. Despatie, Marguerite Carrière, Inconnu, Léonard Vézina, Alphonse Gloyette, Pamatou, Yvette Simon.

HEUREUX GAGNANTS

Petite Basilienne, Léonard Vézina, Marguerite Carrière, R. Despatie, Eau Dormante.

Souhaits Naïfs d'un Petit Canadien

Oh! qu'on glisserait bien sur tous ces beaux nuages
Qui, l'hiver, sont si blancs! Je les crois des rivages
De neige épaisse et dure, et de brillants glaçons
Que, chez lui, dans le ciel, le bon Dieu nous fait faire
Pour y laisser jouer les bons petits garçons;
Tu dis que pour marcher le Seigneur nous éclaire,
Et que nous irons là, si nous faisons le bien:
Oh! qu'on glisserait bien.

Moi, j'aime les sapins! Ils conservent leurs branches
L'hiver comme l'été, jamais on ne les voit,
Comme ces arbres fous qui, lors des neiges blanches,
Se dépouillent tous et pensent que le froid
Est pour eux un grand bien. La forêt n'est plus belle.
Et c'est bien sa faute à elle.
Rien ne couronne mes arbres fins.
Comme mes beaux sapins.

Les oiseaux blancs viendront-ils cette année,
Sortant de la forêt, jouer dans la vallée?
Ils n'ont point peur de nous et ne sont point frileux;
Car si pour eux la neige est une couche molle,
Elle est aussi bien froide. Oh! je serais heureux,
Si, comme l'an dernier, notre maître d'école
Voulait laisser sautiller sur les bancs
Les petits oiseaux blancs!

[Envoi de Lilas Blanc].

REBUS



Envoi de C'Moi

(Solution samedi prochain)

COMMENT L'ON SE COIFFERA LE SOIR DES ROIS.



COMMUNICATIONS

HELIETTE: — Je dis à Michelle que vous correspondriez avec elle, si elle le voulait bien.

SAUVAGETTE: — Je vous souris votre pensée me fait bien plaisir.

ETOILE POLAIRE — Petite amie, de la ville voulez-vous prendre un autre pseudo, celui que vous avez choisi appartenant déjà à une cousine de la campagne.

COEUR FIDELE: — A votre, confidence absolue en une inconnue, je dois répondre par une loyauté parfaite. Ne me trouvez pas cruelle, je ne suis pas celle que vous pensez et je ne la connais pas. J'essayera tout de même de la retrouver et d'expliquer le malentendu. Que pourrais-je faire pour vous faire sourire? Vous envoyer des lettres qui depuis longtemps vous sont destinées? Je les soigneuse jetées et imprégnées de soleil. Je sais qu'elles vous tiennent maintenant. Alors, donnez vite votre adresse et que votre âme redevienne sereine!

PHRASE POINTEE

Solution: Tout se répare avec la douceur et l'humilité, rien ne répare leur absence!

REFLEXION



Sera-je roi?

Quelques-uns des plus beaux vers inspirés par l'enfance

Seigneur préservez-moi, préservez ceux que j'aime.
Frères, parents, amis, et mes ennemis même,
Dans le mal triomphants.
De ne jamais voir, Seigneur l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles
La maison sans enfants!

Vc. Hugo.

Malheureux le mortel dont le coeur isolé
Par le doux nom de fils ne fut point consolé.
Il cherche tristement un appui sur la terre.
Et l'ennui vient s'asseoir sous son toit solitaire.
Le temps blanchit sa tête, et les ans d'ont vaincu:
Hélas! il a vécu, mais il n'a pas vécu.

Millevoye.

Que l'enfant vive ou dorme, il rayonne toujours!
. . . . . .
L'enfant, c'est un feu pur dont la chaleur caresse
C'est de la gaieté sainte et du bonheur sacré.
. . . . . .
Tête sacrée! enfant aux cheveux blonds! bel ange
A l'auréole d'or!

V. Hugo.

Dieu demanda son fils, et Dieu l'obtint d'un père.
—Ah! Dieu ne l'eût jamais exigé d'une mère.

Millevoye.

DEVINETTE

Solution. Des trous dans une planche.

Celle qui ne sera pas reine! Celle qui le sera!



(Envoi de Rita)

Les Vieilles Coutumes de l'Epiphanie

C'est une des plus anciennes fêtes et sûrement une des plus durables, celle qui avait autour de la galette feuilletée et dorée, les grands et les petits. Aujourd'hui, on mange le gâteau des Rois; autrefois, on dégustait la galette feuilletée.

Sait-on que c'est un évêque français, Robert, qui, en 1311, donna la recette de cette pâtisserie qui devait être faite de beurre, de farine et d'oeufs?

Les colporteurs, au moyen-âge, se choisissaient un roi dont le règne pacifique durait toute l'année.

Les familles suivirent l'exemple et ceux qui omettaient la traditionnel cri de: Le roi boit! étaient punis en ayant le visage et les mains noircis avec un bouchon brûlé.

Aujourd'hui, on élit un roi et une reine au hasard et l'on s'amuse de toute autre façon.

Envoi de Jean.

LES LUNETTES

Jules s'ennuyait bien.
Car il ne savait rien.
Pas même lire!

Un jour qu'il était seul et ne pouvait pas rire
Il se dit: — "Voyons donc, je m'en vais voir un peu.
Puisque je ne sais pas quoi faire.
La belle histoire que grand'mère
Lisait hier dans le "cahier bleu".
Il va donc chercher dans l'armoire
Ce livre, et puis l'ouvre tout grand
Mais bernique! où donc est l'histoire?
Je ne vois rien que noir et blanc.
—"Ah! je sais, sur mes yeux, je n'ai pas mis de verre.
Comme grand'mère
Voilà pourquoi je ne puis voir."
Et de sa grand'maman il cherche des lunettes.
Les frotte, pour les rendre nettes,
Avec le coin de son mouchoir.
Regarde encore, change de page,
Mais d'histoire, pas davantage!
Sa mère, entre et lui dit: "Grand'mère a des yeux.
Toi, mon enfant, ton mal, c'est d'être paresseux.
Il faut apprendre à lire et tu verras l'histoire.
Sans lunettes tu peux me croire,
Rien qu'avec tes yeux bleus.

(Envoi de Petite Basilienne.)

UNE BEAUHARNOISE



Bébé Rose.

IL était une fois, un roi et une reine



Envoi d'Inconnu.

REBUS

Solution. Bonne et heureuse année! C'est le voeu que forme votre petite nièce.

PHRASE POINTEE

(Solution)

Comme Tante Iette est gentille! Nous l'aimons tous beaucoup.

CHARADE

Solution: Lilas.

La chanson de Fortunio

Le souvenir c'est la caresse
Qui vient doucement effleurer
Le coeur dans les soirs de tristesse
Ou seul il se met à pleurer
Et c'est la hantise éternelle
D'un cher fantome, l'on dirait
Comme le passage d'une aile
Sur la blessure du regret.
Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
Je ne saurais, pour un empire,
Vous la nommer.

Nous allons chanter à la ronde.
Si vous voulez,
Que je l'adore et qu'elle est blonde
Comme les blés.

Je fais ce que sa fantaisie
Veut m'ordonner.
Et je puis, s'il lui faut ma vie,
La lui donner.

Du mal qu'une amour ignorée
Nous fait souffrir
J'en porte l'âme déchirée
Jusqu'à mourir.

Mais j'aime trop pour que je dise
Qui j'ose aimer.
Et je veux mourir pourma mie,
Sans la nommer.

Envoi de Lucienne Melançon.

PHRASE POINTEE

Acc.pt.z v...s un. p.t.t. am... de. v.tr. ch.r. V..l.tt.?

M.rc.

Solution demain.

Envoi de Fleur Ailée.

La robe que j'ai reçue



Robe de couleur rouge. Broderie acier. Panneaux plissés.

DELIE A TANTE IETTE



Ce gentil petit page vous apporte vos étrennes. (Dessin de "Guy de Pazanne")

REVERIE

Dernier souvenir à Tante Yvy.

Les cloches tintent, une à une, laissant échapper des sons lugubres, que l'écho des montagnes fait résonner à mes oreilles. C'est le glas funèbre qui nous invite à penser à nos morts et à prier pour eux.

Dans ma petite chambre sombre où aucune lumière ne brille, je me sens plus seule que jamais, et je tremble un peu... J'ai peur! Ces cloches, qui sonnent, qui entraînent irrésistiblement ma pensée vers la mort, un jour, bientôt peut-être, — qui peut dévoiler les mystères dont la vie est remplie? — elles annonceront la mort d'un être cher, peut-être la mienne.

Je suis loin des miens, des milles et des milles me séparent de ma famille, du "chez nous" si aimé. C'est triste d'être séparée de ceux que l'on aime, ne fût-ce que pour un temps.

Et seule dans ma petite chambre sombre, qui me paraît plus froide et plus nue dans la clarté mourante du crépuscule, tout en écoutant la voix lugubre des cloches sonnant le glas funèbre, je laisse des larmes couler de mes yeux, dans le regret d'être seule sans affection et sans joie, loin de ceux qui étaient tout mon bonheur.

COLIBRI.

LA REGION DU SUD-EST DE QUEBEC

Paroisses du comté de Gaspé où il y a encore place pour des établissements avantageux de colons.

TERRAINS A ECHANGER

A qui il faut s'adresser pour l'achat des lots : agents des terres et missionnaires colonisateurs.

Nous continuons dans le présent article la description des paroisses organisées de la région du sud-est de Québec où des conditions attrayantes d'établissement sont offertes aux nouveaux colons. La Gaspésie est, chacun le sait, une des régions les plus pittoresques de la province, et, outre sa naturelle beauté, elle a été généreusement servie sous le rapport des ressources profitables: fertilité de son sol, riches forêts, pêcheries, chasses, pouvoirs d'eau.

COMTE DE GASPE

Percé.—Le canton de Percé comprend déjà deux florissantes paroisses: Percé et l'Anse-du-Cap, établies sur la Baie-des-Chaleurs. Mais, dans l'arrière partie des paroisses, il y a une étendue considérable de terre à peu près non colonisée, où il y aurait place pour une belle paroisse, qui prendrait aussi quelques lots dans la partie est du canton de Malbaie.

Le chemin de fer, pour contourner les montagnes de Percé, pénètre dans les terres sur une distance d'au-delà de cinq milles, en suivant le cours de la branche Est de la rivière de l'Anse-à-Beaufils, et celui du Portage. Un magnifique chemin de colonisation, le chemin Lemieux, pour lequel le gouvernement de Québec a déjà dépensé une somme assez considérable, suit le parcours de la voie ferrée; il se rendra d'abord au coin du Banc, puis partira du point le plus rapproché du canton de Malbaie, passera entre les rangs II et IV pour se rendre ensuite à Douglasstown.

Les rangs III, et V de Percé sont à la disposition des colons sérieux qui voudraient s'y fixer. Vraiment, il ne se trouve pas d'endroit plus favorable à la colonisation, à la culture et à l'écoulement des produits agricoles et autres.

Saint-Martin.—(B. de P. "Rivière-au-Renard: Fox River.") Cette paroisse est comprise dans les limites de la municipalité des cantons unis de Fox et de Sydenham-Nord, organisée en 1855. La paroisse a été érigée canoniquement le 22 mars 1860. Le village est construit au nord du canton de Fox, à l'embouchure de la Rivière-au-Renard. La population actuelle est de 2,060 âmes.

Les cantons de Fox et de Sydenham-Nord sont montagneux et rocheux. Un certain nombre de lots sont, cependant, propres à la culture. Les habitants sont surtout occupés à la pêche.

Saint-Joseph.—(B. de P. "Anse-au-Griffon.") La paroisse de l'Anse-au-Griffon comprend la plus grande partie du canton de Cap-des-Rosiers. Le village est construit dans la partie nord-ouest du canton, sur les bords de la mer. La population actuelle est de 1,060 âmes. C'est un excellent poste pour la pêche de la morue. Les terres du canton de Cap-des-Rosiers sont de bonne qualité mais, comme sur le reste de la côte, l'on s'occupe de pêche. Il y a cependant de la colonisation à faire sur les rangs I et II, sud et est de ce canton.

Saint-Majorique.—(B. de P. Fontenelle.") La paroisse de Saint-Majorique est comprise dans les limites de la municipalité de Gaspé-Baie-Nord et de Sydenham-Sud, érigée en 1845. Mais la paroisse ne fût fondée que vers 1876. Elle fût desservie par le curé de Gaspé jusqu'en 1905, date de l'arrivée d'un curé résidant; l'élection canonique en fut faite le 15 août 1914. Le village est bâti au fond de la Baie de Gaspé, dans la partie sud-est du canton de Sydenham-Sud, à 8 milles de Gaspé, terminus actuel du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs.

Il y a de la colonisation à faire sur les rangs I et II du canton de Sydenham-Sud, et sur les rangs II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, et XII du canton de Baie-de-Gaspé-Nord. Le sol est de bonne qualité, surtout du côté de la rivière.

Sainte-Marie-Madeleine. — (B. ed P. "Rivière-Madeleine".) La paroisse de Sainte-Madeleine - de-la-Rivière-Madeleine a été érigée civilement de 24 mars 1912. La paroisse comprend une partie de la Seigneurie de la Madeleine et du canton de Taschereau. Le village est construit non loin de la mer et de l'embouchure de la rivière Madeleine, sur laquelle se trouve un puissant pouvoir hydraulique.

Le pays est un peu montagneux, mais il y a de la colonisation à faire sur les bords de la rivière Madeleine, qui traverse la Seigneurie ainsi que sur les rangs I, II, A et B du canton de Taschereau.

A QUI S'ADRESSER POUR L'ACHAT DES LOTS

Le colon qui a fait choix d'une paroisse de colonisation pour s'y établir doit écrire à l'agent des Terres pour savoir quels sont les lots disponibles dans le canton ou partie de canton qui la compose. Chaque agent a un territoire bien déterminé à s'occuper.

AGENTS DES TERRES

J.-J.-B. Lavoie. — Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, P.Q. Cette agence comprend les cantons suivants: dans le comté de Kamouraska: Bungay, Chabot, Chapais, Ixworth, Painchaud, Parke, Woodbridge, et Pohénégamook. Dans le comté de Témiscouata: Bégon, Denonville, Viger, Whitworth, Hocquart et Raudot.

C.-F. Beaulieu. — Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants: dans le comté de Témiscouata: Rouillard, Auclair, Robitaille, Demers, Armand, Cabano, Packington, Robinson, Bordford et Escourt.

J.-B. Danjou.—Rimouski, comté de Rimouski, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants : dans le comté de Rimouski: Bédard, Biencourt, Chénier, Duquesne, Fleuriault, Flynn, Macpès Neigette et Ouimet. Dans le comté de Matane, Massé.

G. -L. Dionne.—Amqui, comté de Matane, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants dans le comté de Matane: Awantjish, Blais, Cabot, Cazeau, Causapscal, Amqui, Jetté, Lepage, Matalik, McNider, (partie), Nemtayé, Pinault, et Langis.

L.-P. Bilodeau.—Matane, comté de Matane, P.Q. Cette agence comprend les cantons suivants: dans le comté de Matane: Cherbourg, Dalibaire, Matane, McNider (partie), Romieu, Saint-Denis et Tessier.

Eugène Gagné. — Saint-Laurent-de-Matapédia, comté de Bonaventure, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants: dans le comté de Bonaventure: Assemetquagan, Matapédia, Milnikec, Patapédia et Ristigouche.

W.-H. Clapperton. — Maria, comté de Bonaventure, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants, dans le comté de Bonaventure: Angers, Carleton, Flahaut, Mann, New-Richmond, Nouvelle, Maria et Robidoux.

P. Bourdages. — New-Carlisle, comté de Bonaventure, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants, dans le comté de Bonaventure: Cox, Hope, Hamilton, Port-Daniel, et New-Carlisle.

John Carter.—Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants, dans le comté de Gaspé: Blanchette, Cap-aux-Rosiers, Chloridorme, De Beaujeu, Douglass, Fox, Gaspé, Gaspé-Baie-Nord, Gaspé-Baie-Sud, Iles de la Rivière-Saint-Jean, Iles de la Rivière-York, Iles de la Rivière Dartmouth, Laforce, Larocque, Sydenham-Nord, Sydenham-Sud, et York.

P.-E. Garneau. — Percé, comté de Gaspé, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants dans le comté de Gaspé: Rameau, Newport, Seigneurie de Rabos, Fortin, Malbaie et Percé.

Léon Côté. — Cap-de-Chat, comté de Gaspé, P. Q. Cette agence comprend les cantons suivants, dans le comté de Gaspé: Cap-de-Chat, Christie, Denoue, Duchesnay, Romieu, Taschereau et Tourelle.

MISSIONNAIRE COLONISATEUR

Outre l'agent des Terres qui est en mesure de donner de précieux renseignements aux colons, il y a aussi la misionnaire colonisateur qui se tient constamment à la disposition des colons et qui peut, dans bien des cas, leur rendre de grands services.

L'adresse du missionnaire colonisateur du diocèse de Rimouski, est M. l'abbé G. David Jean, Evêché de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q.

TERRES A ECHANGER

Il existait, au sein de certaines vieilles paroisses de la province, des territoires plus ou moins considérables que les propriétaires conservaient pour des fins purement forestières bien qu'ils fussent propres à l'agriculture. Comme ils offraient à cause de leur situation, de grands avantages pour la colonisation, le gouvernement s'est fait autoriser à les échanger pour d'autres terrains publics. C'est pourquoi on les désigne souvent sous le nom de terres d'échange.

Jusqu'à ce jour, la superficie des terrains colonisables ainsi ramenés dans le domaine public atteint, en chiffres ronds, 80,000 âcres, réparties entre les comtés de Nicolet, Lotbinière, Mégantic, Arthabaska, Drummond, Sherbrooke, Dorchester et Beauce.

Dans le comté d'Arthabaska, ces terrains sont situés dans les paroisses de Sainte-Séraphine, de Saint-Rosaire et de Saint-Louis de Blandford; dans le comté de Drummond, ils sont situés dans les paroisses de Saint-Cyrille de Wendover et de Saint-Lucien; dans le comté de Mégantic, ils sont situés dans Notre-Dame-de-Lourdes, et Sainte-Anastasie-de-Nelson (Lyster); dans le comté de Nicolet, ils se trouvent dans les paroisses de Sacré-Coeur-de-Jésus, ("Lemieux"); Saint-Joseph-de-Blandford, ("Manseau"); Sainte-Marie-de-Blandford et Sainte-Sophie de Lévrard; dans le comté de Lotbinière ils se trouvent dans Saint-Janvier-de-Lotbinière, Saint-Octave-de-Dosquet, et Saint-Philéas ("Villeroy"); dans le comté de Richmond ils se trouvent dans la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton; dans le comté de Sherbrooke, à Saint-Elie d'Orford, (Glen-Iver) et à Saint-Roch-d'Orford (Rock-Forest).

AGENTS DES TERRES

Pour obtenir un billet de location dans les terrains échangés par le gouvernement, et transmis au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, on est prié de s'adresser à M. J.-L. Lassonde, Département de la Colonisation, Québec.

Demandez par lettre le "Guide du Colon" en vous adressant à l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, Québec.

BRACONNIER FRAPPE D'UNE FORTE AMENDE

OTTAWA, 11. (Presse Canadienne) — Le juge Roland Mélar a condamné, samedi, en cour de Police de Campbell's Bay, Ralph W. Ensign, de New-York, à une amende de $450 et aux frais pour avoir tué deux élans femelles pendant la saison prohibée.

Le Jeu de Dames

LES DAMIERS DE MONTREAL

Le Damier Saint-Henri, 120, rue Rose-de-Lima.
Le Damier les Etoiles, 569, rue Gilford.
Le Damier Maisonneuve, 440, rue Bourbonnière.
Le Damier Villeray, 3369 rue Saint-Hubert.
Le Damier National, 80, rue Cherrier.
Le Damier Champlain, 48, rue Dufresne.
Le Damier Sacré-Coeur, 521, rue Maisonneuve.
Le Damier Social Sainte-Marie, 1120 rue Sainte-Catherine Est.
Le Damier Verdun, 242, rue de l'Eglise.
Le Damier Villeray (indépendant).

—:o:—

TABLEAU DES RENCONTRES DE DIMANCHE

CLASSE A

Sainte-Marie vs Maisonneuve.
Saint-Henri vs National.

CLASSE C.

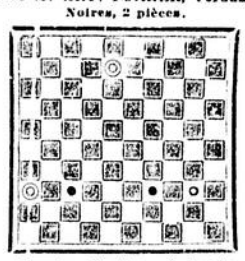
Maisonneuve vs Sainte-Marie.
National vs Saint-Henri.
Villeray vs Les Etoiles.
Champlain vs Sacré-Coeur.

—:o:—

A MM. C. Gratton, P. Leblanc — Problèmes et solutions reçus. Merci A bientôt la publication.

—:o:—

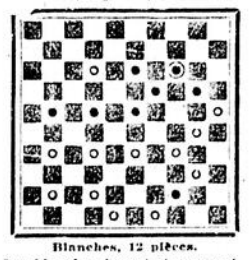
PROBLEME JEU FRANÇAIS No 242.
Pour Débutants
Par M. ART. POIRIER, Verdun.
Noires, 2 pièces.



Blanches, 3 pièces; 2 dames.
Les blanches jouent et gagnent.

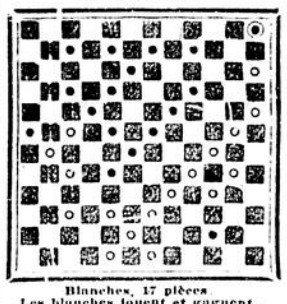
—:o:—

PROBLEME JEU FRANÇAIS No 243.
Par U. LAROCQUE et O. TAILLEFER
Noires, 8 pièces; 1 dame.



Blanches, 12 pièces.
Les blanches jouent et gagnent.

SAINT-ARSENE No 916.
Par GUSTAVE GALARNEAU,
Dédié à M. CAOUETTE, Saint-Hyacinthe en remerciement pour sa jolie dédicace No 890
Noires, 17 pièces.



Blanches, 17 pièces
Les blanches jouent et gagnent.

—:o:—

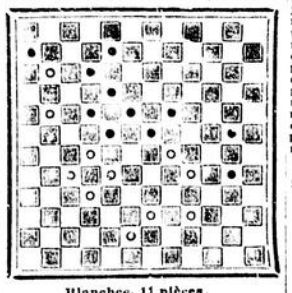
PROBLEME DU JEU CANADIEN No 917.
Fantaisie de 13 mouvements
Par M. DAMASE CARRIER,
Lévis, P. Qué.
Noires, 22 pièces



Blanches, 22 pièces.
Les blanches jouent et gagnent.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 918.
Par M. CHARLES POISSON, Sainte-Sophie de Lévrard.
Fin de partie, noires 11 pièces.



Blanches, 11 pièces.

PROBLEME CANADIEN No 919.
Par M. DELPHIS CAOUETTE,
Saint-Hyacinthe.
Noires, 9 pièces.



Blanches, 12 pièces.
Les blanches jouent et gagnent.

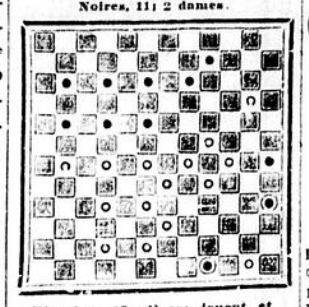
—:o:—

ERREUR A CORRIGER

Dans notre vieux récit damique raconté dans notre colonne de samedi dernier, plusieurs erreurs typographiques se sont glissées. Il fallait voir que dans cette grande réunion damique chez notre regretté M. rudent Lemarbre, c'est à la date du cinq juillet 1884 qu'elle eut lieu. On nous fait dire aussi: Aujourd'hui nos damistes prennent un caractère presque phénoménal — il fallait lire "réunions" à la place de damistes. — M. E. Ponton, l'espoir de la rue Saint-Laurent; il fallait voir M. E. Ponton, coiffeur. —Dans le pinoso à la place dans pinozo. — Bons sens de la vie, — A la place de la lire — remplacer le mot déploiement par disparition de dix-sept pièces. Avec ces erreurs corrigés, ça rend notre vieux récit damique plus lisible.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 920
Par NAP. BROCHU, Lévis.
Noires, 11 1 2 dames.



Blanches, 15 pièces; jouent et gagnent.

—:o:—

LE POURQUOI DE L'ABSENCE DE GRANDS MATCHS POUR LE CHAMPIONNAT DES JOUEURS DE DAMES DE L'AMERIQUE.

Soyons de bon compte tous tant que nous sommes — Et ceci c'est pour répondre à certains échos qui se répercutent trop souvent dans les réunions familiques des joueurs de dames de Montréal — c'est dû à ce choquant défaut d'argent si certains aspirants sont empêchés de porter des défis à M. Beauregard, champion des joueurs de dames de l'Amérique. Est-ce bien en effet les seules raisons? Devons-nous pas à la vérité de dire ici — que c'est plutôt le trop grand amour-propre qui hante et ronge les cerveaux — C'est le doute — le grand doute décevant qui n'affirme pas le succès d'avance d'une entreprise. Il faut à tous égards en tenir compte. La question d'argent qu'on invoque du fait qu'elle priverait le monde damique de ne pas voir plus souvent des matchs pour le championnat des joueurs de dames de l'Amérique, tient à deux choses. La première, croyons-nous (et elle n'est pas la moins importante) parce qu'elle engendre et suscite des difficultés quasi insupportables pour les prétendants au championnat. Savoir que les règles de l'Association des Joueurs de Dames de l'Amérique, stipulent que nul contestant pour la possession du titre de champion des joueurs de dames de l'Amérique peut le faire que s'il se soumet au règlement suivant c'est-à-dire, que l'obligation existe pour chaque poursuivant d'affirmer par une force péremptoire et décisive trois points bien comptés contre le détenteur actuel du titre de champion des joueurs de l'Amérique. Où est le joueur et où le chercher, celui qui sera capable d'exécuter un pareil tour de force, dans l'espace d'un pèlerinage de huit jours aux Etats-Unis, pour aller battre le champion M. Beauregard? Et nous voyons se cacher ici le grand ennemi pour le joueur qui part pour aller tenter fortune si ce joueur n'a à sa disposition que huit à dix jours pour affirmer sa supériorité par trois points consécutifs. Et s'il ne peut le faire dans cet espace de temps, il se trouve dans la jolie posture d'être handicapé sans le vouloir par certains avantages du champion, lui, qui n'a pas à se déplacer, il peut regarder défiler une série de parties nulles interminables. Mais pour celui qui est à l'étranger, à qui son patron n'a accordé qu'un congé d'une huitaine, il faut regarder la question à son mérite intrinsèque. On nous objectera que M. Beauregard est venu conquérir à Montréal le titre de champion des joueurs de dames de l'Amérique, et qu'il s'est trouvé dans une situation analogue à celle que nous décrivons. C'est bien vrai et nous ne le nions pas que M. Beauregard a enregistré dans le cours des huit jours qu'il a passés à Montréal ses trois points exigés réglementaires. Ainsi que le veulent les pouvoirs de l'association. Mais il ne peut être des arguments sérieux à invoquer M. Beauregard se trouvera-t-il dans l'obligation de revenir à Montréal répéter ce exploit? Peut-être croyons-nous qu'il en serait empêché pour les mêmes raisons que nous invoquons et qui sont la cause de l'éloignement de toute idée chez les joueurs, d'entreprendre des luttes acharnées. Toutefois jour et ceci fait encore partie d'une des deux causes invoquées en tête de notre entretien d'aujourd'hui, on nous disait que tout contestant pour le championnat des joueurs d'échecs du monde était obligé d'affirmer sa supériorité par un bon nombre de points sur l'adversaire quelconque. Ici, on ne peut assimiler les deux jeux et en tirer des conclusions pratiques qui puissent justifier les exigences du dernier à qui des législatures reconnaissantes et des sociétions d'échecs puissantes et mondiales accordent de très grosses bourses aux vainqueurs comme aux vaincus. Le jeu de dames n'en étant pas encore rendu là, nous les joueurs de dames refusons de regarder d'un même angle que les joueurs d'échecs regardent.

Voilà pour la première cause. La deuxième cause: — Pourquoi le monde damique ne voit-il pas souvent de rencontres se faire pour la possession du titre de championnat de l'Amérique? C'est que tous les ex-champions que nous avons à Montréal — se redoutent les uns les autres. — . La preuve c'est qu'un philanthrope du monde des dames avait offert une bourse de $200 sans compter les entrées de $5.00 par tête, pour faire tenir à Montréal un grand tournoi qui devrait comprendre tous les anciens champions.

Combien hélas ont répondu à l'appel de ce philanthrope? Combien se sont inscrits pour ce tournoi qui aurait permis au vainqueur de gagner une bourse assez rondelette qui l'eût mis en état d'aller tenter sa chance aux Etats-Unis, si toutefois, comme certains échos nous le répètent, ce serait l'argent qui ferait défaut et qui empêcherait quelques-uns de nos forts joueurs, de dames d'aller tenter fortune contre M. Beauregard. Il appartient seul aux lecteurs joueurs de dames d'apporter, de dire si les deux causes dont nous venons de parler plus haut ne sont pas les mieux fondées qu'elles sont en même temps la pierre d'achoppement de l'éloignement de toute occasion de voir comme nous l'avons vu dans le passé des rencontres entre les aspirants au championnat des joueurs de dames de l'Amérique.

L. O. MAILLE.

—:o:—

SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS SAMEDI LE 30 DECEMBRE 1922.

PROBLEME FRANCAIS No 240

44 à 40	47 à 42
32 à 27	38 à 32
39 à 34	34 à 21
43 à 30	49 à 29
45 à 5 Gagné	

—:o:—

PROBLEME FRANCAIS No 241
Dédiée aux Débutants avec mes meilleurs souhaits de bonne et heureuse année

27 à 21	17 à 44
32 à 27	26 à 17
27 à 22	17 à 28
34 à 30	35 à 24
43 à 39	44 à 33
38 à 7	28 à 33
7 à 2	33 à 39
2 à 35	39 à 43
42 à 38	43 à 32
35 à 24	32 à 37
24 à 47 Gagné	

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 911

20 à 13	13 à 8
50 à 45	35 à 28
41 à 35	47 à 41
40 à 24	29 à 42
42 à 67 Gagné	

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 912

BLANCS	
47 à 37	26 à 21
39 à 34	50 à 50
34 à 28	28 à 2
45 à 10	2 à 10 Gag.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 913

53 à 70	35 à 48
47 à 41	48 à 35
51 à 45	38 à 66
50 à 44	49 à 38
35 à 60	66 à 63
52 à 47	53 à 51
33 à 58	33 à 63
69 à 12	5 à 18
30 à 41	

LE GOUVERNEMENT DU DOMINION A DEPENSE PLUS DE TRENTE-TROIS MILLIONS EN TROIS ANS POUR LES ROUTES DANS LES PROVINCES

Québec et Ontario ont reçu la moitié de cette somme.

STATISTIQUES

OTTAWA, 11. (De notre correspondant).—Le Canada depuis quelques années a fait énormément de progrès dans l'amélioration de ses routes et il en reste encore beaucoup plus à faire. Le gouvernement fédéral ainsi que les autorités provinciales n'épargnent aucun effort pour réaliser un programme de travaux qui non seulement faciliteront le trafic domestique, mais permettront aux nombreux touristes de visiter agréablement le Canada. M. A.-W. Campbell, le commissaire fédéral des bons chemins, est très satisfait des travaux réalisés jusqu'à ce jour et il a fourni, avec la plus grande courtoisie, au correspondant de la "Patrie" des renseignements très intéressants sur l'oeuvre à laquelle il préside.

En 1919 le Parlement fédéral a autorisé une dépense de vingt millions de dollars pour aider aux gouvernements provinciaux à l'amélioration des chemins. Cette somme a été répartie de la manière suivante entre les provinces :

Ile du P.-Edouard	$ 603,455
Nouvelle-Ecosse	1,468,720
Nouveau-Brunswick	1,163,845
Québec	4,748,420
Ontario	5,877,275
Manitoba	1,602,265
Saskatchewan	1,806,255
Alberta	1,477,810
Colombie Britannique	1,251,955
Total	$20,000,000

VALEUR DES TRAVAUX ACCOMPLIS ET A L'ETUDE

Jusqu'au 30 novembre dernier, les différentes provinces avaient fait des travaux ou avaient fait approuver un programme de bonnes routes représentant une valeur de $33,027,030.61 dont $13,216,812,-30 devant être payés par le gouvernement fédéral.

Voici la répartition de ces dépenses entre les différents intéressés :

Provinces	Coût des travaux	Part du gouv. féd.
Ile du Prince-Edouard	$ 872,025.68	$ 348,810.27
Nouvelle Ecosse	3,548,565.39	1,419,426.16
Nouveau Brunswick	2,950,600.00	1,180,240.00
Québec	4,025,740.47	1,610,296.23
Ontario	12,835,439.67	5,134,175.87
Manitoba	3,601,597.15	1,440,638.86
Saskatchewan	2,187,666.50	875,066.61
Colombie Britannique	3,005,395.75	1,202,158.30
Totaux	$33,027,030.61	$13,210,812.30

Ainsi depuis un peu plus de trois ans le Canada a dépensé et a approuvé des travaux pour plus de 33 millions de dollars pour l'amélioration de ses chemins dont près de la moitié dans deux provinces, Ontario et Québec.

DEPENSES APPROUVEES PAR LES AUDITEURS FEDERAUX

Les auditeurs du gouvernement fédéral avaient approuvé au 30 novembre dernier des dépenses pour $24,356,115.95 dont $9,742,446.38 représentaient la part du gouvernement fédéral. Ces dépenses se divisent comme suit :

Provinces	Coût des travaux	Part du gouv. féd.
Ile du Prince Edouard	$ 359,396.83	$ 143,758.73
Nouvelle Ecosse	2,563,975.90	1,025,590.36
Nouveau Brunswick	2,025,691.88	810,276.75
Québec	3,873,068.68	1,549,227.47
Ontario	9,603,944.70	3,841,577.88
Manitoba	1,314,910.66	525,964.26
Saskatchewan	1,693,850.49	677,540.20
Colombie Britannique	2,921,276.81	1,168,510.72
Totaux	$24,356,115.95	$9,742,446.38

CE QUE LES PROVINCES ONT RECU.

Il reste encore les travaux d'une autre année à faire et les comptes de 1922 ne sont pas tous examinés. Cependant ce qui a été payé jusqu'à date aux différentes provinces par le gouvernement fédéral s'élève à $7,909,943.77 divisé comme suit :

Ile du P.-Edouard	$ 143,758.72
Nouvelle Ecosse	1,025,590.30
Nouveau Brunswick	810,276.75
Québec	787,533.43
Ontario	3,374,247.29
Manitoba	489,685.06
Saskatchewan	300,837.61
Colombie Brit.	978,014.61

Ainsi l'aide fédérale en 1919-20 s'est élevée à $478,185.50; en 1920-21 à $3,455,823.67 et en 1921-22 à $3,975,934.60.

CE QUE QUEBEC A REÇU

Pendant ces trois ans Québec a reçu :

1919-20	$ 56,374.19
1920-21	483,843.01
1921-22	247,315.44

CE QU'ONTARIO A REÇU

1919-20	$ 295,100.00
1920-21	1,031,229.01
1921-22	2,047,918.28

La proportion payée aux provinces est la même partout, c'est un traitement uniforme, 40 pour cent, basé sur la valeur des travaux entrepris par la province.

LES BONNES ROUTES DANS QUEBEC

Le 20 août 1920 la province de Québec prépara un programme de bons chemins en rapport avec la loi fédérale, couvrant $1,433 milles. Le 8 mai dernier ce programme fut revisé et les travaux augmentés à 2,949 milles. A la fin de l'année fiscale 1921 le gouvernement de Québec avait 154 milles en construction d'une valeur de $1,835,402 pour laquelle le gouvernement fédéral devait payer $734,161, sa part étant de 40 pour cent du coût total.

A la fin de l'année fiscale 1921-22 les routes en construction représentaient 237 milles d'une valeur de $2,638,641 dont $1,055,456 à être payés par le gouvernement fédéral.

RESULTAT DANS QUEBEC EN 1922

Le rapport à la fin de décembre 1922 prouve que la province de Québec continue à faire de grands progrès dans l'amélioration de ses routes et les contrats accordés représentent 556 milles de routes principales d'une valeur de 6,446,-738, travaux pour lesquels le gouvernement fédéral paiera $2,578,-695.21.

LES EFFECTIFS DES ANGLAIS OUTRE RHIN

LONDRES, 4. (Presse Associée.) — L'effectif de l'armée d'occupation britannique en Allemagne s'élevait au 1er novembre à 552 officiers et 8,138 soldats. Les frais de maintien de la dite armée depuis l'armistice jusqu'au 31 juillet 1922, atteignaient 54,658,000 livres sterling.

SOIERIES EVALUEES A $10,000 SAISIES AU PONT VICTORIA

Des soieries évaluées à $10,000 ont été saisies vendredi soir à Saint-Lambert par les inspecteurs Harvison et Anderson, de la police fédérale, comme étant des marchandises de contrebande.

Les marchandises ont été saisies dans une automobile qui se dirigeait vers le pont Victoria. Il était alors 7 hrs 30. Les agents ordonnèrent au chauffeur de stopper. La voiture et les soieries furent saisies. Le chauffeur et trois autres personnes furent appréhendés sous l'accusation d'avoir passé les marchandises en contrebande à la frontière.

Un des accusés, dit-on, ne voulut pas répondre aux questions posées par les agents. C'est un nommé D. Martuis, domicilié rue Cadieux.

Les quatre accusés, défendus par Me Lyon W. Jacobs, ont comparu devant le juge en chef Décarie, ce matin, et ont nié l'inculpation. Le juge a fixé le cautionnement à $500 dans le cas du premier, qui est accusé en outre d'avoir refusé de répondre aux agents, et à $200 dans le cas des trois autres prévenus. Enquêtes le 12.

Les marchandises en question consistent en crêpe de Canton.

Me Calder représentait la poursuite.

ILS RENTRENT A LA PRISON DOCILEMENT

WILMINGTON, Delaware, 4. (Presse Associée.) — Six prisonniers qui avaient été autorisés à porter les cordons du poêle aux funérailles du géolier Mordecai S. Plummer, à Upper Marlboro, Middlesex, sont revenus sans escorte au pénitencier du comté de New-Castle.

Ottawa, 5.—Le vol à la poste devient l'un des moyens les plus sûrs de se faire loger aux frais du gouvernement. Durant l'année qui vient d'expirer, 95 personnes ont été frappées de sentences de trois à quinze ans de prison pour vol sur le courrier de Sa Majesté.

QUEBEC, 5. (Spécial à la "Patrie".) — Les principaux des Ecoles Normales de la province se réuniront en congrès au Parlement, le 12 janvier prochain, sous la présidence de l'hon. C. F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, pour étudier le nouveau programme de l'enseignement et préparer sa mise en vigueur.



ACCIDENTS de la CUISINE

Combien de fois vous êtes-vous coupée ou brûlée et, par suite de la douleur et de la sensibilité avez-vous été empêchée de continuer vos travaux domestiques? Savez-vous que si vous appliquiez du Zam-Buk immédiatement après un tel accident, cela préviendrait cette douleur et cet ennui?

Zam-Buk fait disparaître rapidement la douloureuse sensation d'une brûlure ou d'une échaudure, la démangeaison d'une coupure ou d'une égratignure, la douleur et la sensibilité d'une meurtrissure; en plus c'est un guérisseur infaillible qui prévient l'envenimement, l'empoisonnement du sang, etc. Essayez Zam-Buk la prochaine fois que vous serez victime d'un accident et convainquez-vous de ses mérites. Achetez-en une boîte aujourd'hui et ayez-la sous la main en cas de nécessité. Zam-Buk est également bon pour toutes plaies, eczéma, ulcères, l'herpès, l'empoisonnement du sang et les hémorroïdes. Chez tous les marchands à 50c la boîte.

GRATIS Essayez Zam-Buk à nos frais. Découpez cette annonce et envoyez-la en mentionnant le nom du journal et en incluant un timbre d'un centin (pour les frais de poste) à la Zam-Buk Co., Toronto, et une boîte d'essai gratuite vous sera envoyée.

ZAM-BUK



GRATIS
MAGNIFIQUE SET EN CRISTAL
13 MORCEAUX
DONNES GRATIS AVEC LE THE
MIKADO
Vert ou Noir
Demandez-le à votre épicier.
GLOBE TEA CO.
309 Notre-Dame Ouest
Tél. Main 5036. Montréal.
34-j.u.o.

DEVINETTE $6,400.00 DONNE GRATIS

Ce montant a été Donné Gratis, ainsi que des centaines de Prix en Marchandise $200.00 en ARGENT seront encore donnés comme suit :-

1er Prix, $50.00 en argent. 2ème Prix, $40.00 en argent.
3ème Prix, $35.00 en argent. 4ème Prix, $25.00 en argent.
5ème au 9ème Prix—chacun $10.00 en argent.
AINSI QUE PLUSIEURS PRIX EN MARCHANDISE.

Gagnez un PRIX EN ARGENT en resolvant cette devinette. Il y a 6 figures, dissimulées parmi les clients de la banque. POUVEZ VOUS LES TROUVER? La chose n'est pas facile mais avec de la patience et de la perseverance on y arrivera.



Vous pouvez gagner un prix en argent si vous reussissez. Plusieurs l'ont fait, comme on le verra par les noms et adresses que nous vous enverrons. Marquez d'un X chacune des figures que vous trouverez découpez la gravure et envoyez-la nous, en même temps qu'un morceau de papier sur lequel vous avez ecrit les mots: "J'ai trouve toutes les figures et les ai marquees." Ecrivez ces neuf mots lisiblement et proprement, vu qu'au cas ou plusieurs donneraient la reponse correcte, ce sont l'ecriture et la proprete que feront foi de tout dans ce concours.

Cela peut prendre un peu de votre temps, mais si l'on songe qu'il y a DEUX CENTS PIASTRES en argent et un nombre de prix en marchandises de dones gratuitement, cela vaut la peine que vous apportiez un peu d'attention a la chose. Remarquez que tout ce que vous avez a faire, c'est de marquer les figures, de découper la gravure et d'ecrire sur un morceau de papier separe les mots: J'ai trouve les figures et les ai marquees."

POUR PRENDRE PART A CE CONCOURS ON NE VOUS DEMANDE PAS DE DEPENSER UN SEUL SOU.

Envoyez votre reponse immediatement, nous vous repondrons par Retour du courier vous informant si votre reponse est correcte, et nous vous enverrons une Liste complete des prix ainsi que les noms et adresses des personnes qui ont recemment reçu plus de Six Mille Quatre Cent Dollars en argent, et tous les renseignements sur une condition simple que vous aurez a remplir. (vous n'aurez pas un seul sou a debourser pour remplir cette condition.)

Ces personnes nous sont tout a fait inconnues, cependant elles sont nos garanties. En leur ecrivant vous pourrez vous assurer que nos concours sont des plus justes et des plus honnetes.

Ceux qui ont gagne des prix en argent dans les concours que nous avons deja faits ne seront pas admis dans le concours actuel.

Ce concours sera juge par deux hommes d'affaires bien connus dont la probite et l'honorabilite sont indiscutables, qui sont etrangers a notre compagnie et leur decision devra etre acceptee comme finale.

Vous avez autant d'opportunite que n importe qui de gagner une grosse somme d'argent vu que les gagnants de prix en argent dans les concours precedents n'ont pas le droit de concourir dans celui-ci.

Envoyez votre réponse directement à
GOOD HOPE MANUFACTURING COMPANY
Batisse Mutual Life Rue Craig Ouest MONTREAL, CAN.

LES FONCTIONS PUBLIQUES LUI SONT OUVERTES

Tout employé des chemins de fer nationaux peut être candidat

CONFERENCE

OTTAWA, 11. (Spécial à la "Patrie"). — A l'avenir les employés des chemins de fer nationaux pourront être candidats à des fonctions publiques. A la suite d'une conférence à Ottawa entre Sir Henry Thornton, M. Tom Moore et autres représentants de 97,000 employés des chemins de fer de l'Etat les célèbres instructions de l'ancien président Hanna ont été révoquées. Ce dernier ne voulait pas qu'un employé sous sa juridiction devienne député, échevin ou occupe d'autres emplois publics. Cette politique était absolument opposée à celle du Pacifique Canadien qui aime à voir ses fonctionnaires jouir de la confiance populaire. Sir Henry Thornton le nouveau président des chemins de fer de l'Etat, partage la même opinion. La révocation de l'ultimatum de M. Hanna a causé une grande satisfaction chez tout le personnel. Le travail organisé a aussi promis son concours à Sir Henry pour prévenir toute influence politique dans l'administration des chemins de fer nationaux.

PROBLEME CANADIEN No 914

31 à 25	54 à 65
68 à 61	56 à 49
58 à 51	51 à 5
5 à 7 Gagné	

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 915

BLANCS.	NOIRS
24 à 17	23 à 12
41 à 35	28 à 30
70 à 61	50 à 70
68 à 61	55 à 57
47 à 40	30 à 34
60 à 63

INCENDIE DU COUVENT A SAINT-GEORGES DE BEAUCE

Presque tout l'ameublement fut sauvé. — Beau sang-froid du personnel.

PERTE DE $100,000

QUEBEC, 11. (Spécial à la "Patrie".) —Le couvent des Soeurs du Bon Pasteur de Saint-Georges de Beauce a été détruit de fond en comble par un incendie au cours de la nuit de jeudi. Le feu a pris naissance dans la couverture de l'édifice et fut découvert par une religieuse que le crépitement des flammes éveilla et qui donna l'alarme à toute la communauté. Il y avait, à ce moment, dans le couvent huit religieuses et une dizaine d'élèves qui n'avaient pu aller passer la vacance des fêtes dans leur famille. Toutes purent s'échapper facilement, grâce au sang-froid de la directrice de l'institution, la soeur Saint-Théodore, qui réussit à maintenir l'ordre et à diriger tout le personnel vers les sorties.

La population de Saint-Georges de Beauce accourut à la lueur de l'incendie et organisa immédiatement le sauvetage. On parvint à sauver presque tout l'ameublement du couvent, mais la lingerie des élèves fut complètement détruite.

Le village est pourvu d'une pompe à incendie que l'on mit au travail mais l'arbre de couche de la pompe se brisa peu après qu'elle eut fonctionné; force fut de la mettre de côté. Dès lors, le feu se propagea rapidement aux trois étages de l'édifice qui devinrent un brazier ardent. On s'employa à protéger les maisons voisines et surtout l'église qui, bien qu'assez éloignée se trouvait exposée et aurait pu être détruite également, si le vent n'eut soufflé en sens contraire.

Le couvent de Saint-Georges avait été construit en 1884 par l'abbé Bernard, ancien curé, et agrandi en 1904. Près de 300 élèves y suivaient les cours dont 70 pensionnaires. Heureusement, toutes moins une dizaine, des Etats-Unis, étaient en congé dans leurs familles car sans cela on aurait peut-être eu des pertes de vies à enregistrer.

On ignore l'origine du feu, qui, comme nous l'avons dit, a éclaté dans la toiture. Les pertes se chiffrent à près de $100,000 et les assurances sont très minimes.

VICTOIRES DE L'UNION DES MUNICIPALITES

Mesures qu'a fait adopter en 1922 l'Union des Municipalités canadiennes.

RAPPORT ANNUEL

"Les municipalités canadiennes, dit un rapport sur ses opérations de l'année, sont enfin sorties de la période de dépression d'après-guerre et peuvent envisager l'année 1923 avec optimisme et espérance. Notre comité exécutif est satisfait des résultats des travaux qu'il a accomplis en 1922. Au point de vue de la législation, le travail a été en général réussi. Sous ce rapport, comme exemple de ce que l'effort municipal combiné peut accomplir, nous mentionnons la défaite du projet de loi Vancouver, Fraser Valley and Southern. La limitation de l'impôt sur les chèques à un maximum de $2 au lieu de la contribution progressive de quatre pour cent, épargnera à nos villes plusieurs milliers de dollars. Notre appel en faveur des sinistrés du nord de l'Ontario et de Québec a été accueilli d'une façon splendide et a eu pour effet d'augmenter considérablement le fonds d'assistance.

"Une autre délégation d'union s'est rendue à Ottawa en décembre, pour soumettre à l'hon Jacques Bureau, ministre des douanes et du revenu de l'intérieur, les réclamations des municipalités. Les délégués ayant signalé les ennuis qui résultent à l'époque où s'accorde l'escompte sur les taxes, dans les bureaux municipaux, le ministre a consenti pleinement dans ses vues et a promis qu'au retour du ministre des finances, cette question serait étudiée davantage et la loi probablement amendée à la prochaine session de façon à permettre la commutation de l'impôt sur la base d'un seul paiement annuel."

A PROPOS DE CE TRAITE AVEC LA FRANCE

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la Patrie). — L'honorable Rodolphe Lemieux, orateur de la Chambre des Communes, qui était de passage à Québec, vendredi dernier, a exprimé l'opinion que le régime de la vente des liqueurs sous le contrôle du gouvernement, dans la province de Québec et en Colombie Anglaise, a été cause que le Canada a pu conclure un traité de commerce si avantageux avec la France.

Monsieur Lemieux se trouvait en France lorsque les honorables MM. Fielding et Lapointe y ont négocié le traité franco-canadien, qui vient d'être signé à Paris. Les journaux français disaient sans équivoque que la France ne conclurait des ententes commerciales qu'avec les pays qui achèteraient ses vins merveilleux. Les ministres canadiens n'ont pu obtenir un traité aussi avantageux que celui qui sera soumis prochainement au parlement qu'en faisant ressortir les avantages que le Canada offre à la France pour l'exportation de ses vins.

LES RECETTES DE LA COUR DES RECORDERS SEMBLENT DIMINUEES

Il paraît y avoir une diminution appréciable dans le total des recettes à la cour du recorder que président MM. Geoffrion et Semple. En 1921, les recettes donnaient un total de $175,349.99. Les recettes de 1922 atteignent $166,000.00, ce qui fait une différence approximative de $9,000.

Cette diminution est due au fait que la cour du recorder ne s'est pas occupée des causes ayant trait à la loi des liqueurs.

IL IMPORTE D'EPARGNER NOS FORETS

La plupart des feux sont dûs à des négligences coupables.

PROCHAINE CONFERENCE

TROIS-RIVIERES, 11. (Presse Canadienne.) — C'est le 23 janvier prochain que l'Association de protection des forêts de la province de Québec doit tenir sa conférence annuelle à l'hôtel Mont-Royal de Montréal.

Les directeurs et les membres de cette association se rendent compte des pertes énormes causées, chaque année, par le feu à nos forêts et font faire leur possible encore cette année, pour bien faire voir au public le fait évident que si nous, Canadiens, ne voulons pas prendre conscience de la responsabilité que nous avons comme propriétaires de plus de 85 p.c. des terrains boisés du Canada, nos petits-fils et nos descendants seront privés de la richesse de nos forêts et en souffriront dans leur confort et leur prospérité.

INDIFFERENCE COUPABLE

L'inattention actuelle et le manque de soins et de prudence des citoyens font que quatre-vingt-dix pour cent des feux de forêts sont dus à la négligence. Cette triste situation ne devrait pas durer. On devrait se servir de tous les moyens possibles pour tirer nos gens de l'indifférence où ils sont plongés vis-à-vis de la destruction des propriétés publiques par des individus qui agissent comme des fous s'ils n'agissent pas comme des criminels.

PROGRAMME INTERESSANT

La nécessité de protéger nos forêts sera le sujet traité par tous les orateurs qui prendront part à la conférence qui s'ouvrira, le 23 janvier prochain, et parmi les orateurs qui donneront leurs conseils au sujet de cette protection à accorder à nos forêts, le Dr Howe, doyen de l'école forestière de Toronto, et M. Rupert P. Kerman, gérant de la Donacona Pulp and Paper Company, démontreront aux chasseurs et aux bûcherons comment s'y prendre pour prévenir ces feux désastreux de nos forêts. L'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et des Forêts, et le professeur Stephen Leacock, de l'université McGill, feront aussi de brefs discours sur cette importante question.

La protection des forêts la plus effective qui soit exercée, aujourd'hui, l'est de la part des propriétaires de limites de bois et par le gouvernement, c'est-à-dire le public. Un des plus actifs et des plus puissants systèmes de protection de nos forêts est encore celui exercé par l'association pour la conservation des forêts de l'Ouest, et le représentant de cette association, M. E. T. Allen, sera un des principaux orateurs de l'assemblée.

DEMONSTRATIONS

Avec les progrès rapides apportés à la perfection du téléphone sans fil, on a maintenant un nouveau moyen de communication pratique et dont on peut se servir spécialement pour combattre les feux de forêts. Des démonstrations à ce sujet seront données par un chef expérimenté du service forestier des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, la protection donnée par les systèmes de patrouilles contre l'incendie ne sera pas suffisante et le public n'y apporte pas son concours moral et actif et pour être sûrs que les générations futures sauront connaître leur devoir de protéger les forêts, on devrait par tous les moyens infuser la conscience de ce devoir dans l'esprit des enfants d'aujourd'hui et en se servant à cet effet d'instructions données par leurs professeurs à l'école. Aussitôt que l'opinion publique sera éveillée au point de comprendre sa responsabilité sur ce rapport la menace qui pèse actuellement sur la conservation de nos forêts disparaîtra.

UN CHASSEUR TUE UN ENORME LOUP

TRENTON, Ontario, 5 (Presse Canadienne). — Des chiens ont donné la chasse, hier, à un énorme loup à Smokes Point, comté de Prince-Edouard. L'animal a été tué par M. James A. Bonter.

L'INDUSTRIE DE LA FERME EST MENACEE

M. C. H. Burnell dénonce le fléau de la désertion des campagnes.

CRISE ALARMANTE

BRANDON, Manitoba, 11. — (Presse Canadienne). — Le président Collin H. Burnell, des Fermiers-Unis du Manitoba, a présidé hier l'ouverture du congrès annuel de cette association. Il a prononcé un éloquent discours traitant des principaux problèmes qui intéressent le fermier, de la situation agricole sous ses divers aspects, et des remèdes à apporter à la crise de l'agriculture.

"En dépit d'une récolte qui bat tous les records, a-t-il dit, un plus grand nombre de fermiers au Canada ont à faire face à des difficultés financières qu'à aucune époque de notre histoire. L'exode de la population, des campagnes vers les villes s'accentue. L'heure est venue de procéder à un inventaire sérieux et de prêter toute notre attention au problème de la ferme.

"Ce n'est pas nécessairement en légiférant que nous résoudrons la crise qui nous alarme", a déclaré M. Burnell, "mais il n'en est pas moins vrai qu'une intervention bienfaisante peut encore rétablir notre prospérité agricole. Les prêts à long terme et à faible intérêt pour l'achat des terres et du matériel agricole sont de nature à promouvoir considérablement l'agriculture. Un système de crédit à moins longue échéance serait aussi une réforme dont profiterait le fermier. Les cultivateurs doivent dans la mesure du possible diminuer leurs frais de production. Il est de leur devoir d'exiger la plus stricte économie de tout gouvernement, municipal, provincial ou fédéral. Les fermiers doivent persister à réclamer un tarif beaucoup moins élevé sur tous les articles qui contribuent à hausser les frais de production. Les taux de transport, de fret et d'express doivent être abaissés. Le chemin de fer de la Baie d'Hudson doit être terminé. Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'il est de l'intérêt des fermiers de posséder un marché coopératif pour l'écoulement de ses produits.

M. Burnell a reconnu que le Canada avait besoin d'immigrants, mais il a ajouté qu'il se devait d'abord aux colons qui habitent déjà son sol.

M. Burnell conseille aux fermiers de faire bonne garde pour conserver le terrain politique conquis grâce à de longues années d'organisation mais il leur recommande de bien se garder de considérer la politique comme la principale fonction de leur association et la panacée propre à guérir tous leurs maux.

M. Burnell a déclaré dans son préambule qu'il était heureux d'inaugurer le 20ième congrès des fermiers en présence d'un aussi imposant auditoire de délégués, comprenant des représentants de près de 500 filiales de l'association et de plus de 100 sections féminines. Il a évoqué en termes émus le premier congrès des femmes tenu à Brandon, ou quelques vaillants travailleurs de la glèbe jetaient les assises de la puissante organisation d'aujourd'hui.

"Il se peut, a-t-il dit, que l'oeuvre la plus importante accomplie au cours de ces vingt années par notre organisation soit l'esprit de dignité et la conscience de ses droits qui a pénétré peu à peu le fermier dans tous les milieux. Aujourd'hui, en effet, le fermier et sa femme jouent un rôle de premier plan dans la vie de la communauté et administrent à la satisfaction générale les affaires publiques. Cette province compte 22 députés ruraux au sein de sa Législature et est représentée par 12 membres à la Chambre des Communes, ce qui lui permet de faire entendre sa voix aux conseils de la nation.

"Notre activité politique ne doit pas nécessairement empiéter sur les fonctions qui nous sont propres. Nous devons conserver nos méthodes actuelles pour prélever les fonds nécessaires à nos campagnes, respecter l'autonomie de nos comités en ce qui concerne les nominations, maintenir notre organisation politique sous le contrôle de nos filiales et non pas l'assujettir à celui de nos représentants. Tous nos efforts doivent tendre à faire de nos représentants au Parlement des législateurs plutôt que des politiciens.

LA RECONSTRUCTION

Au cours des dernières années écoulées, le Canada a pris part à la plus grande guerre de l'histoire et il a fait aussi l'expérience de ce qu'on est convenu d'appeler la reconstruction.

Les fermiers organisés de l'Ouest ont fondé deux des plus puissantes compagnies de commerce du grain de l'univers. Les fermiers canadiens ont conquis les récompenses les plus estimées pour leur grain et leurs bestiaux. Ils ont produit de si grandes quantités de grain, cette année, que le Canada se place au second rang des nations productrices. La fertilité des terres de l'Ouest n'a d'égale en aucun pays et cependant, dois-je l'avouer, en dépit de tous ces atouts, il y a en ce moment, au Canada plus de fermiers en difficultés financières qu'à aucune autre époque de notre histoire.

"Le mal qui sévit chez nous en ce moment, c'est l'abandon des campagnes. Les chiffres sont éloquents. Pour ne citer que le Manitoba, les statistiques précisent que cette province qui comptait 55,000 fermiers en 1921, n'en avait plus que 51,000 en 1922. Notre population subit l'attrait des grandes villes et c'est peut-être là qu'il faut trouver la cause du chômage et du marasme industriel qui sévit dans les centres congestionnés.

"La seconde cause et l'une des plus importantes parmi celles qui font décliner l'industrie de la ferme est le fardeau des impôts qui accable littéralement le fermier. C'est pourquoi, il importe d'inaugurer un système de crédits à long terme qui permettra à nos cultivateurs de s'établir et d'outiller leurs fermes, à un taux d'intérêt qui ne lui soit pas une surcharge.

"Le fermier doit être économe. C'est une vérité reconnue. Mais il doit également exiger la plus stricte économie de la part de tous ceux qui ont mission de le gouverner. Ceci ne signifie pas qu'il doive se montrer mesquin, au contraire, mais uniquement qu'il voie à ce que son argent soit dépensé à bon escient.

"L'agriculture a aussi à souffrir

"L'agriculture a aussi à souffrir des tarifs protectionnistes élevés qui empêchent l'introduction des outils de production. En ce domaine également des réformes sont essentielles.

"Il en va de même des frais de transport, qui sont l'une des principales sources de dépenses pour les fermiers. Là aussi, un ajustement s'impose.

"Les fermiers doivent s'assurer avant de prêter un appui quelconque au projet de canalisation du Saint-Laurent, que tous les avantages qui en seront dérivés ne seront pas uniquement au bénéfice de quelque combinaison maritime.

"L'Association doit prêter un appui sans réserve au nouveau directeur des chemins de fer nationaux Sir Henry Thornton, en ravitaillant simplement le trafic de ces lignes."

En terminant, l'éminent orateur a appuyé sur la nécessité d'élargir graduellement les cadres de l'Association en y adjoignant de nouveaux membres.

DOMAINE DU CULTIVATEUR

L'AMELIORATION DES CHEVAUX CANADIENS

Chaque ferme ou chaque station expérimentale fédérale fait une spécialité de l'élevage de l'espèce de bétail ou de la production de l'espèce de récoltes qui sont les plus appréciés dans le district qu'elle dessert, et c'est pourquoi la station du Cap Rouge, Québec, donne une attention toute spéciale au cheval canadien et à la vache canadienne. Cette station, qui forme le sujet d'un article descriptif dans le numéro de novembre-décembre de la Gazette Agricole du Canada, est située à environ huit milles à l'est de la ville de Québec. Elle a pour but principal de desservir le centre de la province, mais naturellement les expériences et les essais qui y sont conduits offrent un intérêt relatif pour la race entière et même pour le pays tout entier.

Le régisseur le Dr Langelier est également chargé de ce qu'il appelle justement le plus grand haras à l'est du Manitoba. Ce haras, qui forme partie de la station, se trouve à Saint-Joachim, à quelque vingt-cinq milles à l'est de Québec. Sur cet établissement, qui a été loué en 1920 par le séminaire de Québec au ministère fédéral de l'agriculture, il y a actuellement cent chevaux et plus de trente juments doivent pouliner l'année prochaine. Tous ces chevaux, à l'exception de quatre, sont purs Canadiens, et comme ils sont logés pendant l'hiver dans des hangars d'une seule épaisseur de planches ouverts sur le devant, le régisseur déclare que l'on ne pourrait trouver nulle part de chevaux plus résultants et plus sains. Cette ferme, comme nous le dit le surintendant dans son rapport de 1921, fait exactement la même chose pour la race canadienne de chevaux que le gouvernement des Etats-Unis fait pour le cheval Morgan, que son haras de Vermont. Les poulains mâles, issus de l'étalon de la station Albert de Cap Rouge, et les juments sélectionnées seront envoyées dans les districts où il existe un bon nombre de bonnes juments poulinières en vue d'améliorer le type de la race.

Mais si le Dr Langelier est fier de ses chevaux, il l'est également de son troupeau de vaches canadiennes à Cap Rouge. Ce troupeau qui compte soixante têtes est, dit-il, de l'aveu de tous, le meilleur qui existe au point de vue de la production. Ce troupeau compte en effet plus de femelles inscrites au Livre d'Or de la production que tout autre troupeau. Pour appuyer cette déclaration le régisseur donne une liste de dix-huit vaches ayant une moyenne de production de 7,041 livres de lait ou un pourcentage de 4.4 de gras. Une des vaches a produit 12,483 livres de lait ayant un pourcentage de 4.1 de gras. Trois autres vaches ont une production moyenne de 10,262 livres de lait, le pourcentage de gras dépasse légèrement le chiffre de 4.3. On peut affirmer, dit le Dr Langelier, que les dix-huit vaches ont donné un profit réel de plus de mille piastres sur le prix de la nourriture. Trois des quatre taureaux employés sont nés sur la ferme. Le Dr Langelier nous apprend aussi que c'est l'exception plutôt que la règle qu'une génisse ne remplisse pas les conditions pour l'inscription au Livre d'or à son premier veau. Il dit enfin que l'emploi de taureaux issus de vaches fortes laitières s'impose si l'on veut augmenter la production laitière moyenne du troupeau. Il est à noter que toutes les quatre vaches dont la production est donnée, sont adultes. Neuf viennent d'entrer dans l'âge d'adulte et une a onze ans. La quantité qu'une vache canadienne adulte doit produire pour s'inscrire au Livre est de 6,800 livres de lait et 306 de gras.

Les expériences avicoles occupent également une partie importante du programme dans les opérations de Cap Rouge. On garde un troupeau de 300 Rocks barrées en hiver et on fait éclore quelques 750 poussins tous les ans. Enfin la station est le quartier général du concours de ponte de la province de Québec.

Rentrée de nos ministres.

LONDRES, 9. — L'hon. W. S. Fielding et l'hon. Ernest Lapointe qui ont fait un voyage de plusieurs semaines en Europe à l'effet de négocier de nouveaux traités commerciaux, sont partis samedi soir, de Southampton, sur le paquebot "Pittsburg", de la ligne White Star, en route pour le Canada.

PREPARATION DES TABACS POUR LE MARCHE

Laissez le tabac suspendu au séchoir jusqu'à ce que les côtes soient tout à fait sèches; le tabac mis en balle trop tôt est exposer à s'abîmer sérieusement.

On dépend les tabacs pendant une période de temps humide, lorsque les feuilles se sont suffisamment assouplies pour que l'on puisse les manier sans les casser. Il faut éviter l'excès d'humidité, mais à partir de ce moment le tabac doit être tenu légèrement souple jusqu'à ce qu'il soit livré à l'acheteur, en ce qui concerne les tabacs à cigare, il faut qu'ils contiennent suffisamment d'humidité pour subir la fermentation exigée, sans nouvel assouplissement.

Le planteur peut trier sa récolte rapidement et à peu de frais en enlevant les feuilles des tiges. On peut facilement trier en feuilles de pieds, médianes et supérieures, suivant la position qu'elles occupent sur la tige. Les feuilles abîmées ou déchirées forment une quatrième catégorie. Ce classement donne au vendeur et à l'acheteur une indication exacte de la qualité de la récolte. Une récolte bien présentée attire l'acheteur beaucoup plus qu'une récolte mal préparée. En faisant cette opération il est bon de ventiler les feuilles et des les battre de façon à enlever le sable qui peut encore y adhérer.

Il faut presser les balles suffisamment pour qu'elles puissent être manutentionnées sans perte de tabac, mais sans excès. On fait une balle solide en croisant les pointes des feuilles aucentre de la balle sur une longueur de trois ou quatre pouces. Pour éviter les accidents en cours du transport on recommande beaucoup d'envelopper les balles avec du gros papier d'emballage. Il ne faut jamais moins de trois fils de fer ou de trois bandes de forte ficelle d'engerbage.

Evitez d'empiler les balles sur une hauteur excessive, jamais plus de trois. Examinez fréquemment les balles pour vous assurer qu'il n'y a pas de fermentation, surtout pour les variétés dont la couleur claire est la principale qualité. On peut se servir de thermomètres pour voir si la température s'élève, mais on peut aussi faire plus souvent une simple inspection en mettant la main au centre des balles dont une des bandes a été détachée. Le planteur peut ainsi voir comment le tabac se conserve.

D'une façon générale on peut dire que la fermentation se produit rarement chez les tabacs des types Burley blanc ou jaune de Virginie, quand les feuilles ont été emballées lorsqu'elles avaient juste la souplesse voulue pour se manier sans se rompre. Pour les tabacs à cigare du type cultivé en Québec, si les balles sont disposées dans un endroit où la température est assez basse, sans risque de gelée, et à condition que les tas ne soient pas trop hauts, la fermentation n'est guère à craindre avant livraison à l'acheteur, c'est-à-dire pendant l'hiver, et même si un peu de fermentation se produisait les dégâts ne seraient pas sérieux, à moins que les feuilles ne soient trop humides. Dans ce cas il en résulterait une fermentation putride, qui détruirait les tissus et abîmerait beaucoup la valeur marchande des produits.

L'ORIGINE DU POMMIER

M. W. T. Macoun, horticulteur du Dominion, nous dit, en parlant de l'origine du pommier que les variétés que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce sont pour la plupart le produit du hasard; elles se sont créées au cours des trois derniers siècles. Ce sont des sauvageons, qui ont poussé en liberté le long des clôtures, sur les talus des chemins, ou qui parfois ont été plantés. Les meilleurs de ces arbres ont été multipliés, et c'est ainsi que les variétés importantes ont été ajoutées à la liste, une par une, et parfois à de longs intervalles. Beaucoup d'investigateurs s'occupent aujourd'hui d'améliorer scientifiquement le pommier et l'on croit qu'il y aura, au cours des cinquante années qui vont suivre, beaucoup plus de changements dans les variétés populaires qu'il n'y a eu au cours du dernier demi-siècle. On n'aura pas de peine à la croire quand nous aurons dit que soixante-et-onze variétés de pommes ont été employées comme parents dans les travaux de sélection du service d'horticulture à Ottawa, et que le nombre de combinaisons de ces espèces se chiffre par centaines.

Le service que dirige M. Macoun a l'habitude de n'offrir aucune variété en vente tant que ses mérites n'ont pas été démontrés à l'évidence. Il y a aujourd'hui quatre variétés de pommes de demi-saison et une variété d'hiver que la ferme offre en vente qu'elle continuera à offrir jusqu'à ce que l'on puisse se les procurer par la voie ordinaire, c'est-à-dire chez les pépiniéristes. Ce sont les Meeba, Joyce Patricia, et Pedro et un sauvageon de la Wealthy, le Mendel, cette dernière est une variété d'hiver.

Sanctuaire pour les "pêcheurs à la ligne"

New-York, 11. (Presse Canadienne). — L'achat et la restauration de la demeure d'Isaac Walton, "prince des pêcheurs à la ligne", qui demeurait à Shallowford, Angleterre, a été décidée par des amis et des associés de Julien T. Davies, de son vivant administrateur de la Mutual Life Insurance.

Un fonds spécial pour l'entretien de cette demeure historique a déjà été prélevé. Elle est située à six milles en amont de la rivière Stafford, et c'était l'endroit favori du grand pêcheur. C'est là qu'il composa, dit-on, une partie de son livre "Le pêcheur à la ligne parfait".

LA VENTILATION DES ETABLES

C'est avec raison que l'on dit que l'hivernage du bétail est un mal nécessaire. Les animaux de la ferme, comme ceux de la forêt, sont faits pour vivre en plein air. L'exploitation commerciale de notre industrie animale veut que nos vaches et nos autres bêtes soient rassemblées dans des conditions artificielles. Pour tirer un revenu avantageux de la nourriture qu'on leur donne, il faut en effet que les animaux soient tenus confortablement pendant la saison froide de l'année. Les vieilles étables en contrebas, tant prisées il y a trente ou quarante ans, sont aujourd'hui condamnées et à juste titre, parce qu'elles ne laissent pas entrer l'air pur et sain du dehors. On n'en construit plus de pareilles aujourd'hui parce qu'on a compris qu'elles font tort à la santé des animaux que l'on y loge. Si l'on veut en effet que les bestiaux se tiennent en bon état de santé, il faut leur donner de l'air pur. On peut obtenir le renouvellement de l'air au moyen d'un bon système de ventilation. Beaucoup d'étables ont été refaites dernièrement et munies de systèmes de ventilation mais les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants.

Il y a en effet bien des systèmes et du reste, les meilleurs de ces systèmes, une fois installés, ne valent rien s'ils ne sont pas bien conduits. Un changement de température, une saute de vent, nécessitent quelques changements dans le réglage des clefs. On voit souvent d'excellents systèmes condamnés quand en réalité c'est le réglage qui était mauvais. Il est important également, lorsqu'on installe un système, de lui donner toute la capacité voulue et d'installer des clefs et des moyens de réglage pour les variations excessives de température.

Le nombre de bêtes à loger est important dans le fonctionnement d'un système de ventilation. Les fermes expérimentales ont constaté qu'il faut donner de 500 à 800 pieds cubes d'espace d'air pour chaque animal adulte, afin de maintenir une bonne température et un air assez pur lorsque le système de ventilation fonctionne bien.

Bien des systèmes de ventilation ont été essayés aux fermes expérimentales. Après dix années d'expérience avec toutes sortes d'étables et toutes sortes d'appareils, on a constaté que le système Rutherford est supérieur à tous les autres. Le principe de ce système est presque identique à celui du poêle ordinaire de la maison. Le conduit de sortie, qui se dirige vers le haut du bâtiment, pour passer à travers le toit, correspond à la cheminée. Les animaux correspondent au combustible dans le poêle, car ils engendrent la chaleur qui cause une élévation de la température et l'air passe à travers le conduit de sortie. Des bouches d'entrée ou bouches d'appel, qui sont au plancher, correspondent à l'ouverture sur le devant du poêle. Le système Rutherford est automatique sous ce rapport. Il fonctionne plus ou moins activement suivant la température de l'étable. Tous ceux qui viennent visiter les fermes expérimentales fédérales peuvent voir ce système en fonctionnement et se le faire expliquer. Ceux qui peuvent l'examiner sur place peuvent encore se renseigner sur son installation en consultant le bulletin No. 78, de la division des fermes expérimentales, "La ventilation des bâtiments de la ferme", qu'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

EXPOSITION AVICOLE

CANTONS DE L'EST

La treizième exposition avicole annuelle des cantons de l'est, est commencée ces jours derniers à Sherbrooke. L'ouverture officielle a eu lieu le 4 au soir, alors que des conférences et des démonstrations pratiques en aviculture ont été données.

Il y a cette année pas moins de 1200 exhibits de volailles de toutes les races. La plupart de ces volailles viennent de Sherbrooke et d'autres endroits des Cantons de l'est, mais plusieurs aussi appartiennent à des aviculteurs du nord de la province. Quelques-unes viennent de l'Ontario et des Etats-Unis, principalement de l'état du Vermont. Les exhibits divers sont divisés en 15 classes, soit: races d'utilité générale; troupeau d'élevage; trios d'utilité; dindons et oies; canards, lapins; chapons vivants; oeufs; volailles abattues; chapons abattus; nourriture verte; petit matériel avicole. Vente générales; troupeau d'élevage et variété naine.

L'exposition se terminera samedi soir.

ON NOMME LE SUCCESSEUR DE M. PROUDFOOT

Sir Alan Aylesworth, de Toronto, ancien ministre, est nommé sénateur.

SA CARRIERE

OTTAWA, 10. (Presse Canadienne.) Sir Allen Aylesworth, K. C. M. G., de Toronto, autrefois ministre de la Justice et Maître général des Postes, dans le gouvernement Laurier, a été choisi pour remplir la place vacante au Sénat, causé par la mort du sénateur William Proudfoot. Cette nouvelle a été annoncée par l'hon. W. L. Mackenzie King à la fin de l'assemblée du cabinet ce soir.

Sir Allen Aylesworth est né à Newburgh, Ont., le 27 novembre, 1854 et fit ses études à l'académie Newburgh et à l'Université de Toronto où il a obtenu le prix du prince de galles. Il fut appelé au Barreau de la province d'Ontario en 1878 et fut créé conseiller de la Reine en 1890. Sir Allen a représenté les provinces devant le Conseil privé en 1904 au sujet de la dispute dans laquelle on voulait réduire le nombre de représentation des vieilles provinces dans la Chambre des Communes. Il fut membre du tribunal d'arbitrage de la frontière d'Alaska en 1903 et avec Sir L.-A. Jetté, on se le rappelle, refusa de signer la décision.

En 1914, Sir Allen représentait le Canada et la Grande-Bretagne devant le tribunal de la Haye dans l'arbitrage des pêcheries et en 1911, il fut délégué à Washington au sujet de la décision du tribunal de la Haye. Il fut décoré en récompense de ses services.

Sir Allen d'abord brigua les suffrages aux Communes dans le comté de Durham, Ont., aux élections générales de 1904, mais fut défait. Il fut nommé ministre des Postes dans le cabinet Laurier le 16 octobre 1905, et fut élu aux Communes pour North York la même année. Il fut nommé ministre de la Justice en 1906.

Le nouveau sénateur a toujours montré un grand intérêt pour l'Université de Toronto. Il a été sénateur de cette institution, vice-président de l'Association des anciens élèves et membre de la commission de l'Université de Toronto.

Il fut un des trois représentants canadiens, envoyés aux funérailles du Roi Edouard VII à Londres, en mai 1910.

LES LEGUMES A LA PLACE BONSECOURS

La Place du Marché Bonsecours était presque déserte ce matin. Ici et là, quelques cultivateurs, qui n'ont que très peu de produits à offrir. La raison majeure de cette inactivité forcée, est, que les chemins ne sont pas des plus propices. En effet, d'après le témoignage de quelques cultivateurs auxquels nous nous sommes adressé, il faudrait beaucoup plus de neige.

Les légumes sont toujours recherchés. Ils ont subi une petite modification dans le prix, en faveur du maraîcher. Les oignons se vendaient $1.25 le sac; les carottes 75 sous le sac; les betteraves $1.50 le sac; les navets 75 sous le sac; les patates ont augmenté un peu, elles se détaillent $1.00 le sac; les choux $1.75 le baril. Les oeufs n'ont pas augmenté depuis la semaine dernière, on se les procure, bien frais, à raison de 65 sous le douzaine. Les tabacs, toujours en quantité et à un prix relativement peu élevé.



Ces Trois Choses ont Etabli un Record Mondial

M. R. R. Stevens, de Bowmanville, Ont., grâce à une trayeuse De Laval, a dernièrement établi un record mondial avec sa vache **Orndyke Pietertje Korndyke**, une Holstein pur sang, laquelle a produit 1,122.5 livres de beurre et 24,119 livres de lait en 305 jours. Durant tout ce temps elle fut traite avec une trayeuse De Laval. M. Steven dit.

"Bien qu'**Orndyke** soit un animal étonnant et montrerait un bon record, si on le trayait à la main, je puis certifier en toute vérité que l'emploi continu d'une trayeuse De Laval durant cette épreuve, lui a permis de montrer cette merveilleuse production. Depuis deux ans j'ai employé exclusivement la trayeuse De Laval".

M. Stevens possède également d'autres lauréats parmi son remarquable troupeau, dont les plus remarquables sont **Ormsby Jane** la lauréat junior de deux ans pour la production du lait au Canada et **Jane De Kol of Glen Rae** le lauréat senior de deux ans pour la production du lait au Canada, lesquels n'ont jamais été traites autrement qu'avec une trayeuse De Laval. M. Stevens déclare:

"Je suis très content et naturellement très satisfait de mes succès dans la production de ces lauréats, mais il n'est que juste que je devrais en donner tout le crédit à la trayeuse De Laval comme ayant été le facteur le plus important dans l'établissements de ces records. Ces faits sont incontestables et devraient régler la question d'une manière exclusive pour ces intelligents laitiers qui se demandent si une trayeuse De Laval les paierait".

Des milliers de propriétaires de trayeuses De Laval par tout le pays, ainsi que tous les éleveurs de vaches laitières concorderont dans les déclarations de M. Stevens, car plus que de ceux-ci ont également établi de magnifiques records.

Vous pouvez ne pas être intéressés dans la création de records de production, mais vous désirez certainement retirer le plus de lait de vos vaches, dans la condition la plus propre avec le moins de frais possibles et vous pouvez faire cela, mieux qu'avec toute autre chose, avec une trayeuse De Laval vendue à des conditions de paiements si facile qu'elle se paiera par elle-même pendant que vous l'employez.

Ecrivez pour renseignements complets

THE DE LAVAL COMPANY, Limited

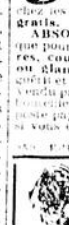
MONTREAL PETERBORO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER



Tôt ou tard vous emploierez une écrémeuse ou une trayeuse



De Laval



ABSORBINE
TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF.

fait disparaître dilatations bursales, tissus épais et enflés, courbes, tendons enflés, sensibilités de toute meurtrissure et de toute entorse. Guérit l'éparvin, qui fait boiter, ramène la douleur. Ne fait pas venir d'ampoules ni perdre de poil. Le cheval peut travailler. $2.00 la bouteille chez les pharmaciens ou livré. Livre I P. gratis.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes. Pour meurtrissures, coupures, blessures, efforer, varices ou glandes enflées, douloureuses. Elle guérit et soulage. Indiqué sur demande. En vente par les marchands ou livrée à $1.25 la bouteille chez les plus modernes on envoyer payer. Sonds vous en dirons plus long si vous voulez.

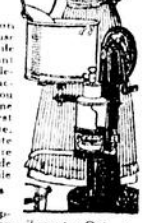
W. F. YOUNG, Inc., Montréal

Pionniers d'Amérique pour les Remèdes de Chiens

Livre sur les Maladies Canines et Comment Nourrir les Chiens

Envoyé gratis par l'auteur à toute adresse.

H. CLAY GLOVER, CO. INC.
129 West 24th Street, New-York.



$24.95 A L'ESSAI en montant American entièrement garantie

ECREMEUSE

Une solide proposition pour envoyer une écrémeuse nouvelle, bien faite, facile à manoeuvrer et écrémant parfaitement, pour seulement $24.95. Ecrème exactement le lait chaud ou froid. Fait de la crème épaisse ou légère. Le bol est une merveille hygiénique, facile à nettoyer. L'intérieur de la vignette qui démontre les machines de plus grande capacité. Voyez notre facile Méthode de paiements mensuels.

Expédiées partout promptement de Winnipeg, Man., Toronto, Ont., et St-Jean, N.B. Que la laiterie soit grande ou petite, écrivez pour avoir un élégant catalogue gratuit et une méthode de paiements faciles.

American Seperator Co.
Box 3220, Bainbridge, N.Y.



Un grand nombre de MALADIES DES CHEVAUX sont rapidement guéries par

LE LINIMENT EGYPTIEN DE DOUGLAS

C'est le meilleur liniment curatif qu'il est toujours bon d'avoir sous la main. Il guérit la teigne, les foulures, les entorses, les contusions. IL ARRETE INSTANTANEMENT TOUTE PERTE DE SANG ET PREVIENT L'EMPOISONNEMENT DU SANG. Ayez-en toujours chez vous.

Chez tous les Marchands et dans les Pharmacies.

Fabriqué seulement par DOUGLAS & CIE. NAPANEE, ONT.

Plus d'Argent par Gallon de Sirop



obtenu par le vaporisateur "Champion" de Grimm. Ce précieux vaporisateur est à la tête de sa classe, et où que vous alliez à travers la province d'admirable qu'est Canada tout entier, vous verrez pour le "Champion" de Grimm et entendre chanter ses louanges. Si vous en avez pas un dans votre établissez vous ne retirez pas le maximum de rendement de vos érables. Vous pouvez choisir parmi 24 différentes grandeurs, pour convenir à la grandeur de votre établissement.

LE VAPORISATEUR CHAMPION DE GRIMM fabrique le sirop de la meilleure et de la plus haute qualité de la manière la plus propre, la plus facile et au plus bas coût. Ecrivez-nous dès maintenant pour vous en renseigner un peu à la prochaine saison.

GRIMM MFG. CO. LTD. 66 RUE WELLINGTON, MONTREAL.

VISON
MARTRE
RENARD

sont en grande demande et un bon marché pour toutes les autres lignes. Vous n'avez pas encore reçu les plus hauts prix pour vos fourrures brutes si vous n'êtes pas devenu un de nos fournisseurs. Envoyez-nous une consignation d'essai et jugez par vous-

REVUE DE LA FINANCE, DES MARCHES, ET DU COMMERCE DES OBLIGATIONS

LA SEMAINE DERNIERE A ETE SATISFAISANTE SUR TOUS LES POINTS

La première semaine de la nouvelle année n'a pas vu se manifester une augmentation sensible des affaires mais elle a été raisonnablement active et les affaires ont été bien distribuées, dit Henry Clews & Co. On ne s'attend pas à ce que les haussiers se lancent sur le marché immédiatement de même qu'on ne prévoit pas une liquidation extensive.

Dans le vieux temps on était toujours assuré que la somme énorme jetée dans le public par les diverses compagnies canadiennes le 1er de l'an revenait sur le marché des emprunts. Cependant, aujourd'hui, à cause des impôts lourds qui touchent ce genre de transactions, le marché est moins actif bien qu'il soit raisonnablement bon.

L'incertitude qui prévaut sur la politique étrangère et locale tend naturellement à diminuer les transactions de Bourse et cela signifie que d'ici quelque temps le marché gardera cette incertitude jusqu'au moment où la situation politique sera devenue meilleure. Si on en arrive à un arrangement satisfaisant en ce qui concerne les réparations et les indemnités que devra payer l'Allemagne, il est certain que le marché local sera excellent parce que les valeurs flottantes sont rares et les conditions de notre marché sont excellentes.

De son côté, Bradstreet nous dit que le commerce de gros a été très paisible. Tous les voyageurs de commerce sont en vacances ou préparent leurs échantillons. Ceux qui ont pris la route sont partis avec enthousiasme parce que les perspectives de commerce cette année sont beaucoup meilleures que l'année dernière.

Les manufacturiers ont recommencé à fabriquer et ont un bon nombre de commandes à remplir. Les chemins de fer ont dû mettre des wagons supplémentaires sur leurs lignes pour satisfaire à l'augmentation dans l'expédition.

Le commerce de détail a été assez actif pendant les vacances et les marchands se préparent maintenant à vendre le surplus de leur approvisionnement en l'offrant à un prix plus bas.

Nos importations de fer pendant le mois de novembre ont dépassé de six millions de dollars nos exportations. Cependant, comme le dit le bulletin de Dun, les prix du fer canadien ont été baissés de $2.00 la tonne vers le milieu de décembre et le résultat a été que le commerce pour notre produit a été plus actif.

Le sucre reste à une base de $8.

Pendant la semaine, il y a eu dans le district 19 faillites avec un déficit de $544,000 contre 26 la semaine précédente et un déficit de $351,000.

Maclean Building Reports nous annonce que la construction sera très active en 1923. Les projets en formation sont étonnants par leur nombre et leur quantité à cette époque de l'année.

La rareté de matériaux qui s'est manifestée en 1922 sera doublée cette année si les gens qui se préparent à construire ne donnent pas leurs commandes à bonne heure.

Il s'est construit, en 1922, 115 conciergeries, 204 églises, 279 manufactures, 461 garages publics, 22 hôpitaux, 131 hôtels et clubs, 184 édifices pour bureaux, 118 édifices publics, 21,054 résidences, 563 écoles, 1,405 magasins, 38 théâtres et 221 entrepôts ayant une valeur de $211,243,000. D'un autre côté, il s'est construit 194 ponts, 69 écluses et quais, 220 égoûts et aqueducs, 532 routes et rues et 282 installations mécaniques valant $120,-199,800.

UNE EXPEDITION A LA RECHERCHE DE L'OR AU LABRADOR

OTTAWA, 11. (Presse Canadienne).—Matthew Morris, de Wilson's Corners, Québec, se prépare à un voyage au nord du Labrador. Ses services ont été retenus par la "Labrador Gold Fields Limited", pour une expédition à laquelle sont intéressés dix citoyens d'Ottawa et qui sera envoyée au Nouveau Klondyke. Quand on a découvert de l'or, l'automne dernier, la navigation était terminée sur cette côte inhospitalière. On croyait jusqu'à il y a dix jours que le seul moyen d'atteindre les gisements d'or pendant l'hiver était l'aéroplane. L'endroit en question est situé à 600 milles au nord de S.-Jean, Terre-Neuve. Mais le capitaine Percy Scott, officier en retraite de la marine impériale, qui connaît parfaitement les conditions sur la côte du Labrador, a offert de conduire une petite expédition. Dans ce but, la compagnie a acheté deux vaisseaux appropriés à cet usage, à Halifax, et les fera mettre en état de partir le 20 courant.

L'ANNEE S'ANNONCE FERTILE A WINNIPEG

WINNIPEG, 11. (Presse Canadienne.) — Huit ou neuf industries avec capital de plus de $20,000,000 et pouvant donner de l'ouvrage à plusieurs milliers d'hommes seront établies à Winnipeg cette année, au dire d'un citoyen éminent au courant de la vie industrielle de la ville. Il a déclaré, hier soir, que presque tous les arrangements pour l'établissement de ces industries, américaines, anglaises et canadiennes, avaient été faits et que des options avaient été prises sur les terrains voulus.

L'une des institutions les plus considérables aura un capital de $1,000,000. Elle sera l'une des premières à construire.

UN PONT S'EFFONDRE

Kelso, Washington, 4.—On croit que plusieurs personnes ont trouvé la mort et que plusieurs autres ont été blessées au cours de l'effondrement d'un pont, hier, à Kelso. On croit qu'environ 150 personnes ont été précipitées dans la rivière Cowlitz.

LES VINS

Le commerce d'exportation de la France est menacé.

L'une des plus grandes richesses de la France consiste dans l'exploitation de ses vignes. Cette année, la récolte de raisins a été excellente—60 millions d'hectolitres—ou 1600 millions de gallons, l'hectolitre contenant environ 26½ gallons.

La récolte sera donc de 15 millions d'hectolitres supérieure à celle de l'année dernière et la meilleure depuis dix ans. La récolte—record fut de 67 millions d'hectolitres.

Mais ce qui jette un voile de tristsse sur ce beau résultat de production ce sont les prix infiniment bas et la diminution extraordinaire d'exportation. Dans le Médoc, des propriétaires ont coupés leurs vignes et des marchands de vins ont fermé boutique. Dans certains cas, des commerçants n'ont pas assez d'espace pour emmagasiner toute leur production.

Cet état de choses n'est pas absolument nouveau. Il a originé avec la prohibition aux Etats-Unis qui enlevait du coup à la France un client qui lui achetait pour 14 millions de francs de vin par année. Il a encore empiré par le fait que presque tous les pays ont passé des lois pour diminuer la consommation des vins et en ont taxé l'entrée dans leurs limites. Mais le jour où le commerce du vin a reçu le coup le plus dur fut celui où le gouvernement français lui-même imposa des droits élevés sur le transport et la consommation en France.

Une clameur s'est élevée en France lorsque les chiffres d'exportation pour 1921 furent connus. C'est alors qu'on s'est écrié que si l'on ne faisait pas quelque chose de sérieux pour protéger le commerce et la culture de ce produit français, il disparaîtrait de la France.

Voici quels sont les chiffres d'exportation : en 1913, année qui a précédé la guerre, 270 millions de francs or; en 1920, 657 millions de francs papier et en 1921, 490 millions de francs papier. Si l'on considère que le franc or vaut deux fois et demi le franc papier, on constate que l'année 1920 a été à peine égale à 1913 et que 1921 accuse un déficit de 165 millions de francs.

Si la quantité exportée en 1921 est peu inférieure à celle de 1920 cela est dû au fait que les vins de marque inférieure et en barriques ont augmenté considérablement pendant que la demande pour vins embouteillés diminuait énormément. La comparaisons en milliers d'hectolitres de 26½ gallons est la suivante : 1913, 366.7; en 1920, 448.6 et en 1921, 250.7 Cette comparaison est pour tous les vins. Si nous prenons les champagnes en particulier, elle est passée de 198.5 en 1913 à 233.4 en 1920 pour tomber brutalement à 99.2 en 1921.

Inutile de dire que les Français en apprenant de tels résultats sont restés atterrés. Un péril immense menace l'une de leurs sources de revenus les plus considérables. Les vignes de France couvrent 4 millions d'âcres, emploient directement un million et demi de personnes et, indirectement, sept millions.

Quelle est la véritable raison d'une telle chute ? elle est simple et se résume à l'importation que font les cinq plus gros clients de la France :

	1913	1920	1921
Suisse	1050	296	320
Allemagne	526	86	89
Belgique	303	106	73
Grande Bretagne	225	182	62
Argentine	145	16	10

D'autres raisons s'ajoutent à celle-là; c'est que depuis la guerre tous les pays sont appauvris à part les Etats-Unis, qui ne veulent pas acheter; le coût de la production a augmenté énormément en France, les salaires, les produits chimiques, les frets et les taxes sont plus élevés; certains clients de la France ont une monnaie dépréciée; les grandes marques françaises sont contrefaites en certains pays et la concurrence de l'Autriche, de l'Argentine, du Chili et même de l'Algérie a augmenté.

Les chiffres que nous donnons plus hauts pourront être comparés d'une façon intéressante avec ceux de 1922 qui nous seront bientôt connus. Nous ne donnons pas les chiffres qui concernent le Canada mais nous reviendrons sur ce sujet.

Les remèdes suggérés pour remédier à cet état de choses consistent en la diminution des droits, la création de traités commerciaux et la réorganisation du tarif.

LA LEVEE DE L'EMBARGO SUR NOTRE BETAIL

L'embargo déclaré sous un faux prétexte, en 1896, contre le bétail canadien en Grande-Bretagne, sera bientôt levé. Le Canada y trouvera des avantages considérables.

La réouverture du marché britannique est d'autant plus opportune qu'elle coïncide avec l'application des nouveaux droits de douane de 1 cent 1-2 à 2 cents la livre dont sont frappés nos bestiaux dirigés sur les Etats-Unis. Les experts attachés aux ministres canadiens qui ont négocié avec le gouvernement du Royaume-Uni estiment que nous obtiendrons là-bas des prix plus élevés que chez le voisin. Ils évaluent à 5 millions de dollars le produit annuel des ventes des éleveurs canadiens, et à environ 2 millions les recettes des chemins de fer et de la marine marchande. L'enthousiasme de fonctionnaires qui voient enfin aboutir une vieille négociation est peut-être suspect d'exagération; mais il est incontestable que la disparition de l'embargo assurera la stabilité et le développement de l'industrie de l'élevage au Canada. Et comme cette industrie est exploitée très loin du littoral, elle fournira un gros tonnage à nos voies ferrées et à nos coques, alléguant ainsi le déficit des réseaux et de la flotte.

La situation particulière de notre pays nous permettra de tirer de ce nouveau débouché un profit exceptionnel. Le Canada est un pays en formation. Des milliers d'agriculteurs de l'Ouest, qui n'ont ni les capitaux, ni les étables nécessaires pour préparer de grands troupeaux pour la boucherie, pourront expédier en Grande Bretagne un nombre plus considérable de bestiaux d'engraissement. L'Angleterre, qui doit avoir recours de plus en plus aux viandes frigorifiées, à cause de sa production restreinte, y trouvera également son compte. D'autant plus que le Canada, très propice à la culture des céréales, n'offre que des pacages courts et secs, tandis qu'on trouve au Royaume-Uni de riches pâturages et d'abondantes moissons de racines. Aussi, en Angleterre, le bétail canadien engraisse-t-il plus vite qu'au Canada.

LES AFFAIRES SONT MEILLEURES A QUEBEC

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie") — Un indice de l'amélioration constante des affaires se trouve dans l'augmentation considérable du transport du bois de pulpe et du bois de sciage sur les chemins de fer du gouvernement. M. J. E. Morazain, surintendant de la division de Québec, déclarait hier, que les expéditions de bois ont été considérables depuis le commencement de l'hiver et qu'elle paraissait vouloir continuer sans ralentissement jusqu'à la fin de la saison. Le trafic des passagers a aussi été considérable et a dépassé les prévisions.

L'OR AUGMENTE A LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 4.—Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants:

Or en mains, augmentation, 151-000 francs.

Argent en main, augmentation, 194,000.

Billets en circulation, augmentation, 1,067,308000.

Dépôts du Trésor, aumentation, 43,543,000.

Dépôts en général, augmentation, 184,661,000.

Billets escomptés, augmentation, 42,950,000.

Avances, augmentation, 26,056,-000.

L'Etat a remboursé à la Banque 300,000,000 de francs.

L'IMPORTATION DES LIQUEURS EN ONTARIO ET LES TRIBUNAUX

TORONTO, 9. (Presse Canadienne)—Doit-on importer des liqueurs en Ontario ou ne pas en importer ? Telle est la question qu'a soulevée J.-T. Smith dans une action qu'il a intentée contre le procureur-général. Ce procès sera entendu dès mercredi, probablement à Osgoode Hall, devant le juge Orde. Il n'y aura pas de jury.

Le procureur-général Raney sera défendu par N. W. Rowell, C.R., et Smith le sera par H. J. Scott, C.R.

Actuellement, pareille importation est tout à fait illégale, mais Smith veut faire prouver que la loi de prohibition est invalide au point de vue de l'importation. Smith soutient que l'Ontario n'est pas complètement "sec" et n'aura pas la prohibition totale tant que se fera la vente des vins fabriqués en Ontario même. Ainsi l'importation des liqueurs ne pourrait être légalement défendue.

Le procureur-général Raney soutient de son côté qu'il représente la Couronne, c'est-à-dire le Roi, et qu'un mandat émis contre lui se trouve par le fait même émis contre la Couronne elle-même. "Ainsi, déclare de son côté le procureur-général, cette cour n'a aucune juridiction pour me juger."

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie".—Le gouvernement vient de terminer l'organisation des cours de magistrat de la province de Québec. Des arrêtés en Conseil signés vendredi dernier ont créé les nouvelles et dernières cours aux endroits suivants; Sherbrooke, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Saint-Raphaël de Bellechasse, Saint-Jean Port Joli, Arthabaska, Drummondville, Thetford Mines, Inverness, Trois-Rivières, Louiseville, Grand'Mère, Buckingham, Sainte-Martine, Huntingdon, Rivière du Loup, Trois-Pistoles.

Monsieur E. Fleury a été nommé greffier de la cour de circuit de Brome.

PRICE BROTHERS ET LE BARRAGE DE LA GRANDE-DECHARGE

Les arrangements faits récemment entre le gouvernement provincial et la Quebec Development Co., au sujet de la construction du barrage du Lac Saint-Jean, la plus gigantesque entreprise du genre lancée jusqu'ici dans la province, ne tardera pas à produire des résultats considérables pour le développement de l'industrie du papier dans cette partie de la province.

En effet, la Canadian Export Paper Company, qui agit comme agent distributeur de papier de la compagnie Price Brothers annonce que celle-ci vient de mettre à exécution un programme d'expansion de trois ans qui va porter, à l'expiration de cette période, la production totale de ses moulins de 300 tonnes par jour à 900 tonnes, ce qui lui assurera une production annuelle de 280,000 tonnes, et constituera un nouveau record pour le Canada.

Le programme d'expansion des moulins de la compagnie est commencé et celle-ci produira en janvier 1924, 200 tonnes de plus par jour qu'elle ne produit actuellement. La production augmentera ensuite de deux cents tonnes également pour chacune des deux années subséquentes jusqu'à ce qu'elle ait atteint 900 tonnes. La compagnie Price fabriquera alors à elle seule 20 pour cent de la production totale du papier à journal du Canada.

Le développement considérable des moulins Price résulte de l'exploitation que l'on va faire du pouvoir d'eau du Lac Saint-Jean. La compagnie va acheter 200,000 des 1,200,000 chevaux-vapeur que va produire le nouveau barrage, qui sera l'un des plus considérables du monde, et en ce faisant elle économisera plus de un million par la substitution de la houille blanche au charbon américain.

Sir William Price et M. J.-M. McCarthy, deux des principaux directeurs de la compagnie Price sont aussi les principaux promoteurs de la compagnie qui construira le barrage du Lac Saint-Jean et qui vient d'être incorporée avec un capital de 25 millions, les autres intéresssés étant des financiers américains. La compagnie Price possède actuellement 9,000 milles de limites à bois dans la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean, représentant au-delà de 20 millions de cordes de bois; elle en a aussi 35,000 acres sur la rivière Au Sable, dont seulement 7,000 sont en exploitation.

REVUE DES MARCHES

MARCHE DE ST-HYACINTHE

GRAINS: — Orge, par minot, .95; Blé, par minot, 1.20; Pois par minot 3.50; Avoine, par minot, .55; Sarrazin, par minot .90; Blé-d'Inde, par minot, 1.05; Fèves, par minot, 4.30.

LEGUMES ET FRUITS: — Patates, le minot, 1.10 à 1.20; Pommes, le baril, 8.00, 9.00, 10.00; Betteraves, .05; Carottes, .05; Oignons, la livre, .05; Oignons, le paquet, .05; Ail, la douzaine, .25; Fèves, la pinte, .20; Salade, la douzaine, .60.

VOLAILLES ET GIBIER: — Poulets, .35; Dindes, .28, .40.

VIANDES: — Lard, par 100 livres, $8; Lard, par livre, .18, .20; Lard salé, par livre, .20; Boeuf par 100 livres, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00; Boeuf, par livre, quartier de devant, .8, .10, .12; Boeuf, par livre, quartier de derrière, .14, .16, .18; .20; Veau, à la livre, .28, .30; Agneau, la livre, .28, .30; Mouton, la livre, .20, .2; Jambon et Bacon la livre, .27, .35, .38.

LAITERIES ET DIVERS: — Beurre de ferme, .38, .40; Beurre de crémerie, .38; Oeufs, en caisse, .55; Oeufs, frais, .70; Saindoux, .20; Sucre la livre, .25; Sirop, le gallon 1.50; Miel en gâteaux, la livre, .25; Miel en échevaux, la livre, 1.00; Savon, la livre, .10; Peaux vertes, la livre, .12; Peaux salées, la livre, .12; Peaux de veaux, la pièce .75; Peaux d'agneaux, la pièce .75.

MOULEE: — Moulée de maïs, les 100 livres, 2.05; Son de blé, 1.25; Grus, 1.35.

FOIN: — Foin pressé, la tonne, $9; $12. Foin, non pressé, à la tonne, 7.00, 9.50.

BOIS: — Bois mou, la corde, 8.50 et 9.50; Bois franc, la corde, 12.00, 14.00.

MARCHE DE SOREL

GRAINS: Orge, par minot, 2.50; Blé par minot 2.50; Pois, par minot, .40; Sarrazin, par minot, 1.00; Blé-d'Inde, par minot $1.00; Fèves, par minot, $5.40.

LEGUMES ET FRUITS: Patates, le minot: .80; Pommes, le baril 3.50 à 5.00 et à 7.50 (fameuses); Betteraves 65 par minot; Carottes 65 par minot; Oignons, la livre .5; Ail, la douzaine .25; Fèves, la pinte .15; Salade, la douzaine .25; Persil, le paquet 1; Radis, le paquet; Navets, le minot 65.

VOLAILLES ET GIBIER: Poulets 35 la livre; Dindes 1.75 à 50 la livre; Poules 25 la livre; Canards 28 à 30 la livre; Oies 2.50 à $3 et $3.50 pièce.

VIANDES: Lard, par 100 livres $17; Lard, par livre 18 à 20 et 22; Lard salé, par livre 22; Boeuf, par 100 livres 18; Boeuf par livre, quartier de devant et quartier de derrière 5 10 15, 20, 22; Veau, à la livre 30; Agneau la livre 20; Mouton, la livre 20 à 22; Jambon et Bacon, la livre 25 et 40.

LAITERIES ET DIVERS: Beurre de ferme 38; Beurre de crémerie 40; Fromage 20; Oeufs, en caisse 40; Oeufs, frais 50; Saindoux 25; Sucre, la livre 25; Sirop, le gallon 2.50; Miel en gâteaux la livre 15; Miel en échevaux, la livre 1.00 à 1.25; Savon, la livre 8; Peaux vertes, la livre 08; Peaux salées, la livre 06; Peaux de veaux, la pièce 05; Peaux d'agneaux, la pièce .25.

MOULEE: Moulée de maïs, les 100 livres 2.00; Son de blé 1.15; Grus 1.30.

FOIN: Foin pressé à la tonne 9 à $10; Foin, non pressé, à la tonne 8 à $8.50.

BOIS: Bois mou, la corde $8; Bois franc, la corde 10 à $12.

LE GRAND-TRONC A PLUS DE RECETTES

Les recettes du trafic du Grand-Tronc pour les dix jours finissant le 31 décembre 1922 sont les suivantes: $2,743,713, elles avaient été de $2,400,034, soit une augmentation, en 1922, de $343,679 ou 14.32 pour cent.

Les recettes totales de l'année se chiffrent en 1922 à $105,957,-048; en 1921, $102,970,745. Augmentation de $2,986,303, ou 2.90 pour cent.

Ottawa, 4. — Les fonctionnaires du département des lettres mortes sont très occupés en ce moment à retracer les propriétaires de centaines de colis envoyés au moment des fêtes avec des adresses incomplètes.

LA TERRE

Les finances du bon et du mauvais cultivateur.

Une enquête a été faite récemment sur le travail de nos agriculteurs au point de vue du rendement de ce travail. Cette enquête est d'autant plus intéressante et pratique qu'il s'agit de déterminer la quantum de salaire ou de revenu du propriétaire du fonds.

Pour en arriver à un résultat complet, on a dû faire une étude longue et laborieuse dans six régions de notre province :—l'Assomption, Lachute, Aubrey, Bedford, (Missisquoi), Montmagny, Lac Saint-Jean.

Il est à noter que les terres, dans ces régions, avaient une superficie de 150 à 175 acres.

L'enquêteur a d'abord calculé les recettes brutes de ces fermes, il en a ensuite soustrait les dépenses, calculé l'intérêt à 6 pour cent, a fait le calcul du salaire gagné par les travailleurs étrangers et celui que gagnaient les fils du cultivateur en commençant à l'âge de 14 ans et plus. Il a fallu aussi calculer les pertes subies par l'usure des machines, la dépréciation que subissait le bétail soit par la maladie ou les accidents et, en dernier lieu, la dépression des bâtisses.

La balance représentait nécessairement le prix que retirait le propriétaire de sa ferme.

De cette enquête, il résulte ceci qu ce ne sont pas les plus grandes terres qui paient le mieux et, comme conclusion à laquelle il fallait s'attendre, ce sont les fermes les mieux entretenues qui rapportent le plus à celui qui les exploite.

Dans chacune de ces six régions, l'enquêteur a comparé deux groupes de cinq fermes. D'un côté celles qui étaient bien entretenues—la grandeur n'y faisant rien—et, de l'autre, les négligées. Comme nous le disions au commencement de cet article, ces fermes avaient une superficie variant entre 150 et 175 acres avec une valeur foncière de $21,084 pour les fermes bien tenues et $22,455 pour les autres, ce qui est à noter comme on doit noter également que la valeur des machineries était de $1,160 dans les bonnes fermes et $1,822 pour les négligées. Ces chiffres peuvent paraître surprenants à première vue mais cela ne fait rien au résultat et l'appuie même parce que le cultivateur actif et diligent ne cherche jamais à faire surévaluer sa ferme à cause des taxes. Les animaux, dans les deux cas étaient à peu près égaux en nombre.

La conclusion la plus intéressante de cette enquête est la suivante et elle illustre bien jusqu'où une méthode d'affaire peut s'appliquer dans toutes les branches de l'économie politique de notre pays et de tous les pays, c'est qu'une administration intelligente et modernisée produit les résultats les meilleurs.

Dans toutes ces régions, le cultivateur diligent et laborieux se faisait un revenu de $2,396 pendant que son voisin négligent et paresseux ne retirait que $708. Le premier capitalisait son argent à 6 pour cent pendant que le second aurait dû retirer, au même taux $1347. Il s'est trouvé à perdre, ,par conséquent, $539.

Chez le premier, un animal rapportait $103 par année quand, chez le second, il ne donnait que $67. Chaque âcre de terrain du cultivateur diligent lui donnait $14.90 et le second ne retirait, pendant ce temps, que $2.67.

Le sol était, dans les deux cas, de même nature, les animaux étaient les mêmes et l'étendue du terrain la même, et, par conséquent le capital investi le même malgré l'inflation municipale chez le cultivateur qui manquait de diligence.

On a remarqué que le cultivateur qui réussit paie un salaire à ses enfants et, qu'après déduction faite de ce salaire, il lui reste, à la fin de l'année, trois fois plus de revenus qu'à son voisin ingrat envers ses enfants.

Il ressort donc de cette enquête que le cultivateur n'aura jamais trop d'ordre, de direction et d'organisation s'il veut que sa terre lui rapporte de beaux et bons revenus.

IL NOUS FAUDRAIT DE NOUVEAUX DEBOUCHES

Notre pays offre, dans le domaine économique, cette particularité: petite population, grande production. Premier exportateur du monde relativement au nombre de ses habitants, le Canada occupe, au point de vue absolu, le quatrième rang. L'importance de nos excédents rend donc impérieuse la recherche de débouchés.

Or, l'une des caractéristiques de notre commerce extérieur, c'est son extrême concentration: des d'x principaux pays avec lesquels nous faisons des échanges, huit ne nous achètent pas ensemble, annuellement, le quart de ce que nous commandent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. On conçoit facilement les graves inconvénients que comporte cette situation. Une crise quelconque ou un remaniement douanier chez l'un de nos deux gros clients est susceptible d'influer lourdemnet sur notre production. Ainsi le nouveau tarif des Etats-Unis nous préoccuperait beaucoup moins si nos exportations étaient mieux réparties sur plusieurs pays.

On ne ferme pas une frontière au moyen d'une mesure législative. Sans doute, les Etats-Unis nous achèteront encore en gros volume les minerais, métaux, matériaux et matières premières dont ils ont besoin. Lorsque les cours se seront établis aux niveaux créés par les conditions nouvelles, c'est-à-dire quand les droits de douane seront retombés sur le consommateur, on constatera probablement une reprise dans nos ventes d'articles de grande consommation: viandes, beurre, fromage, lait, crême, etc. Mais il est hors de doute que le tarif de 1922 restreindra de façon appréciable nos exportations vers les Etats-Unis.

Le "Journal of Commerce" (New-York) dénonçant le 16 novembre l'initiative du gouvernement américain, suggère que, des deux côtés de la frontière, on supprime ou du moins on abaisse les droits sur certains articles. La question n'est pas nouvelle. Seulement, avant même de l'envisager, il importerait de convenir qu'il n'est pas de réciprocité convenable sur la base du nouveau tarif. En traitant dans ces conditions, les Etats-Unis seraient comme certains compercants qui doublent leurs prix, puis offrent des rabais de 50 pour 100.

En attendant, la situation est telle qu'elle met le Canada dans l'obligation de trouver de nouveaux débouchés.

L'Exposition de l'Empire britannique, qui se tiendra à Londres en 1924 nous offrira une excellente occasion. Lobjet principal de cette exposition, ce sera de faire mieux connaître à chaque pays de l'Empire les ressources et les besoins des autres, en vue de favoriser le développement du commerce interimpérial. Il ne s'agit pas tant d'augmenter les échanges, qui sont déjà considérables, entre la Grande-Bretagne et le Canada, que d'en établir de nouveaux avec les dominions, colonies et protectorats britanniques. L'Empire s'étendant sous toutes les latitudes, nous pouvons trouver dans ce premier groupe de clients-fournisseurs des productions et des besoins qui soient la contre-partie des nôtres.

Mais notre effort dans la recherche de débouchés ne devra pas s'en tenir là. Il y a, croyons-nous, peu de gens au Canada qui entretiennent la ridicule et dangereuse prétention de diviser la terre en deux parties: l'Empire britannique et le reste du monde. Qui n'aperçoit dans cette conception égoïste un germe de guerre à plus ou moins brève échéance? Le Canada trouvera, sur toute la surface du globe, plusieurs pays complémentaires. En ce moment, M. le ministre des Finances a signé une convention commerciale avec la France, et recherche les bases d'une entente avec l'Italie, pendant qu eM. le ministre du Commerce négocie avec l'Australie un traité de réciprocité.

C'est la bonne voie. Notre tarif à trois échelons a toute la souplesse désirable pour nous permettre de traiter, donnant donnant avec tous les pays. Nous pourrons ainsi nous ménager des courants d'échanges au milieu de la vague protectionniste qui déferle sur le monde. Grands producteurs, nous disposons de puissants moyens de distribution sur terre et sur mer. Il ne nous reste plus qu'à donner à notre commerce extérieur la diversité qui assurera sa stabilité.

MORT SUBITE D'UN MARCHAND CONNU DANS LA CAPITALE

OTTAWA, 8. (Spécial à la "Patrie"). — M. Moses Bilsky, citoyen très connu dans la capitale, le fondateur de la maison Bilsky Ltd., est mort subitement jeudi soir, à l'âge de 94 ans. Dans la soirée, il téléphona à un ami et paraissait en parfaite santé. Il a été foudroyé par une syncope du coeur. Bilsky, qui était Israélite, venait de Russie. En 1861, il explora les champs d'or du Nord, s'enrôla ensuite dans l'armée Américaine lors de la guerre civile et finalement vint s'établir à Ottawa en 1870, où il fonda un Mont-de-Piété, lequel devint plus tard un magasin de bijoux, l'un des plus importants de la capitale. Le défunt laisse une veuve, cinq fils et six filles, dont madame A.-J. Freiman, épouse du grand marchand d'Ottawa, laquelle était à Montréal, hier, en route pour New-York, où elle devait s'embarquer cette semaine pour l'Angleterre.

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

ON VOIT RAREMENT
un gros cors comme celui-ci, mais votre cheval peut avoir une protubérance ou une contusion à la cheville, au jarret, au grasset, au genou ou à la gorge.
ABSORBINE
TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF.
fera disparaître tout cela, sans mettre le cheval au repos. Pas d'ampoules, ni perte de poil — Concentrée — seulement quelques gouttes par application. $2.50 la bouteille livrée. Décrivez votre cas et vous recevrez des instructions spéciales et le Livre 8 R gratuitement.
ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, soulage les enflures douloureuses, les glandes gonflées, le goitre, les contusions, les veines variqueuses. Calme les douleurs et l'inflammation. Prix $1.25 la bouteille, chez tous les pharmaciens ou livrée. Bonne bouteille d'essai franc de port pour 10c.
W. F. YOUNG, Inc.
250, Edifice Lyman, Montréal, Can.

LE COMMERCE DU BOIS DE CONSTRUCTION EST ACTIF A TROIS RIVIERES

Trois-Rivières, 11 janvier. — Il y a une grande activité dans le commerce du bois dans toute la région du Saint-Maurice. Les représentants de deux maisons anglaises achètent tous le bois de construction qu'ils peuvent trouver dans les clos à bois. Les paiements se font argent comptant. Les transactions qui se font par ces agents sont les plus considérables qui se soient encore faites dans le district par deux maisons seules.

GROSSE COMPAGNIE QUI S'INCORPORE

QUEBEC, 8. (Du correspondant de la "Patrie") — La compagnie Geo. Hall Coal & Shipment Co., de Montréal, vient d'être incorporée avec un capital de $2,400,000 pour faire le commerce de charbon et du transport et avec le pouvoir, en outre, d'acquérir et de développer des pouvoirs électriques ou autres dans les comtés de Charlevoix, Lac S.-Jean et Chicoutimi & Saguenay. La compagnie est autorisée à acquérir en tout ou en partie la George Hall Coal Co., la Blank River Pulpwood Co., et la Black River Shipping Co.

DANGEREUSE COURSE VERS LES MINES D'OR

Sydney, 9. (Dépêche de la Presse Canadienne.— Un agent représentant ici une compagnie de "chercheurs" de Glace Bay, est à négocier pour appareiller une goélette qui transportera une expédition vers les mines d'or du Labrador vers le commencement de février. Les chercheurs dont il est question refusent de se faire connaître.

Ils sont déterminés à chercher fortune dans le nouvel "Eldorado" et leur navire, avec un équipage de vingt hommes, partira de Louisbourg probablement un mois après le départ d'Halifax, le 20 janvier, de deux goélettes à vapeur qui conduiront des expéditions dans le district de Stag Bay.

Les capitaines d'expéditions expérimentés, ici, ne favorisent pas ces voyages entrepris à une période aussi peu avancée de l'année. Ils admettent qu'il est plus facile d'atteindre le district de Stag Bay maintenant, sans crainte des glaces, mais d'un autre côté, les chercheurs auront à traverser des cours d'eau glacés et auront à supporter une foule d'autres difficultés qui rendront leur travail pratiquement impossible.

Il y a aussi à craindre les vents très violents du printemps qui, lorsque la neige commence à fondre, chaque année, poussent les eaux des cours d'eau vers la mer, balayant tout sur leur passage.

Les géologues prétendent que les gisements d'or dans le district de Stag Bay furent amenés là par ces vents. Les chercheurs à Sydney ont aussi l'intention de se rendre à Stag Bay, mais aucun ne partira avant le jour de la Confédération.

L'HON. M. LESSARD DANS LE DEUIL

EDMONTON, 11. (Presse Canadienne.) M. Jean-Prosper Lessard est mort hier, à la demeure de son fils, l'hon. P. E. Lessard, à l'âge de 85 ans. Le défunt s'était fixé en 1922 à Edmonton. Il habitait auparavant dans le comté de Dorchester, dans la province de Québec, et avait été deux fois le préfet de ce comté. Un de ses beaux-fils, l'hon. Wilfrid Gariépy demeure à Trois-Rivières et a été déjà ministre des municipalités pour l'Alberta.

Garanti donner satisfaction.
Le Baume Caustique de Gombault



A des imitateurs, mais pas de rivaux. Un remède sûr, rapide, et positif pour: La courbe, les suros, le soufflé, le capelet, les entorses, les foulures, les bourrelets, les affections cutanées, les parasites et engorgements non-purulents provenant de l'éparvin, formes ou autres tumeurs des os.

Fait disparaître les bourrelets des chevaux ou des bestiaux.

Comme remède pour l'homme l'emploi du Baume Caustique n'a pas d'égal comme liniment et antirhumatismal pour le rhumatisme inflammatoire et musculaire, le mal de gorge et les rhumes de poitrine, excroissances et entorses.

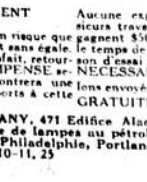
Un antiseptique parfait—calmant et curatif s'il est appliqué immédiatement sur des brûlures, contusions ou coupures.

Chaque bouteille donnera satisfaction. En vente chez tous les pharmaciens ou envoyé par colis postal sur réception du prix $1.50 la bouteille. Demandez notre circulaire explicative et les lettres de recommandation.

The Lawrence-Williams Co., Toronto, Ont.

LUMIERE BLANCHE *Supérieure au Gaz et à l'Electricité* **GRATIS!**

Rendez votre maison plus claire et plus gaie et ECONOMISEZ LA MOITIE sur l'huile. Des expériences par le gouvernement et les principales universités ont démontré que cette merveilleuse nouvelle lampe Aladdin est près de cinq fois aussi efficace que les meilleures lampes à mèche ronde. ELLE BRULE PENDANT 70 HEURES AVEC UN GALLON DE PETROLE. Pas d'odeur, ni bruit, ni fumée, pas de pompage; facile à employer, ne fera pas explosion. Elle a gagné une MEDAILLE D'OR et elle est garantie.



Ayez la vôtre GRATUITEMENT Nous désirons un qui l'emploie dans chaque localité et à qui les clients peuvent s'adresser — de cette manière vous pourrez avoir votre lampe sans débourser. Soyez le premier à écrire rapidement pour l'OFFRE D'ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS et apprenez comment en avoir une GRATUITEMENT.

Faites de l'Argent dans vos Moments de Loisir ou Toujours

Aucune expérience antérieure nécessaire. Plusieurs travaillent dans leurs moments de loisir cette remarquable lumière blanche est sans égale, le temps de $200 à $500. Notre système de livraison d'essai rend cela facile. AUCUN ARGENT NECESSAIRE. Nous vous préparons. Echantillons envoyés pour essai de dix jours et DONNES GRATUITEMENT quand vous devenez un agent

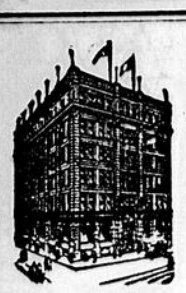
Essayez-la GRATUITEMENT pendant 10 soirées

Prouvez par vous-même et sans aucun risque que cette remarquable lumière blanche est sans égale, le temps de $200 à $500. Notre système de livraison d'essai rend cela facile. AUCUN ARGENT NECESSAIRE. Si vous n'êtes pas complètement satisfait, retournez-la à nos frais $1000 DE RECOMPENSE seront données à quiconque nous montrera une lampe à l'huile égale sous tous rapports à cette nouvelle lampe Aladdin. Nous vous préparons. Echantillons envoyés pour essai de dix jours et DONNES GRATUITEMENT quand vous devenez un agent

THE MANTLE LAMP COMPANY, 471 Edifice Aladdin, Montréal ou Winnipeg.
Le plus forte manufacture de lampes au pétrole à manchon de l'univers.
Aussi entrepôts à Chicago, Philadelphie, Portland, Ore., Londres, Angleterre.
10-11, 25

DOUZE MILLIONS DE PLUS EN MINERAUX

La production minérale au Canada en 1922 a été supérieure à celle de 1921 de



LE FOYER DE
La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

La PATRIE HEBDOMADAIRE
(Le Cultivateur)

Publiée tous les jeudis par
Le Cie de Publication de la Patrie, Limitée, Montréal, Canada.

Abonnement.—Pour le Canada, Un an, $1.50; six mois 75c; pour les Etats-Unis, $2.00 par année; six mois, $1.00. Strictement payable d'avance.

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" Hebdomadaire est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous le domaines de l'agriculture moderne.

"LA PATRIE" est le seul journal français au Canada qui s'occupe du bien-être des cultivateurs, de leurs progrès, de leurs mondres efforts et de l'importance qu'ils prennent chaque jour dans la Province de Québec; en un mot, de tout ce qui les intéresse.

"LA PATRIE" est leur organe. Elle publie régulièrement chaque semaine la photographie des cultivateurs Canadiens-français qui font honneur à leur race. Elle publie aussi la photographie des granges modèles ainsi que des dépendances appartenant aux cultivateurs de la Province de Québec.

"LA PATRIE" est un journal indispensable pour tout cultivateur qui veut améliorer son troupeau et ses méthodes de culture et d'élevage.

"LA PATRIE" Hebdomadaire s'intéresse aussi aux questions sociales et politiques, mais avec toute la réserve que lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les œuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ à la DIFFUSION de la "PATRIE" Hebdomadaire en la faisant connaître et lire par vos parents, vos voisins et vos amis!

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue

L'OUVRIER A PROMIS TOUT SON APPUI

Pour le succès de la nationalisation des chemins de fer.

M. A. R. MOSCHER

OTTAWA, 11. —Presse Canadienne).—"Le monde a les yeux sur nous". La nationalisation est à l'épreuve et vu que nous avons préconisé et appuyé en tant qu'association la nationalisation des services publics, il est de notre devoir de prêter tout le secours possible afin de faire de la nationalisation un succès. Voilà ce que déclarait hier aux employés des Chemins de fer nationaux et du Grand-Tronc, M. A.-R. Mosher, président de la Fraternité canadienne des Cheminots.

M. Mosher a exprimé la confiance que les officiers de la Fraternité ont en sir Henry Thornton, président des chemins de fer de l'Etat, en déclarant "que la conclusion à laquelle il en était arrivé, était que dans le nouveau président nous avions un monsieur avec lequel nous pouvons et nous voulons coopérer de la façon la plus cordiale afin de faire des chemins de fer nationaux un succès à tous les points de vue."

Dans ce but, M. Mosher conseille aux employés de mettre la plus grande mesure possible d'efficacité dans leur travail, d'éviter le gaspillage de toutes sortes et il affirme que cette manière d'agir ne fera pas qu'aider considérablement au succès des chemins de fer, mais améliorera la condition des employés eux-mêmes.

UN CADAVRE PESANT PLUS DE 700 LIVRES

NEW-YORK, 10. (Presse Canadienne.) — On a dû avoir recours à la force de dix hommes pour transporter il y a quelques heures le corps d'une femme, qui venait de mourir à l'hôpital, jusqu'au temple de Lutz à Ridgewood, où ont eu lieu les funérailles. Feu Mme Martha Carmas, qui souffrait d'éléphantiasis, pesait 710 livres.

CHEN CHIUNG-MING A FUI DE CANTON

Shanghaï, 10. (Presse associée). —Le général Chen Chiung-Ming, dont les troupes ont capturé Canton, l'été dernier, et chassé du pouvoir le gouvernement de la République méridionale chinoise, s'est enfui de Canton, hier soir, et est actuellement à Hong-Kong.

Cette nouvelle provient de Hong-Kong, mais n'est pas confirmée.

Brandon, Manitoba, 11—Presse

SHERBROOKE, 9.—(Presse Canadienne. — Il est tombé un pied et demi de neige la nuit dernière. Cette neige a été bien accueillie par les fervents du sport au grand air qui commençaient à se plaindre. Les commerçants de bois n'en sont pas fâchés non plus, car le manque de neige nuisait à l'abattage et au transport du bois dans les chantiers.

LA NOMINATION EST FIXEE AU 29 DE JANVIER

Le premier ministre a annoncé la dissolution des Chambres hier midi, à la suite d'une réunion du Cabinet.

DES CHANGEMENTS ATTENDUS

QUEBEC, 10 (Du correspondant de la PATRIE). — A midi et quinze minutes, aujourd'hui, la dissolution de la quinzième législature de Québec a été annocée officiellement.

Les élections sont fixées au 5 février.

La nomination des candidats aura lieu le 29 janvier.

L'annonce de la dissolution et la date des élections ont été communiquées aux journalistes qui attendaient la décision du cabinet pendant que les ministres, au grand complet, étaient encore en séance, où ils sont demeurés jusqu'à une heure.

Aucune nomination n'a été annoncée avec la dissolution, ni aucun changement ministériel. On croit, cependant, qu'il y aura du nouveau à ce sujet cet après-midi ou demain. Le premier ministre n'a fait aucune déclaration nouvelle en annonçant l'appel au peuple. Son manifeste sera publié sous peu.

La dissolution, pas plus que la date des élections, ne prend personne par surprise, car elle était connue de tous, bien qu'elle n'eût encore aucune confirmation officielle.

La campagne électorale va s'engager nécessairement de part et d'autre ; sa brièveté va probablement en accentuer l'ardeur. On ne connaît pas encore les plans du premier ministre, mais tout indique qu'il va inaugurer sa campagne à Montréal. Ce ne serait pas cependant avant quelques jours, car il va entreprendre au préalable une tournée dans son comté, pour lequel il partira dimanche prochain.

Il est certain que l'hon. M. Nicol ne sera pas candidat dans Richmond, il se présentera probablement dans Compton, son comté natal, où dans Sherbrooke.

Au nombre des députés présents au Parlement, ce matin, se trouvait M. Bullock, député de Shefford, qui, croit-on, sera fait conseiller législatif. M. Bullock a eu une entrevue avec le premier ministre et le trésorier provincial.

Les quartiers-généraux de l'organisation libérale ont été ouverts au Club de Réforme, rue Sainte-Anne, immédiatement après l'annonce de la dissolution et l'hon. M. Paradis et ses lieutenant ont lancé la grande offensive. Dans les vieux comtés, tous les députés sortant de charge sont de nouveau candidats, de sorte qu'il ne sera pas tenu de conventions. On s'attend cependant à ce que dans quelques divisions il y ait plusieurs candidats libéraux sur les rangs et les conservateurs entendent profiter de cette situation pour essayer de faire élire leurs candidats.

Les quartiers-généraux de l'opposition, rue S.-Pierre, sont en pleine effervescence ; on y assure que l'opposition aura des candidats partout bien avant la nomination. On prévoit que la lutte se fera entre trois candidats dans les comtés de S.-Sauveur, Québec-Ouest, Québec-Est, Témiscouata, Kamouraska, Rimouski et peut-être S.-Maurice. On prête au premier ministre l'intention de porter la parole dans les principaux centres de la province.

PLUSIEURS CANDIDATURES SE SONT DEJA DESSINEES

Il y aurait bisbille chez les libéraux dans deux comtés.

ACTIVITE FEBRILE

Québec, 11.—Spécial à la Patrie".) — Une activité fébrile règne, depuis hier, au parlement. Il y a une affluence considérable de visiteurs au bureau du premier ministre. On a remarqué tout spécialement diverses délégations des comtés de Témiscouata et de Kamouraska où il y a bisbille parmi les libéraux qui seraient plusieurs sur les rangs. On assure que le Dr Parrot qui a démissionné comme député à la suite des accusations portées contre lui, va se présenter de nouveau. M. Godbout, député sortant de charge, sera aussi candidat de nouveau, et on parle d'un troisième candidat dans la personne de M. J. F. Pouliot, qui a porté les accusations contre le Dr Parrot.

Les conservateurs, de leur côté, mettraient sur les rangs M. Léo. Bérubé, qui a déjà représenté le comté à l'Assemblée Législative dans Kamouraska. M. Nérée Morin aurait de l'opposition de la part de M. Léon Casgrain. Tous les candidats probables ont rencontré le premier ministre ce matin, qui a cherché un terrain d'entente pour empêcher la division des forces libérales. Un grand nombre de députés étaient au parlement, ce matin, et ont eu des entrevues avec les ministres.

On annonce que M. J. E. Bergeron, marchand de Jonquières sera candidat conservateur dans Chicoutimi-Saguenay.

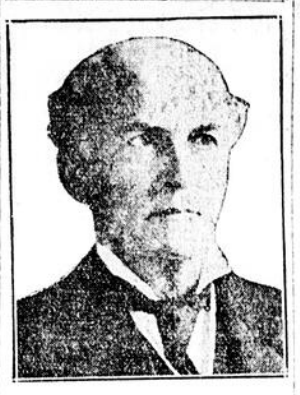
M. Sauvé, chef de l'opposition, était lui-même au parlement, hier matin, et ne part que demain pour Chicoutimi où les conservateurs tiendront une grande assemblée à la fin de la semaine.

UN TRAIN LE FRAPPE

LONDON, Ont., 10 — (Spécial à la "Patrie") — E. E. McBride, employé du Grand Tronc a été tué instantanément par un train à la traverse de la rue Hale, hier soir.

Londres, 10. — Les billets de saison sont déjà en vente pour l'aviation intérieure entre Londres et Manchester.

NOUVEAU SENATEUR



SIR ALJEN AYLESWORTH, de Toronto, ancien ministre de la Justice, qui est appelé au Sénat pour succéder à l'hon. M. Proudfoot.

NOS DELEGUES COMMERCIAUX A L'ETRANGER

On comptera bientôt dans leur nombre deux autres Canadiens-français.

EXAMEN A OTTAWA

OTTAWA, 10. — (Presse Canadienne). — Les Canadiens français viennent d'obtenir une belle victoire dans de récents examens tenus pour remplir deux vacances dans le service des renseignements commerciaux à Ottawa sous la direction de M. H.-R. Pousette. Depuis des années, on se plaint que ce département important de l'administration fédérale manque de Canadiens-français, le seul sur 27 représentants à l'étranger étant le lieutenant-col. Hercule Barré, à Paris. La "Patrie" a déjà parlé de cette affaire. Le représentant du Canada en Belgique est même de langue anglaise, M. Stuart Bleakney. Aux derniers examens, sur 175 candidats, ceux qui sont arrivés premiers sont le capitaine Ives Lamontagne et M. Gerald Parizeau, tous deux de Montréal. Le capitaine Lamontagne est un ingénieur civil gradué de l'Université McGill, âgé de 27 ans, à l'emploi de la municipalité de Montréal. Il a fait du service militaire pendant quatre ans en Angleterre et en France. M. Parizeau, pendant quelque temps secrétaire particulier de sir Lomer Gouin, est âgé de 22 ans. C'est un gradué de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Tous deux feront d'abord partie du ministère du Commerce à Ottawa pour s'initier au Travail et ensuite ils iront représenter les intérêts commerciaux du Canada à l'étranger.

BLESSE DANS UNE EXCURSION DE CHASSE

SHERBROOKE, 11. (Spécial à la "Patrie".) — Lionel Nault, fils de M. A. S. Nault, 18 rue du Couvent, est actuellement à l'hôpital S. Vincent de Paul, à la suite d'un accident de chasse survenu dans les bois du New-Hampshire où le jeune homme, sa famille et ses amis étaient allés faire une excursion. La carabine qu'il portait fut accidentellement déchargée et le coup l'atteignit dans la cuisse, y faisant une très large blessure.

Rome, 10. — L'ancien ministre du Trésor, M. Tangorra, qui avait démissionné le 29 décembre pour raisons de santé, est décédé.

NEUF DIVISIONS FRANCAISES OCCUPERONT LA RUHR

Le mouvement des troupes dirigées vers l'Allemagne évoque les premiers jours de la guerre. — Les soldats belges sont en route.

LA SAISIE DES HOUILLERES

On attend ce soir les troupes françaises à Essen. — La réponse de Mussolini n'a pas encore été reçue à Paris.

LE CALME REGNE A ESSEN

BERLIN, 10 (Presse Associée). — Les troupes françaises n'ont pas avancé pendant la nuit. Celles qui étaient arrivées hier soir à Mulheim, ville située à quinze milles au nord-est de Dusseldorf, et à Speldorf se sont retirées dans la direction de Duisbourg.

NEUF DIVISIONS FRANÇAISES

AMSTERDAM, 10 (Presse Associée). — Les journaux du matin affirment que neuf divisions formant un total de 120,000 hommes prendront part aux opérations militaires organisées par les Français, dans la vallée de la Ruhr. Les autorités allemandes, annonce-t-on, ont reçu ordre de tenir 73 trains à la disposition des soldats.

On dit à Amsterdam que les Français vont occuper les gares, les ponts et les viaducs, de même que les mines et les manufactures, afin d'empêcher les Allemands de les saboter.

COLOGNE, 10. — (Presse Associée). — La flottille française du Rhin, groupée à Mayence, va se diriger vers Dusseldorf, Ruhrort et Duisbourg, ce soir.

LONDRES, 10. — (Presse Associée). — Le gouvernement britannique a permis à la France de faire passer ses troupes dans le territoire que les soldats anglais occupent sur le Rhin.

DUSSELDORF, 10. — (Presse Associée). — Le général Degoutte, commandant-en-chef des troupes françaises, à qui a été confiée l'avance en Rhénanie, est retourné à Mayence ce matin pour tenir une revue militaire et décorer un certain nombre d'officiers et soldats belges, selon ce qui avait été convenu antérieurement.

Le général Simon exerce le commandement ici. Ses plans sont terminés et l'occupation peut avoir lieu, si nécessaire, pendant que le général Degoutte est à Mayence.

La population de Dusseldorf est calme et garde une attitude digne. Les soldats français se conduisent bien. Il n'y a pas eu le moindre signe de friction ou de désordre aujourd'hui.

LA COOPERATION BELGE

BRUXELLES, 10. — Les premières troupes belges à se mettre en mouvement pour coopérer avec les Français à l'occupation de la Ruhr ont pris place ici, ce matin, à bord de quatre convois particuliers qui les conduiront à Aix-la-Chapelle. Le contingent comprend 1,800 soldats. Des chars d'assaut destinés au front de la Ruhr sont partis de Gand et se rendront directement au lieu marqué.

Les troupes en partance de Bruxelles se composent de fantassins, de mitrailleurs, de cavaliers, d'aviateurs et d'hommes affectés au service du transport.

Le commandant-en-chef de cette expédition sera le général Borremans, commandant de la 12e division d'infanterie.

Des manifestations patriotiques ont marqué le départ des troupes.

LE CALME REGNE A ESSEN

ESSEN, 10 (Presse Associée). — Le calme règne dans la ville et le district voisin dans le bassin de la Ruhr, ce matin, en dépit de la tension due à l'incertitude et au manque d'information définie au sujet des plans de la France.

On dit qu'une fiévreuse activité règne à Duisbourg où les trains de transport français ne cessent d'arriver. Les Français ont requisitionné plus de huit écoles publiques de la ville et en ont enlevé les meubles, qui sont remplacés par un ameublement de bureaux militaires.

TOUT EST PRET

PARIS, 10 (Presse Associée). — L'opinion générale à Paris est que l'avance dans le bassin de la Ruhr ne commencera pas avant minuit ce soir ou avant demain matin. La pièce est prête. Il ne reste qu'à lever le rideau. Les acteurs sont à leur poste et savent bien leur rôle, lequel leur a été dicté par le commandement militaire français. Tous les préparatifs se sont faits avec une grande précision.

LA REPONSE DE MUSSOLINI

Le département des affaires étrangères n'avait pas encore reçu, ce matin, la réponse du premier ministre Mussolini au télégramme de M. Poincaré demandant à l'Italie de se joindre à la France et à la Belgique pour notifier formellement l'Allemagne de leur intention d'imposer des pénalités. On s'attend que les troupes recevront l'ordre de quitter leurs cantonnements et de marcher sur Essen ce soir ou demain de bonne heure, dès que Paris aura appris la réponse du premier ministre italien.

LES SAISIES

D'après les plans d'aujourd'hui, des ingénieurs se rendront d'abord dans la Ruhr pour s'emparer de certaines houillères. Des militaires en nombre suffisant escorteront ces experts. On pense que la saisie s'agrandira en autant que l'Allemagne refusera de donner satisfaction.

Les escortes militaires s'établiront aux approches des villes, ainsi occupées et les soldats se tiendront en contact avec les habitants. Dès que le premier ministre Poincaré en aura donné l'ordre, ingénieurs et experts organiseront à Essen un système qui prendra note de tous les charbons expédiés en France.

MENEES REVOLUTIONNAIRES

La presse française s'indigne des menées du député Cachin et d'autres communistes éminents qui essaient, prétend-on, de tourner le sentiment de la population de la Ruhr contre les Français.

Le député Ehlich a averti le gouvernement de son desseln de faire des interpellations à la Chambre des députés au sujet des agissements des extrémistes.

LES USINES KRUPP

BERLIN, 10 (Presse Associée)— On raporte que le Dr. Hans Luther, ministre des vivres est rendu à Essen. On lui prête l'intention de démissionner de son poste ministériel pour redevenir bourgmestre d'Essen afin d'aider à cette cité pendant la crise actuelle.

Les usines Krupp vont essayer de continuer à fonctionner pour ne pas obliger 54,000 travailleurs à chômer, dit l'"Allgemeine Zeitung"...

LA POLICE DE PARIS FAIT UNE DESCENTE CHEZ LES COMMUNISTES ET EN ARRETE CINQ

Ils avaient tenté de soulever la population de la Ruhr.

DES CHEFS

PARIS, 11.—Presse Associée.— Les autorités ont fait des descentes dans les milieux communistes de Paris et ont opéré plusieurs arrestations aujourd'hui. Le gouvernement avait appris, en effet, que certains chefs imbus des doctrines communistes s'étaient rendus dernièrement dans la région de la Ruhr et avaient incité la population à s'opposer à l'entrée des troupes françaises.

La décision de sévir avait été prise à une réunion du ministre de la Justice, du ministre de l'Intérieur, du procureur de la république et du chef des détectives du gouvernement. A sept heures, ce matin, les autorités policières commencèrent leur descente et au bout de quelque temps cinq des principaux communistes avaient été appréhendés. Ce sont les nommés Monmousson, Maranne, Pierre Bourdot et Treint.

Les mandats d'arrestation acceptent ces particuliers d'avoir conspiré contre la sûreté intérieure et extérieure du pays.

Un charpentier du nom de Gaston René est également sous les verrous.

La police a perquisitionné dans les bureaux du journal l'Humanité, organe des communistes, et a mis la main sur plusieurs documents.

Les communistes s'attendent que les arrestations seront suivies d'une demande pour que l'on suspende l'immunité parlementaire du député Marcel Cachin, qui s'est lui-même livré activement à la propagande anti-française dans le bassin de la Ruhr.

Monmousson est l'homme qui a organisé la grève de 1921 sur les chemins de fer. Pierre appartient à l'Union des Instituteurs libres. Bourdot fait partie du syndicat des employés des postes, des télégraphes et des téléphones.

Treint a été l'un des membres du conseil d'administration de l'Humanité.

POUR INCITER TOUS LES FIDELES A PARTICIPER DAVANTAGE AU CHANT

PARIS, 11. (De notre correspondant particulier.) Le congrès de musique sacrée et de chant grégorien qui s'est tenu récemment à Paris a décidé de mener une campagne par toute la France afin d'inciter les fidèles à prendre une part effective aux offices, c'est-à-dire de chanter. On s'est également engagé à promouvoir l'étude du plain-chant, à l'installer dans les paroisses et à lui rendre sa vraie place.

LES TROUPES AMERICAINES DEVRONT QUITTER LE RHIN

Le président Harding lance un décret à cet effet aujourd'hui.

ARRANGEMENTS

Washington, 10. Presse Associée.) Le président Harding a ordonné, aujourd'hui, de rappeler les détachement américains des bords du Rhin. En faisant connaître cette décision, le département d'Etat a dit que le président jugeait le moment venu de retirer les troupes stationnées actuellement à Coblence. Il reste à peu près mille hommes de troupes américaines dans cette zone. Le décret présidentiel sera exécuté dès que le major général Allen pourra prendre les arrangements nécessaires pour régler les affaires de l'armée d'occupation.

New-York, 9.—Le gouvernement américain a annoncé hier soir qu'il lancait un emprunt de $300,000,000, 4 1-2 pour cent de bons du gouvernement datés le 15 janvier 1922 et échéant le 15 janvier 1927. Ce montant sera utilisé au rachat d'un égal montant de bons de la Victoire échéant bientôt.

LE SPECTRE DE LA FAIM EST EVOQUEE

Un orateur fermier s'attaque au régime économique de notre époque.

DEBAT ANIME

MEDICINE HAT, Alberta, 10. (Presse Canadienne). — Beaucoup de choses sont à l'avantage mutuel des ouvriers et des cultivateurs syndiqués, a déclaré M. H.-C. McDaniels, délégué des Fermiers-Unis d'Alberta au congrès de la Fédération du Travail de l'Alberta. L'une d'elles en particulier est l'expulsion des chevaliers d'industrie du régime économique.

M. McDaniels déplora la présence perpétuelle du spectre du chômage et de la faim. Nous ne manquons pas de ressources naturelles, dit-il, ni de machines, ni de moyens de transports, ni d'énergie, mais la masse manque d'intelligence.

"A mon avis", dit-il, "vous êtes en meilleure position que les cultivateurs de créer cette chose essentielle. La démocratie doit régler sa marche sur le progrès de ce développement".

La Fédération a refusé, hier, d'adopter une résolution équivalant à la recognition de la troisième Internationale de Moscou. Le débat fut animé avant le vote, mais la majorité contre la résolution fut considérable.

LA NOMINATION DU CHEF DE LA SURETE

Québec, 11.—Spécial à la Patrie").—On ne croit pas que le gouvernement fasse maintenant la nomination du nouveau chef de la police provinciale. La réorganisation de la police par la séparation du service de la sûreté, et du service constabulaire, rend cette nomination inutile pour le moment.

Le service de la sûreté est sous la direction du détective Rioux qui est en même temps sous-chef de la police et a sous son contrôle quinze détectives qui constituent le personnel du nouveau service de la sûreté. Le détective Rioux entend donner à ce service toute l'efficacité possible.

POUR DECIDER DE L'ADMISSION A LA PRATIQUE DU DROIT



LES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMINATEURS qui préside actuellement à l'examen des candidats à la pratique du droit dans la province de Québec. Ce jury d'examen siège actuellement à l'Ecole Polytechnique, où il a été photographié ce matin. On remarque, assis, messieurs Ferdinand Roy, Fortunat Lord O.S. Tyndale, Victor Martineau, Louis Cousineau, Louis Houde, J.-O. Lacroix, Alfred Julien, Lucien Morand, J.-E. Bédard. Debout: messieurs M. O'Brady, Antonio Perrault, A.-J.-E. Léonard, André Fauteux. (Cliché du photographe de la PATRIE).

DECES

AYMONG — A Pointe Saint-Charles le 1 janvier 1923 à l'âge de 81 ans et 5 mois, est décédée Mme Philomène Moquin, épouse de feu Samuel Aymong.

AUBIN—A Berthierville, le 6 janvier 1923, à l'âge de 65 ans, est décédé M. A.-L. Aubin, époux de Parmélia Robillard.

BENOIT — A Montréal, le 3 janvier 1923 à l'âge de 2 ans, 1 mois, et 15 jours, est décédé Jacques, enfant bien-aimé de J. S. Benoit et de Marguerite Turgeon, 1484A rue Chabot.

BEAUSOLEIL — A Montréal le 31 décembre 1922, à l'âge de 78 ans, 7 mois, est décédé Joseph Beausoleil, au No 217 rue Quesnel, époux de Philomène Barsalou.

BEAUCHEMIN—A Montréal le 7 janvier 1923, à l'âge de 24 ans, est décédé L.-Arthur Beauchemin au No 459 Parc Lafontaine.

BREARD—A Montréal, le 7 courant à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Vve Hubert Breard, née Alphonsine Baron.

BOISSEAU—A Montréal, le 7 janvier 1923, est décédée Georgette Mahieu, épouse de feu Horace Boisseau.

CASTONGUAY — A Vaudreuil, le 3 janvier 1923, à l'âge de de 22 ans 11 mois, est décédé Conrad Castonguay, fils de Charles Castonguay.

CARDINAL—A Montréal le 3 janvier 1923, à l'âge de 78 ans, 11 mois et 2 jours, est décédé Magloire Cardinal, époux d'Edwidge Lefebvre.

COLBORNE — A Montréal le 30 décembre 1922, à l'âge de 13 ans, et 7 mois, est décédé Emile Colborne, fils bien-aimé de Mme Georges Colborne.

DAGENAIS—A Montréal, le 6 janvier 1923, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Georgiana Desmarsnais veuve de feu Paul Dagenais en son vivant de St-Léonard de Port Maurice.

DESJARDINS-BEAUDOIN — A St-Henri, le 3 janvier 1923, à l'âge de 77 ans, 3 mois et 21 jours, est décédée Adeline Roy, épouse en 1ères noces de M. Charles Desjardins, en secondes noces de M. Pierre Beaudoin.

DESMARAIS—A Montréal, le 29 décembre 1922, à l'âge de 70 ans est décédé Louis Desmarais, époux de Florine Dozois, 3811 rue Sanguinet.

DESJARDINS—A Montréal, le 4 janvier 1923, à l'âge de 37 ans et 6 mois, est décédée Arthémise Pin, épouse de M. Adelard Desjardins, voiturier.

DICAIRE—A Station Dalhousie, le 26 décembre 1922, à l'âge de 65 ans, est décédé Frederic Dicaire, tenif.

DE ROSTAING—Le 6 janvier 1923 est décédé à l'âge de 81 ans, à la demeure de sa fille, 120 avenue Lewis, Westmount, Alfred le Rostaing, ex-comptable de l'Hôtel des Postes de Montréal.

DOUCET—A Montréal, le 5 janvier 1923, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédé Armand Doucet.

GAUTHIER—A Montréal, le 5 janvier 1923, à l'âge de 64 ans 10 mois au No 2064 Cadillac est décédé M. Théophile Gauthier, menuisier, époux d'Angélina Pepin.

GREFFARD — A Maisonneuve le 4 janvier, à l'âge de 19 ans et 6 mois, est décédé Henri Grefard, comptable de la banque Hochelaga, succursale Mont-Royal, fils de Pierre Greffard et de Elise Guay.

GRAVELIND—A Montréal le 7 janvier 1923 à l'âge de 62 ans 5 mois, est décédé M. Damase-Philias Graveline, époux de Albina Tetrault.

LACHAPELLE—A L'Assomption, le 27 décembre 1922, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Raphaël Lachapelle, chez son frère Léonid, à L'Assomption.

LATULIPE — A Ste-Agnès de Dundee, le 2 janvier, à l'âge de 63 ans, est décédée Elmire Quennerville, épouse de Joseph Latulipe.

LAROSE, — A Montréal, le 3 janvier 1923, à l'âge de 43 ans et 2 mois est décédé Albert Larose, fils de feu Delphire Larose.

LESSARD — A Edmonton, Alberta, le 2 janvier 1923, à l'âge de 55 ans, est décédé J.-P. Lessard, d'Edmonton, Alberta père de M. J.-A. Lessard de Montréal.

LEGARE — A Montréal, le 30 décembre 1922, à l'âge de 56 ans, 7 mois est décédé, Marcelline Deiners, épouse de Zéphirin Légaré, au No 2271 Salaberry.

LEBEAU — A Saint-Damase, le 4 janvier 1922 à l'âge de 74 ans, est décédé, Mme Napoléon Lebeau, veuve de Nectaire Lussier.

LAURIN—A Montréal, le 7 janvier 1923, à l'âge de 32 ans, 11 mois et 5 jours est décédée Mme Philias Laurin née Agnès Charette.

MALLETTE — A Montréal le 31 décembre 1922, à l'âge de 24 ans, est décédée Héloïse Mallette, enfant de Henri Mallette, décédé.

MARIN—A Montréal, le 1er janvier 1923, à l'âge de 50 ans, est décédé Louis-Henri Marin, époux de Corinne Brodeur.

MORICEAU—A Montréal, le 3 janvier 1923, à l'âge de 65 ans et 6 mois est décédée Mme veuve Claire Moriceau, mère de Mme J. A. Picard.

McKAY — A Montréal Sud, le 3 janvier 1923, à l'âge de 1 an, est décédé Norris, enfant bien-aimé de M. et Mme Narcisse McKay.

MEUNIER — A Montréal, le 4 janvier 1923, à l'âge de 65 ans et 2 mois est décédé Mme Cantin, épouse de Narcisse Meunier.

OUIMET—A Montréal, le 7 janvier 1923, à l'âge de 34 ans, est décédée Emma Gougeon, épouse de A.-T. Ouimet.

PAINCHAUD — A l'Ile aux Grues le 3 janvier 1923, à l'âge de 83 ans, est décédé Georges Painchaud, époux d'Aurélie Dubeau.

PELLETIER—A Montréal le 4 janvier 1923, à l'âge de 58 ans, est décédé Eugène Pelletier.

RENAUD — A St-Eustache, le 1er janvier 1923, à l'âge de 78 ans et 4 mois est décédé Modeste Vaqu, époux d'Adeline Renaud, née Philomène Laplante.

ROY — A Montréal, le 1 janvier 1923, à l'âge de 29 ans, est décédée Rose-Alma Cantin, épouse de Donat Roy.

ST-GERMAIN — A Saint-Antoine Abbé, le 31 décembre 1922, à l'âge de 52 ans est décédé Charles St-Germain époux d'Hortense Primeau.

STE-MARIE — A St-Constant, de Lapraire le 31 décembre 1922, à l'âge de 56 ans est décédé Mlle Alphonsine Ste-Marie.

SAREAULT—A St-Lazare, le 3 janvier 1923, à l'âge de 72 ans, est décédée Angèle Chevrier, épouse de Charles Sareault.

TARDIT — A Montréal, le 2 janvier 1923, à l'âge de 67 ans, 8 mois et 2 jours, est décédé Régina Smith, épouse de Georges Tardit.

VIGER—A Montréal, le 2 janvier 1923, à l'âge de 1 an et 2 jours, est décédé Roger, enfant bien-aimé d'Alexandre Viger et de Juliette Labelle No 983 rue St-André.

VALLIERES—A Montréal, M. Marin Vallières, de St-Placide, frère de l'ex-échevin Vallières.

VERVILLE — A Côte St-Paul le 4 janvier 1923, à l'âge de 20 mois et 23 jours, est décédé André, enfant bien-aimé de Joseph Verville et d'Anna Lefebvre, 202 Châtigny.

INAUGURATION DE L'EDIFICE de l'INDUSTRIE LAITIERE A GUELPH

GUELPH, Ont., 11.—Spécial à la "Patrie") — L'hon. Manning Doherty, ministre de l'Agriculture a officiellement ouvert, hier soir, le nouvel édifice d'industrie laitière, acheté par le gouvernement ontarien au collège agricole.

Cet immeuble a coûté plus de $250,000.